

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1962 — Bibliographie relative aux problèmes économiques et financiers intéressant la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LE COMMERCE EXTERIEUR

DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1962

Le *Bulletin* publie chaque année depuis 1949 une étude consacrée à l'analyse de l'évolution du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours de l'année écoulée. Le présent article, qui constitue le quinzième du genre, comprend cinq chapitres. Le premier donne une vue générale de l'évolution des échanges en U.E.B.L. et à l'étranger en 1962; l'accent est mis spécialement sur le rôle joué dans le développement de ces échanges par le commerce entre les pays qui constituent la Communauté Economique Européenne. Le deuxième chapitre donne un aperçu des principaux changements apportés en 1962 à la réglementation du commerce extérieur de l'U.E.B.L. Les troisième et quatrième chapitres sont consacrés à l'analyse détaillée des importations et des exportations par catégorie de produits et par secteurs. Enfin, le cinquième chapitre décrit l'orientation géographique des courants commerciaux.

I. EVOLUTION DES ECHANGES EN U.E.B.L. ET A L'ETRANGER

L'expansion du commerce mondial a été légèrement plus rapide, tant en valeur qu'en volume, en 1962 qu'au cours de l'année précédente, mais sans atteindre le rythme enregistré en 1960.

Le rythme d'expansion des exportations des pays en voie de développement, qui avait subi un ralentissement

en 1961 en raison de l'atonie de l'activité économique aux Etats-Unis et de la stagnation des importations de matières premières de l'Europe occidentale, s'est fortement accéléré en 1962; pour la première fois depuis de nombreuses années, il égale celui des régions développées.

Le taux d'accroissement des exportations de l'Europe occidentale s'est, au contraire, nettement infléchi en 1962. L'augmentation des ventes à l'étranger a été moindre en 1962 qu'en 1961 dans tous les pays de la C.E.E., à l'exception de l'U.E.B.L. : l'épuisement des réserves de facteurs de production inemployés et le gonflement de la demande intérieure en période de très haute conjoncture ont semble-t-il freiné l'augmentation du surplus exportable dans plusieurs des pays membres. Par contre, l'Association Européenne de Libre-Echange a, dans l'ensemble, à peu près maintenu le même taux d'accroissement des exportations en 1962 qu'en 1961.

Du côté des importations, le taux de progression s'est accéléré en 1962 par rapport à 1961 dans les régions développées, mais s'est ralenti dans les autres.

Le rythme d'accroissement des achats à l'étranger est en hausse sensible dans tous les pays de la C.E.E., à l'exception des Pays-Bas. L'augmentation est particulièrement accusée en France et en Italie. Ces deux pays ont connu, en 1962, une expansion conjoncturelle très forte, légèrement supérieure à

Tableau I.

Taux annuels de variation de la valeur des importations et exportations mondiales

Source : *Bulletin mensuel de Statistique des Nations Unies.*

	Importations c.i.f.			Exportations f.o.b.		
	1960	1961	1962	1960	1961	1962
Monde, à l'exclusion du bloc communiste ¹	+ 11,8	+ 4,3	+ 6,3	+ 11,4	+ 4,5	+ 5,0
Régions développées ²	+ 12,5	+ 4,7	+ 7,8	+ 13,3	+ 5,6	+ 5,0
dont : Europe occidentale	+ 17,7	+ 6,5	+ 8,8	+ 14,0	+ 7,1	+ 5,6
dont : Communauté Economique Européenne	+ 20,6	+ 8,7	+ 11,2	+ 16,8	+ 8,7	+ 5,8
U.E.B.L.	+ 15,0	+ 6,6	+ 8,0	+ 14,6	+ 3,9	+ 10,2
France	+ 20,5	+ 6,4	+ 12,6	+ 21,2	+ 5,1	+ 2,1
Allemagne fédérale	+ 17,8	+ 8,3	+ 12,2	+ 14,4	+ 11,1	+ 4,5
Italie	+ 40,1	+ 10,6	+ 15,9	+ 25,2	+ 14,7	+ 11,5
Pays-Bas	+ 14,7	+ 12,8	+ 4,6	+ 11,7	+ 6,9	+ 6,5
Zone de Libre-Echange	+ 15,4	+ 1,9	+ 4,6	+ 9,2	+ 4,8	+ 4,9
Royaume-Uni	+ 14,2	- 3,7	+ 2,3	+ 6,7	+ 3,6	+ 3,0
Autres pays	+ 16,9	+ 8,6	+ 7,0	+ 12,4	+ 6,2	+ 7,1
Etats-Unis	- 2,6	- 2,4	+ 11,1	+ 16,7	+ 1,8	+ 3,0
Japon	+ 24,8	+ 29,4	- 3,0	+ 17,3	+ 4,5	+ 16,1
Régions en voie de développement	+ 9,5	+ 3,0	+ 1,6	+ 5,8	+ 1,1	+ 5,1

¹ Mais y compris la Yougoslavie.² Etats-Unis, Canada, Europe occidentale, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine.

celle de 1961, en ce qui concerne la France, moins prononcée en ce qui concerne l'Italie. Indépendamment de l'augmentation des besoins de matières premières importées résultant de la hausse de la production manufacturière, la diffusion des revenus de haute conjoncture, d'une part, et l'abaissement accéléré des tarifs douaniers entre les pays signataires du Traité de Rome (¹), d'autre part, ont eu l'une et l'autre pour effet d'augmenter, dans ces deux pays en particulier, le rapport des importations au produit national brut. En ce qui concerne la réduction des tarifs douaniers à l'intérieur de la C.E.E., on a souvent souligné que ces mesures de libération doivent avoir des répercussions plus fortes sur les importations des pays à tarifs élevés, comme c'est le cas pour l'Italie et la France, que sur celles des pays à tarifs douaniers plus faibles.

Les importations du Royaume-Uni, qui avaient diminué en 1961 à la suite notamment des mesures prises par ce pays pour contenir la demande, se sont quelque peu accrues en 1962.

Les importations des Etats-Unis, qui s'étaient contractées en 1961 en raison de la progression très faible de l'activité économique américaine au cours de cette année, ont repris vigoureusement, de pair avec l'augmentation de la demande globale en 1962.

L'expansion du commerce extérieur de l'U.E.B.L. qui avait subi un ralentissement en 1961, s'est

accélérée en 1962, surtout en ce qui concerne les exportations. Celles-ci ont progressé de 10,2 p.c. en 1962, contre 3,9 p.c. en 1961. Le rythme d'accroissement des importations s'est aussi légèrement accentué : il a été de 8 p.c. en 1962, contre 6,6 p.c. en 1961.

L'augmentation considérable des ventes belgo-luxembourgeoises à l'étranger, de 1961 à 1962, est attribuable à l'incidence défavorable des grèves sur les exportations du premier trimestre de 1961, à la très haute conjoncture dans les pays limitrophes et, surtout, à la reprise conjoncturelle aux Etats-Unis pendant les premiers mois de l'année. Les livraisons à ce pays ont augmenté de 15 p.c. en 1962; elles sont toutefois gonflées, dans une certaine mesure, par l'accélération des achats américains à la veille du relèvement de certains droits à l'importation. Cependant, le rythme d'expansion des exportations de l'U.E.B.L. n'est pas influencé seulement par de tels facteurs conjoncturels et accidentels, mais aussi par l'évolution de la capacité concurrentielle de la Belgique. Celle-ci est essentiellement fonction des variations de coût et des changements qui interviennent dans la structure des ventes à l'étranger. On peut apprécier l'évolution des coûts de façon très imparfaite en se basant sur les fluctuations des disparités de prix à l'égard de l'étranger : de façon générale, les indices de disparité, tant des prix de gros que des prix de détail, n'ont pas évolué défavorablement pour la Belgique au cours des dernières années. Quant à la structure des exportations, elle semble se modifier quelque peu; la part des matières

(¹) L'Italie a de plus appliqué, pendant le second semestre de 1962, une réduction supplémentaire de ses droits d'entrée sur une série de produits industriels et agricoles.

brutes et des demi-produits décline au profit des produits très élaborés, bien que ceux-ci ne représentent encore, dans certains cas, qu'un montant relativement faible.

La hausse des importations belgo-luxembourgeoises en 1962 doit être rapprochée de la persistance de l'état de haute conjoncture en U.E.B.L. qui a nécessité des importations accrues, non seulement de matières brutes et de combustibles, mais aussi de biens de consommation. Elle est aussi due,

comme celle des exportations, à l'intégration économique des pays de la C.E.E.

Le pourcentage de couverture des importations par les exportations est passé de 93 p.c. en 1961 à 94,9 p.c. en 1962, le déficit commercial étant revenu entre les mêmes dates de 14,7 milliards de francs à 11,6 milliards. L'amélioration du solde extérieur est imputable uniquement aux mouvements des volumes : les termes de l'échange se sont à nouveau détériorés en 1962, les valeurs unitaires ayant haussé à

Tableau II. **Indices des valeurs unitaires du commerce extérieur de l'U.E.B.L.**

(Base 1953 = 100)

Source : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques.

	Importations					Exportations				
	Ensemble	Aliments	Matières brutes	Produits demi-finis	Produits finis	Ensemble	Aliments	Matières brutes	Produits demi-finis	Produits finis
1961	97,3	94,3	91,1	91,0	108,6	96,4	93,6	80,0	97,8	99,5
1962	97,9	95,4	89,8	87,6	113,3	95,1	95,3	78,6	93,8	101,0

l'importation, alors qu'elles enregistraient une baisse à l'exportation. Celle-ci a été déterminée en partie par le recul des prix des produits sidérurgiques qui représentent une part considérable dans les exportations totales de l'U.E.B.L.

L'importance des autres pays membres de la C.E.E. s'est encore accrue dans la répartition géographique du commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1962, surtout à l'exportation. La quote-part de la Communauté passe de 53,2 p.c. du total des ventes belgo-luxembourgeoises à l'étranger en 1961 à

56,8 p.c. en 1962. Par contre, les ventes aux pays en voie de développement se sont contractées même en valeur absolue.

Après cette vue générale de l'évolution des échanges en U.E.B.L. et à l'étranger en 1962, il a paru intéressant d'adopter une perspective plus longue, en l'occurrence une décennie, pour mieux dégager certaines tendances dans le développement des courants commerciaux, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir influencé le plus le commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Tableau III. **Répartition géographique du commerce mondial**

(Pourcentages par rapport à la valeur totale du commerce mondial)

Source : Bulletin mensuel de Statistique des Nations Unies.

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Monde, à l'exclusion du bloc communiste ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions développées ²	71,7	71,4	72,3	73,3	73,6	73,4	74,4	75,3	75,8	76,4
dont : Europe occidentale	40,4	42,1	43,6	43,3	43,7	44,4	44,9	46,7	47,7	48,4
dont : Communauté Economique Européenne	19,3	20,8	22,3	22,7	23,3	23,8	24,1	25,6	26,7	27,4
U.E.B.L.	3,1	3,1	3,2	3,4	3,2	3,1	3,2	3,4	3,4	3,5
France	5,1	5,4	5,8	5,6	5,6	5,7	5,3	5,7	5,7	5,8
Allemagne fédérale	5,5	6,3	7,3	7,7	8,1	8,6	9,0	9,3	9,8	10,0
Italie	2,6	2,6	2,6	2,7	3,0	2,9	3,0	3,6	3,9	4,2
Pays-Bas	3,0	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,6	3,9	3,9
Zone de Libre-Echange	17,7	17,9	18,0	17,4	17,2	17,4	17,5	17,7	17,5	17,3
Royaume-Uni	10,8	10,6	10,7	10,0	9,7	9,6	9,7	9,6	9,2	8,9
Autres pays	6,9	7,3	7,3	7,4	7,5	7,8	7,8	8,1	8,3	8,4
Etats-Unis	17,7	16,2	15,5	16,6	16,3	15,7	15,9	15,3	14,7	14,8
Japon	2,5	2,6	2,6	3,0	3,4	3,0	3,4	3,7	4,1	4,1
Régions en voie de développement	28,3	28,6	27,7	26,7	26,4	26,6	25,6	24,7	24,2	23,6

¹ Mais y compris la Yougoslavie.

² Etats-Unis, Canada, Europe occidentale, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine.

Des deux groupes considérés au tableau III, celui des régions en voie de développement a vu son commerce extérieur progresser beaucoup moins rapidement depuis 1953 que celui des régions développées. Cette divergence d'évolution est attribuable à divers facteurs dont les plus importants semblent être : la diminution des prix mondiaux des matières premières depuis 1956, l'intégration économique de certains pays industrialisés et la baisse relative de la proportion de matières importées incorporées dans les articles manufacturés. En conséquence, la part des régions développées dans l'ensemble du commerce mondial est passée de 71,7 p.c. en 1953 à 76,4 p.c. en 1962. A l'intérieur de ce groupe, la quote-part de l'Europe occidentale et celle du Japon se sont accrues presque continuellement depuis 1953, tandis que celle des Etats-Unis s'est nettement réduite si l'on excepte la période de la crise de Suez, c'est-à-dire 1956-1957.

En Europe occidentale, le groupe des pays qui appartiennent à la C.E.E. représente un pourcentage

de plus en plus important du commerce mondial : 27,4 p.c. en 1962, contre 19,3 p.c. en 1953. Quant aux pays de l'A.E.L.E., ils maintiennent à peu près leur position dans le total des échanges mondiaux.

On a souvent souligné que le développement des exportations et des importations de l'ensemble des pays du Marché Commun, de même que l'importance croissante de ce groupe dans le commerce mondial étaient dus à une expansion très accusée des échanges intracommunautaires. Effectivement, de 1953 à 1962, les échanges commerciaux à l'intérieur des pays qui forment actuellement la C.E.E. ont plus que triplé, tandis que le commerce mondial n'a augmenté que de 70 p.c. au cours de la même période. Quant aux échanges entre les pays signataires du Traité de Rome et les autres pays, ils ont pratiquement doublé entre les mêmes dates. Les causes de cette intensification des échanges entre les Six sont nombreuses et difficiles à isoler les unes des autres.

L'expansion économique considérable des pays de la C.E.E. devait amener indiscutablement un déve-

Tableau IV.

Commerce extérieur des pays de la C.E.E.

(milliards de dollars)

Sources : *Bulletins statistiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques. Commodity Trade Statistics des Nations Unies.*

	Exportations (f.o.b.) vers les pays de la C.E.E.										Exportations totales									
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
U.E.B.L.	0,9	1,0	1,2	1,4	1,5	1,4	1,5	1,9	2,1	2,5	2,3	2,3	2,8	3,2	3,2	3,1	3,3	3,8	3,9	4,3
Allemagne fédérale	1,3	1,5	1,8	2,2	2,5	2,4	2,7	3,4	4,0	4,5	4,4	5,2	6,1	7,4	8,6	8,8	9,8	11,4	12,7	13,3
France	0,7	0,9	1,2	1,1	1,3	1,1	1,5	2,0	2,4	2,7	4,0	4,2	4,8	4,5	5,0	5,1	5,6	6,9	7,2	7,4
Italie	0,3	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,8	1,1	1,3	1,6	1,5	1,6	1,8	2,1	2,5	2,5	2,9	3,7	4,2	4,7
Pays-Bas	0,8	0,9	1,0	1,2	1,3	1,3	1,6	1,8	1,9	2,1	2,1	2,4	2,7	2,9	3,1	3,2	3,6	4,0	4,3	4,6
Pays de la C.E.E.	4,0	4,7	5,6	6,4	7,2	6,8	8,2	10,2	11,7	13,4	14,3	15,7	18,2	20,1	22,4	22,7	25,3	29,8	32,3	34,3
	Importations (c.i.f.) en provenance des pays de la C.E.E.										Importations totales									
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
U.E.B.L.	0,9	1,0	1,2	1,3	1,5	1,5	1,6	1,9	2,1	2,3	2,4	2,5	2,8	3,3	3,4	3,1	3,4	4,0	4,2	4,6
Allemagne fédérale	1,0	1,1	1,5	1,6	1,8	1,9	2,5	3,0	3,3	3,9	3,8	4,6	5,8	6,6	7,5	7,4	8,4	10,1	10,9	12,3
France	0,7	0,7	0,9	1,2	1,3	1,2	1,4	1,8	2,1	2,5	4,2	4,2	4,7	5,5	6,1	5,6	5,1	6,3	6,7	7,5
Italie	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7	0,9	1,3	1,6	1,9	2,4	2,4	2,7	3,2	3,6	3,2	3,4	4,7	5,3	6,1
Pays-Bas	0,9	1,1	1,3	1,5	1,7	1,5	1,7	2,1	2,4	2,6	2,3	2,8	3,2	3,7	4,1	3,6	3,9	4,5	5,1	5,3
Pays de la C.E.E.	3,9	4,6	5,6	6,3	7,0	6,8	8,1	10,1	11,5	13,2	15,1	16,5	19,2	22,3	24,8	22,9	24,2	29,6	32,2	35,8

loppement de leur commerce extérieur. Sur une longue période, l'accroissement de la production industrielle doit aller de pair avec une progression des importations et exportations. Dans la Communauté, cette progression a été supérieure à celle de la production industrielle : alors que celle-ci a doublé au cours des dix dernières années, les importations et exportations totales de la Communauté ont augmenté de 140 p.c. Par ailleurs, le développement des échanges ne s'est pas réparti également entre les différentes zones géographiques, mais il s'est porté davantage vers la C.E.E. D'autres facteurs ont donc joué dans le sens d'une préférence accrue pour le commerce intracommunautaire.

Les pays qui atteignent un haut degré d'industrialisation ont tendance à développer entre eux les échanges de certains biens d'équipement ou d'autres produits manufacturés hautement spécialisés. Cette évolution vers une plus grande division internationale du travail entre pays très industrialisés, contraste avec la politique suivie par certains pays en voie de développement et qui vise, par l'édification d'usines, à accroître la production interne de produits manufacturés de façon à couvrir de manière autonome une plus grande partie des besoins. Cet acheminement vers une spécialisation internationale du travail plus poussée a dû contribuer, toutes choses étant égales par ailleurs, à intensifier les échanges entre les Six;

il peut expliquer aussi pourquoi les importations de la C.E.E. en provenance des autres régions industrialisées ne se sont pas contractées après la mise en application du Traité de Rome.

Bien que l'entrée en vigueur de ce Traité remonte au 1^{er} janvier 1958, la première réduction des tarifs douaniers des produits échangés entre les membres de la Communauté n'a eu lieu que le 1^{er} janvier 1959. Depuis lors, les droits de douane sur les échanges intracommunautaires de produits industriels ont été abaissés de 60 p.c. par rapport au niveau qu'ils atteignaient le 1^{er} janvier 1957, date de référence du démantèlement douanier. Les droits d'entrée sur les échanges agricoles intracommunautaires ont également diminué : au 1^{er} janvier 1962, la réduction par rapport aux taux de base se chiffrait à 35 p.c. pour les produits agricoles non libérés et à 30 p.c. pour les produits agricoles libérés. Conformément à une décision du Conseil des Ministres de la Communauté, prise le 14 janvier 1962, des mécanismes nouveaux sont mis en place progressivement en vue d'assurer une interpénétration graduelle des marchés agricoles; ces mécanismes comportent un système de prélèvements, la fixation de certains prix minima et des clauses de sauvegarde.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure le démantèlement tarifaire à l'intérieur de la C.E.E. a amené une intensification du commerce intracommunautaire et des transferts importants dans la répartition géographique des échanges des pays de la Communauté : l'intégration économique européenne est un processus en pleine évolution dont les manifestations en ce qui concerne le commerce extérieur dépassent le cadre d'un simple abaissement des tarifs douaniers; par ailleurs, la période sur laquelle on peut faire porter les observations est encore très courte.

Tableau V.

Taux d'accroissement annuels moyens de la valeur des importations et des exportations des pays de la C.E.E.

Source : *Bulletins statistiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques : Commerce extérieur, série B.*

Région d'origine ou de destination	de 1958 à 1958		de 1958 à 1962	
	Impor-tations	Expor-tations	Impor-tations	Expor-tations
Pays de la C.E.E. ...	11,5	11,4	18,2	18,3
Etats-Unis et Canada	11,6	10,6	8,8	9,6
Zone Libre-Echange	7,9	8,9	10,5	10,6
Autres pays	7,1	8,7	8,2	4,3
Ensemble du monde	9,0	9,7	11,8	10,8

Le tableau V ci-dessus montre les pourcentages d'accroissement annuels moyens des importations et

exportations des pays de la Communauté en provenance et à destination de différentes zones géographiques au cours de deux périodes : la première s'étend de 1953 à 1958 et est donc antérieure à l'abaissement des droits d'entrée entre les Six; la seconde va de 1958 à 1962 et couvre donc toutes les années de mise en application du Traité de Rome en ce qui concerne le démantèlement tarifaire. Le propos de ce tableau n'est pas de mettre en regard les taux d'accroissement du commerce intracommunautaire avant et après l'instauration du Marché commun; cette comparaison serait d'ailleurs peu significative, étant donné que 1958, qui coupe les deux périodes, est une année de contraction du commerce mondial. L'intérêt du tableau est plutôt de montrer dans quelle mesure les différentes régions distinguées ont participé à l'expansion du commerce extérieur de la C.E.E., avant l'instauration du démantèlement tarifaire et après celle-ci. On voit que, de 1953 à 1958 déjà, toutes les régions n'ont pas participé de façon uniforme à l'expansion des échanges des pays de la C.E.E. Les principaux bénéficiaires ont été les pays de la Communauté eux-mêmes (1) et également le groupe Etats-Unis et Canada en raison sans doute des achats importants de l'Europe aux Etats-Unis pendant la crise de Suez en 1956-1957. De 1958 à 1962, la divergence entre l'expansion du commerce intracommunautaire et celle du commerce de la C.E.E. avec les autres régions s'accroît. Il apparaît donc que la mise en vigueur du Traité de Rome n'a pas marqué une cassure, un renversement des courants commerciaux, mais qu'elle a certainement contribué à renforcer la tendance existante.

L'admission, dans chaque pays de la C.E.E., de marchandises en provenance d'autres pays membres à des prix plus compétitifs qu'auparavant en raison de l'abaissement des tarifs a dû amener une certaine substitution de ces marchandises à celles qui sont importées des pays tiers, et même aux marchandises produites dans le pays puisque le choix de l'acheteur a été élargi. Cet effet de substitution était d'autant plus susceptible de se produire que le commerce intra-européen porte sur des produits industriels pour lesquels il existe de plus grandes possibilités de substitution que pour les autres produits.

En dehors de la réduction des tarifs douaniers, qui a pu influencer directement le développement du commerce intracommunautaire, d'autres facteurs, liés également à l'instauration du Marché commun, peuvent avoir agi dans le même sens. Dans une perspective d'expansion à long terme de leur produc-

(1) Cette constatation reste vraie si l'on exclut des chiffres du commerce extérieur de la C.E.E. ceux qui représentent des échanges de produits couverts par le Traité instituant la C.E.C.A.

Tableau VI.

Provenance des importations des pays de la C.E.E.

Source : *Bulletins statistiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.*

	C.E.E.		A.E.L.E.		Etats-Unis et Canada		Autres pays	
	(millions de dollars)	(p.c.)						
1) Importations totales								
1953	3.941	26,5	2.459	16,5	1.864	12,5	6.600	44,5
1958	6.786	29,7	3.589	15,7	3.230	14,1	9.276	40,5
1962	13.248	37,0	5.350	14,9	4.526	12,6	12.693	35,5
2) Importations d'articles manufacturés, de produits chimiques et de machines et matériel de transport								
1953	2.286	47,2	1.402	29,0	656	13,5	499	10,3
1958	4.458	50,0	2.175	24,4	1.287	14,4	994	11,2
1962	9.442	54,3	3.663	21,1	2.369	13,6	1.923	11,0

tion, les entreprises ont intérêt à renforcer leur effort de pénétration sur un marché qui sera, sur le plan des tarifs, de plus en plus ouvert à leurs produits, plutôt qu'à essayer d'accroître leurs ventes sur le marché d'un pays dont on prévoit que la réglementation tarifaire ne sera pas modifiée. En outre, en considération des possibilités qu'offre un marché plus vaste, mais sur lequel elles devront affronter la concurrence de leurs partenaires, certaines entreprises se sont réorganisées techniquement et commercialement en vue d'atteindre de nouveaux acheteurs.

L'augmentation du commerce intracommunautaire ne s'est pas répartie de façon égale entre toutes les catégories de produits : pour les raisons évoquées ci-dessus, l'accroissement a dû être le plus prononcé pour les produits manufacturés. Effectivement, si l'on compare, pour la période 1953-1962, les impor-

tations totales intracommunautaires et celles de produit manufacturés (sections 5 à 8 de la classification type du commerce international), on obtient une progression de 236 p.c. pour les premières et de 313 p.c. pour les secondes.

Comme les produits manufacturés importés par la C.E.E. (sections 5 à 8 de la C.T.C.I.) proviennent à concurrence de plus de 50 p.c. de la Communauté elle-même, et qu'il s'agit d'un groupe de produits pour lesquels la demande s'accroît très vite, on voit toute l'importance que revêt le démantèlement tarifaire prévu par le Traité de Rome pour le commerce intracommunautaire.

Les tendances dégagées ci-dessus se retrouvent dans l'orientation géographique du commerce extérieur de l'U.E.B.L. Au cours de la dernière décennie, la part relative des partenaires de la C.E.E. s'est

Tableau VII.

Orientation géographique du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Source : *Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.*

	1953			1958			1962		
	Pourcentages par rapport au total		Pourcentages de couverture	Pourcentages par rapport au total		Pourcentages de couverture	Pourcentages par rapport au total		Pourcentages de couverture
	Importations	Exportations		Importations	Exportations		Importations	Exportations	
Pays industrialisés ¹	69,2	70,5	95,0	73,9	72,0	94,9	77,4	82,9	101,7
dont : Communauté Economique Européenne	38,6	38,4	92,9	46,6	45,1	94,2	51,0	56,8	105,8
Etats-Unis et Canada	12,7	11,6	85,2	11,3	10,4	89,2	11,0	10,6	91,2
Royaume-Uni ...	9,0	7,8	80,2	7,4	5,7	75,1	8,1	5,0	58,7
Pays du groupe communiste ²	2,0	3,5	158,5	2,2	4,0	175,9	2,5	2,4	89,5
Pays en voie de développement	28,8	26,0	84,4	23,9	24,0	97,8	20,1	14,7	69,4
Total ...	100,0	100,0	93,3	100,0	100,0	97,3	100,0	100,0	94,9

¹ Pays de la Communauté Economique Européenne, pays scandinaves (y compris la Finlande), Royaume-Uni, Irlande, Etats-Unis, Canada, Suisse, Autriche et Japon.

² Pays du groupe soviétique (y compris la Yougoslavie), Chine, Nord-Viet-Nam et Corée du Nord.

nettement élargie : elle est passée de 38,6 p.c. à 51 p.c. en ce qui concerne les importations et de 38,4 p.c. à 56,8 p.c. pour les exportations. La demande de produits belgo-luxembourgeois de la part des autres pays signataires du Traité de Rome s'est accrue plus rapidement que les achats belgo-luxembourgeois de produits communautaires. Cette évolution divergente, qui apparaît dans l'amélioration du pourcentage de couverture à l'égard de la C.E.E., trouve, sans doute, son explication dans la différence de rythme de croissance économique entre la Belgique et ses partenaires du Traité de Rome par rapport à l'année de référence, et peut être aussi dans la libération des échanges dont les répercussions ont dû être moins fortes sur les importations que sur les exportations de l'U.E.B.L., qui pratiquait depuis longtemps une politique commerciale plus libérale que celle de la plupart des autres membres de la C.E.E.

La quote-part des Etats-Unis a légèrement fléchi ; celle du Royaume Uni a fortement diminué, surtout en ce qui concerne les importations belgo-luxembourgeoises. Il en est de même de celle des régions en voie de développement ; la tendance à la contraction des échanges avec ces régions, qui se dessinait depuis plus de dix ans, a été accentuée par les répercussions qu'ont eues sur le commerce extérieur du Congo les événements qui ont suivi l'indépendance de ce pays.

II. EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION DES ECHANGES COMMERCIAUX

La libération des échanges a fait de nouveaux progrès en 1962. Les mesures les plus importantes ont été prises dans le contexte plus large des communautés internationales (notamment la C.E.E., la C.E.C.A. et Benelux) dont le développement réduit progressivement le champ d'application des règlements autonomes de l'U.E.B.L. Cette évolution a d'ailleurs été à l'origine de la loi du 11 septembre 1962 ⁽¹⁾ qui confère au Roi le pouvoir de réglementer l'importation, l'exportation et le transit des marchandises. La nouvelle loi fondamentale abroge celles du 30 juin 1931 et du 30 juillet 1934 ; elle a été conçue en vue d'adapter la réglementation du commerce extérieur aux nécessités actuelles et plus particulièrement aux obligations découlant du Traité d'Union Economique Benelux et du Traité de Rome.

Il en résulte que les réglementations autonomes de l'U.E.B.L. se sont limitées, abstraction faite de quelques changements peu importants, à un relève-

ment et une extension des droits spéciaux de licence pour plusieurs produits agricoles à partir du 1^{er} juillet, tandis que, dans le domaine des produits industriels, le contingent d'importation de pétrole en provenance de la Roumanie a été augmenté du solde non utilisé en 1961.

En ce qui concerne les réglementations au sein de Benelux, il y a lieu de signaler la signature, le 19 mars 1962, d'une convention visant à l'uniformisation du droit de marque dans les trois pays. En outre, le 1^{er} octobre 1962, il a été procédé à la libération des transports Benelux de marchandises par route et à l'instauration de tarifs généraux communs.

A l'égard des pays tiers, les pays de Benelux ont supprimé, à partir du 1^{er} janvier 1962, les quatre contingents globaux mondiaux qui subsistaient encore, de même que tous les contingents globaux C.E.E. dont l'abrogation était liée au passage à la deuxième étape du Marché commun. Certains contingents particuliers à l'égard des pays de l'Europe orientale et de la Chine ont été augmentés ou abrogés, mais le régime du contingentement a été instauré ou renforcé dans d'autres cas.

Les importants relèvements de contingents qui ont été consentis en faveur du Japon découlent de l'accord commercial conclu le 8 octobre 1960 pour une durée de trois ans.

Dans le cadre de la C.E.C.A., la Belgique a obtenu la prorogation de l'application de l'article 37 du Traité de Paris, maintenant ainsi l'isolement partiel du marché charbonnier belge qui consiste en une limitation des importations combinée avec des restrictions aux exportations de charbons belges vers les pays du Marché commun, à l'exclusion de l'Italie. Le subventionnement de certaines productions a également été autorisé.

Toutefois, des mesures d'assouplissement ont été prises, se traduisant au mois d'août 1962 par la suppression des restrictions aux échanges entre la Belgique et les pays de la C.E.C.A. pour certaines sortes d'antracite, de charbon maigre et d'agglomérés de houille, ainsi que par l'élargissement des contingents d'importation et d'exportation des autres catégories de charbons. Au mois de septembre 1962, les achats de certaines catégories dans les pays tiers ont également été libérés.

Dans le contexte de la C.E.E., une nouvelle série de mesures a fait progresser le désarmement douanier entre les pays membres et a activé la mise en place du tarif douanier commun.

Le 1^{er} juillet 1962, la libération des échanges à l'intérieur de la Communauté a fait l'objet d'une nouvelle accélération qui, en réduisant les droits d'entrée imposés aux produits industriels de

⁽¹⁾ Moniteur belge du 27 octobre 1962, pp. 9491-9492.

10 p.c., a ramené leur niveau à 50 p.c. de celui de l'année de référence 1957. Simultanément, la réduction des droits de base a atteint 35 p.c. pour un nombre important de produits agricoles dans la mesure où ils n'ont pas été soumis aux premières mesures d'application qui ont suivi la décision, prise le 14 janvier 1962 par le Conseil des Ministres de la Communauté, au sujet de l'intégration des marchés agricoles nationaux et l'instauration d'une politique agricole commune. En effet, le 30 juillet 1962, des règles et mécanismes communs pour les céréales, la viande de porc, les œufs, la volaille, les fruits et légumes et le vin sont entrés en vigueur. Ces produits relèvent désormais d'une organisation commune des marchés. A l'exception des fruits et légumes et du vin, les règlements édictés ont principalement trait à la fixation des prix, ainsi qu'aux variations du niveau des prélèvements qui remplacent, dans les échanges intracommunautaires, les droits de douane et qui sont appelés à disparaître pendant la période transitoire à mesure que les prix nationaux se rapprocheront les uns des autres. La fin de cette période est fixée au 1^{er} janvier 1970.

A l'égard des pays tiers, un premier rapprochement des tarifs nationaux vers le tarif douanier commun avait eu lieu le 31 décembre 1960. Il s'agissait cependant uniquement de produits industriels. A partir du 1^{er} janvier 1962, les tarifs des produits agricoles ont été alignés. Le tarif douanier commun a, par ailleurs, été modifié à la suite des accords que la C.E.E. a conclus avec les autres pays signataires du G.A.T.T. lors de la cinquième conférence tarifaire qui s'est clôturée à Genève le 16 juillet 1962.

III. LES COURANTS D'IMPORTATION

Les importations de l'U.E.B.L. se sont élevées à 227,8 milliards de francs en 1962, représentant par rapport à l'année précédente une progression de 8 p.c. La hausse enregistrée découle essentiellement d'un accroissement des quantités importées, puisque leur valeur unitaire moyenne a diminué de 0,4 p.c. pour l'ensemble des importations. Ce léger recul recouvre toutefois des évolutions de prix divergentes. Ainsi, les biens d'équipement ont enregistré un renchérissement considérable se chiffrant à

Tableau VIII.

Importations par catégorie de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961	Indices de la valeur globale 1962/1961
	1961	1962			
Biens de production	144,8	155,8	111	98	108
Biens de consommation	39,4	41,1	103	100	104
Biens d'équipement	26,7	30,9	109	105	115
	210,9	227,8	109	100	108

5,4 p.c., tandis que la valeur unitaire des biens de consommation n'a guère varié et que celle des matières premières et des produits de base a baissé de 1,5 p.c.

L'augmentation des importations de biens d'équipement a été de 15,5 p.c. en valeur, contre 20,2 p.c. en 1961. Cependant, ce taux d'accroissement reste supérieur à ceux des importations de biens de consommation et de biens de production qui se chiffrent respectivement à 4,2 p.c. et 7,6 p.c. contre 6,3 p.c. et 4,5 p.c. en 1961.

1. Biens de production.

Les importations de biens de production ont atteint le montant de 155,8 milliards de francs contre 144,8 milliards en 1961.

Cette augmentation, qui est de l'ordre de 7,6 p.c., est plus marquée encore en volume, puisque les

prix à l'importation ont été orientés à la baisse. Il semble bien que ce gonflement du courant d'importation doive être rapproché de l'accélération de la production industrielle qui a progressé de 5,6 p.c. contre 4,4 p.c. en 1961. Tout comme l'année dernière, la part relative des biens de production dans l'ensemble des importations de l'U.E.B.L. avoisine les 70 p.c.

Les livraisons aux industries métallurgiques, aux industries textiles, à l'agriculture et aux industries alimentaires ont enregistré les hausses les plus marquantes. Par contre, les fournitures aux industries du papier et des arts graphiques, à l'industrie du bois, à l'industrie diamantaire et à celles du tabac et du caoutchouc ont régressé.

En 1962, la production de fonte et d'acier brut de l'industrie sidérurgique de l'U.E.B.L. a progressé respectivement de 0,7 p.c. et de 2,2 p.c. La Belgique, prise isolément, a augmenté sa production

Tableau IX.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Evolution par rapport à 1961 (pour cent)
	1961	1962	
<i>Biens de production destinés :</i>			
aux industries métallurgiques	48,5	52,6	+ 8,5
aux industries textiles	17,7	19,0	+ 7,5
à l'agriculture et aux industries alimentaires	14,9	17,6	+ 17,6
à l'industrie diamantaire	9,5	9,3	- 2,8
aux industries du papier et des arts graphiques	3,0	2,8	- 4,0
à l'industrie du bois	3,4	3,2	- 6,3
à l'industrie du cuir	2,4	2,4	+ 0,7
à l'industrie de la construction	2,9	3,0	+ 4,3
à l'industrie du tabac	1,3	1,2	- 6,0
aux raffineries de pétrole	7,5	7,9	+ 5,6
à l'industrie du caoutchouc	1,0	0,9	- 6,9
<i>indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>			
huiles minérales raffinées	4,1	5,0	+ 20,6
combustibles solides	8,2	8,8	+ 7,4
produits chimiques	8,3	9,2	+ 9,9
autres produits	12,1	12,9	+ 7,0
Total ...	144,8	155,8	+ 7,6

de fonte de 4,7 p.c. et celle d'acier brut de 4,9 p.c. Mais, compte tenu du ralentissement d'activité provoqué par les grèves de 1961, on peut estimer que la production sidérurgique belge s'est située au même niveau qu'en 1961. Dans la C.E.E. prise dans son ensemble, la production a diminué d'environ 0,7 p.c. Il semble que ce recul doit être attribué à une politique de réduction de stocks de la part des utilisateurs, de même qu'à un ralentissement de l'expansion dans certaines industries productrices de biens d'investissement. Parallèlement au plafonnement de la demande, les capacités de production ont continué à s'accroître, provoquant un excédent d'offre encore aggravé par le développement de la production dans les pays neufs. Il en est résulté une concurrence internationale accrue et une baisse des prix. L'industrie sidérurgique belge semble avoir été moins touchée que celle de l'Alle-

tagne, de la France et du Luxembourg par ces phénomènes : outre une augmentation de la production des produits finis de 11,5 p.c., elle a enregistré un accroissement de son carnet de commandes de 13,5 p.c.

Les livraisons de minerais de fer à l'U.E.B.L. se sont accrues de 2,7 p.c. en volume; les prix étaient orientés à la baisse. Les importations en provenance des pays de la C.E.C.A. ont augmenté de 3,3 p.c. et représentaient en 1962 plus de 75 p.c. des importations totales de minerais. En fait, la France en fournit la presque-totalité. Les pays scandinaves n'ont guère augmenté leurs expéditions, tandis que celles du Canada marquent une nette régression.

Le recul des importations de mitraille, plus fort en valeur qu'en volume, doit être attribué principalement à l'abaissement de la mise au mille des ferrailles dans les hauts fourneaux.

Tableau X.

Importations de biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Unité	1961	1962
Minerai de fer	milliers de tonnes	20.649	21.201
Minerais de métaux non ferreux	milliards de francs	5,0	3,8
Mitraille	milliers de tonnes	198	125
Cuivre brut	milliers de tonnes	297	339
Autres métaux non ferreux bruts	milliards de francs	3,7	4,2
Fonte, lingots, ferro-alliages	milliards de francs	2,2	2,2
Pièces détachées d'avions, de navires et divers	milliards de francs	3,4	4,4
Pièces détachées d'autos, de motos et de cycles	milliards de francs	13,3	15,9

L'indice global de la production de l'*industrie des métaux non ferreux* a subi en 1962 un fléchissement de 7 p.c. pour les produits bruts, tandis que la production de demi-produits est restée stationnaire. Le fléchissement susmentionné s'est localisé surtout dans la branche du zinc et, dans une moindre mesure, dans celle du plomb; la production de cuivre est restée inchangée, tandis que celle d'étain et d'aluminium a accusé une hausse très marquée.

L'industrie des métaux non ferreux est tributaire de l'étranger pour son approvisionnement en minerais. En 1962, les importations de biens de production se sont élevées à 18,8 milliards de francs représentant une progression de 1,8 p.c. par rapport à 1961. Ce chiffre recouvre toutefois des évolutions divergentes. Les importations de minerais ont enregistré une baisse de 24 p.c. en valeur qui les a ramenées de 5 milliards de francs à 3,8 milliards. Cette évolution doit être attribuée, d'une part, à une baisse des prix sur certains marchés mondiaux et, d'autre part, à un recul des quantités importées, plus particulièrement le tarissement des importations de minerais d'uranium et la diminution de 19 p.c. du volume des livraisons de minerais de zinc. L'industrie du zinc, de même que celle du plomb, continue à être en butte à des difficultés d'approvisionnement.

Les importations de cuivre brut ont augmenté de 14 p.c. en volume, les prix mondiaux étant restés stables grâce à la politique de soutien pratiquée par les grands groupes de producteurs. Comme, d'autre part, la production belge n'a pas varié en 1962, il est probable que les producteurs ont élargi leurs stocks.

Après le recul de 1961, l'industrie de l'étain, stimulée par une évolution des prix favorable, a enregistré en 1962 une augmentation de sa production de 45,7 p.c. Les importations de minerais d'étain sont restées stables en volume, mais celles de métal brut ont augmenté de 83,7 p.c.; elles proviennent principalement du Congo.

L'industrie de l'aluminium a continué d'être favorisée par une demande croissante, se traduisant par une production du métal brut en hausse de 46,5 p.c. Les importations d'aluminium brut ont subi une baisse de 1,9 p.c. en volume, tandis que les importations de produits ouvrés ont accusé une forte augmentation.

L'*industrie des fabrications métalliques* a continué à développer sa production. En effet, les livraisons ont atteint 107 milliards de francs représentant une augmentation de 10,1 p.c. contre 11,5 p.c. en 1961. Cependant, les inscriptions de nouvelles commandes ont été de 1,2 p.c. inférieures à leur niveau de 1961.

Les importations de biens de production destinés aux fabrications métalliques ont progressé de 18 p.c. en valeur. Parmi celles-ci, les livraisons de demi-produits métalliques ont augmenté de 8,6 p.c. Les importations de pièces détachées pour l'aéronautique se sont accrues de 29,6 p.c., principalement par suite de la participation de la Belgique à un programme de fabrication d'avions militaires. Une augmentation de 19,6 p.c. a été enregistrée pour les achats de pièces détachées d'autos, de motos et de cycles. Cette hausse fait suite à l'évolution favorable de l'assemblage automobile, sous l'impulsion d'une demande intérieure vigoureuse et surtout d'un développement remarquable des exportations.

La production de l'*industrie textile* a fait de nouveaux progrès en 1962. Pour l'ensemble de l'année, l'indice global de la production textile a dépassé de 2,3 p.c. celui de 1961.

Les principaux secteurs ont participé à cet accroissement, sauf celui du coton qui a connu un ralentissement sensible de sa production au cours de l'année en même temps qu'une baisse des prix. Cette évolution s'est répercutée sur le volume des importations de coton brut, qui a diminué de 10,4 p.c. par rapport à 1961.

Les progrès de la production lainière en 1962 se chiffrent pour l'ensemble du secteur à 4 p.c. Ils traduisent l'expansion de l'activité des filatures et

Tableau XI. **Importations des principales matières premières destinées aux industries textiles**

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités importées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1962	Indices d'activité dans le secteur considéré 1962/1961
	1961	1962		
Laine en suint ou lavée à dos	98	104	5,2	{ 98,2 (a) 108,9 (b) 104,3 (c)
Coton en masse	98	88	2,6	90,9 (d)
Jute brut	64	105	1,2	121,9 (d)
Lin brut et assimilés	218	204	0,9	98,4 (d)

(a) Lavoirs et carbonisages de laine. — (b) Peignages de laine. — (c) Filatures et tissages de laine. — (d) Filatures.

des tissages dont la production a augmenté respectivement de 8 p.c. et de 5 p.c. Le volume des importations de laine en suint ou lavée à dos a augmenté de 6,9 p.c. contre 20,5 p.c. en 1961.

Dans la branche du jute, la forte baisse des prix des fibres — leur niveau moyen a été inférieur de 33 p.c. à celui de 1961 — a provoqué une reprise de l'activité, ainsi qu'une reconstitution des stocks; les importations de jute brut se sont dès lors accrues de 65 p.c. en volume et de 10 p.c. en valeur.

L'activité du secteur linier a été soutenue en 1962, mais les progrès sont restés localisés à la branche du tissage. Les importations de demi-

produits de lin ont d'ailleurs augmenté, tandis que celles de matières brutes ont enregistré une baisse.

Les importations de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires se sont accrues de 17,6 p.c. en valeur. Les achats de céréales à l'étranger ont augmenté de 27,4 p.c. en valeur, malgré une baisse des importations de froment de 20,6 p.c., qui a surtout affecté les livraisons de l'Union soviétique, du Canada et des Etats-Unis. La position relative de ces deux derniers pays est restée inchangée. Tout comme en 1961, ils sont intervenus pour plus de 80 p.c. dans les fournitures de froment.

Tableau XII.

Importations de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Unité	1961	1962
Céréales	<i>milliards de francs</i>	5,7	7,3
dont : froment	<i>milliers de tonnes</i>	515	396
orge	<i>milliers de tonnes</i>	325	366
maïs	<i>milliers de tonnes</i>	476	655
Engrais et produits phytopharmaceutiques	<i>milliards de francs</i>	3,1	3,1
Produits pour animaux	<i>milliards de francs</i>	2,0	2,8
Cacao	<i>milliards de francs</i>	0,7	0,7
Sucre	<i>milliards de francs</i>	—	—
Huiles et graines oléagineuses	<i>milliards de francs</i>	2,2	2,2
Houblon	<i>milliards de francs</i>	0,1	0,2

L'importance relative de l'Union soviétique a toutefois rétrogradé de 14 p.c. en 1961 à 4,8 p.c. en 1962, tandis que l'Argentine la devance maintenant avec une part de 12 p.c.

Les importations d'orge ont augmenté de 30,1 p.c. Elles présentent souvent des changements dans leur orientation géographique. En 1962, les livraisons de la France, des Pays-Bas et de la Pologne ont sensiblement régressé, tandis que celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Syrie ont fortement augmenté.

Les importations de maïs ont repris le mouvement ascendant qui avait été temporairement interrompu en 1961. Leur augmentation se chiffre à 36 p.c. Parmi les fournisseurs, les Etats-Unis ont consolidé leur première place en couvrant environ 54 p.c. des besoins de l'U.E.B.L., contre 46 p.c. en 1961. Les importations en provenance de la Roumanie ont décliné, au profit de celles en provenance de l'Argentine et de l'Union sud-africaine.

Les importations de céréales diverses, qui comprennent notamment le seigle, l'avoine, le riz, le sarrasin, l'alpiste et le sorgho, sont en augmentation de 69 p.c. en valeur. Les Etats-Unis ont vu

décroître l'importance relative de leurs livraisons pour l'ensemble de cette rubrique.

Les importations de cacao ont progressé de 8,7 p.c. en volume; exprimées en valeur, elles n'ont pas augmenté. Leur orientation géographique présente certains glissements : les importations en provenance du Ghana sont en recul, probablement à la suite des maladies des cultures dans ce pays; celui-ci demeure toutefois le principal fournisseur de l'U.E.B.L., mais il est maintenant suivi de près par le Congo, qui a encore augmenté ses livraisons, de même que l'Equateur et surtout l'Australie. Tout comme en 1961, l'U.E.B.L. a importé la quasi-totalité de beurre et d'huile de cacao des Pays-Bas.

Les importations de sucre brut ont plus que doublé en 1962. Elles représentent toutefois à peine 2 p.c. de la production intérieure. Il en est de même pour le houblon dont les importations, inchangées en volume, mais en augmentation de 37,8 p.c. en valeur, n'ont qu'une faible incidence sur l'offre totale.

Un arrêt est intervenu dans la progression des importations d'engrais. La structure de ces importations demeure pratiquement inchangée avec

cependant un léger recul de l'importance des engrais potassiques.

Les importations de biens de production destinés à l'*industrie diamantaire* ont diminué de 2,8 p.c. en valeur en 1962. Si les livraisons de l'Union sud-africaine et des Etats-Unis ont augmenté respectivement de 8,1 p.c. et de 6,2 p.c., celles du Royaume-Uni ont enregistré une baisse se chiffrant à 3,3 p.c.

La réduction de 4 p.c. en valeur des importations de biens de production destinés aux *industries du papier et des arts graphiques* doit être imputée entièrement à la baisse des livraisons à l'industrie productrice de papier. En effet, cette dernière n'a augmenté sa production que de 1,4 p.c., contre 4 p.c. en 1961. La production de l'industrie transformatrice, au contraire, a progressé de 9,9 p.c.

L'expansion de l'*industrie du bois* s'est poursuivie en 1962. La diminution de 6,3 p.c. de la valeur des achats à l'étranger résulte de la baisse des prix du bois sur les marchés mondiaux. En effet, les importations ont légèrement augmenté en volume.

Dans l'*industrie du cuir et des chaussures*, la progression amorcée en 1961 s'est poursuivie en 1962, mais à un rythme plus faible, surtout dans la branche du cuir où l'indice de la production a augmenté de 4 p.c. seulement contre 16 p.c. en 1961. La fabrication de chaussures a progressé de 5,4 p.c.; les livraisons de matières de base à ce secteur se sont accrues de 17,6 p.c. en volume et de 0,7 p.c. en valeur. L'augmentation est particulièrement accentuée pour les importations de peaux et pelleteries brutes, qui ont subi en même temps une baisse de prix marquée.

Dans le secteur de la *construction*, la demande intérieure est restée très ferme durant toute l'année, ainsi qu'en témoigne l'augmentation de 8,4 p.c. de l'indice de la production de l'ensemble des matériaux de construction, de même que l'accroissement de 4,3 p.c. en valeur des importations de biens de production destinés à cette industrie.

Dans l'ensemble, la production de l'*industrie du tabac* est restée stationnaire. Si les importations de tabac en feuilles ont néanmoins diminué de 6 p.c. en valeur, il faut y voir l'effet d'une meilleure récolte indigène, ainsi que d'un déstockage consécutif à la hausse des prix à l'importation des tabacs bruts. Les Etats-Unis sont demeurés le principal pays fournisseur.

Dans l'*industrie du caoutchouc*, l'indice de la production a progressé de 5,5 p.c., le volume des importations de matières de base, de 0,6 p.c., tandis

que la valeur globale de celles-ci a diminué de 6,9 p.c. sous l'effet de la baisse continue des prix mondiaux du caoutchouc naturel.

Les importations de *pétrole brut* se sont élevées à 8.536 milliers de tonnes en 1962, représentant une hausse de 8,9 p.c. par rapport à 1961. Les achats de pétrole brut proviennent encore à concurrence de 70 p.c. environ des pays du Moyen-Orient; l'U.E.B.L. a toutefois continué à développer ses approvisionnements en Afrique : la Tunisie et la Lybie ont fourni environ 17 p.c. des importations globales. Le niveau des importations de pétrole brut ainsi atteint et mis en œuvre correspond grosso modo à la limite des possibilités de production des raffineries belges. Toutefois, l'utilisation à plein de la capacité de raffinage a été insuffisante pour satisfaire la progression continue de la consommation de produits pétroliers finis, qui, en 1962, s'est encore accrue de 19 p.c. contre 9,2 p.c. en 1961.

Ce développement de la demande dépassant les possibilités de production a provoqué une augmentation de 28 p.c. du volume des importations des huiles minérales destinées aux divers secteurs de la production. L'augmentation n'a été que de 20,6 p.c. en valeur à la suite de la baisse des prix : depuis 1959, l'apparition de nouveaux fournisseurs, les campagnes de vente des pays de l'Est et certaines réglementations restrictives aux Etats-Unis ont en effet engendré un excédent de l'offre.

L'expansion des importations concerne principalement les achats de gas-oil et de fuel-oil qui se sont accrues respectivement de 33 p.c. et de 29 p.c. Parmi les pays fournisseurs, les Pays-Bas, malgré une augmentation de leurs ventes, ont vu leur part relative légèrement entamée, puisqu'elle est revenue de 50,3 p.c. en 1961 à 45,4 p.c. en 1962.

Les importations de *combustibles solides* se sont accrues de 6,2 p.c. en volume. Le taux correspondant pour la Belgique seule est de 11,3 p.c. mais les importations de coke de four au Luxembourg ont diminué de 4,8 p.c. En Belgique, les importations de houille et d'agglomérés de houille en provenance des autres pays de la Communauté sont passées de 3.408 milliers de tonnes en 1961 à 3.576 milliers en 1962, soit une augmentation de 4,9 p.c. Les importations en provenance des pays tiers ont connu une expansion de 51,6 p.c. qui a porté les fournitures de ceux-ci de 830 milliers de tonnes en 1961 à 1.258 milliers en 1962. Dans les échanges extra-communautaires, les Etats-Unis demeurent les principaux fournisseurs, suivis de la Grande-Bretagne.

L'expansion des importations doit être attribuée au gonflement des besoins intérieurs et à l'impos-

sibilité des charbonnages de s'y adapter en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. Pourtant, les débouchés industriels se sont légèrement rétrécis, mais les livraisons pour le chauffage domestique se sont accrues de 11 p.c., à cause des mauvaises conditions climatiques au cours des premiers et des derniers mois de 1962. On constate, par ailleurs, une augmentation de 19 p.c. des livraisons aux centrales électriques.

Les importations de *produits chimiques* se sont poursuivies à un rythme accéléré : leur augmentation a atteint 9,9 p.c. en valeur, contre 4,4 p.c. en 1961. Parmi ce groupe de produits très diversifiés, les importations de matières plastiques ont progressé de 12,4 p.c. en valeur et leur part relative dans les importations globales de produits chimiques s'est élevée à 31,1 p.c. Plus de 67 p.c. des importations de produits chimiques proviennent des pays de la C.E.E. Les importations classées sous la rubrique *Autres produits* ont augmenté de 7 p.c. La part relative des pays de la C.E.E. dans ces importations, qui comprennent entre autres certains combustibles et produits métalliques, se chiffre à 60 p.c.

2. Biens de consommation.

Les importations de biens de consommation se sont élevées à 41,1 milliards de francs. La progression de 4,2 p.c. par rapport à 1961 n'est guère déterminée par l'évolution des valeurs unitaires, celles-ci ayant été stables dans leur ensemble. Le taux d'accroissement susmentionné est inférieur à celui de l'année précédente et la part relative des biens de consommation dans les importations totales a diminué de 18,7 p.c. en 1961 à 18 p.c. en 1962.

L'augmentation globale des importations de biens de consommation se décompose en un accroissement de 6,6 p.c. des livraisons de biens durables et une augmentation de 1,4 p.c. seulement de celles de biens non durables.

Tableau XIII.

Indices du niveau de consommation en 1962

(Base 1961 = 100)

Indice du volume de la consommation alimentaire ¹ (variations saisonnières éliminées) ...	102
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	105
dans les coopératives	104
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ¹	105
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	103

¹ Source : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

Les importations d'*articles textiles* ont augmenté de 6,7 p.c. contre 9,5 p.c. en 1961. Tout comme en 1961, les importations d'articles de bonneterie et de confection ont accru leur importance relative. La structure géographique des importations de textiles a évolué vers un raffermissement de la position des pays membres de la C.E.E. dont la part relative est passée à 83,4 p.c. contre 81,8 p.c. en 1961. Les Pays-Bas sont restés le principal fournisseur, mais ce sont la France et surtout l'Allemagne fédérale qui ont le plus augmenté leurs livraisons. En effet, le taux d'expansion des importations en provenance de ces pays se chiffre respectivement à 13 p.c. et à 35 p.c.

Tableau XIV.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices de la valeur globale 1962/1961
	1961	1962	
<i>Biens de consommation durables</i>	21,2	22,6	107
dont : articles textiles	7,3	7,8	107
appareils ménagers	3,2	3,3	102
véhicules automobiles	1,9	2,2	116
motos, cycles, etc.	0,3	0,3	89
<i>Biens de consommation non durables</i>	18,2	18,5	101
Produits alimentaires	14,5	14,7	101
dont : café, thé, épices	(2,4)	(2,3)	(97)
fruits et légumes	(4,3)	(4,7)	(111)
viandes, graisses, poissons et crustacés	(3,3)	(3,1)	(94)
produits laitiers	(1,4)	(1,4)	(99)
vins et spiritueux	(1,4)	(1,4)	(103)
Produits autres que les produits alimentaires	3,7	3,8	101
Total ...	39,4	41,1	104

Les importations de *chaussures*, déjà en augmentation de 13,8 p.c. en 1961, se sont encore accrues de 7,1 p.c. en 1962.

Les importations d'*appareils ménagers*, après avoir marqué le pas en 1961, ont amorcé en 1962 une légère progression se chiffrant à 2,3 p.c. Dans cette rubrique très diversifiée, ce sont surtout les appareils de chauffage électriques et autres appareils électrothermiques pour usage domestique, les cuisinières et réchauds, les ciroues, les machines à laver et les congélateurs, qui ont accusé la hausse la plus marquée. Une exception cependant : les importations de réfrigérateurs ménagers ont enregistré une baisse de 18,9 p.c., qui a surtout affecté les livraisons de l'Allemagne fédérale.

La vogue des transistors a été à l'origine d'une augmentation de 5,4 p.c. des importations d'appareils récepteurs de radiodiffusion et a en même temps permis au Japon de s'introduire sur le marché intérieur de l'U.E.B.L.

Les livraisons de postes de télévision ont subi une chute brutale les ramenant à 48,6 p.c. de leur niveau de 1961. Il semble que, dans ce domaine, on assiste à une certaine saturation du marché.

Prises dans leur ensemble, les importations d'appareils ménagers de l'U.E.B.L. ont été couvertes à raison de 30 p.c. par des livraisons de l'Allemagne fédérale. Ce pays a cependant vu son importance relative diminuer surtout au profit des Pays-Bas, qui suivent maintenant avec une part de 29 p.c., ainsi que de l'Italie et des Etats-Unis.

Le nombre d'*automobiles* neuves complètes importées par l'U.E.B.L. en 1962 s'est élevé à 36.905 unités, soit 19,2 p.c. de plus qu'en 1961. La valeur de ces importations est de 2,1 milliards de francs et représente une augmentation de 16,1 p.c. par rapport à 1961.

A l'accélération du taux d'accroissement des importations ont certainement contribué, d'une part, la progression plus rapide des revenus se reflétant dans une augmentation de 8,6 p.c. des immatriculations de voitures de personnes et, d'autre part, l'abaissement des droits d'entrée dans le cadre de la C.E.E., tant en ce qui concerne le tarif intracommunautaire, qui est revenu de 14,4 p.c. à 12 p.c. le 1^{er} juillet 1962, que le tarif extérieur, qui a été ramené de 24 p.c. à 22 p.c. le 1^{er} septembre 1962. Les importations en provenance des pays de la C.E.E. représentent 90 p.c. du total des voitures importées contre 88 p.c. en 1961. L'Allemagne fédérale a encore accru ses expéditions de 50 p.c. et couvre actuellement 43 p.c. des importations contre 34 p.c. en 1961. Les importations en provenance des

Pays-Bas et de l'Italie ont diminué respectivement de 48 p.c. et de 19 p.c., tandis que la France a plus que doublé ses livraisons.

Le marché du motorcycle est resté caractérisé par un ralentissement continu des ventes. Les importations de motos, de cyclomoteurs et de scooters ont, dès lors, accusé de fortes baisses.

Considérées globalement, les importations de biens de consommation durables ont été couvertes à raison de 78 p.c. par des livraisons des pays de la C.E.E. Les importations en provenance de la France et de l'Allemagne fédérale ont enregistré des hausses respectives de 20,6 p.c. et de 12,5 p.c., tandis que les Pays-Bas accusent un recul de 2,5 p.c., tout en restant le principal fournisseur.

Les importations de *produits alimentaires*, qui constituent la plus grande part des biens de consommation non durables, n'ont progressé que de 1,4 p.c. par rapport à 1961.

Tableau XV.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités importées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1962
	1961	1962	
Café, thé, épices	65	61	2,3
Fruits et légumes	492	549	4,7
Viandes, graisses, poissons et crustacés	161	158	3,1
Produits laitiers	43	48	1,4
Vins et spiritueux	80	78	1,4

Les achats de café ont continué à baisser en 1962. Par contre, les quantités importées de thé et d'épices ont augmenté respectivement de 14,9 p.c. et de 10,8 p.c.

Les importations de fruits et légumes se sont accrues de 10,6 p.c. L'augmentation s'est effectuée essentiellement en volume pour les fruits frais et pour les conserves de fruits, les prix à l'importation étant généralement orientés à la baisse. Par contre, l'augmentation en valeur des importations de légumes et plantes est plutôt attribuable à la poussée des prix, notamment des pommes de terre et du houblon.

Les importations de vins et spiritueux ont subi une augmentation de 3 p.c. en valeur. Toutefois, les importations de vins ont enregistré un recul, tandis que celles de spiritueux ont considérablement augmenté; les prix à l'importation ont légèrement diminué dans les deux cas.

Si les importations totales de produits laitiers ont présenté une légère diminution, moindre cependant que celle de 1961, il faut l'attribuer à la régression des importations de fromage qui a neutralisé l'augmentation résultant des achats accrus de lait conservé ou concentré.

La baisse des importations de viande doit être considérée comme un retour à une situation normale. En effet, en 1961, les importations de viande de porc avaient été exceptionnellement élevées, par suite d'une maladie qui avait frappé le cheptel porcin belge. En 1962, par conséquent, les achats de viande de porc à l'étranger ont à peine atteint 19 p.c. du niveau de l'année précédente. Cette baisse a neutralisé l'accroissement des importations de viande bovine et équine découlant d'une consommation intérieure de viande et de produits dérivés en augmentation de 6,4 p.c.

3. Biens d'équipement.

Les importations de biens d'équipement se sont élevées à 30,9 milliards de francs contre 26,7 milliards en 1961. L'augmentation globale de 15,5 p.c. se décompose en un accroissement de 9,3 p.c. des

Tableau XVI.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices de la valeur globale 1962/1961
	1961	1962	
Machines complètes	8,2	9,3	114
dont : machines textiles	1,3	1,3	104
machines agricoles	1,3	1,2	91
machines-outils	1,4	1,6	110
machines diverses	4,2	5,2	126
Matériel électrique et électronique	5,8	7,1	121
Machines motrices, pompes	1,4	1,7	124
Véhicules commerciaux et avions .	3,0	2,1	70
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	2,8	3,0	108
Appareils de pesage, de levage et de manutention	1,7	2,4	142
Fine mécanique et appareils d'optique	1,0	1,6	158
Matériel de bureau	1,3	1,4	111
Constructions navales	0,7	1,2	172
Matériel de chemins de fer et de tramways	0,1	0,2	152
Divers	0,7	0,8	110
Total ...	26,7	30,8	115

quantités importées et en une augmentation de 5,4 p.c. de la valeur unitaire. De la comparaison avec l'année précédente se dégage la conclusion d'une certaine décélération des importations de biens

d'équipement, puisqu'en 1961 le taux d'accroissement était de 20 p.c.

L'industrie belge des fabrications métalliques a accru ses propres livraisons de biens d'équipement sur le marché intérieur de 12,6 p.c. contre 11,1 p.c. en 1961.

La lecture du tableau XVI fait ressortir que l'augmentation des importations est surtout sensible pour les constructions navales et le matériel de chemins de fer et de tramways, avec des hausses respectives de 72 p.c. et de 52 p.c. Au cours de l'année de référence 1961, les importations de ces catégories de biens avaient toutefois enregistré un recul très net. Dans le cas des constructions navales, l'évolution annuelle est nécessairement très erratique, étant donné la valeur souvent élevée des unités importées. C'est ainsi qu'en 1962 le Japon a fourni un navire pétrolier d'un tonnage important.

Les livraisons étrangères de matériel ferroviaire ont également augmenté; celles-ci représentent toutefois à peine 10 p.c. des livraisons totales sur le marché intérieur.

Un accroissement notable des importations a été enregistré pour les appareils de pesage, de levage et de manutention, ainsi que pour la fine mécanique et les appareils d'optique; il faut situer ce phénomène dans le cadre du développement de l'automatisation et des efforts visant à l'amélioration de la productivité.

La baisse sensible de la rubrique « Véhicules commerciaux et avions » résulte principalement d'une diminution des achats d'avions en France.

Contrairement à l'évolution des dernières années, la part relative des pays de la C.E.E. dans les livraisons de biens d'équipement à l'U.E.B.L. a quelque peu diminué : elle s'est élevée à 62,6 p.c., contre 65,7 p.c. en 1961. Ce glissement s'est fait en faveur des Etats-Unis dont la part relative est passée de 12,7 p.c. à 15,6 p.c., c'est-à-dire la proportion atteinte en 1960.

IV. LES COURANTS D'EXPORTATION

Les exportations de l'U.E.B.L. se sont élevées à 216,2 milliards de francs en 1962, contre 196,2 milliards en 1961, soit une augmentation de 10,2 p.c. Cette hausse est considérable comparée à celle de l'année précédente qui était de 3,9 p.c. seulement : elle est due à une progression des volumes exportés de 11,6 p.c., les valeurs unitaires ayant, au contraire, fléchi de 1,4 p.c. par rapport à 1961.

L'accroissement du volume des exportations a été général, si l'on excepte les secteurs suivants : industrie de la céramique et briqueteries, industrie du tabac, charbonnages et cimenteries. L'avance a été

Tableau XVII.

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	1961	1962	Pourcentages par rapport au total 1962	Evolution par rapport à 1961 (pour cent)
Sidérurgie	37,3	38,4	17,8	+ 3,1
Fabrications métalliques	45,2	52,1	24,1	+ 15,1
Industries textiles et du vêtement	30,7	35,1	16,2	+ 14,3
Industries chimiques	14,6	15,3	7,1	+ 4,6
Industries des métaux non ferreux	16,1	16,3	7,6	+ 1,7
Industrie diamantaire	9,6	10,0	4,6	+ 4,2
Industrie pétrolière	5,2	5,6	2,6	+ 7,7
Verreries et glaceries	5,4	6,2	2,9	+ 14,9
Agriculture	6,1	8,2	3,8	+ 34,7
Industries alimentaires	4,3	5,2	2,4	+ 19,3
Industrie houillère	2,7	2,7	1,2	- 0,5
Industries du papier et des arts graphiques	3,6	4,3	2,0	+ 16,5
Industrie des peaux et cuirs	2,3	2,4	1,1	+ 8,0
Industries du bois et des meubles	2,2	3,0	1,4	+ 39,0
Industrie du caoutchouc	1,2	1,3	0,6	+ 9,7
Cimenteries	0,8	0,8	0,4	- 2,3
Industrie des matériaux de construction à base de ciment et de plâtre	1,0	1,1	0,5	+ 9,5
Carrières	1,2	1,4	0,7	+ 14,8
Industrie céramique et briqueteries	0,7	0,6	0,3	- 6,1
Industrie du tabac	0,5	0,6	0,2	+ 4,2
Divers	5,5	5,6	2,5	+ 2,0
Total ...	196,2	216,2	100,0	+ 10,2

particulièrement rapide dans l'industrie de la transformation du bois, le secteur agricole, les industries alimentaires, les fabrications métalliques, les verreries et glaceries, ainsi que dans les industries du papier et des arts graphiques et le secteur textile.

La tendance générale, à la baisse, des indices de la valeur unitaire couvre des mouvements très divergents suivant les groupes de produits. Les indices accusent une progression marquée dans l'industrie du tabac, dans celle de la céramique et les briqueteries, ainsi que dans l'agriculture et les industries du papier et des arts graphiques. Par contre, ils sont en recul de 4 p.c. et 5 p.c. respectivement dans deux secteurs très importants, industries chimiques et sidérurgie, et de 2 p.c. dans l'industrie pétrolière, les industries du bois et des meubles et les industries alimentaires. Dans de nombreux autres secteurs, la baisse des indices de la valeur unitaire se limite à 1 p.c.

Dans le secteur des *fabrications métalliques*, l'expansion de l'activité enregistrée en 1962 a été en majeure partie alimentée par l'accroissement des exportations qui se chiffre à 15,1 p.c. en valeur, contre 13,4 p.c. l'année précédente. La part de ce secteur dans les exportations totales est ainsi passée de 23 p.c. en 1961 à 24 p.c. en 1962. Tout comme en 1961, la demande étrangère s'est portée sur les biens d'équipement et sur les biens de consommation durables.

Les livraisons de véhicules, cycles et constructions aéronautiques ont augmenté, en valeur, de 37 p.c. et celles de constructions électriques de 20,5 p.c., en

raison essentiellement de l'accroissement des expéditions d'équipement électrique industriel. Par contre, les ventes de constructions électriques à usage domestique, qui englobent notamment les appareils électroménagers, les postes de radio et de télévision, ont

Tableau XVIII.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962		
Total général	45,2	52,1	117	100
dont :				
Autos, cycles, constructions aéronautiques	8,9	12,2	136	99
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	6,2	6,5	108	96
Constructions électriques ...	7,3	8,8	111	104
Machines utilisées dans l'industrie	7,2	8,4	111	103
Constructions navales	2,8	1,7	—	—
Armurerie	2,4	2,7	—	—
Véhicules pour voies ferrées	0,9	0,9	—	—
Tubes d'acier soudés ou étirés	1,6	1,8	114	101
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	1,0	1,0	90	113

progressé plus lentement. La demande étrangère de machines utilisées dans l'industrie est restée soutenue. Une légère reprise s'est manifestée dans la branche de la tréfilerie, étirage et laminage à froid, de

même que dans celle de l'armurerie. Par contre, les débouchés ne se sont pas élargis pour le matériel ferroviaire; ils ont diminué pour les constructions navales.

L'expansion des livraisons s'est faite à concurrence des trois quarts environ en direction des pays de la C.E.E., dont l'importance comme débouchés pour les exportations de fabrications métalliques de l'U.E.B.L. passe ainsi de 53 p.c. en 1961 à 56,4 p.c. en 1962. La hausse des expéditions vers l'Italie, l'Allemagne fédérale et la France a été respectivement de 76,8 p.c., 60,5 p.c. et 35,3 p.c. Les ventes aux Pays-Bas ont aussi augmenté, mais dans une moindre mesure, de sorte que leur importance relative revient de 33 p.c. en 1961 à 30 p.c. en 1962. Le Royaume-Uni et les pays scandinaves ont, au con-

traire, réduit leurs achats respectivement de 19 p.c. et 13,3 p.c. Une reprise s'est amorcée dans les expéditions de l'U.E.B.L. vers les pays en voie de développement d'Amérique latine et d'Afrique : ainsi, la valeur des livraisons au Congo a augmenté de 26 p.c.

Après avoir subi une baisse de 11,7 p.c. en 1961, la valeur des exportations belgo-luxembourgeoises de *produits sidérurgiques* s'est accrue de 3,1 p.c. en 1962. La hausse des quantités expédiées atteint 8 p.c., mais les valeurs unitaires ont fléchi, en moyenne, de 5 p.c. La progression rapide des ventes de 1961 à 1962 doit s'apprécier compte tenu de l'influence des grèves de décembre 1960 et janvier 1961 sur les livraisons du premier trimestre de 1961. Comparées à leur niveau de 1960, les exportations

Tableau XIX.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1962	Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962			
Total général	6.592	7.026	38,4	108	95
dont :					
Barres et profilés laminés à chaud	3.020	3.297	16,4	109	96
Larges plats et tôles sans revêtement	1.247	1.445	9,5	113	95
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	330	404	3,8	125	93
Lingots, blooms, billettes et largets	1.028	787	3,4	79	96
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	508	553	2,9	109	97
Fil machine simplement filé à chaud	274	316	1,4	115	89

de produits sidérurgiques sont, en effet, en recul de 9 p.c. en valeur. L'affaiblissement structurel des marchés internationaux de l'acier est encore aggravé par les efforts de pénétration des pays tiers — notamment des pays de l'Europe orientale, du Japon et du Royaume-Uni — sur les marchés traditionnels de l'U.E.B.L. Les exportations de produits sidérurgiques belgo-luxembourgeois ont été de plus en plus orientées, au cours des dernières années, vers les pays de la C.E.C.A. : en 1962, 53 p.c. de ces exportations y ont été écoulés contre 47 p.c. en 1961. Par contre, les livraisons au continent africain, aux pays d'Amérique latine et d'Asie, aux pays du groupe soviétique et aux pays scandinaves se sont réduites globalement de 26,3 p.c. en 1962.

La valeur des exportations de *métaux non ferreux* a progressé de 1,7 p.c. en 1962. En volume, l'accroissement s'élève à 2 p.c., l'indice de la valeur unitaire moyenne ayant baissé de 1 p.c. Toutefois, ainsi qu'il ressort du tableau XX, ces chiffres globaux recouvrent des évolutions très divergentes selon la branche considérée ou le degré de finition du produit exporté.

Les ventes de cuivre, qui représentent 55 p.c. de la valeur des exportations du secteur des métaux non ferreux, se sont élevées à 8,9 milliards de francs en 1962, contre 8,6 milliards en 1961. Cette augmentation est toutefois entièrement imputable aux exportations de cuivre brut, dont le volume a augmenté de 6 p.c., tandis que celui des demi-produits de cuivre a baissé de 7 p.c. Si les quantités de cuivre expédiées ont progressé moins qu'en 1961, les prix se sont, au contraire, raffermis grâce à la politique de soutien des cours pratiquée par les grands groupes de producteurs sur un marché qui continue à être caractérisé par un excédent de l'offre. Les livraisons aux pays de la C.E.E. ont marqué de nouveaux progrès; la France est restée le débouché principal.

Les exportations de zinc sont en recul, tant en valeur qu'en volume, surtout en ce qui concerne le métal brut. Les livraisons de plomb, par contre, ont augmenté en volume, mais cette augmentation a été neutralisée par une baisse sensible des valeurs unitaires. Le marché mondial de ces deux métaux est resté marqué par un déséquilibre entre la production et la consommation. Dès lors, les prix ont été conti-

nuellement orientés à la baisse, à l'exception du dernier trimestre de 1962 au cours duquel les événements politiques internationaux ont ralenti ce mouvement.

Le volume des exportations de demi-produits d'aluminium a augmenté de 12 p.c. en 1962, contre 19 p.c. l'année précédente. Ce ralentissement semble dû à une intensification de la concurrence sur le

Tableau XX.

Exportations des industries des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1962	Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962			
Total général	630	616	16,3	102	99
dont :					
a) Métaux bruts :					
Cuivre	198	210	6,8	106	102
Zinc	146	112	1,2	77	90
Plomb	57	62	0,5	108	86
Etain	5	7	0,9	153	107
b) Demi-produits de :					
Cuivre	62	57	2,1	93	97
Zinc	17	17	0,3	96	98
Aluminium	52	59	2,0	112	98

marché mondial, qui reste cependant caractérisé par une consommation en augmentation continue. La légère baisse de prix intervenue en 1962 n'a pas affecté la production, mais semble plutôt avoir stimulé l'utilisation de ce métal.

L'orientation géographique de l'ensemble des exportations de métaux non ferreux a poursuivi, en 1962, une évolution déjà amorcée durant les années antérieures : la part des livraisons aux pays de la C.E.E. s'est élevée à 53 p.c. des exportations totales, contre 49 p.c. en 1961 (1). Il y a toutefois deux exceptions à la diminution des expéditions vers les pays tiers : celles vers les Etats-Unis et les pays du groupe soviétique ont enregistré une augmentation de 71 p.c. et de 96 p.c.

La valeur des exportations des industries textiles et du vêtement a progressé de 14,3 p.c. en 1962, contre 8,8 p.c. en 1961, malgré un léger recul des valeurs unitaires moyennes. De ce fait, la part de ce secteur dans l'ensemble des exportations belgo-luxembourgeoises est passée de 15,6 p.c. à 16,1 p.c. Les progrès réalisés dans les exportations de fibres, filés et tissus synthétiques ont accru, à nouveau, la part de ce secteur dans l'ensemble des ventes de produits textiles à l'étranger.

Le raffermissement de la demande étrangère a entraîné une expansion des exportations de l'industrie lainière de 11 p.c., si l'on exclut les tapis de

laine. Cette augmentation résulte surtout de livraisons accrues à l'Allemagne fédérale. Les exportations de tapis de laine ont progressé de 23 p.c.; elles ont représenté 68 p.c. de la valeur totale des tapis exportés. Les livraisons aux Etats-Unis se sont fortement accélérées pendant le premier semestre de 1962, en raison du relèvement des droits d'entrée à partir du 17 juin; toutefois, pour l'ensemble de l'année, on enregistre un recul des livraisons aux Etats-Unis de 8 p.c. Une certaine redistribution des débouchés s'est amorcée pour compenser la perte éventuelle du marché américain : l'Allemagne fédérale est ainsi devenue le principal acheteur étranger. Les livraisons à ce pays, en hausse de 70 p.c., ont représenté 37 p.c. des expéditions totales. Plusieurs autres marchés étrangers se sont également élargis, notamment ceux des Pays-Bas, de la France et de la Grande-Bretagne. Les exportations de couvertures de laine ont augmenté de 17 p.c. en valeur.

Les exportations de coton n'ont que faiblement participé à la progression générale des ventes à l'étranger : leur augmentation s'est limitée à 3 p.c. en valeur. Ce secteur doit compter à la fois avec la concurrence des fibres artificielles et synthétiques et avec celle des industries nouvelles, souvent très protégées, dans les pays en voie de développement. Ces facteurs ont notamment affecté les filés de coton dont les volumes exportés, de même que leur valeur unitaire, ont fléchi légèrement. Les expéditions de tissus de coton, par contre, ont progressé de 4 p.c. en volume; les prix à l'exportation sont restés stables, en raison de la fermeté de la demande en provenance des pays de la C.E.E. et surtout des

(1) Ce pourcentage ne correspond pas à celui publié dans l'article précédent sur le commerce extérieur de l'U.E.B.L., paru dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de juillet 1962. La différence est due à l'inclusion d'une nouvelle rubrique « Trafic confidentiel » dans les séries statistiques.

Tableau XXI.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1962	Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962			
Total général	457,7	503,2	35,1	114	99
<i>Matières premières</i>	189,0	206,6	7,7	114	99
dont : laine et poils	50,7	58,8	4,7	112	98
lin	98,3	100,5	2,0	104	102
fibres synthétiques	1,7	3,7	0,5	239	98
fibres artificielles	8,4	8,8	0,2	107	103
<i>Filés</i>	75,2	84,9	7,5	112	98
dont : filés de laine et poils	19,0	22,7	3,9	114	100
filés de coton	20,5	20,6	1,4	99	99
filés de fibres synthétiques	2,2	3,1	0,7	138	98
filés de fibres artificielles	7,5	8,7	0,6	112	96
filés de lin, chanvre et ramie ...	7,2	6,6	0,3	91	103
<i>Tissus de type standard</i>	65,0	74,7	9,5	114	100
dont : tissus de coton	26,6	27,7	3,2	104	100
tissus de laine et poils	12,5	13,9	2,8	107	97
tissus de fibres synthétiques ...	2,0	4,9	1,2	165	105
tissus de fibres artificielles	9,4	9,2	1,3	115	100
tissus de lin, chanvre et ramie	5,0	5,9	0,6	117	104
tissus de jute	9,4	12,8	0,4	136	93
<i>Tapis et tapisseries</i>	31,7	38,0	3,3	117	103
<i>Bonneterie</i>	4,0	4,9	2,1	121	99
<i>Vêtements</i>	5,2	5,7	2,0	119	102
<i>Couvertures</i>	3,3	3,7	0,3	119	99

Etats-Unis. Quant aux exportations de tapis de coton, elles ont subi un nouveau recul, principalement par suite du rétrécissement des débouchés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La progression des exportations de fibres et d'articles textiles artificiels a été faible, comparée à celle des ventes de matières synthétiques. En effet, les exportations de fibres, de filés et de tissus synthétiques se sont accrues, en volume, respectivement de 117 p.c., de 40 p.c. et de 141 p.c. Comme cet accroissement est allé de pair avec une tendance des prix à la baisse, sauf pour les tissus, la position concurrentielle des fibres synthétiques s'est améliorée par rapport aux autres types de fibres textiles.

La valeur des exportations de lin et ramie a dépassé de 8 p.c. le niveau atteint en 1961. Toutefois, cette augmentation est due, en partie, à une hausse des prix qui s'est étendue des matières premières à tous les stades de fabrication. Les volumes exportés ont accusé des tendances divergentes; les expéditions de tissus de lin, chanvre et ramie ont augmenté de 18 p.c., surtout à cause de l'élargissement de 24 p.c. des ventes sur le marché américain, qui absorbe actuellement 70 p.c. des livraisons totales; cependant, les exportations vers les pays de la C.E.E. se sont également accrues, plus particulièrement vers l'Italie. Le volume des exportations de matières premières de lin a progressé de 2 p.c.;

par contre, celui des filés de lin, chanvre et ramie a diminué de 8 p.c. en raison surtout d'un recul des ventes à l'Allemagne fédérale.

Après le ralentissement d'activité en 1961, dû à une pénurie de matières premières, la situation s'est à nouveau normalisée dans l'industrie du jute par suite de l'abondante récolte au Pakistan, principal fournisseur de jute brut. La forte baisse de prix qui en est résulté pour les produits finis, a, en effet, ravivé la demande aussi bien étrangère qu'intérieure. Le volume des exportations de tissus de jute a ainsi augmenté de 36 p.c., tandis que leur valeur unitaire baissait de 7 p.c.

Les industries de la bonneterie et du vêtement ont continué à enregistrer des progrès sur les marchés étrangers, leurs exportations s'étant accrues respectivement de 17 p.c. et 18 p.c. en valeur. Les Pays-Bas, principal débouché, ont absorbé 66 p.c. des ventes à l'étranger, contre 70 p.c. en 1961; cette diminution relative est due au développement considérable des livraisons à la France, à l'Allemagne fédérale et aux Etats-Unis.

L'orientation géographique des exportations de l'ensemble des produits textiles est caractérisée par l'importance grandissante des pays de la C.E.E. qui absorbent actuellement 64,6 p.c. des livraisons totales contre 62,5 p.c. en 1961. A eux seuls, les Pays-Bas interviennent pour 32,3 p.c. dans le total, mais la progression de leurs achats en 1962 a été

inférieure à celle des achats de l'Allemagne, de l'Italie et de la France. L'évolution des exportations vers les pays tiers varie d'un pays à l'autre : les ventes aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne sont en hausse, mais celles aux pays en voie de développement sont, au contraire, en recul.

Les ventes à l'étranger des industries chimiques ont continué à progresser, mais à un rythme plus rapide qu'en 1961. Cette accélération est imputable

manufacturés, de matières plastiques de synthèse et de produits pour la teinture et le tannage. La hausse de 4,6 p.c. de la valeur des livraisons est due essentiellement à la progression des volumes exportés, car, sauf pour les produits photosensibles, les prix sont restés orientés à la baisse, en raison de la concurrence soutenue qui persiste sur les marchés internationaux. La valeur des expéditions vers les pays de la C.E.E. est en augmentation de 17 p.c., ce qui porte la part de ce marché dans les exportations totales de 39 p.c. en 1961 à 44 p.c. Cette progression est surtout le fait de l'élargissement des débouchés en France et, dans une moindre mesure, en Allemagne fédérale et en Italie. Les ventes aux Pays-Bas, par contre, n'ont que faiblement progressé; ce pays reste toutefois le principal client de l'U.E.B.L., dont il absorbe 17 p.c. des ventes à l'étranger. Les exportations ont également progressé vers la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et les pays d'Afrique. Par contre, celles vers les pays d'Amérique latine sont demeurées stationnaires, tandis que les livraisons aux pays asiatiques ont enregistré un recul.

Les exportations de l'industrie pétrolière ont augmenté de 7,7 p.c. en valeur, malgré la nouvelle baisse des prix. Les exportations vers les pays de la C.E.E. dont la part relative dans les livraisons totales avoisine les 50 p.c., ont augmenté de 13,4 p.c. en valeur. Ce progrès est en partie attribuable à l'amélioration de la position compétitive de l'U.E.B.L.

L'industrie houillère a maintenu la valeur de ses exportations au niveau de 1961, l'accroissement des prix à l'exportation de 2 p.c. ayant compensé la réduction des volumes exportés. En 1962, des hausses de prix ont eu lieu dans les principaux pays de

Tableau XXII.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962		
Total général	14,6	15,3	106	96
dont :				
Engrais manufacturés	3,8	3,9	104	94
Fournitures photographiques et cinématographiques ..	2,9	3,4	111	100
Produits chimiques inorganiques	2,1	1,8	87	99
Produits pharmaceutiques ..	0,9	0,9	101	99
Produits chimiques organiques	1,3	1,2	107	85
Matières plastiques de synthèse	1,0	1,2	131	93
Produits pour la teinture et le tannage	0,4	0,5	105	97

surtout à l'augmentation de 15 p.c. des exportations de produits photosensibles et, dans une moindre mesure, à l'accroissement des exportations d'engrais

Tableau XXIII.

Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glacières, cimenteries, carrières, des industries du bois et des meubles et de la céramique

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1962	Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962			
Charbonnages	3.560	3.477	2,7	97	102
Raffineries de pétrole	3.202	3.525	5,6	110	98
Verreries et glacières	469	546	6,2	116	99
dont : verre à vitre non travaillé.....	238	295	2,4	124	97
glaces polies	69	75	1,3	113	94
bouteilles, fioles, bonbonnes	60	63	0,5	113	102
Cimenteries	1.404	1.329	0,8	98	99
Industrie des matériaux de construction à base de ciment et de plâtre	282	304	1,1	106	103
Carrières	5.773	7.397	1,4	117	99
Industries du bois et des meubles	521	587	3,0	140	98
Industrie céramique et briqueteries	396	311	0,6	86	105

la C.E.C.A. Les quantités livrées aux pays de la C.E.C.A. ont diminué de 6,3 p.c., par suite surtout d'un ralentissement de la demande émanant de la sidérurgie. Durant le premier semestre de 1962, les exportations de l'U.E.B.L. ont augmenté vers les pays tiers, grâce notamment à l'octroi de subventions; la suppression de celles-ci, le 1^{er} août 1962, provoqua un ralentissement de ce courant qui fut encore accentué, en fin d'année, par le gonflement de la demande intérieure.

Après une baisse de 5,2 p.c. en 1961, la valeur des exportations de l'industrie du verre et des glaces a progressé de 14,9 p.c. en 1962. Les principales branches du secteur ont participé à cette augmentation qui découle essentiellement d'un accroissement des volumes exportés; en effet, sauf pour le secteur de la bouteille, les prix à l'exportation ont été orientés à la baisse.

Les livraisons aux pays de la C.E.E., principalement de glaces polies, de verres à vitre et d'articles de gobeletterie, ont augmenté de 20 p.c. en valeur. La part de ces pays dans le total des fournitures à l'étranger se chiffre maintenant à 35,4 p.c. Les exportations aux Etats-Unis se sont accrues fortement avant le relèvement des droits d'entrée le 17 juin 1962 et ont fléchi très nettement au second semestre; pour l'ensemble de l'année, les ventes à ce pays ont progressé de 13,6 p.c. La demande des

pays en voie de développement est restée stationnaire.

Les exportations des industries produisant des matériaux de construction ont évolué de manière différente selon les secteurs. Si elles se sont développées dans le secteur des carrières et celui des matériaux à base de ciment et de plâtre, il n'en est pas de même dans les cimenteries, les briqueteries et l'industrie de la céramique qui se sont ressenties du ralentissement de la construction à l'étranger et de l'accroissement de la production de ces matériaux dans certains pays importateurs.

L'évolution des ventes à l'étranger des industries du bois et des meubles a été aussi favorable qu'en 1961. Les exportations sont actuellement dirigées, à concurrence de 85,1 p.c., vers les pays de la C.E.E. contre 83 p.c. en 1961. Les ventes à la France ont plus que doublé, tout comme en 1961, et celles à l'Allemagne ont augmenté de 43,7 p.c. Le gonflement de la demande étrangère a surtout bénéficié à la branche des meubles, dont les exportations sont en hausse de 95 p.c.

Les exportations des industries du papier et des arts graphiques, qui regroupent un ensemble de produits assez hétérogènes, ont à nouveau progressé en 1962, grâce essentiellement aux fournitures accrues de papier journal et d'articles manufacturés en pâte de bois, en papier ou en carton. Les livraisons

Tableau XXIV.

Exportations des industries diamantaire, alimentaires, de l'agriculture, du papier et des arts graphiques, du cuir, du caoutchouc et du tabac

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1962/1961	Indices de la valeur unitaire 1962/1961
	1961	1962		
Industrie diamantaire	9,6	10,0	—	—
Industries alimentaires	4,3	5,2	121	98
dont : minoteries	0,6	0,6	102	103
corps gras	0,4	0,5	144	90
sucres et sucreries	0,9	0,7	86	93
préparations de viande et de poisson	0,1	0,1	113	101
préparations à base de farine et de féculés ...	0,5	0,6	126	99
Agriculture	6,1	8,2	125	105
dont : viande	0,6	0,9	153	93
horticulture	0,6	0,7	119	97
culture maraîchère	1,2	2,1	135	124
céréales	0,2	0,6	166	127
Industries du papier et des arts graphiques	3,6	4,3	115	108
dont : imprimés	1,3	1,5	119	102
articles manufacturés en pâte de bois, en papier ou en carton	0,5	0,7	161	105
autres papiers ou cartons	1,5	1,5	93	103
Industrie du cuir	2,3	2,4	110	99
dont : cuirs	0,6	0,6	104	99
pelleteries	0,2	0,2	126	91
chaussures	0,6	0,7	123	100
Industrie du caoutchouc	1,2	1,3	112	97
Industrie du tabac	0,6	0,6	93	111

d'imprimés se sont également développées et leurs prix se sont affermis. Quelques changements sont apparus dans les courants de vente à l'étranger. Les expéditions vers les pays de la C.E.E. ont progressé moins que celles destinées aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

Dans l'*industrie du cuir*, l'augmentation des exportations se chiffre à 8 p.c. en valeur et à 10 p.c. en volume. La branche des chaussures a réalisé une considérable expansion des livraisons tout en maintenant la stabilité des prix.

L'accroissement de la valeur des exportations de *diamants* par rapport à 1961 s'est élevé à 4,2 p.c. Les ventes aux Etats-Unis, qui absorbent près de un tiers des exportations totales, ont diminué de 9 p.c. en valeur. Cette baisse a toutefois été plus que compensée par une augmentation des livraisons de 11,2 p.c. aux pays de la C.E.E. et de 12,8 p.c. à ceux de la zone sterling.

Les débouchés de l'*agriculture* se sont élargis de 34,7 p.c. en valeur. On constate de même une hausse quasi générale des volumes exportés, qui est particulièrement forte pour les céréales, la viande, les œufs et les produits maraîchers. Quant aux valeurs unitaires, elles sont en hausse pour les céréales et les produits de la culture maraîchère, et en baisse pour la viande et les produits de l'horticulture. Un certain changement est intervenu dans l'orientation géographique des exportations agricoles : l'importance relative des pays de la C.E.E. a diminué de 72,1 p.c. en 1961 à 69,8 p.c. en 1962.

Les progrès des exportations de l'*industrie du tabac* se chiffrent à 4,2 p.c. en valeur. L'augmentation, qui concerne uniquement les cigares, les cigarettos et le tabac à fumer, est due principalement aux expéditions vers les Pays-Bas de la production des filiales néerlandaises installées en Belgique. Les Pays-Bas ont absorbé, en 1962, 83,4 p.c. des exportations totales de l'industrie du tabac.

Les exportations des *industries alimentaires* se sont élevées à 5,2 milliards de francs en 1962, soit une augmentation de 19,3 p.c. par rapport à l'année précédente. Les branches qui ont le plus contribué à cet accroissement sont les brasseries, les conserveries de fruits et légumes et le secteur des préparations à base de farine et de fécule. Les seules diminutions importantes portent sur le beurre et le sucre.

Les ventes de produits alimentaires aux pays de la C.E.E. ont augmenté de 33,3 p.c.; la part relative de ce groupe dans les ventes totales passe ainsi de 60,8 p.c. en 1961 à 67,9 p.c. en 1962. Les Pays-Bas sont restés le principal acheteur suivis de l'Allemagne fédérale, mais les livraisons à la France se développent considérablement puisqu'elles ont

dépassé, en 1962, de 71,8 p.c. le niveau de l'année précédente. Par contre, les exportations de produits alimentaires vers les pays scandinaves et certains pays d'Asie, ainsi que vers le Congo ont diminué.

L'*industrie du caoutchouc* a accru ses exportations de 9,7 p.c. en valeur par rapport à 1961. La part des pays de la C.E.E. dans les exportations totales est passée de 61 p.c. en 1961 à 63 p.c. en 1962, grâce surtout à une augmentation de 49 p.c. des ventes sur le marché allemand. Les livraisons aux Etats-Unis ont également progressé, mais leur importance relative reste très faible.

V. EVOLUTION DU COMMERCE PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

La répartition géographique du commerce extérieur de l'U.E.B.L. se caractérise, depuis plusieurs années, par une intensification des échanges avec l'ensemble des pays industrialisés, dont principalement les pays de la C.E.E. Cette évolution s'est encore accélérée en 1962; elle contraste avec le nouveau ralentissement des échanges avec les pays du groupe communiste et les pays en voie de développement. Les relations commerciales entre les pays partenaires de la C.E.E. ont continué à se développer plus rapidement que le commerce mondial, soit de 14,2 p.c. contre 5,5 p.c. pour ce dernier.

1. Echanges avec les pays industrialisés.

Les échanges entre l'U.E.B.L. et les autres groupes de pays industrialisés se sont intensifiés à un rythme plus uniforme que l'année précédente. Mais, alors que la progression des échanges avec les pays de la C.E.E. et les Etats-Unis provient d'un accroissement des exportations et, dans une plus faible mesure, des importations, le développement des relations commerciales avec le Canada et le Royaume-Uni est dû presque exclusivement à l'augmentation des importations en provenance de ces pays.

a) Commerce avec les pays de la Communauté Economique Européenne.

Les échanges commerciaux de l'U.E.B.L. avec les pays partenaires de la C.E.E. sont passés, d'une année à l'autre, de 211,3 milliards à 239,1 milliards de francs, soit une augmentation de 13,2 p.c. Les exportations se sont accrues de 17,6 p.c. et les importations de 8,9 p.c. Aussi, la balance commerciale, qui accusait un déficit de 2,3 milliards de francs en 1961, s'est retournée en faveur de l'U.E.B.L. et accuse un excédent de 6,7 milliards

Tableau XXV. **Répartition par produits et par régions des exportations de l'U.E.B.L.**

(D'après la classification type du commerce international — milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Années	Total	Produits alimentaires	Matières premières	Produits énergétiques	Produits chimiques	Articles manufacturés classés d'après la matière première	Machines et matériel de transport	Produits finis de consommation	Divers
		Sections 0 à 9	Sections 0 + 1	Section 2	Section 3	Section 5	Section 6	Section 7	Section 8	Sections 4 + 9
<i>Pays industrialisés</i> ¹	1961	157,2	8,0	13,3	6,7	8,5	83,4	23,5	10,3	3,5
	1962	178,4	10,5	14,5	6,7	9,0	92,6	28,4	12,6	4,1
dont : Communauté Economique Européenne	1961	104,5	6,6	9,2	4,5	4,6	52,4	17,5	7,5	2,2
	1962	122,9	8,8	10,1	4,8	5,3	59,7	22,5	9,2	2,5
Etats-Unis et Canada ...	1961	20,3	0,2	1,3	—	1,0	15,2	1,0	1,1	0,5
	1962	22,9	0,3	1,2	—	1,0	17,3	1,0	1,6	0,5
Royaume-Uni	1961	10,3	0,7	1,5	0,2	0,7	4,2	1,9	1,0	0,1
	1962	10,8	0,7	1,8	0,2	0,8	4,4	1,5	1,1	0,3
<i>Pays du groupe communiste</i> ²	1961	5,8	0,2	1,3	—	0,3	2,6	1,2	0,1	0,1
	1962	5,1	0,1	1,0	—	0,5	2,1	1,2	0,1	0,1
<i>Pays en voie de développement</i> ...	1961	33,2	1,2	0,6	1,2	3,6	18,6	5,0	1,1	1,9
	1962	32,7	1,6	0,9	1,5	3,0	17,3	5,7	1,1	1,6
dont : Congo, Rwanda et Burundi	1961	2,3	0,3	0,1	—	0,2	0,8	0,5	0,3	0,1
	1962	2,5	0,3	0,1	—	0,2	0,9	0,7	0,2	0,1
<i>Total général</i>	1961	196,2	9,4	15,2	7,9	12,4	104,6	29,7	11,5	5,5
	1962	216,2	12,2	16,4	8,2	12,5	112,0	35,3	13,8	5,8

¹ Pays de la Communauté Economique Européenne, pays scandinaves (y compris la Finlande), Royaume-Uni, Irlande, Etats-Unis, Canada, Suisse, Autriche et Japon.

² Pays du groupe soviétique (y compris la Yougoslavie), Chine, Nord-Viet-Nam et Corée du Nord.

Tableau XXVI. **Répartition par produits et par régions des importations de l'U.E.B.L.**

(D'après la classification type du commerce international — milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	Années	Total	Produits alimentaires	Matières premières	Produits énergétiques	Produits chimiques	Articles manufacturés classés d'après la matière première	Machines et matériel de transport	Produits finis de consommation	Divers
		Sections 0 à 9	Sections 0 + 1	Section 2	Section 3	Section 5	Section 6	Section 7	Section 8	Sections 4 + 9
<i>Pays industrialisés</i> ¹	1961	160,5	16,4	23,4	12,0	12,7	37,5	45,6	11,6	1,3
	1962	176,2	17,9	23,3	13,1	13,5	41,0	53,1	12,9	1,4
dont : Communauté Economique Européenne	1961	106,7	9,8	11,4	10,6	9,0	24,5	31,5	9,1	0,8
	1962	116,2	10,2	12,4	11,3	9,6	26,1	35,5	10,0	1,1
Etats-Unis et Canada ...	1961	21,4	4,7	4,2	1,1	1,9	2,5	6,0	0,8	0,2
	1962	25,1	5,9	3,7	1,2	1,7	2,8	8,5	1,1	0,2
Royaume-Uni	1961	15,9	0,7	2,3	0,3	1,0	6,5	4,6	0,5	—
	1962	18,4	0,8	2,0	0,6	1,1	8,0	5,3	0,6	—
<i>Pays du groupe communiste</i> ² ...	1961	4,8	1,4	1,3	0,2	0,3	0,8	0,3	0,4	0,1
	1962	5,7	1,2	1,6	0,5	0,3	1,4	0,4	0,3	—
<i>Pays en voie de développement</i> ...	1961	45,7	7,6	16,5	8,3	0,2	12,2	0,4	—	0,5
	1962	45,9	9,1	15,6	8,9	0,1	11,3	0,1	0,2	0,6
dont : Congo, Rwanda et Burundi	1961	11,5	0,3	2,7	—	—	8,0	0,2	—	0,3
	1962	9,2	0,2	1,6	—	—	7,0	—	—	0,4
<i>Total général</i>	1961	211,0	25,4	41,2	20,5	13,2	50,5	46,3	12,0	1,9
	1962	227,8	28,2	40,5	22,5	13,9	53,7	53,6	13,4	2,0

¹ Pays de la Communauté Economique Européenne, pays scandinaves (y compris la Finlande), Royaume-Uni, Irlande, Etats-Unis, Canada, Suisse, Autriche et Japon.

² Pays du groupe soviétique (y compris la Yougoslavie), Chine, Nord-Viet-Nam et Corée du Nord.

Tableau XXVII.

Commerce mondial

Source : *International Financial Statistics*.

	1960	1961	1962	Taux d'accroissement de 1961 à 1962
	(milliards de dollars E.U.)			
Commerce mondial	232,1	242,8	256,0	5,4
Commerce des zones développées ¹	175,9	185,2	197,0	6,4
Commerce des pays de la Communauté Economique Européenne ²	59,3	64,5	69,9	8,4
à l'intérieur de la zone ²	20,4	23,6	27,0	14,2
avec les pays tiers ²	38,9	40,9	42,9	5,1

¹ Europe occidentale, Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande et Union Sud-Africaine.

² Source : *Office Statistique des Communautés Européennes*.

en 1962. Ce boni est le plus important qui ait été enregistré vis-à-vis de la Communauté depuis sa constitution.

L'importance relative de la C.E.E. comme débouché pour les produits belgo-luxembourgeois s'est encore accrue en 1962. Les abaissements de tarifs douaniers, l'expansion rapide des dépenses et l'amélioration de la position compétitive de l'U.E.B.L. répondent sans doute du développement considérable

ont augmenté de 22 p.c. par rapport à l'année précédente. L'augmentation de 18,2 p.c. des ventes de produits textiles aux pays de la C.E.E. est liée à la forte augmentation des catégories de revenus dont une part élevée est consacrée à des dépenses de consommation. La faiblesse du marché mondial de l'acier a accentué le glissement des exportations de produits sidérurgiques vers les pays de la Communauté : d'une année à l'autre, celles-ci ont augmenté de 16 p.c. Les autres exportations ont également augmenté, parfois à des rythmes plus rapides encore, comme c'est le cas pour le secteur de la transformation du bois et l'agriculture, mais elles n'ont pu jouer un rôle aussi décisif en raison de leur importance relativement plus faible. Les ventes de produits non ferreux toutefois ont fléchi de 14,9 p.c.

Tableau XXVIII.

**Commerce extérieur de l'U.E.B.L.
avec les pays de la C.E.E.**

Source : *Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique*.

Années	Importations	Exportations	Solde
1953	46,7	43,4	- 3,3
1954	51,6	49,6	- 2,0
1955	58,4	62,1	+ 3,7
1956	67,5	70,8	+ 3,3
1957	74,7	73,4	- 1,3
1958	72,9	68,7	- 4,2
1959	81,0	76,1	- 4,9
1960	94,7	95,4	+ 0,7
1961	106,8	104,5	- 2,3
1962	116,2	122,9	+ 6,7

des exportations belgo-luxembourgeoises vers les autres pays de la C.E.E. La part de ceux-ci dans le total des ventes de l'U.E.B.L. à l'étranger est ainsi passée de 50,5 p.c. en 1960 à 53,3 p.c. en 1961 et à 56,8 p.c. en 1962. Ce sont surtout les industries des fabrications métalliques, de l'acier et des textiles qui ont contribué à cette évolution. Si les fabrications métalliques ont pu tirer profit de la haute conjoncture, il faut toutefois ajouter que l'année a été marquée par les premières livraisons, principalement à l'Allemagne fédérale et à l'Italie, des avions F 104 G équipés de moteurs et de matériel électronique fabriqués en Belgique. Sous l'influence combinée de ces deux facteurs, les livraisons de produits des fabrications métalliques

La position relative du Marché commun en tant que fournisseur est restée relativement stable, en dépit d'une augmentation des importations en provenance des pays de la Communauté de 9,4 milliards de francs. L'U.E.B.L. s'y est, en effet, approvisionnée en 1962 à concurrence de 51 p.c. du total de ses achats contre 50,5 p.c. en 1961.

Cette stabilité se retrouve dans les trois grandes catégories d'importations : biens de production, biens de consommation et biens d'équipement pour lesquels les approvisionnements en provenance de la C.E.E. représentent respectivement 44,3 p.c., 66,4 p.c. et 62,5 p.c. des importations totales. L'accroissement des achats de biens de production et de biens d'équipement a été de l'ordre de 10 p.c. En ce qui concerne les premiers, l'augmentation a surtout été sensible pour les biens de production destinés, d'une part, à la métallurgie lourde et à l'industrie des fabrications métalliques et, d'autre part, aux industries textiles. En ce qui concerne les biens d'équipement, l'accroissement des achats de machines complètes et d'appareils de levage et de manutention a plus que compensé la diminution des achats de véhicules commerciaux et d'avions. Comme l'année précédente, la progression a été moindre

Tableau XXIX.

Importations en provenance des pays de la C.E.E.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	1961	1962
<i>Biens de production</i>	63,4	69,1
destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques	23,0	25,8
dont : parties et pièces détachées d'autos, de motos, de cycles ...	10,3	12,1
minerai de fer	2,7	2,8
fonte, lingots, mitraille et ferro-alliages	1,9	1,5
destinés aux industries textiles	6,4	7,4
dont : matières premières de laine	0,7	0,6
matières premières de lin	0,7	0,8
demi-produits de laine	1,6	2,0
demi-produits de textiles artificiels et synthétiques	0,8	1,1
destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires	5,1	5,0
dont : engrais et produits phytopharmaceutiques	2,3	2,1
céréales	0,9	0,7
cacao	0,3	0,4
destinés à l'industrie de la construction	2,4	2,6
destinés à l'industrie du cuir	1,2	1,3
destinés aux industries du papier et des arts graphiques	0,9	0,8
destinés à l'industrie du bois	0,7	0,7
destinés à l'industrie diamantaire	0,6	0,5
destinés à l'industrie du tabac	0,2	0,2
destinés à l'industrie du caoutchouc	0,2	0,2
destinés indistinctement aux divers secteurs de la production	22,7	24,6
dont : combustibles solides	7,5	7,8
produits chimiques	5,6	6,2
huiles minérales	2,4	2,8
<i>Biens de consommation</i>	25,6	27,3
Biens de consommation durables	16,5	17,6
dont : articles textiles	6,0	6,5
appareils ménagers	2,7	2,7
véhicules automobiles, motos, cycles, etc.	1,8	2,1
Biens de consommation non durables	9,1	9,7
dont : produits alimentaires	6,9	7,3
(produits laitiers)	(1,1)	(1,0)
(viandes, graisses, poissons et crustacés)	(1,4)	(1,3)
(fruits et légumes)	(1,9)	(2,2)
(vins et spiritueux)	(1,0)	(1,0)
autres biens de consommation non durables	2,2	2,4
<i>Biens d'équipement</i>	17,5	19,3
dont : matériel électrique et électronique	4,3	4,5
machines motrices, pompes	0,8	0,9
outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,8	1,9
véhicules commerciaux et avions	2,0	1,2
appareils de pesage, de lavage et de manutention	1,0	1,5
machines complètes : machines agricoles	0,8	0,8
machines textiles	0,8	0,8
machines-outils	0,9	1,0
machines diverses	2,9	3,6
<i>Divers et trafic confidentiel</i>	0,3	0,5
Total ...	106,8	116,2

pour les biens de consommation : elle n'a été que de 5,4 p.c.

La répartition géographique des courants d'échanges avec les pays partenaires de la Communauté n'accuse guère de changements notables. Les Pays-Bas restent de loin le principal client de l'U.E.B.L. Leur part relative dans les exportations à destination de la Communauté s'élève à 40,1 p.c. L'Allemagne fédérale vient au deuxième rang avec 31,1 p.c., suivie de la France avec 21,8 p.c. et de l'Italie avec 7 p.c. La part relative de l'Allemagne et de l'Italie s'est légèrement accrue au détriment de celle des

Pays-Bas. Quant aux importations, l'Allemagne reste le premier fournisseur avec 36,6 p.c., suivie des Pays-Bas avec 29 p.c., de la France avec 28,6 p.c. et de l'Italie avec 5,8 p.c. du total des achats belgo-luxembourgeois aux pays partenaires de la Communauté.

La tendance à l'intensification des échanges avec les *Pays-Bas* a accusé un ralentissement en 1962 (accroissement de 6 p.c. en 1962 au lieu de 12,5 p.c. en 1961). Néanmoins, les exportations belgo-luxembourgeoises vers ce pays sont passées de 45,9 mil-

Tableau XXX.

Exportations vers les pays de la C.E.E.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

	1961	1962
<i>Fabrications métalliques</i>	23,4	29,4
dont : autos, cycles, constructions aéronautiques	6,4	9,5
constructions électriques	5,2	6,3
machines utilisées dans l'industrie	3,7	4,4
<i>Produits sidérurgiques</i>	17,5	20,4
<i>Métaux non ferreux</i>	7,9	8,6
dont : cuivre	4,9	5,5
zinc	1,1	0,7
plomb	0,5	0,4
<i>Articles textiles</i>	19,2	22,7
dont : matières premières	3,7	4,4
(laines et poils)	(2,8)	(3,3)
filés	5,1	5,8
(filés de laine et poils)	(2,7)	(3,2)
(filés de coton)	(1,1)	(1,1)
tissus de type standard	4,7	5,5
(tissus de laine et poils)	(2,0)	(2,0)
(tissus de coton)	(1,3)	(1,3)
(tissus de fibres synthétiques et artificielles)	(1,3)	(1,9)
bonneterie	1,4	1,7
tapis et tapisseries	1,0	1,6
<i>Produits chimiques</i>	5,7	6,7
dont : engrais manufacturés	1,0	1,6
fournitures photographiques et cinématographiques	0,9	1,1
produits chimiques inorganiques	0,8	0,8
<i>Produits pétroliers</i>	2,4	2,7
dont : gas-oil, essence Diesel et autres huiles lourdes	1,2	1,3
essence et autres huiles légères	0,4	0,6
<i>Combustibles solides</i>	2,1	2,1
<i>Produits agricoles</i>	4,4	5,7
dont : culture	2,0	2,9
(produits maraîchers)	(0,8)	(1,4)
élevage	2,3	2,7
(œufs de volaille et de gibier)	(0,2)	(0,8)
<i>Produits alimentaires</i>	2,7	3,5
dont : farines	0,3	0,3
<i>Papiers et livres</i>	2,9	3,3
<i>Perles et pierres précieuses</i>	2,1	2,3
<i>Verres et glaces</i>	1,8	2,2
<i>Peaux et cuirs</i>	1,5	1,7
<i>Meubles et bois</i>	1,8	2,6
<i>Carrières</i>	1,0	1,2
<i>Ciment</i>	0,5	0,5
<i>Matériaux de construction à base de ciment et de plâtre</i>	0,5	0,6
<i>Caoutchouc</i>	0,7	0,8
<i>Tabacs manufacturés</i>	0,5	0,5
<i>Céramiques</i>	0,5	0,5
<i>Divers et trafic confidentiel</i>	5,4	4,9
Total ...	104,5	122,9

liards de francs en 1961 à 49,3 milliards en 1962. A l'exception du secteur des métaux non ferreux (— 1,2 milliard), toutes les grandes industries ont contribué à cette expansion. Signalons plus spécialement l'industrie des fabrications métalliques (+ 1,3 milliard) qui a plus que compensé la diminution des ventes de constructions navales (— 0,4 milliard) par

une augmentation des livraisons de véhicules automobiles et de matériel aéronautique (+ 0,9 milliard) et d'appareils électriques (+ 0,5 milliard), l'industrie du textile et du vêtement (+ 1 milliard) et les industries alimentaires (+ 0,3 milliard). Les importations belgo-luxembourgeoises en provenance des Pays-Bas se sont accrues de 32,3 milliards de

francs à 33,7 milliards. L'accroissement porte principalement sur le matériel destiné à la construction navale (+ 0,5 milliard) et sur les combustibles (+ 0,3 milliard). Il contraste avec le recul des achats de véhicules automobiles (— 0,2 milliard) et de viandes et graisses (— 0,2 milliard). Les exportations s'étant accrues plus rapidement que les importations, le boni traditionnel de la balance commerciale de l'U.E.B.L. avec les Pays-Bas a encore augmenté : il est passé de 13,6 milliards de francs à 15,6 milliards.

En 1961, les échanges avec l'*Allemagne fédérale* s'étaient caractérisés par une forte progression des importations accompagnée d'une stabilisation relative des exportations. La tendance s'est renversée en 1962 : le rythme d'accroissement des importations est resté sensiblement le même, tandis que le taux d'expansion des exportations s'est considérablement accru. Les exportations belgo-luxembourgeoises vers ce pays sont en effet passées de 30,2 milliards de francs en 1961 à 38,2 milliards en 1962. L'accroissement concerne principalement les produits textiles (+ 1,9 milliard), les produits sidérurgiques (+ 1,6 milliard), les automobiles et les constructions aéronautiques (+ 1,5 milliard), les constructions électriques (+ 0,4 milliard) et les produits agricoles (+ 0,8 milliard). Les exportations de métaux non ferreux ont, au contraire, diminué de 0,7 milliard. Les importations sont passées de 37,6 milliards de francs en 1961 à 42,6 milliards en 1962, en raison surtout de l'augmentation des achats de biens d'équipement (+ 1,5 milliard), de biens de production destinés à la construction automobile (+ 0,6 milliard) et à la construction aéronautique et navale (+ 0,5 milliard) et de produits textiles (+ 0,8 milliard). De ce fait, le déficit traditionnel de la balance commerciale avec l'Allemagne est tombé de 7,5 milliards de francs en 1961 à 4,4 milliards en 1962.

L'évolution générale des échanges belgo-luxembourgeois avec la *France* s'est également renversée par rapport à 1961, en ce sens que les exportations ont augmenté beaucoup plus rapidement que les importations. Les ventes de l'U.E.B.L. à la France sont passées de 22,1 milliards de francs à 26,8 milliards. Les progrès ont surtout été appréciables pour la plupart des fabrications métalliques (+ 1,1 milliard) et des produits sidérurgiques (+ 1 milliard), pour les engrais manufacturés (+ 0,4 milliard), pour le bois et les meubles (+ 0,3 milliard) et pour les pommes de terre et les légumes (+ 0,3 milliard). Les importations sont passées de 31,1 milliards de francs en 1961 à 33,2 milliards en 1962, la disparition de la livraison exceptionnelle d'avions (— 1,1 milliard) étant plus que compensée par l'augmenta-

tion des importations de pièces détachées pour la construction d'automobiles (+ 1 milliard), de machines complètes (+ 0,3 milliard) et de filés de laine (+ 0,3 milliard). Grâce à l'accroissement plus rapide des exportations que des importations, le déficit de la balance commerciale avec la France, qui n'avait cessé de croître depuis 1959, est revenu de 9 milliards de francs en 1961 à 6,4 milliards en 1962.

Les relations commerciales entre l'U.E.B.L. et l'*Italie* ont continué de progresser plus rapidement que celles entre l'U.E.B.L. et les autres pays de la Communauté, tout en se situant encore à un niveau relativement bas. Les exportations vers ce pays sont passées de 6,3 milliards de francs en 1961 à 8,6 milliards en 1962. Les principaux secteurs qui ont contribué à cette évolution sont l'industrie des fabrications métalliques (+ 0,8 milliard), la sidérurgie (+ 0,4 milliard), l'industrie du textile et des vêtements (+ 0,3 milliard), l'industrie du verre et des glaces (+ 0,2 milliard) et l'agriculture (+ 0,2 milliard). Dans ce dernier secteur, l'augmentation des ventes de viande et d'œufs a largement compensé la diminution des ventes de produits laitiers. De leur côté, les importations en provenance de l'Italie ont progressé de 5,8 milliards de francs en 1961 à 6,7 milliards en 1962, surtout en raison d'un accroissement des achats de pièces détachées pour autos (+ 0,3 milliard) et pour avions (+ 0,2 milliard) ainsi que de fruits et de légumes (+ 0,2 milliard). Dès lors, l'excédent de la balance commerciale belgo-luxembourgeoise a augmenté de 0,5 milliard de francs en 1961 à 1,9 milliard en 1962.

b) Commerce avec les autres pays industrialisés.

En 1962, les échanges commerciaux entre l'U.E.B.L. et les autres pays industrialisés se sont accrues de 8,5 p.c. contre 2,7 p.c. en 1961. On constate une progression plus rapide des importations (11,5 p.c.) que des exportations (5,3 p.c.). Le déficit de la balance commerciale s'est, par conséquent, considérablement aggravé, passant de 1,1 milliard de francs à 4,5 milliards.

Les importations belgo-luxembourgeoises en provenance des *Etats-Unis* ont augmenté de 18,8 milliards de francs en 1961 à 22,6 milliards en 1962. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des achats de matériel électrique et électronique (+ 1 milliard) et de fines mécaniques et d'appareils d'optique (+ 0,2 milliard), certains prototypes de pièces détachées de l'avion F 104 G ayant dû être acquis auprès des constructeurs américains, et par l'augmentation des importations de

céréales (+ 1,2 milliard). Les exportations vers les Etats-Unis ont augmenté de 18,1 milliards de francs en 1961 à 20,7 milliards en 1962, notamment par suite de l'accroissement des expéditions de produits sidérurgiques (+ 0,8 milliard). Le léger accroissement des ventes des verreries et glacières traduit l'augmentation exceptionnelle des livraisons aux Etats-Unis à la suite de l'annonce de la hausse, à partir du 17 juin 1962, des tarifs douaniers américains. Le même phénomène s'est d'ailleurs produit pour les tapis, mais, en l'occurrence, il n'a pu empêcher un fléchissement du montant annuel des exportations. La balance commerciale avec les Etats-Unis s'est, à nouveau, détériorée, le déficit passant de 0,7 milliard en 1961 à 1,9 milliard en 1962.

Le commerce belgo-luxembourgeois avec le *Canada* s'est caractérisé par la stabilité des échanges. Les importations sont revenues de 2,7 milliards de francs en 1961 à 2,6 milliards en 1962, la diminution des achats de froment (— 0,2 milliard) et de bois (— 0,1 milliard) étant partiellement compensée par un approvisionnement accru en métaux bruts non ferreux (+ 0,1 milliard) et en pièces détachées pour la construction aéronautique (+ 0,1 milliard). Quant aux exportations, elles sont restées au niveau de 2,2 milliards de francs. Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 0,5 milliard de francs à 0,4 milliard.

Les importations belgo-luxembourgeoises en provenance du *Royaume-Uni* se sont accrues de 15,9 milliards de francs en 1961 à 18,4 milliards en 1962, principalement à la suite d'un élargissement des achats de cuivre (+ 1 milliard), de pièces détachées pour autos (+ 0,5 milliard), de combustibles (+ 0,3 milliard) et d'appareils de pesage, lavage et manutention (+ 0,2 milliard). Par contre, les exportations vers le Royaume-Uni sont restées quasi stationnaires : 10,3 milliards en 1961 contre 10,8 milliards en 1962. Cette stabilité recouvre, néanmoins, une forte diminution des livraisons de navires (— 0,7 milliard) et une augmentation des expéditions de véhicules automobiles et d'avions (+ 0,3 milliard), de produits chimiques (+ 0,2 milliard) et de fibres synthétiques (+ 0,2 milliard). Le déficit de la balance commerciale s'est, dès lors, accru de 5,6 milliards de francs en 1961 à 7,5 milliards en 1962.

Les échanges avec les *pays scandinaves* sont restés quasi stationnaires dans les deux sens. Les importations sont revenues de 8,3 milliards de francs en 1961 à 7,9 milliards en 1962, principalement à la suite d'une forte diminution des achats de pièces détachées pour la construction aéronautique et

navale (— 0,6 milliard). Les exportations de l'U.E.B.L. vers ces pays ont atteint 11 milliards de francs en 1962 contre 11,6 milliards en 1961, à la suite de la diminution des livraisons de métaux non ferreux (— 0,6 milliard), de véhicules automobiles et d'appareils aéronautiques (— 0,6 milliard) et de produits sidérurgiques (— 0,3 milliard). L'excédent de la balance commerciale avec les pays scandinaves a ainsi légèrement diminué de 3,3 milliards de francs en 1961 à 3,1 milliards en 1962.

Par contre, les relations commerciales avec la *Suisse* ont eu tendance à s'intensifier en ce qui concerne les exportations et, dans une moindre mesure, les importations. L'U.E.B.L. a accru ses exportations de 5,7 milliards de francs à 6,5 milliards. Cet accroissement porte surtout sur les armes et munitions (+ 0,2 milliard) et sur les véhicules automobiles (+ 0,2 milliard). Quant aux importations, elles sont passées de 3,4 milliards de francs en 1961 à 3,8 milliards en 1962, en raison d'un accroissement des achats de chaudières, machines et engins mécaniques (+ 0,3 milliard) et de produits chimiques (+ 0,1 milliard). Aussi l'excédent de la balance commerciale a-t-il augmenté de 2,3 milliards de francs à 2,7 milliards.

Les importations belgo-luxembourgeoises en provenance du *Japon* se sont accrues de 1,2 milliard de francs en 1961 à 1,7 milliard en 1962, par suite d'une livraison importante de la construction navale japonaise. Comme les exportations de l'U.E.B.L. vers ce pays ont légèrement fléchi de 1,3 à 1,2 milliard entre les mêmes périodes, la balance commerciale est passée d'un boni de 0,1 milliard en 1961 à un déficit de 0,5 milliard en 1962.

2. Echanges avec les pays du groupe communiste.

Les échanges avec les pays du groupe communiste ⁽¹⁾ sont restés quasi stationnaires, mais cette stabilité recouvre un mouvement divergent des exportations et des importations. Les exportations vers ces pays sont tombées de 5,8 milliards de francs à 5,1 milliards, tandis que le courant importateur s'est élargi de 4,8 milliards à 5,7 milliards. Dès lors, la balance commerciale est devenue déficitaire à concurrence de 0,6 milliard, alors qu'elle avait laissé un excédent de 1 milliard en 1961.

La diminution des exportations est due aux produits sidérurgiques (— 0,5 milliard) et aux matières premières destinées à l'industrie de la laine (— 0,2

(1) Pays du groupe communiste : U.R.S.S. et autres pays européens du bloc soviétique + Yougoslavie, Chine, Nord-Viet-Nam et Corée du Nord.

milliard). La seule augmentation notable est celle des livraisons de cuivre brut (+ 0,2 milliard).

En revanche, les importations en provenance de l'U.R.S.S. et des autres pays européens du groupe soviétique se sont accrues, surtout en ce qui concerne les métaux bruts (+ 0,5 milliard) et les combustibles liquides (+ 0,2 milliard). Par contre, les achats de céréales se sont fortement réduits (— 0,4 milliard).

3. Echanges avec les pays en voie de développement.

La balance commerciale belgo-luxembourgeoise avec les pays en voie de développement s'est détériorée de 12,5 milliards de francs en 1961 à 13,2 milliards en 1962, à la suite notamment du recul des exportations.

Plus de la moitié de ce déficit provient des relations commerciales avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, bien que le déficit de l'U.E.B.L. vis-à-vis de ces pays ait sensiblement diminué : de 9,2 milliards de francs en 1961, il est revenu à 6,7 milliards en 1962. Les importations en provenance du Congo, du Rwanda et du Burundi sont tombées de 11,5 milliards de francs en 1961 à 9,2 milliards en 1962, en raison surtout d'une diminution des approvisionnements en cuivre brut (— 1,2 milliard) et en minerais de métaux non ferreux (— 1 milliard). Le léger accroissement des exportations belgo-luxembourgeoises, qui sont passées de 2,3 milliards de francs en 1961 à 2,5 milliards en 1962, est dû essentiellement au redressement des ventes des fabrications métalliques (+ 0,2 milliard).

La balance commerciale avec les autres pays du continent africain est restée presque égale. De 1961 à 1962, les importations se sont élevées de 7,9 milliards de francs à 8,7 milliards et les exportations de 5,3 milliards de francs à 6,1 milliards, la réduction de l'ensemble des ventes ayant été plus que compensée par des livraisons importantes de la construction navale (+ 1,1 milliard).

Les exportations de l'U.E.B.L. vers les pays de l'Amérique latine ont fléchi de 7,7 milliards de francs à 7 milliards, tandis que les importations en provenance de ces pays ont augmenté de 8,6 milliards de francs à 10,2 milliards. De ce fait, le déficit s'est considérablement aggravé : de 0,9 milliard de francs en 1961, il est passé à 3,2 milliards en 1962. En ce qui concerne les exportations, l'augmentation des expéditions de légumes (+ 0,2 milliard) n'a pu compenser la diminution des ventes de produits sidérurgiques (— 1 milliard). L'accroissement

des importations concerne surtout les céréales (+ 0,6 milliard), les produits divers pour animaux (+ 0,4 milliard), le pétrole brut (+ 0,3 milliard) et le coton brut (+ 0,3 milliard).

Les relations commerciales de l'U.E.B.L. avec les pays de l'Asie, hormis le Japon et les pays asiatiques du groupe communiste, se sont contractées. Les importations ont fléchi de 11 milliards de francs à 10,6 milliards et les exportations, de 9,5 milliards de francs à 8,5 milliards. Les achats de pétrole par l'U.E.B.L. ont fortement diminué, mais ceux de céréales et de matières premières textiles ont augmenté. La baisse des exportations concerne essentiellement les produits sidérurgiques, les métaux non ferreux et les produits chimiques. Le déficit commercial de l'U.E.B.L. avec ces pays, qui était de 1,5 milliard de francs, en 1961 est passé à 2,1 milliards en 1962.

Le déficit commercial de l'U.E.B.L. envers les pays de l'Océanie s'est également élargi : il s'est élevé de 2,9 milliards en 1961 à 3,2 milliards en 1962. Les exportations vers ce continent ont atteint 1,2 milliard comme en 1961, mais l'U.E.B.L. a accru ses achats de laine brute et de minerais de métaux non ferreux australiens; ainsi, les importations en provenance de l'Océanie ont progressé de 4,1 milliards de francs à 4,4 milliards.

Le commerce belgo-luxembourgeois avec les pays en voie de développement de l'Europe a été caractérisé par une nette contraction des exportations vers ces pays, qui sont revenues de 6,6 milliards de francs en 1961 à 5,5 milliards en 1962. Cette diminution se localise essentiellement dans les livraisons au Portugal qui ont fléchi de 2,7 milliards de francs en 1961 à 1,1 milliard en 1962 : les ventes de produits sidérurgiques et de la construction navale se sont contractées, mais la livraison d'un paquebot d'une valeur de 0,8 milliard avait influencé de façon tout à fait exceptionnelle le montant des exportations vers ce pays en 1961. Les ventes à la Yougoslavie sont également en régression, tandis que celles destinées à l'Espagne accusent à nouveau une forte hausse qui s'explique par le développement des livraisons de produits sidérurgiques (+ 0,4 milliard). Les exportations belgo-luxembourgeoises vers la Grèce et la Turquie sont restées presque égales. Les importations en provenance des pays européens en voie de développement sont passées de 2,7 milliards de francs en 1961 à 2,9 milliards en 1962, mais elles n'accusent pas de variations prononcées par pays. Au total, le boni commercial vis-à-vis de l'ensemble de ces pays est revenu de 3,9 milliards de francs en 1961 à 2,5 milliards en 1962.

CONCLUSIONS

L'accroissement de la valeur des échanges commerciaux de l'U.E.B.L. en 1962 a atteint 10,2 p.c. pour les exportations, contre 3,9 p.c. en 1961 et 8 p.c. pour les importations, contre 6,6 p.c. en 1961.

L'augmentation de la valeur des ventes à l'étranger en 1962 résulte d'une progression des quantités exportées dans tous les secteurs d'activité, à l'exclu-

sion de l'industrie de la céramique et des briqueteries, de l'industrie du tabac, des charbonnages et des cimenteries. Les indices des valeurs unitaires à l'exportation sont, au contraire, en général, orientés à la baisse, surtout dans deux secteurs très importants, les industries chimiques et la sidérurgie.

Le gonflement de la valeur globale des importations provient également d'un accroissement des

Tableau XXXI.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Sources : Institut National de Statistique et Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentages de couverture	Indices (Base 1953 = 100)				
	Importations	Exportations	Solde		Importations		Exportations		Termes de l'échange
					Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1953	121,5	113,4	— 8,1	93,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1958	156,4	152,3	— 4,1	97,3	130,6	96,4	132,6	98,5	102,1
1959	172,1	164,8	— 7,3	95,7	144,9	93,4	146,2	95,4	102,1
1960	197,9	188,8	— 9,1	95,4	160,0	95,7	164,3	97,3	101,7
1961	210,9	196,2	— 14,7	93,0	171,0	97,3	169,5	96,4	99,2
1962	227,8	216,2	— 11,6	94,9	185,3	97,9	189,1	95,1	97,2
1961 1 ^{er} trimestre	53,5	46,0	— 7,5	86,0	171,6	95,9	159,6	97,2	101,4
2 ^e trimestre	52,4	50,4	— 2,0	96,2	171,1	97,8	173,2	96,4	98,6
3 ^e trimestre	49,6	47,9	— 1,7	96,6	161,9	97,2	165,4	96,7	99,5
4 ^e trimestre	55,5	52,0	— 3,5	93,6	179,5	98,1	179,6	95,3	97,1
1962 1 ^{er} trimestre	55,5	54,6	— 0,9	98,4	181,0	97,8	190,1	95,7	97,9
2 ^e trimestre	57,2	54,6	— 2,6	95,3	187,2	97,4	191,9	95,5	98,0
3 ^e trimestre	52,8	51,0	— 1,8	96,8	172,9	97,5	178,7	94,0	95,8
4 ^e trimestre	62,3	56,0	— 6,3	89,9	200,2	98,7	195,7	95,0	96,9

quantités achetées, la valeur unitaire moyenne n'ayant guère varié à l'importation. L'augmentation des importations de biens d'équipement et de biens de production a été nettement supérieure à celle de la production industrielle; au contraire, l'accroissement des importations de biens de consommation a été inférieur à celui de la production.

L'U.E.B.L. a participé au mouvement d'intensification des échanges entre pays industrialisés et plus particulièrement entre ceux de la C.E.E. L'expansion économique considérable des pays signataires du Traité de Rome et le démantèlement tarifaire à l'intérieur de la Communauté qui a élargi les possibilités de choix de l'acheteur et amené une réorganisation technique et commerciale de certaines entreprises, expliquent que les relations commerciales entre ces pays se développent plus rapidement que le commerce mondial. La demande émanant des pays de la C.E.E. a joué un rôle prépondérant dans la progression des exportations belgo-luxembourgeoises en 1962 : sur une augmentation de 20 milliards de la valeur globale des exportations belgo-luxembourgeoises, 18,4 milliards proviennent d'un accroisse-

ment de la demande des pays de la C.E.E. Cette évolution confirme les changements qui s'étaient dessinés au cours des années précédentes dans l'orientation géographique des exportations et qui ont porté la quote-part de la C.E.E. dans le total des ventes de l'U.E.B.L. à l'étranger de 38,4 p.c. en 1953 à 45,1 p.c. en 1958 et à 56,8 p.c. en 1962.

L'élargissement du marché communautaire pour les produits belgo-luxembourgeois se réalise dans le contexte d'une évolution des capacités concurrentielles qui est favorable à l'U.E.B.L., si l'on en juge par les variations des disparités de prix entre la Belgique et les autres pays de la C.E.E. Cette amélioration de la capacité concurrentielle de l'U.E.B.L. peut être renforcée ou, au contraire, freinée par les modifications qui interviennent dans la structure des ventes à l'étranger. A cet égard, il semble que la situation évolue favorablement : la part des matières brutes et des demi-produits, dans l'ensemble des livraisons de l'U.E.B.L., décline au profit des produits très élaborés. De la poursuite de cette tendance dépendra la possibilité d'améliorer les termes de l'échange à long terme.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1962

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des exportations de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industries chimiques	Industries des métaux non ferreux	Industrie diamantaire	Industrie pétrolière	Agriculture	Industrie houillère	Verreries et glaceries	Industries alimentaires	Industries du papier et des arts graphiques	Industrie des peaux et cuirs	Cimenteries	Industrie des matériaux de construction à base de ciment et de plâtre	Industrie du caoutchouc	Carrières	Industries du bois et des meubles	Industrie céramique et briqueteries	Industrie du tabac	Total
Europe :																					
Pays membres de l'O.C.D.E. ¹ (Métropoles)	69,1	69,3	82,2	64,4	65,6	46,6	76,6	86,9	98,5	55,1	79,4	86,2	87,9	60,7	68,6	76,2	92,9	94,7	90,1	93,9	73,6
Groupe soviétique ²	2,3	2,8	2,5	1,2	2,9	3,0	0,1	0,9	—	0,2	0,1	0,4	0,1	—	—	0,4	0,1	0,1	0,8	—	2,0
Autres pays d'Europe	0,9	1,0	0,6	1,8	0,4	0,1	0,1	0,6	0,2	0,3	1,0	0,1	0,2	—	—	0,8	0,7	0,2	0,2	0,2	0,8
Afrique :																					
Congo et Rwanda-Burundi	0,6	1,9	0,8	1,8	0,1	—	0,5	1,9	0,2	0,3	3,2	2,4	0,6	0,1	0,1	7,1	0,4	0,6	1,2	2,1	1,2
Autres pays d'Afrique	2,5	4,7	1,3	3,9	0,3	0,4	1,2	2,8	0,2	1,7	6,0	0,8	0,4	18,8	4,2	6,0	0,4	0,7	1,6	3,0	2,8
Amérique :																					
Etats-Unis et Canada	12,5	7,3	8,9	11,3	8,4	35,4	—	2,6	—	27,3	3,9	7,3	9,4	9,8	13,0	4,8	2,1	2,4	0,8	0,2	10,6
Amérique latine	4,9	4,7	0,8	5,1	0,9	0,6	—	2,9	0,2	5,0	1,6	0,7	0,2	4,5	2,7	1,2	0,6	0,2	1,2	0,2	3,2
Asie	7,1	4,0	1,9	8,4	1,9	13,4	1,3	1,3	0,4	2,9	3,5	1,3	1,1	5,5	11,0	3,4	2,4	1,0	3,5	0,2	4,7
Océanie	0,1	0,4	1,0	0,7	0,1	0,5	—	0,1	—	4,2	0,3	0,8	0,1	0,6	0,4	0,1	0,4	0,1	0,6	0,2	0,5
Divers et trafic confidentiel	—	3,9	—	1,4	19,4	—	20,2	—	0,3	3,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	38,4	52,1	35,1	15,3	16,3	10,0	5,6	8,2	2,7	6,2	5,2	4,2	2,4	0,8	1,1	1,3	1,4	3,0	0,6	0,6	216,2
¹ dont :																					
Pays-Bas	9,8	31,0	32,3	17,0	9,0	7,0	27,6	13,8	17,9	18,5	27,2	33,0	36,0	57,0	29,2	29,7	39,0	30,4	42,6	83,3	22,8
Allemagne fédérale	20,9	13,5	22,7	12,2	17,8	8,8	13,1	30,8	8,5	3,3	24,2	12,6	22,3	0,1	19,6	22,4	9,2	32,1	21,2	4,2	17,7
France	16,4	8,4	6,8	11,7	23,0	5,0	8,0	18,1	40,7	4,0	13,9	32,2	6,2	0,1	5,1	8,2	27,6	20,7	15,6	2,3	12,4
Italie	6,1	3,5	2,9	2,9	3,0	2,2	0,4	7,1	10,9	9,7	2,6	0,8	4,1	0,4	1,1	2,4	6,0	1,9	2,0	2,3	4,0
Pays de la C.E.E.	53,2	56,4	64,7	43,8	52,8	23,0	49,1	69,8	78,0	35,5	67,9	78,6	68,6	57,6	55,0	62,7	81,8	85,1	81,4	92,1	56,9
Zone sterling	5,3	6,9	11,7	12,1	2,5	22,9	5,2	8,6	3,7	12,8	8,5	5,0	14,1	10,2	16,9	4,9	6,9	7,3	5,2	1,0	9,1
Royaume-Uni	0,8	3,2	9,1	5,8	1,8	11,8	4,3	7,3	—	5,8	5,6	2,6	13,2	2,4	6,0	1,6	4,6	6,4	3,0	0,2	5,0

² Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, U.R.S.S.

Annexe B.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1962

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des exportations vers chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays de l'O.C.D.E. (Métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo et Rwanda-Burundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Dont :	
										Pays de la C.E.E.	Zone sterling
Sidérurgie	16,7	20,1	9,3	16,1	21,1	27,1	27,0	2,0	17,8	16,6	10,4
Fabrications métalliques ...	22,7	33,3	39,2	40,8	16,7	35,2	20,6	17,3	24,1	23,9	18,3
Industries textiles et du vêtement	18,1	20,0	12,0	7,7	13,7	3,8	6,6	29,1	16,2	18,4	20,8
Industries chimiques	6,2	4,1	10,9	9,9	7,6	11,2	12,7	9,3	7,1	5,5	9,4
Industries des métaux non ferreux	6,8	10,8	0,5	0,9	6,0	2,1	3,1	1,0	7,5	7,0	2,1
Industrie diamantaire	2,9	6,9	—	0,7	15,4	0,8	13,2	4,5	4,6	1,9	11,6
Industrie pétrolière	2,7	0,1	1,2	1,1	—	—	0,7	0,1	2,6	2,2	1,5
Agriculture	4,5	1,8	6,3	3,7	0,9	3,4	1,0	0,5	3,8	4,7	3,6
Industrie houillère	1,7	—	0,2	0,1	—	0,1	0,1	—	1,2	1,7	0,5
Verreries et glaceries	2,1	0,3	0,7	1,7	7,4	4,4	1,8	22,3	2,8	1,8	4,0
Industries alimentaires	2,6	0,2	6,5	5,0	0,9	1,2	1,8	1,1	2,4	2,8	2,2
Industries du papier et des arts graphiques	2,3	0,3	4,0	0,5	1,4	0,4	0,6	3,1	2,0	2,7	1,1
Industrie des peaux et cuirs	1,3	—	0,6	0,1	1,0	0,1	0,3	0,2	1,1	1,4	1,8
Cimenteries	0,3	—	—	2,6	0,4	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie des matériaux de construction à base de ciment et de plâtre	0,5	—	—	0,8	0,7	0,4	1,2	0,4	0,5	0,5	1,0
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,1	3,6	1,2	0,3	0,2	0,4	0,1	0,6	0,6	0,3
Carrières	0,8	—	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,5	0,7	1,0	0,5
Industries du bois et des meubles	1,8	0,1	0,7	0,4	0,3	0,1	0,3	0,2	1,4	2,1	1,1
Industrie céramique et briqueteries	0,4	0,1	0,3	0,2	—	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4	0,2
Industrie du tabac	0,3	—	0,5	0,3	—	—	—	0,1	0,3	0,4	—
Divers et trafic confidentiel	4,7	1,8	3,3	6,1	6,1	8,7	7,6	7,4	2,6	4,0	9,2
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	159,0	4,3	2,5	6,1	22,9	7,0	10,1	1,2	216,2	122,9	19,7

1 Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, U.R.S.S.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1962

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des importations de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.C.D.E. (Métropoles)	Groupe soviétique ¹	Autres pays l'Europe	Congo et Rwanda-Burundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Divers et trafic confidentiel	Total en chiffres absolus (milliards de francs)	dont :	
												Pays de la C.E.E.	Zone sterling
Biens de production	58,9	2,6	1,3	5,8	5,2	11,3	5,1	6,9	2,8	0,1	155,8	44,3	16,9
<i>destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques</i>	65,5	2,2	0,2	15,5	2,4	10,1	2,8	0,8	0,5	—	52,6	48,9	11,0
<i>destinés aux industries textiles</i>	46,9	1,7	0,4	0,7	5,2	6,8	9,4	8,9	20,0	—	19,0	39,2	32,3
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,4	5,0	0,2	2,5	11,2	30,1	15,3	3,8	0,5	—	17,6	28,5	7,8
<i>destinés aux industries diverses :</i>													
Industrie diamantaire ...	66,6	—	—	—	16,9	8,5	0,1	7,9	—	—	9,3	5,8	72,1
Industrie du bois	37,4	19,7	21,4	2,1	7,8	4,1	2,3	5,2	—	—	3,2	23,1	5,1
Industries du papier et des arts graphiques ...	59,1	7,9	24,0	—	1,1	7,7	—	0,2	—	—	2,8	29,6	1,3
Industrie du cuir	70,9	1,9	0,4	—	1,7	8,7	5,2	1,8	9,4	—	2,4	53,7	25,2
Industrie de la construction	94,9	1,8	1,1	—	0,2	1,8	0,1	0,1	—	—	3,0	83,7	3,1
Industrie du tabac	21,3	3,0	0,6	0,3	10,1	32,4	15,2	17,1	—	—	1,2	14,8	12,4
Industrie du caoutchouc	28,5	0,2	—	15,9	1,1	25,7	0,4	28,0	—	0,2	0,9	23,1	27,6
Raffineries de pétrole ...	—	—	—	—	20,1	—	12,5	67,4	—	—	7,9	—	21,0
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>													
Combustibles solides	91,7	0,6	—	—	0,1	7,2	—	0,4	—	—	8,8	88,8	2,9
Huiles minérales raffinées	63,4	6,9	—	—	0,1	10,8	7,3	9,0	—	2,5	5,0	56,6	15,3
Autres combustibles	97,7	2,1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	0,6	97,4	0,3
Produits chimiques	84,0	1,8	—	—	—	13,1	0,2	0,8	0,1	—	9,2	67,3	10,6
Produits métalliques	90,8	0,4	—	—	—	8,7	—	0,1	—	—	3,7	74,7	8,0
Divers	67,7	1,7	4,2	0,3	3,1	12,2	3,5	7,2	0,1	—	8,6	51,0	12,8
Biens de consommation ...	80,0	1,9	0,6	0,3	1,3	5,9	5,2	3,1	0,2	1,5	41,1	66,5	6,5
<i>Biens de consommation durables</i>	88,2	1,9	0,2	—	0,1	4,2	—	2,8	—	2,6	22,6	77,9	5,9
<i>Biens de consommation non durables :</i>													
Produits alimentaires animaux	71,3	4,8	4,1	—	1,0	3,6	11,1	4,0	0,1	—	4,5	52,4	5,5
Produits alimentaires végétaux	64,2	0,8	0,1	1,2	4,9	7,2	16,4	4,5	0,6	0,1	10,0	47,4	8,5
Produits minéraux	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	99,4	0,6
Produits autres que les produits alimentaires .	82,0	0,7	0,1	0,2	—	16,3	0,2	0,5	—	—	3,8	63,6	6,0
Biens d'équipement	80,9	0,7	0,1	0,1	—	16,1	—	2,1	—	—	30,9	62,6	10,0
Total général ...	65,9	2,2	1,0	4,0	3,7	11,0	4,5	5,5	1,9	0,3	227,8	51,0	14,1

¹ Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, U.R.S.S.

Annexe D.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1962

Composition des importations en provenance des différentes zones géographiques

Pourcentages par rapport à la valeur totale des importations en provenance de chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.C.D.E. (Métropoles)	Groupe soviétique ¹	Autres pays d'Europe	Congo et Rwanda-Burundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Dont :	
											Pays de la C.E.E.	Zone sterling
Biens de production	61,1	80,6	87,9	98,3	93,5	70,3	78,8	84,6	98,4	68,4	59,5	82,1
<i>destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques</i>	23,0	23,0	5,2	89,3	14,6	21,2	14,3	3,3	5,5	23,1	22,2	18,0
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,9	6,5	3,5	1,5	11,3	5,1	17,6	13,4	85,5	8,3	6,4	19,1
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	3,7	17,1	1,1	4,9	22,6	21,0	26,5	5,3	2,0	7,7	4,3	4,3
<i>destinés aux industries diverses :</i>												
Industrie diamantaire ...	4,1	—	—	—	18,0	3,1	0,1	5,8	0,1	4,1	0,5	20,8
Industrie du bois	0,8	12,4	29,9	0,7	2,9	0,5	0,7	1,3	—	1,4	0,6	0,5
Industries du papier et des arts graphiques ...	1,1	4,4	29,8	—	0,4	0,9	—	—	—	1,3	0,7	0,1
Industrie du cuir	1,1	0,9	0,4	—	0,5	0,8	1,2	0,3	5,0	1,0	1,1	1,9
Industrie de la construction	1,9	1,0	1,5	—	0,1	0,2	—	—	—	1,3	2,2	0,3
Industrie du tabac	0,2	0,7	0,3	—	1,4	1,6	1,9	1,7	—	0,5	0,2	0,5
Industrie du caoutchouc	0,2	—	—	1,6	0,1	0,9	—	2,0	—	0,4	0,2	0,8
Raffineries de pétrole ...	—	—	—	—	18,3	—	9,7	42,2	—	3,5	—	5,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>												
Combustibles solides	5,4	1,1	—	—	0,1	2,5	—	0,3	—	3,9	6,7	0,8
Huiles minérales raffinées	2,1	6,7	—	—	0,1	2,2	3,6	3,5	—	2,2	2,4	2,4
Autres combustibles	0,4	0,3	—	—	—	—	—	—	—	0,3	0,5	—
Produits chimiques	5,1	3,3	0,2	—	—	4,8	0,2	0,6	0,1	4,0	5,3	3,0
Produits métalliques	2,2	0,3	—	—	—	1,3	—	—	—	1,6	2,4	0,9
Divers	3,9	2,9	16,0	0,3	3,1	4,2	3,0	4,9	0,2	3,8	3,8	3,5
Biens de consommation ...	21,9	15,2	10,1	1,5	6,3	9,7	21,1	10,1	1,6	18,0	23,5	8,8
<i>Biens de consommation durables</i>	13,3	8,7	1,5	0,1	0,1	3,8	—	4,9	0,1	9,9	15,2	4,2
<i>Biens de consommation non durables :</i>												
Produits alimentaires animaux	2,2	4,3	8,0	—	0,6	0,7	4,9	1,4	0,1	2,0	2,0	0,8
Produits alimentaires végétaux	4,3	1,7	0,3	1,3	5,6	2,8	16,1	3,6	1,4	4,4	4,1	2,6
Produits minéraux	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	0,1	—
Produits autres que les produits alimentaires .	2,0	0,5	0,3	0,1	—	2,4	0,1	0,2	—	1,6	2,1	0,7
Biens d'équipement	16,6	4,1	2,0	0,2	0,1	19,7	—	5,2	—	13,6	16,6	9,6
<i>Divers et trafic confidentiel</i>	0,4	0,1	—	—	0,1	0,3	0,1	0,1	—	—	0,4	—
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus												
(milliards de francs)	150,1	5,1	2,3	9,2	8,7	25,2	10,2	12,6	4,4	227,8	116,2	32,0

¹ Allemagne orientale, Tchécoslovaquie, Hongrie, Albanie, Pologne, Roumanie, U.R.S.S.

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX PROBLEMES ECONOMIQUES ET FINANCIERS INTERESSANT LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juin 1963. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE ET CREDIT

BEYENS E., Les effets de commerce. La lettre de change, le billet à ordre, le chèque. (*Larcier, Bruxelles, 1963, 367 p.*)

DE RIDDER V., Commentaar bij het Verslag van de Studiecommissie De Voghel. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, X, n° 2, 1963, pp. 143-160.*)

MINGUET A., Multiplicateur des dépôts et multiplicateur des crédits. (*Faculté de Droit, Liège, 1963, 286 p.*)

RUEFF J., L'âge de l'inflation. (*Payot, Paris, 1963, 144 p.*)

2. INSTITUTIONS MONETAIRES

AGNEESSENS A., Analyse juridique du secret professionnel des banques en droit belge. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXVII, n° 4, 1963, pp. 347-409.*)

VREYS F., Beleidskenmerken en groeitendensen der Belgische grootbanken. (*Tijd, Anvers, XXXVIII, n° 15, 12 juillet 1963, pp. 9-13.*)

3. INTERMEDIAIRES FINANCIERS NON MONETAIRES

COLLIN F., Le secteur paraétatique. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVIII, n° 24, 15 juin 1963, pp. 209-211.*)

NEUMAN H., La participation des sociétés d'intérêt public aux risques d'entreprise. (*Comptes rendus des travaux de la Société Royale d'Economie Politique de Belgique, Bruxelles, n° 295, mai 1963, 28 p.*)

4. FINANCES PUBLIQUES

ADAM E., Les implications économiques de la réforme fiscale. (*Comptes rendus des travaux de la Société Royale d'Economie Politique de Belgique, Bruxelles, n° 293, avril 1963, 24 p.*)

Avis sur la réforme du régime de la taxe sur le chiffre d'affaires. (*Bulletin d'Information et de Documentation du Conseil Central de l'Economie, Bruxelles, n° 27, juillet 1963, pp. 31-56.*)

FRANK M., Le contrôle des recettes fiscales par la Cour des Comptes. (*Res Publica, Bruxelles, V, n° 2, 1963, pp. 160-171.*)

La fiscalité des pays du Marché commun : V. Belgique. (*Statistiques et Etudes financières, Paris, XV, supplément n° 173, mai 1963, pp. 743-775.*)

THONE H., Quelques considérations sur la réforme fiscale belge. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 307-316.*)

VAN FRAEYENHOVE G., La réforme des impôts sur les revenus. Commentaire de la loi du 20 novembre 1962. (*Editions Jaric, Bruxelles, 1963, 403 p.*)

WILMART J., Commentaire des dispositions de la loi du 20 novembre 1962 portant réforme des impôts sur les revenus relatives à l'imposition des sociétés. (*Journal pratique de Droit fiscal et de Législation financière, Bruxelles, XXXVII, n°s 4-6, avril-juin 1963, pp. 129-216.*)

5. REVENU NATIONAL — EPARGNE — INVESTISSEMENTS — CONSOMMATION

Investissements étrangers en Belgique. Rapport 1962. (*Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie, Bruxelles, 1963, 78 p.*)

LANGASKENS Y., Beschouwingen over de toestand van de verbruiker in onze maatschappij. (*Economisch en Social Tijdschrift, Anvers, XVII, n° 3, juin 1963, pp. 213-220.*)

VAN HISSENHOVEN A., Les investissements étrangers en Belgique. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXVII, n° 4, 1963, pp. 427-454.*)

6. DEMOGRAPHIE

La population belge. (*Documents C.E.P.E.S.S., Bruxelles, II, n° 2, 1963, 102 p.*)

LEBURTON E., Notre politique familiale. (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège, n° 62, mai-juin 1963, pp. 17-20.*)

SAUVY A., Vie et croissance d'une population : maturité, sénescence et jeunesse. (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège, n° 62, mai-juin 1963, pp. 2-11.*)

SERVAIS L., Pour une politique d'immigration. (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège, n° 62, mai-juin 1963, pp. 12-16.*)

7. PRIX ET SALAIRES

Enquête sur les salaires dans les industries de la Communauté Economique Européenne — Année 1960. (*Office statistique des Communautés européennes, Statistiques sociales, Bruxelles, n° 1, 1963, 383 p.*)

Le coût horaire du travail ouvrier en Europe occidentale. (*Industrie, Bruxelles, XVII, n° 7, juillet 1963, pp. 514-522.*)

Les coûts de la main-d'œuvre et les revenus des ouvriers dans les industries de la C.E.C.A. — Année 1961 et évolution 1954-1961. (*Office statistique des Communautés européennes, Statistiques sociales, Bruxelles, n° 2, 1963, 201 p.*)

Les salaires nominaux dans les mines de houille et dans la sidérurgie, comparés avec ceux des autres industries (1953-1961). (*Informations statistiques de l'Office statistique des Communautés européennes, Bruxelles, n° 1bis, 1963, pp. 17-26; 47-93.*)

Loonkosten in de nijverheid der Beneluxlanden. (*Maandschrift van het Centraalbureau voor de Statistiek, Zeist, LVIII, n° 7, juillet 1963, pp. 677-679.*)

MEGANCK R., Le progrès social dans le secteur pétrolier. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 303-306.*)

8. EMPLOI ET CHOMAGE

D'HAVE M., Vues d'avenir sur la formation professionnelle. (*Revue du Travail, Bruxelles, LXIV, n° 4, avril 1963, pp. 329-341.*)

10. SITUATION ECONOMIQUE — POLITIQUE ECONOMIQUE

Avis sur l'évolution de la conjoncture, la conception du budget économique et les études relatives à la consommation privée. (*Bulletin d'Information et de Documentation du Conseil Central de l'Economie, Bruxelles, n° 27, juillet 1963, pp. 3-27.*)

BAUDHUIN F., Plafonnement de conjoncture ? (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 298-302.*)

BECQUET C., ROLAND J. & BOURDON J., Interaction des problèmes linguistique et économique en Belgique. (*Journal de la Société de Statistique de Paris, Paris, CIV, n° 4-5-6, 1963, pp. 104-131.*)

BREGENTZER B., Le diagnostic de la conjoncture économique de la Belgique. (*Recherches économiques de Louvain, Louvain, XXIX, n° 5, 2 août 1963, pp. 507-524.*)

De Belgische economie in 1962. (*Tijdschrift voor Economie, Louvain, VIII, n° 1, 1963, pp. 119-131.*)

DE RIDDER A., La création d'un Conseil économique et social en Belgique. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, II, n° 4, juillet 1963, pp. 281-288.*)

FRANSSSENS E., Het plan van de arbeid na dertig jaar. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, X, n° 2, 1963, pp. 161-180.*)

HONS A., De economische structuur der Vlaamse gewesten. (*Tijdschrift voor Economie, Louvain, VIII, n° 1, 1963, pp. 3-49.*)

La politique économique en Belgique. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVIII, n° 28, 13 juillet 1963, pp. 245-248.*)

La situation économique de la Belgique. 2^e trimestre 1963. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVIII, n° 30, 27 juillet 1963, pp. 261-268.*)

Le programme d'expansion économique 1962-1965. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, XVIII, n° 19, 15 juillet 1963, pp. 1683-1694.*)

NOLS E., Le premier programme belge d'expansion économique. (*Bulletin de la Banque commerciale de Liège, Liège, IV, n° 4, juillet-août 1963, pp. 1-4.*)

PAELINCK J. & WAELBROECK J., Programmation économique et modèles économiques de croissance. Analyse des relations sous-jacentes au premier programme d'expansion 1962-1965 du Bureau de Programmation Economique (G. Thone, Liège, 1963, 55 p.)

SIMONET H., La programmation de l'économie et la réforme de l'Etat. (*Res Publica, Bruxelles, V, n° 2, 1963, pp. 150-159.*)

VERMEERSCH J., Naar de oprichting van een sociaal-economische raad ? (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, LIV, n° 6, juin 1963, pp. 496-504.*)

11. INDUSTRIE — AGRICULTURE — PECHE

BUBLOT G., La position de l'agriculture dans le développement économique régional et l'aménagement du territoire. (*Meunerie Belge, Bruxelles, LVIII, n° 49, janvier-mai 1963, pp. 7-14.*)

DE BRUYNE J.-P. & VAN OOSTERZEE F., Le pétrole en Belgique en 1961-1962. (*Annales de la Société belge pour l'Etude du Pétrole, Bruxelles, n° 11, 1963, pp. 7-55.*)

DEFAY J., Quelques aspects généraux du problème de la recherche industrielle. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, II, n° 3, mai 1963, pp. 221-228.*)

LANGASKENS Y., Een econometrische analyse van de Belgische textielnijverheid. (*Tijdschrift voor Economie, Louvain, VIII, n° 1, 1963, pp. 75-111.*)

L'essor de l'industrie chimique belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVIII, n° 31, 3 août 1963, pp. 277-280.*)

LIBREX, Het kolendirectorium en de E.G.K.S. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, X, n° 2, 1963, pp. 119-127.*)

Ralentissement de l'activité dans l'industrie des fabrications métalliques. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVIII, n° 25, 22 juin 1963, pp. 221-224.*)

Subsides directs et indirects spécifiques à l'industrie charbonnière belge, 1945-1962. (*Annexe au Bulletin mensuel de la Direction générale des Etudes et de la Documentation, Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie, Bruxelles, XV, n° 7, juillet 1963, 7 p.*)

VAN LUPPEN J., L'industrie automobile belge et le Marché commun. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 317-320.*)

12. TRANSPORTS

La route. (*Echos des Communications, Bruxelles, n° 1, 1963, pp. 105-125.*)

La voie navigable. (*Echos des Communications, Bruxelles, n° 1, 1963, pp. 53-73.*)

Les ports de mer belges. (*Echos des Communications, Bruxelles, n° 1, 1963, pp. 25-51.*)

Les transports par chemin de fer. (*Echos des Communications, Bruxelles, n° 1, 1963, pp. 75-104.*)

MALDEREZ M., Les transports et l'intégration économique européenne. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 394-402.*)

VAN BUGGENHOUT J., Une politique portuaire belge. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, II, n° 3, mai 1963, pp. 159-172.*)

13. COMMERCE INTERIEUR

DEFOSSE A., Evolution de la distribution et nouvelles techniques de vente. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, II, n° 3, mai 1963, pp. 185-196.*)

La vente par correspondance en Belgique. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVIII, n° 27, 6 juillet 1963, pp. 237-240.*)

MICHEL M., La distribution des marchandises en Belgique — Faits et chiffres actuels. (*Institut de Recherches économiques, sociales et politiques, Louvain, 1963, 208 p.*)

14. COMMERCE EXTERIEUR — BALANCE DES PAIEMENTS

AMEYE L., Nos relations commerciales et économiques avec l'Amérique latine. (*Revue pratique des Questions commerciales et économiques, Liège, n° 2, juin 1963, pp. 40-51.*)

Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1962. (*Office belge du Commerce extérieur, Bruxelles, Série C, n° 3, juillet 1963, 48 p.*)

MELIN J.-L., La Belgique et l'Amérique centrale. (*Revue des Sciences économiques, Liège, XXXVIII, n° 134, juin 1963, pp. 99-110.*)

15. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

ALTMAN O., The Changing Gold Exchange Standard and the Role of the International Monetary Fund. (*Banca Nazionale del Lavoro, Quarterly Review, Rome, n° 65, juin 1963, pp. 151-173.*)

America Tackles its Deficit. (*The Banker, Londres, CXIII, n° 450, août 1963, pp. 519-526.*)

Bilan de crise d'un système international de paiements. (*Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée, Paris, Série P, n° 8, 1963, 223 p.*)

BLESSING K., Die heutige internationale Währungsordnung, ihre Stärken und ihre Schwächen. (*Institut für Weltwirtschaft an der Universität Kiel, Kiel, 1963, 21 p.*)

BLOOMFIELD A., Short-Term Capital Movements Under the Pre-1914 Gold Standard. (*Princeton University, Princeton, 1963, 104 p.*)

CLEMENT M., A Functional Approach to the Concept of International Reserves. (*Kyklos, Bâle, XVI, n° 3, 1963, pp. 415-435.*)

COULBOIS P., La réforme du système monétaire international. (*Revue de Science financière, Paris, LV, n° 2, avril 1963, pp. 189-214.*)

GATZ W., Gründe und volkswirtschaftliche Wirkungen der D-Mark Aufwertung. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 379-430.*)

HEILPERIN M., Does Current Prosperity Mask Basic World Instability? (*Optima, Johannesburg, XIII, n° 2, juin 1963, pp. 55-61.*)

International Flow of Long-Term Capital and Official Donations, 1959-1961. (*Nations Unies, New-York, 1963, 66 p.*)

KENEN P., Reserve-Asset Preferences of Central Banks and Stability of the Gold Exchange Standard. (*Princeton University, Princeton, 1963, 95 p.*)

KENEN P., Towards an Atlantic Capital Market. (*Lloyds Bank Review, Londres, n° 69, juillet 1963, pp. 15-30.*)

NIVEAU M., Développement et monnaie internationale. (*Economie et Humanisme, Caluire, XXII, n° 147, juillet-août 1963, pp. 82-97.*)

SCANLON C., Defense of the Dollar — A Midwest View. (*Business Conditions, Chicago, juillet 1963, pp. 15-20.*)

SINGER R., Swap-arrangementen tussen centrale banken. (*Bank- en effectenbedrijf, La Haye, XII, n° 1, juin 1963, pp. 3-7.*)

TRIFFIN R., The Latent Crisis of the Reserve Currencies. (*The Banker, Londres, CXIII, n° 450, août 1963, pp. 527-535.*)

U.S. Balance-of-Payments Deficits in Perspective. (*Review of the Federal Reserve Bank of St. Louis, St. Louis, XLV, n° 7, juillet 1963, pp. 5-16.*)

WASSERMAN M., HULTMAN C. & ZSOLDOS L., International Finance. (*Simmons-Boardman, New-York, 1963, XI+340 p.*)

WEBER H., Vues allemandes sur la politique monétaire internationale. (*Les Problèmes de l'Europe, Paris, n° 19, 1963, pp. 21-24.*)

16. INTEGRATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

BAETENS A., Le statut du concessionnaire exclusif de vente et la législation de la Communauté Economique Européenne. (*Publi-Dallas, Bruxelles, 1963, 173 p.*)

BALASSA B., The Future of Common Market Imports. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 292-313.*)

BALKE S., Investitionspolitik im Grossraum Europa am Beispiel der Energiewirtschaft. (*Duncker & Humblot, Berlin, 1963, 27 p.*)

BINSWANGER H., Allgemeine Theorie der Integration. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 317-347.*)

BOLLE T., Zur Entwicklung der Arbeitsmarktlage in der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft. (*Vierteljahrshefte zur Wirtschaftsforschung, Berlin, n° 2, 1963, pp. 196-208.*)

BOON C., La politique agricole commune et les négociations de la Communauté Economique Européenne avec la Grande-Bretagne. (*Comptes rendus des travaux de la Société Royale d'Economie Politique de Belgique, Bruxelles, n° 291, février 1963, 22 p.*)

BOONK J. & RAMAER J., La politique commerciale de la C.E.E. (*Revue du Marché commun, Paris, n° 58, mai 1963, pp. 197-205.*)

CLARK C., British Trade in the Common Market. Plain Facts About the Common Market. (*Stevens & Sons, Londres, 1962, VIII+149 p.*)

COSCIANI C., Gemeinsamer Markt : Besteuerung im Ursprungsland oder im Bestimmungsland? (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 211-235.*)

COSTA P., De quelques aspects de la politique sociale de la Communauté Economique Européenne. (*Revue pratique des Questions commerciales et économiques, Liège, n° 2, juin 1963, pp. 21-39.*)

DE MUYNCK G., Engeland en de Gemeenschappelijke Markt. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, X, n° 2, 1963, pp. 128-139.*)

- DROUIN P., L'Europe du Marché commun. (*Julliard, Paris, 1963, 350 p.*)
- Enquête sur les salaires dans les industries de la Communauté Economique Européenne — Année 1960. (*Office statistique des Communautés européennes, Statistiques sociales, Bruxelles, n° 1, 1963, 383 p.*)
- FOURNIER H., Coordination des politiques monétaires au sein de la C.E.E. (*Banque, Paris, XXXVIII, n° 204, juin 1963, pp. 371-378.*)
- FRAPSAUCE M., L'harmonisation de la fiscalité indirecte dans le Marché commun. (*Revue du Marché commun, Paris, n° 59, juin 1963, pp. 238-249.*)
- GLESKE L., La coordination des politiques monétaires dans le cadre du Marché commun. (*Les Problèmes de l'Europe, Paris, n° 19, 1963, pp. 12-20.*)
- GLESKE L., La politique monétaire dans le Marché commun. (*Rotterdamsche Bank, n° 5, juin 1963, pp. 5-38.*)
- HALLSTEIN W., The European Economic Community. (*Political Science Quarterly, New-York, LXXVIII, n° 2, juin 1963, pp. 171-178.*)
- HENDERSON W., The Genesis of the Common Market. (*F. Cass & Co, Londres, 1962, XV+201 p.*)
- HENKNER K., Aussenhandel und Aussenhandelsentwicklung der EWG-Länder. (*Konjunkturpolitik, Berlin, IX, n° 2, 1963, pp. 97-110.*)
- Het Europese energiebeleid. (*Belgische Petroleumfederatie, Bruxelles, n° 1, avril 1963, 37 p.*)
- KINDLEBERGER C., European Economic Integration and the Development of a Single Financial Center for Long-Term Capital. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 189-208.*)
- La conjoncture énergétique dans la Communauté. Situation à la fin de 1962. Perspectives 1963. (*Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, Luxembourg, 1963, 166 p.*)
- La fiscalité des pays du Marché commun : V. Belgique. (*Statistiques et Etudes financières, Paris, XV, supplément n° 173, mai 1963, pp. 743-775.*)
- Le coût horaire du travail ouvrier en Europe occidentale. (*Industrie, Bruxelles, XVII, n° 7, juillet 1963, pp. 514-522.*)
- Les coûts de la main-d'œuvre et les revenus des ouvriers dans les industries de la C.E.C.A. — Année 1961 et évolution 1954-1961. (*Office statistique des Communautés européennes, Statistiques sociales, Bruxelles, n° 2, 1963, 201 p.*)
- Les industriels belges devant l'Europe. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, XVIII, numéro spécial, 1963, IX+106 p.*)
- Les salaires nominaux dans les mines de houille et dans la sidérurgie, comparés avec ceux des autres industries (1953-1961). (*Informations statistiques de l'Office statistique des Communautés européennes, Bruxelles, n° 1bis, 1963, pp. 17-26; 47-93.*)
- L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques. (*Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Paris, 1963, 259 p.*)
- MALDEREZ M., Les transports et l'intégration économique européenne. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 394-402.*)
- MALLET J., Crise ou relance du Marché commun ? (*Economie et Humanisme, Caluire, XXII, n° 148, juillet-août 1963, pp. 45-52.*)
- MANDY P., La dimension industrielle de la Grande-Bretagne en face des pays du Marché commun. (*Industrie, Bruxelles, XVII, n° 7, juillet 1963, pp. 470-478.*)
- MERTENS de WILMARS J., Währungsperspektiven des Gemeinsamen Marktes. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 350-376.*)
- OLDEWAGE R., Die Nordseehäfen im EWG-Raum. (*Kyklos, Bâle, 1963, XII+266 p.*)
- RICHARD M., Les Six et la Grande-Bretagne. (*Revue politique et parlementaire, Paris, LXV, n° 735, juin 1963, pp. 38-48.*)
- ROCHEREAU H., Les aspects financiers, techniques et commerciaux d'une politique de développement à travers l'association à la C.E.E. de certains Etats africains et malgache. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 374-380.*)
- ROTHSCHILD K., Kleinstaat und Integration. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 239-273.*)
- ROEPKE W., La crise de l'intégration européenne. (*Crédit suisse, Zurich, 1963, 11 p.*)
- SALLER R., L'association eurafricaine est-elle viable ? (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 381-387.*)
- SMITHERS P., Britain and Europe. (*Chronique de Politique étrangère, Bruxelles, XVI, n° 3, mai-juin 1963, pp. 307-320.*)
- STREETEN P., Common Fallacies About the Common Market. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XC, n° 2, 1963, pp. 276-289.*)
- VANDAMME J., Le premier règlement d'application des règles de concurrence du Traité de Rome. (*Chronique de Politique étrangère, Bruxelles, XVI, n° 3, mai-juin 1963, pp. 297-306.*)
- VAN LUPPEN J., L'industrie automobile belge et le Marché commun. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXII, n° 206, mai-juin 1963, pp. 317-320.*)
- VAN WYNENDALE J., Principes de droit fiscal des sociétés dans les pays de la Communauté Economique Européenne. (*Bruylant, Bruxelles, 1963, 148 p.*)
- VERLOREN VAN THEMAAT P., Mededinging, monopolie, kartels in de E.E.G. (*Economie, Tilburg, XXVII, n° 9, juin 1963, pp. 541-556.*)
- von BERGEN W., Fünf Jahre Europäische Investitionsbank. (*Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen, Francfort-sur-le-Main, XVI, n° 13, 1^{er} juillet 1963, pp. 582-584.*)
- WERQUIN M., La libre circulation de la main-d'œuvre. (*Cahiers mensuels de Documentation de l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité, Bruxelles, n° 64, août 1963, pp. 17-24.*)

17. DIVERS

- CAMU L., Le rôle de l'Europe dans le financement des pays en voie de développement (II). (*Revue politique et parlementaire, Paris, LXV, n° 735, juin 1963, pp. 59-66.*)
- DELVAUX V., Beschouwingen over de economische rekening van de openbare besturen. (*Tijdschrift voor Economie, Louvain, VIII, n° 2, 1963, pp. 208-232.*)
- LALOIRE M., Au-delà des conflits sociaux. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, II, n° 3, mai 1963, pp. 203-212.*)
- MEULEPAS E. & VAN ROMPUY P., Factoranalytisch onderzoek van de C.E.S.-welvaartsindicatoren. (*Tijdschrift voor Economie, Louvain, VIII, n° 2, 1963, pp. 171-206.*)
- STENMANS A., La programmation de l'effort scientifique en Belgique. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, II, n° 4, juillet 1963, pp. 261-274.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge* au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

D'autre part, la législation économique comprend désormais les décisions, directives et règlements les plus importants figurant dans le *Journal Officiel* des Communautés Européennes.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

1. — *Economie générale*
2. — *Monnaie, crédit et banque*
3. — *Finances publiques*
4. — *Agriculture*
5. — *Industrie*
6. — *Travail*
7. — *Commerce intérieur*
8. — *Commerce extérieur*
9. — *Transports*
10. — *Prix et salaires*
11. — *Pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers*
12. — *Communauté Economique Européenne*

2. — MONNAIE, CREDIT ET BANQUE

Institut National de Crédit Agricole

Relèvement du plafond des engagements (Moniteur du 6 juin 1963, p. 5888).

Par arrêté royal du 21 mai 1963, le montant de trois milliards de francs, fixé par la loi du 4 avril 1963 modifiant l'arrêté royal du 30 septembre 1937 relatif à la création de l'Institut National de Crédit Agricole, est porté, par libération de trois tranches de cinq cents millions de francs, à quatre milliards cinq cents millions de francs.

Arrêté royal du 30 mai 1963

relatif au paiement à vue des chèques postaux (Moniteur du 19 juin 1963, p. 6353).

Loi du 7 juin 1963

prorogeant les délais fixés par la loi du 29 mai 1948 portant des dispositions particulières en vue d'encourager l'initiative privée à la construction d'habitations sociales et à l'acquisition de petites propriétés terriennes et par la loi du 15 avril 1949, instituant un Fonds National du Logement (Moniteur du 26 juin 1963, p. 6610).

Arrêté ministériel du 10 juin 1963

relatif à la clôture de la liquidation de la Banque d'Emission (Moniteur du 20 juin 1963, p. 6392).

Article 1^{er}. — La liquidation de la Banque d'Emission, à Bruxelles, est déclarée close à la date du 30 juin 1963.

Art. 2. — Le compte de liquidation arrêté par les liquidateurs est approuvé.

Le mandat des liquidateurs nommés par l'arrêté ministériel du 19 août 1952 prend fin à la date mentionnée à l'article 1^{er}.

Arrêté royal du 11 juin 1963

approuvant des modifications aux statuts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (Moniteur du 28 juin 1963, p. 6758).

Les articles 3, 4, 12, 24 et 28 des statuts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie sont modifiés comme suit :

a) Art. 3. Il est ajouté un § 4 conçu comme suit :
« La Société a pris une participation au capital de la Société Nationale d'Investissement conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1962. »

b) Art. 4. Au premier alinéa, les mots : « ou la colonie », sont supprimés.

Le texte du deuxième alinéa est remplacé par le texte suivant :

« Elle peut acquérir des certificats de trésorerie et autres valeurs analogues dont la souscription est réservée aux établissements financiers.

» Elle peut également escompter ou acheter des effets de commerce et faire toutes autres opérations se dénouant dans les cent vingt jours, mais ces placements ne pourront ni dépasser cent cinquante millions de francs, sans l'autorisation du Ministre des Finances, ni contrarier la politique de la Banque Nationale de Belgique. »

c) Art.12. Le texte du premier alinéa est remplacé par le texte suivant :

« La Société peut accepter des dépôts à terme ou à vue productifs d'intérêts et d'un montant minimum de mille francs, y compris les dépôts en carnets ou livrets. »

d) Art. 24. — Au premier et au troisième alinéa, les mots : « le rééquipement national » sont remplacés par les mots : « les affaires économiques ».

e) Art. 28. Au quatrième alinéa, les mots « par l'organe de leur représentant légal » sont remplacés par les mots « conformément à la loi civile ».

.....

Arrêté royal du 26 juin 1963

complétant l'arrêté royal du 26 janvier 1959 prescrivant une statistique semestrielle des ventes et des prêts à tempérament et des opérations y assimilées (Moniteur du 19 juillet 1963, p. 7422).

Arrêté royal du 3 juillet 1963

autorisant la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne à émettre, sous la garantie de l'Etat, un emprunt de 25 millions de francs, en vue de la réalisation d'un programme complémentaire de construction de logements réservés au personnel des entreprises minières, de la sidérurgie et de la métallurgie (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7141).

Article 1^{er}. — La garantie de l'Etat est attachée à un nouvel emprunt, au montant effectif de vingt-cinq millions de francs, à émettre par la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne et dont la souscription sera réservée à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.).

Art. 2. — Le produit de l'emprunt sera affecté à la réalisation d'un programme complémentaire de construction de logements réservés au personnel des entreprises minières, de la sidérurgie et de la métallurgie.

.....

Loi du 5 juillet 1963

modifiant la loi du 24 mai 1959 portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes (Moniteur du 19 juillet 1963, p. 7409).

3. — FINANCES PUBLIQUES

Accord

entre le Royaume de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, d'une part, et la République populaire fédérative de Yougoslavie, d'autre part, sur le règlement de certaines créances financières belges et luxembourgeoises, annexes et échanges de lettres. Dépôts d'obligations (Moniteur du 28 juin 1963, p. 6763).

Loi du 20 novembre 1962

portant réforme des impôts sur les revenus. Errata (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7142).

Arrêté royal du 19 décembre 1962

relatif à l'imputation d'un précompte mobilier effectif et à la prévention de la double imposition. Errata (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7142).

Arrêté royal du 27 décembre 1962

déterminant, en matière d'impôts des personnes physiques, d'impôt des sociétés, d'impôt des personnes morales, d'impôt des non-résidents, de précomptes et de compléments de précomptes, la période imposable et les revenus qui s'y rapportent. Errata (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7142).

Arrêté royal du 12 février 1963

modifiant les arrêtés royaux relatifs à l'exécution des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus. Errata (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7142).

Arrêté royal du 26 avril 1963

déterminant les conditions d'immunité fiscale des plus-values résultant de l'apport d'une ou de plusieurs branches d'activité. Erratum (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7143).

Arrêté ministériel du 30 mai 1963

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur des 4-5 juin 1963, p. 5847).

Arrêté royal du 30 mai 1963

déterminant les limites et conditions d'immunité fiscale des provisions destinées à faire face à des pertes ou charges probables (Moniteur du 8 juin 1963, p. 6004).

Loi du 31 mai 1963

contenant le budget du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture pour l'exercice 1963 (Moniteur du 14 juin 1963, p. 6.150).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1963 afférentes au Ministère de l'Education Nationale et de la Culture (...) des crédits s'élevant à la somme de 25.486.907.000 francs.

Arrêté royal et arrêté ministériel du 10 juin 1963

relatif à l'émission de l'emprunt 1963-1983, 2^e série (Moniteur du 13 juin 1963, p. 6119).

Article 1^{er}. — Notre Ministre des Finances est autorisé à émettre, aux conditions qu'il déterminera, un emprunt intérieur dénommé « Emprunt 1963-1983, 2^e série ».

*Art. 2. — L'emprunt est représenté par des obligations au porteur (...) portant intérêt aux taux indiqués ci-après :
5,50 p.c. l'an à partir du 27 juin 1963 jusqu'au 26 juin 1973;
5,75 p.c. l'an à partir du 27 juin 1973 jusqu'au 26 juin 1983.*

Art. 4. — L'emprunt est amortissable à partir de la deuxième année (...).

*Le remboursement est effectué aux taux ci-après :
le 27 juin des années 1965 à 1977 : au pair;
le 27 juin des années 1978 à 1982 : à 102 p.c.*

..

Art. 3. — Le prix d'émission, fixé à 99 p.c. de la valeur nominale, est payable intégralement en espèces au moment du dépôt des souscriptions.

Arrêté royal du 14 juin 1963

modifiant l'article 18, alinéas 1^{er} et 2, des lois et arrêtés concernant les finances provinciales et communales, coordonnés le 29 juin 1960 (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6725).

Arrêté royal du 19 juin 1963

modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6715).

Loi du 19 juin 1963

modifiant l'article 10 de la loi du 27 mars 1957 relative aux fonds communs de placement et modifiant le Code des droits de timbre et le Code des taxes assimilées au timbre, modifiée et prorogée par la loi du 28 décembre 1961 (Moniteur du 5 juillet 1963, p. 6943).

Arrêté royal du 19 juin 1963

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 26 juin 1963, p. 6627). Errata (Moniteur du 13 juillet 1963, p. 7177).

Arrêté ministériel du 20 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 20 juin 1962 relatif à la perception de droits d'entrée d'après des taux forfaitaires (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6717).

Arrêté ministériel du 20 juin 1963

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6720).

Arrêté royal du 21 juin 1963

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1963 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 26 juin 1963, p. 6686).

Loi du 24 juin 1963

modifiant celle du 26 janvier 1960 relative aux redevances sur les appareils récepteurs de radiodiffusion (Moniteur du 5 juillet 1963, p. 6955).

Arrêté royal du 25 juin 1963

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6716).

Arrêté ministériel du 27 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 17 février 1960 réglant les franchises en matière de droits d'entrée (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6805).

Arrêté ministériel du 28 juin 1963

relatif aux contingents tarifaires (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6808).

Arrêté ministériel du 28 juin 1963

relatif aux droits d'entrée (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6810).

Loi du 28 juin 1963

modifiant et complétant les lois sur la comptabilité de l'Etat (Moniteur du 31 juillet 1963, p. 7675).

Arrêté ministériel du 11 juillet 1963

modifiant et complétant l'article 4 des arrêtés ministériels relatifs à l'émission d'obligations au porteur de la Caisse Autonome des Dommages de Guerre (Moniteur du 19 juillet 1963, p. 7413).

Arrêté ministériel du 15 juillet 1963

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 18 juillet 1963, p. 7347).

4. — AGRICULTURE

Arrêté ministériel du 12 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 7 novembre 1962 relatif à l'intervention du Fonds agricole en matière de malt et d'orge utilisés en malterie (Moniteur du 18 juin 1963, p. 6293).

Arrêté ministériel du 10 juillet 1963

relatif à l'intervention du Fonds agricole en matière de froment, d'avoine et d'orge destinés à certaines fins (Moniteur du 19 juillet 1963, p. 7418).

Arrêté royal du 27 juin 1963

prescrivant au 1^{er} juillet 1963 un recensement des cultures de produits horticoles non comestibles (Moniteur du 2 juillet 1963, p. 6854).

Arrêté ministériel du 10 juillet 1963

relatif à l'intervention du Fonds agricole en matière de froment utilisé pour la fabrication de biscottes, biscuits, pâtes alimentaires, aliments diététiques et de bières (Moniteur du 19 juillet 1963, p. 7420).

5. — INDUSTRIE

Arrêté royal du 5 avril 1963

prescrivant une statistique annuelle de l'industrie du transport et de la distribution publique du gaz (Moniteur du 20 juin 1963, p. 6395).

1963 fixant les modalités de répartition des recettes résultant de l'application de la loi du 27 juillet 1962 assurant la compensation temporaire de certaines charges de l'industrie charbonnière (Moniteur du 7 juin 1963, p. 5921).

Arrêté ministériel du 30 avril 1963

fixant la forme des déclarations à adresser par les entreprises charbonnières au Directoire de l'Industrie Charbonnière, en exécution des articles 3, dernier alinéa, et 6 de l'arrêté royal du 20 mars

Arrêté royal du 13 mai 1963

complétant l'arrêté royal du 1^{er} février 1963 maintenant en vigueur et modifiant l'arrêté ministériel du 7 mars 1951 ordonnant des statistiques de l'activité et de la production des cokeries, des

fabriques d'agglomérés de houille, des industries métallurgiques du fer et des métaux non ferreux, des minières, carrières et industries connexes et de l'industrie de l'exploitation de terrils (Moniteur du 28 juin 1963, p. 6759).

Arrêté royal du 13 mai 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 16 août 1956 prescrivant l'établissement d'une statistique mensuelle de l'activité et des stocks de certaines industries alimentaires (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6812).

Arrêté royal du 29 mai 1963

prescrivant un recensement du parc belge de machines-outils pour le travail des métaux au 31 décembre 1962 (Moniteur du 17 juillet 1963, p. 7310).

Arrêté ministériel du 31 mai 1963

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait et arrêté ministériel du 7 juin 1963 qui le modifie (Moniteur des 6 et 15 juin 1963, pp. 5890 et 6240).

Arrêté royal du 10 juin 1963

complétant l'arrêté royal du 24 mai 1954 coordonnant et modifiant les arrêtés relatifs aux statistiques annuelles de la production industrielle (Moniteur du 17 juillet 1963, p. 7318).

Arrêté ministériel du 13 juin 1963

modifiant celui du 2 mai 1963 fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 5 juillet 1963, p. 6960).

Arrêté royal du 26 juin 1963

modifiant l'arrêté royal du 23 mai 1961 ordonnant une statistique annuelle de la production dans l'industrie de la construction (Moniteur des 23-24 juillet 1963, p. 7493).

Arrêté ministériel du 5 juillet 1963

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 9 juillet 1963, p. 7008).

6. — TRAVAIL

Arrêté royal du 27 mai 1963

prorogeant la durée de validité des dispositions de l'arrêté royal du 29 mars 1961 concernant la durée du travail effectif des travailleurs occupés dans certains services des grands magasins (Moniteur du 15 juin 1963, p. 6245).

Arrêté royal du 28 mai 1963

modifiant l'arrêté royal du 5 janvier 1957 fixant la dénomination, la compétence et la composition des commissions paritaires instituées en exécution de l'arrêté-loi du 9 juin 1945 fixant le statut des commissions paritaires (Moniteur du 15 juin 1963, p. 6249).

Loi du 10 juin 1963

modifiant la loi du 19 août 1948 relative aux prestations d'intérêt public en temps de paix (Moniteur du 2 juillet 1963, p. 6846).

8. — COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté ministériel du 30 mai 1963

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur des 4-5 juin 1963, p. 5847).

Arrêté royal du 19 juin 1963

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 26 juin 1963, p. 6627). Errata (Moniteur du 13 juillet 1963, p. 7177).

Arrêté ministériel du 20 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 20 juin 1962 relatif à la perception des droits d'entrée d'après des taux forfaitaires (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6717).

Arrêté ministériel du 20 juin 1963

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6720).

Arrêté royal du 21 juin 1963

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 26 juin 1963, p. 6636).

Arrêtés ministériels du 24 juin 1963

modifiant les arrêtés ministériels du 31 décembre 1962 soumettant à licence l'exportation et l'importation de certaines marchandises (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6801).

Arrêté ministériel du 27 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 17 février 1960 réglant les franchises en matière de droits d'entrée (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6805).

Arrêté ministériel du 28 juin 1963

relatif aux contingents tarifaires (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6808).

Arrêté ministériel du 28 juin 1963

relatif aux droits d'entrée (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6810).

Arrêté ministériel du 15 juillet 1963

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 18 juillet 1963, p. 7.347).

10. — **PRIX ET SALAIRES**

Arrêté royal du 9 mai 1963

rendant obligatoire la décision du 18 octobre 1962 de la Commission paritaire nationale de la construction fixant les salaires minimums des ouvriers des entreprises de dragage ressortissant à cette commission (Moniteur du 7 juin 1963, p. 5933).

Arrêté royal du 9 mai 1963

rendant obligatoire la décision du 18 décembre 1962 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire fixant les salaires horaires minimums des travailleurs occupés dans l'industrie de la viande (Moniteur du 11 juin 1963, p. 6052).

Arrêté royal du 9 mai 1963

rendant obligatoire la décision du 12 juillet 1962 de la Commission paritaire nationale du transport fixant les salaires minimums des travailleurs occupés dans les garages annexés aux entreprises ressortissant à ladite commission (Moniteur du 11 juin 1963, p. 6053).

Arrêté royal du 9 mai 1963

rendant obligatoire la décision du 21 novembre 1962 de la Commission paritaire nationale de l'industrie du bois fixant les salaires minimums applicables dans les exploitations forestières et l'industrie du bois des mines (Moniteur du 4 juillet 1963, p. 6916).

Arrêtés royaux du 7 juin 1963

rendant obligatoires les décisions du 18 décembre 1962 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire fixant le salaire horaire minimum des ouvrières occupées dans l'industrie des boissons et dans les levureries et les distilleries (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6817).

Arrêté royal du 7 juin 1963

rendant obligatoire la décision du 18 décembre 1962 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire modifiant la décision du 2 mai 1961 de la même commission fixant les salaires minimums dans les boulangeries industrielles, rendue obligatoire par arrêté royal du 7 août 1961 (Moniteur du 4 juillet 1963, p. 6921).

Arrêté royal du 11 juin 1963

rendant obligatoire la décision du 26 mars 1963 de la Commission paritaire nationale de l'industrie cinématographique modifiant la décision du 14 novembre 1961 modifiée par la décision du 8 mars 1962 de la même commission, rendues obligatoires respectivement par les arrêtés royaux des 23 février et 11 mai 1962, fixant les salaires des ouvriers occupés dans l'exploitation de salles de spectacle cinématographique (Moniteur du 9 juillet 1963, p. 7016).

Arrêté royal du 11 juin 1963

rendant obligatoire la décision du 3 avril 1963 de la Commission paritaire nationale de la construc-

tion métallique, qui modifie la décision du 23 novembre 1962 fixant les salaires des travailleurs occupés dans les entreprises de montage de ponts et charpentes métalliques, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 21 mars 1963 (Moniteur du 12 juillet 1963, p. 7163).

Arrêté royal du 1^{er} juillet 1963

rendant obligatoire la décision du 4 mars 1963 de la Commission paritaire nationale de la préparation du lin modifiant la décision du 16 avril 1962 concernant la fixation des salaires horaires minimums des ouvriers et ouvrières relevant de cette Commission, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 13 septembre 1962 (Moniteur du 26 juillet 1963, p. 7583).

11. — PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS

Arrêté royal du 10 mars 1961

pris en exécution de l'article 24 de la loi du 21 mai 1955 relative à la pension de retraite et de survie des ouvriers, modifiée par la loi du 1^{er} août 1957. Annulation partielle par le Conseil d'Etat (Moniteur du 30 juillet 1963, p. 7644).

Arrêté royal du 16 avril 1963

portant mesure d'exécution de la loi du 16 juin 1960, plaçant sous la garantie de l'Etat belge les organismes gérant la sécurité sociale des employés du Congo belge et du Ruanda-Urundi, et portant garantie de l'Etat belge des prestations sociales assurées en faveur de ceux-ci. Article 3 (Moniteur du 1^{er} juin 1963, p. 5783).

Loi du 25 avril 1963

sur la gestion des organismes d'intérêt public de sécurité sociale et de prévoyance sociale (Moniteur du 25 juillet 1963, p. 7538).

Loi du 25 avril 1963

portant création d'un Office national des pensions pour ouvriers (Moniteur du 25 juillet 1963, p. 7543).

Arrêté royal du 21 mai 1963

modifiant l'arrêté royal du 3 décembre 1930 portant institution et organisation de caisses spéciales d'allocations familiales (Moniteur du 26 juin 1963, p. 6691).

Arrêté royal du 4 juin 1963

abrogeant l'article 15 de l'arrêté du Régent du 15 octobre 1947, pris en exécution de l'arrêté-loi du 25 février 1947 coordonnant et modifiant la législation sur le régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés (Moniteur du 2 juillet 1963, p. 6862).

Arrêté royal du 5 juin 1963

qui rapporte l'article 4, 3^o, de l'arrêté royal du 24 décembre 1962, modifiant l'arrêté du Régent du 5 novembre 1946 relatif à l'application de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, aux employeurs et aux travailleurs des entreprises agricoles (Moniteur du 27 juin 1963, p. 6724).

Arrêté royal du 13 juin 1963

modifiant l'article 113 de l'arrêté royal du 22 septembre 1955 organique de l'assurance maladie-invalidité (Moniteur du 25 juin 1963, p. 6573).

Arrêté royal du 17 juin 1963

modifiant l'arrêté royal du 17 avril 1963 fixant les modalités suivant lesquelles les employeurs, occupant moins de dix travailleurs au 30 juin 1962, peuvent obtenir le remboursement du Fonds national d'assurance maladie-invalidité des sommes qu'ils ont payées à partir du 1^{er} janvier 1963 en exécution de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail (Moniteur du 20 juin 1963, p. 6393). Erratum (Moniteur du 28 juin 1963, p. 6760).

Arrêté ministériel du 28 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 13 avril 1959 fixant les rémunérations forfaitaires pour le calcul des cotisations de sécurité sociale, dues par les ouvriers et les employeurs des entreprises agricoles (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6814).

Arrêté ministériel du 28 juin 1963

modifiant l'arrêté ministériel du 10 avril 1959 fixant les rémunérations forfaitaires pour le calcul des cotisations de sécurité sociale de certains travail-

leurs rémunérés au pourboire et de leurs employeurs (Moniteur du 29 juin 1963, p. 6816).

Loi du 1^{er} juillet 1963

portant instauration de l'octroi d'une indemnité de promotion sociale (Moniteur du 17 juillet 1963, p. 7295).

Loi du 2 juillet 1963

portant majoration des cotisations afférentes aux allocations familiales pour travailleurs salariés (Moniteur du 5 juillet 1963, p. 6944).

Arrêté royal du 5 juillet 1963

rendant obligatoire la décision du 8 mai 1963 de la Commission paritaire nationale de l'industrie verrière relative à l'octroi d'indemnités de sécurité d'existence aux ouvriers et ouvrières de l'industrie de la miroiterie et de la fabrication de vitraux d'art (Moniteur du 26 juillet 1963, p. 7585).

Arrêté royal du 26 juillet 1963

organique de la Caisse nationale des pensions de retraite et de survie (Moniteur du 27 juillet 1963, p. 7604).

12. — COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Décision du 16 mai 1961

complémentaire à la décision relative à l'application de l'article 69 du traité du 18 avril 1951 instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (Journal Officiel du 15 juin 1963, p. 1637/63).

Décision n° 1-63 du 16 janvier 1963

relative à l'autorisation de la vente en commun de combustibles par un certain nombre de sociétés minières des bassins belges groupées au sein du Comptoir Belge des Charbons, société coopérative (Cobechar) (Journal Officiel du 30 janvier 1963, p. 161/63).

**Règlement n° 3/63/C.E.E. du Conseil
du 24 janvier 1963**

relatif aux relations commerciales avec les pays à commerce d'Etat en ce qui concerne les produits faisant l'objet des règlements n°s 19, 20, 21 et 22 du Conseil du 4 avril 1962 (Journal Officiel du 29 janvier 1963, p. 153/63).

Décision n° 63/106/C.E.E. du Conseil

portant conclusion de l'accord créant une association entre la Communauté Economique Européenne et la Grèce (Journal Officiel du 18 février 1963, p. 293/63).

Accord n° 63/107/C.E.E.

créant une association entre la Communauté Economique Européenne et la Grèce (Journal Officiel du 18 février 1963, p. 294/63).

**Règlement n° 8/63/C.E.E. du Conseil
du 21 février 1963**

portant révision du chapitre 4 du titre III du règlement n° 3 concernant la sécurité sociale des travailleurs migrants ainsi que du chapitre 3 du titre V du règlement n° 4 fixant les modalités d'application et complétant les dispositions du règlement n° 3 (Journal Officiel du 23 février 1963, p. 382/63).

**Règlement n° 35/63/C.E.E. du Conseil
du 2 avril 1963**

complétant l'article 40 du règlement n° 3 et l'article 68 du règlement n° 4 (allocations familiales pour les jeunes travailleurs détachés) (Journal Officiel du 20 avril 1963, p. 1313/63).

**Règlement n° 36/63/C.E.E. du Conseil
du 2 avril 1963**

concernant la sécurité sociale des travailleurs frontaliers (Journal Officiel du 20 avril 1963, p. 1314/63).

**Directive du Conseil du 2 avril 1963
(63/261/C.E.E.)**

fixant les modalités de réalisation de la liberté d'établissement dans l'agriculture sur le territoire d'un Etat membre des ressortissants des autres pays de la Communauté ayant travaillé en qualité de salariés agricoles dans cet Etat membre pendant deux années sans interruption (Journal Officiel du 20 avril 1963, p. 1323/63).

**Directive du Conseil du 2 avril 1963
(63/262/C.E.E.)**

fixant les modalités de réalisation de la liberté d'établissement sur les exploitations agricoles

abandonnées ou incultes depuis plus de deux ans (Journal Officiel du 20 avril 1963, p. 1325/63).

Décision du 22 mai 1963

des représentants des gouvernements des Etats membres de la Communauté Economique Européenne réunis au sein du Conseil concernant le deuxième rapprochement des droits des tarifs nationaux vers le tarif douanier commun pour les produits autres que ceux énumérés à l'annexe II du Traité (Journal Officiel du 1^{er} juin 1963, p. 1561/63).

**Règlement n° 47/63/C.E.E. du Conseil
du 31 mai 1963**

portant modification du règlement n° 9 concernant le Fonds social européen (Journal Officiel du 10 juin 1963, p. 1605/63).

**Directive du Conseil du 31 mai 1963
(63/344/C.E.E.)**

tendant à supprimer toute prohibition ou toute gêne au paiement de la prestation lorsque les échanges de services ne sont limités que par des restrictions aux paiements y afférents (Journal Officiel du 10 juin 1963, p. 1609/63).

Modifications (63/381/C.E.E.)

des annexes 2 et 3 du règlement n° 4 du Conseil de la Communauté Economique Européenne fixant les modalités d'application et complétant les dispositions du règlement n° 3 concernant la sécurité sociale des travailleurs migrants (Journal Officiel du 29 juin 1963, p. 1828/63).

Modifications (63/382/C.E.E.)

des annexes 2, 3, 4 et 9 du règlement du Conseil de la Communauté Economique Européenne fixant les modalités d'application et complétant les dispositions du règlement n° 3 concernant la sécurité sociale des travailleurs migrants (Journal Officiel du 29 juin 1963, p. 1929/63).

**Règlement n° 73/63/C.E.E. du Conseil
du 11 juillet 1963**

modifiant et complétant certaines dispositions des règlements n°s 3 et 4 (travailleurs saisonniers et autres travailleurs qui ne résident pas dans le pays à la législation duquel ils sont soumis) (Journal Officiel du 24 juillet 1963, p. 2011/63).

Décision n° 12-63 du 17 juillet 1963

concernant l'octroi de subventions à des entreprises charbonnières belges en 1963, au titre du paragraphe 26, 4, de la convention relative aux dispositions transitoires (Journal Officiel du 24 juillet 1963, p. 2009/63).

STATISTIQUES

(La table des matières et la liste des abréviations utilisées figurent à la fin du Bulletin)

A la suite de chaque chapitre, le lecteur trouvera des références bibliographiques; elles font mention de quelques publications statistiques qui contiennent des données plus détaillées concernant l'objet du chapitre ou des données correspondantes pour les pays étrangers.

I. — POPULATION ET COMPTES NATIONAUX

1. — POPULATION

Sources : Institut National de Statistiques et Ministère du Travail.

	Source	1947	1960	1961	1962
		(milliers, à fin d'année)			
Population totale	I.N.S.	8.512	9.178	9.190	9.251
Population en âge de travailler (15 à 65 ans)	»	5.850	5.906	5.921	
dont : Hommes	»	2.902	2.928	2.937	
Femmes	»	2.948	2.978	2.984	
Population active ¹ :	Revue du Travail	3.481	3.504	3.525	3.571
dont : Agriculture	»	423	257	249	240
Industries extractives	»	191	131	115	105
Industries manufacturières	»	1.311	1.203	1.235	1.259
Bâtiments et construction	»	197	241	249	263
Transports	»	243	240	243	241
Commerce, banques, assurances, et services	»	1.024	1.312	1.339	1.336
Chômeurs complets	»	92	120	95	77

¹ Y compris les chômeurs et non compris les forces armées.

I - 2. — REPARTITION DU PRODUIT NATIONAL ENTRE LES FACTEURS DE PRODUCTION

(Estimations de l'I.N.S., système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1. Rémunération des salaires ¹										
a) Salaires et traitements de travailleurs assujettis à la sécurité sociale	105,9	108,8	115,1	124,2	135,7	137,2	136,8	144,8	152,7	166,0
b) Rémunérations des travailleurs assujettis à certaines dispositions spéciales en matière de sécurité sociale	7,8	8,2	8,7	9,5	10,1	10,7	10,6	11,8	12,5	13,5
c) Contributions des employeurs à la sécurité sociale	16,3	16,9	18,5	20,3	23,4	23,9	23,6	26,2	28,9	31,8
d) Rémunérations des travailleurs non assujettis à la sécurité sociale	42,8	44,7	47,7	49,8	52,6	57,6	59,1	63,0	64,3	69,7
e) Corrections et compléments	12,0	11,9	11,9	13,8	17,2	16,9	16,5	20,0	17,7	18,8
Total ...	184,8	190,5	201,9	217,6	239,0	246,3	246,6	265,8	276,1	299,8
2. Revenu des entrepreneurs individuels et des sociétés de personnes :										
a) Agriculture, horticulture et sylviculture ¹	19,9	19,5	20,3	19,5	22,8	21,1	22,2	22,9	26,6	23,6
b) Professions libérales ¹	8,7	9,3	9,5	10,0	10,2	11,3	11,9	12,7	13,3	13,8
c) Commerçants et artisans indépendants ¹	66,1	69,3	71,6	73,9	73,0	72,7	74,1	76,6	79,5	83,0
d) Revenu des sociétés de personnes ²	4,9	5,3	6,0	6,4	6,1	5,5	5,9	6,4	7,0	7,3
e) Ajustement statistique	2,1	1,9	1,2	1,7	3,2	3,0	2,4	3,3	1,5	1,0
Total ...	101,7	105,3	108,6	111,5	115,3	113,6	116,5	121,9	127,9	128,7
3. Revenu de la propriété échéant aux particuliers ¹ :										
a) Intérêts	10,4	11,4	12,4	13,5	14,4	15,8	17,1	19,1	20,8	23,0
b) Loyers (réellement perçus ou imputés)	29,4	32,9	33,5	33,7	34,1	34,1	34,3	34,1	34,2	34,0
c) Dividendes, tantièmes, dons	9,1	9,3	11,0	12,5	13,4	12,2	11,4	13,2	14,6	15,5
Total ...	48,9	53,6	56,9	59,7	61,9	62,1	62,8	66,4	69,6	72,5
4. Bénéfices non distribués de sociétés ² ...	6,8	9,5	12,3	13,3	10,2	7,2	10,6	11,4	13,9	13,9
5. Impôts directs des sociétés quelle qu'en soit la forme juridique	7,3	6,8	6,7	8,3	8,7	7,8	7,6	9,2	8,9	8,9
6. Revenu de la propriété et de l'entreprise échéant à l'Etat	3,4	4,0	4,0	4,2	5,1	4,2	4,4	5,3	5,0	5,3
7. Intérêt de la dette publique	- 8,8	- 9,2	-10,1	-11,0	-11,7	-11,8	-12,5	-14,5	-16,7	-16,8
Revenu national net au coût des facteurs	344,1	360,5	380,3	403,6	428,5	429,4	436,0	465,5	484,7	512,3
8. Amortissements	33,6	35,8	38,5	42,3	43,5	44,2	46,2	48,0	50,0	53,2
Revenu national brut au coût des facteurs	377,7	396,3	418,8	445,9	472,0	473,6	482,2	513,5	534,7	565,5
9. Impôts indirects	40,7	41,7	46,2	50,8	54,2	55,2	60,1	65,2	73,2	79,5
10. Subsidés	- 3,4	- 5,0	- 4,1	- 6,5	- 6,5	- 6,9	- 6,4	- 6,5	- 6,7	- 7,8
Produit national brut aux prix du marché	415,0	433,0	460,9	490,2	519,7	521,9	535,9	572,2	601,2	637,2

¹ Avant taxation.

² Après taxation.

I - 3. — P.N.B. CALCULÉ PAR L'ANALYSE DE LA PRODUCTION AUX PRIX DU MARCHÉ

(Estimations à prix courants, système normalisé)

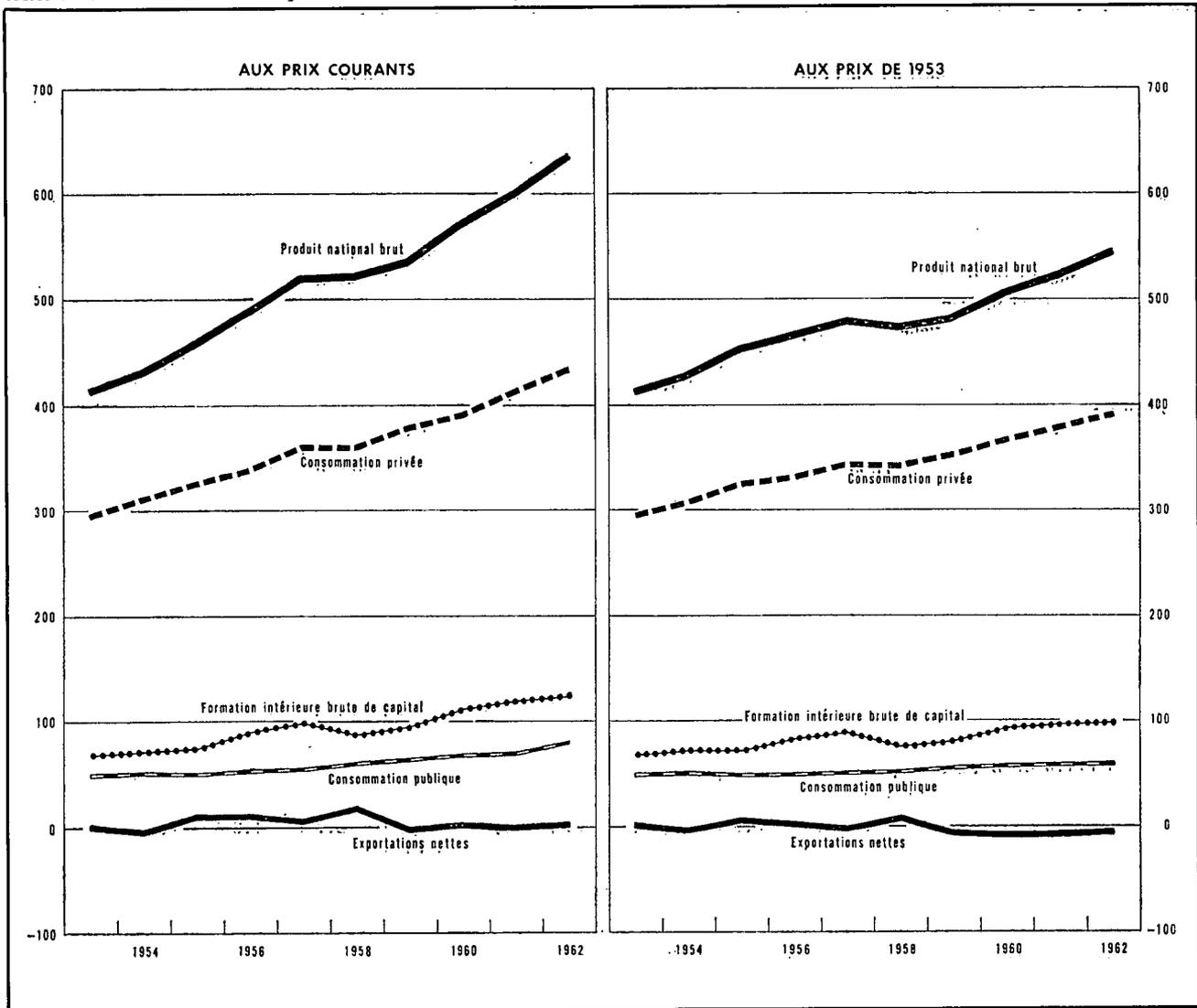
(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1. Agriculture, sylviculture et pêche	31,3	31,2	32,6	31,8	35,5	33,8	35,1	36,2	40,0	37,1
2. Industries extractives	17,6	16,8	17,8	18,6	21,2	18,2	14,3	14,0	13,6	13,7
3. Industries manufacturières										
a) Denrées alimentaires, boissons et tabac	37,7	38,9	39,4	41,1	41,6	42,3	43,5	44,6	47,2	48,7
b) Textiles	13,0	13,9	13,6	14,9	15,8	13,0	14,2	15,6	16,2	16,7
c) Vêtements et chaussures	5,5	5,7	6,0	6,3	6,9	6,6	6,9	7,3	8,0	8,6
d) Bois et meubles	4,3	4,3	4,8	5,0	5,3	5,6	5,6	5,7	6,8	7,9
e) Papier, impression, édition	5,9	6,6	6,6	6,9	7,4	7,5	7,8	8,5	9,3	9,6
f) Industries chimiques et activités connexes	10,6	11,9	12,3	13,4	13,3	12,9	13,7	14,5	15,4	17,1
g) Terre cuite, céramique, verre et ciment	5,8	6,1	7,0	7,5	8,0	7,8	9,0	10,1	10,4	11,3
h) Fer, acier et métaux non ferreux ...	12,0	10,5	14,2	14,9	15,4	13,6	14,5	18,7	17,2	17,9
i) Fabrications métalliques et constructions navales	27,4	29,2	29,4	31,6	35,2	33,7	33,2	36,8	41,3	45,9
j) Industries non dénommées ailleurs	9,3	10,0	10,9	11,7	12,5	12,6	13,2	14,8	15,5	16,8
<i>Total des industries manufacturières (rub. 3)</i>	<i>131,5</i>	<i>137,1</i>	<i>144,2</i>	<i>153,3</i>	<i>161,4</i>	<i>155,6</i>	<i>161,6</i>	<i>176,6</i>	<i>187,3</i>	<i>200,5</i>
4. Construction	29,0	31,0	30,8	34,0	39,9	38,0	40,2	43,1	45,8	49,5
5. Electricité, gaz et eau	8,4	9,1	9,1	9,7	10,2	10,8	10,7	11,1	11,6	12,5
6. Commerce, banques, assurances, immeubles d'habitation										
a) Commerce	45,6	46,6	50,8	53,7	56,6	58,0	63,7	67,2	72,5	79,1
b) Services financiers et assurances ...	8,9	9,4	11,5	12,0	13,0	13,4	15,0	16,0	17,3	19,2
c) Immeubles d'habitation	30,8	34,7	35,6	36,3	37,0	37,5	38,0	38,4	38,9	39,3
<i>Total de la rubrique 6 ...</i>	<i>85,3</i>	<i>90,7</i>	<i>97,9</i>	<i>102,0</i>	<i>106,6</i>	<i>108,9</i>	<i>116,7</i>	<i>121,6</i>	<i>128,7</i>	<i>137,6</i>
7. Transports et communications	30,3	30,8	33,7	37,0	38,0	38,7	40,9	44,1	46,1	47,4
8. Services	81,5	84,7	89,7	93,7	100,1	107,6	110,6	117,0	121,9	128,1
9. Corrections	-3,7	-2,5	-0,3	2,4	-1,2	2,7	0,9	1,7	-0,2	5,5
Produit intérieur brut aux prix du marché	411,2	428,9	455,5	482,5	511,7	514,3	531,0	565,4	594,8	631,9
10. Paiements nets de revenus aux facteurs de production dus par le reste du monde	3,8	4,1	5,4	7,7	8,0	7,6	4,9	6,8	6,4	5,3
Produit national brut aux prix du marché	415,0	433,0	460,9	490,2	519,7	521,9	535,9	572,2	601,2	637,2

I - 4. — P.N.B. calculé par l'analyse des dépenses
(Système normalisé)
(Milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique - Commission de la Comptabilité Nationale.



I - 4a. — AFFECTATION DU PRODUIT NATIONAL

(Estimations à prix courants, système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1. Consommation privée										
a) Produits alimentaires	88,7	91,9	94,2	99,4	102,6	103,5	106,9	108,2	113,0	119,1
b) Boissons et tabac	23,0	22,8	23,6	24,0	26,1	27,2	28,3	29,1	30,5	31,0
c) Vêtements et autres effets personnels	29,4	31,1	34,1	34,7	36,4	36,5	37,7	39,1	40,5	42,0
d) Loyers, taxes, eau	38,1	42,6	44,1	45,1	46,6	47,5	48,7	49,4	50,3	51,2
e) Chauffage et éclairage	15,5	16,3	17,3	19,0	20,4	18,9	18,8	19,7	20,0	24,4
f) Articles ménagers durables	20,8	22,1	23,7	25,6	23,7	27,0	28,7	32,9	34,6	36,9
g) Entretien de la maison	13,9	14,6	15,2	16,0	17,1	17,5	18,3	18,9	19,5	20,3
h) Soins personnels et hygiène	16,2	17,0	17,7	18,5	19,8	22,1	23,6	25,3	26,8	28,6
i) Transports et communications	21,1	22,9	24,7	27,0	29,2	29,3	31,3	35,4	36,0	37,5
j) Loisirs	22,8	23,2	24,3	25,3	27,4	30,3	29,5	29,6	31,5	32,5
k) Autres dépenses et ajustement statistique	6,5	6,1	7,0	4,0	4,3	- 1,8	6,9	4,1	10,4	9,3
Total ...	296,0	310,6	325,9	338,6	358,6	358,0	378,7	391,7	413,1	432,8
2. Consommation publique										
a) Rémunérations et pensions	31,9	33,5	35,7	37,0	39,3	43,3	45,3	49,3	51,1	55,4
b) Biens et services	17,7	16,6	13,6	14,5	14,4	15,4	16,5	17,6	17,4	21,0
c) Loyer net imputé	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,8	2,0	2,1
d) Amortissements imputés des bâtiments administratifs et des établissements d'enseignement de l'Etat ...	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0
Total ...	51,3	51,9	51,2	53,5	55,9	61,0	64,3	69,5	71,4	79,5
3. Formation intérieure brute de capital										
a) Agriculture, sylviculture et pêche ...	3,2	3,3	3,8	3,9	4,0	3,8	4,0	4,5	4,9	4,7
b) Industries extractives	2,4	2,5	2,2	3,0	3,0	2,7	1,9	1,5	1,4	1,4
c) Industries manufacturières	13,9	14,0	16,7	20,1	20,0	18,3	18,7	26,4	28,8	31,9
d) Construction	1,5	1,7	1,8	2,1	2,3	1,9	2,3	2,6	3,3	3,7
e) Electricité, gaz et eau	3,4	3,5	4,1	4,6	5,0	4,9	6,0	4,8	4,2	5,4
f) Commerce, banques, assurances	4,4	4,6	4,8	5,3	5,5	4,9	5,5	6,2	6,6	7,0
g) Immeubles d'habitation	18,3	22,2	20,6	23,0	31,2	26,0	29,7	33,1	35,9	36,5
h) Transports et communications	9,1	9,3	10,7	12,1	11,9	13,4	12,8	14,4	13,0	12,8
i) Pouvoirs publics et enseignement ...	6,6	7,4	8,3	9,1	8,4	8,9	12,2	12,3	12,4	14,9
j) Autres services	2,0	2,1	2,2	2,4	2,5	2,5	2,7	2,9	3,3	3,4
k) Variations de stocks	1,8	2,9	-0,4	4,0	6,6	0,8	-1,2	3,7	4,2	3,3
l) Ajustement statistique	-0,3	-0,4	-0,5	-1,3	-1,5	- 2,1	-1,5	-2,4	-0,8	-1,7
Total ...	66,3	73,1	74,3	88,3	98,9	86,0	93,1	110,0	117,2	123,3
4. Exportations nettes de biens et services										
a) Exportations totales	121,9	129,0	155,2	179,6	184,4	177,1	176,1	199,8	214,3	231,4
b) Importations totales	120,5	131,6	145,7	169,8	178,1	160,2	176,3	198,8	214,8	229,8
c) Exportations nettes	+1,4	-2,6	+9,5	+9,8	+6,3	+16,9	-0,2	+1,0	-0,5	+1,6
Produit national brut aux prix du marché	415,0	433,0	460,9	490,2	519,7	521,9	535,9	572,2	601,2	637,2

I - 4b. — AFFECTATION DU PRODUIT NATIONAL

(Indices des estimations aux prix de 1953, système normalisé)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1. Consommation privée									
a) Produits alimentaires	101	106	108	108	111	111	114	118	120
b) Boissons et tabac	100	104	104	112	111	116	118	124	126
c) Vêtements et autres effets personnels	106	117	119	120	119	122	124	128	132
d) Loyers, taxes, eau	102	105	105	106	107	108	109	110	110
e) Chauffage et éclairage	105	111	118	117	108	110	117	121	147
f) Articles ménagers durables	108	118	125	134	125	133	158	162	171
g) Entretien de la maison	105	108	111	114	115	118	119	120	123
h) Soins personnels et hygiène	105	108	111	113	123	128	134	138	145
i) Transports et communications	109	118	124	129	131	137	149	151	160
j) Loisirs	101	105	106	111	117	114	114	120	121
Total ...	104	110	112	116	115	119	124	128	133
2. Consommation publique									
a) Rémunérations et pensions	106	109	109	109	114	121	122	124	126
b) Biens et services	94	74	76	72	79	84	89	87	103
c) Intérêt imputé des bâtiments administratifs et des établissements d'enseignement de l'Etat (y compris les amortissements)	97	103	110	116	122	126	136	147	162
Total ...	101	97	97	97	102	108	111	112	119
3. Formation intérieure brute de capital									
a) Agriculture, sylviculture et pêche ...	99	112	111	109	99	103	112	120	111
b) Industries extractives	102	88	111	104	93	63	51	44	44
c) Industries manufacturières	100	115	130	121	109	111	152	165	172
d) Construction	111	112	126	131	106	133	145	184	195
e) Electricité, gaz et eau	102	115	122	125	120	148	115	100	120
f) Commerce, banques, assurances	104	103	110	108	96	108	117	128	126
g) Immeubles d'habitation	121	109	117	147	117	133	146	153	148
h) Transports et communications	103	115	123	115	129	123	139	123	119
i) Pouvoirs publics et enseignement ...	112	123	128	109	110	150	148	145	164
j) Autres services	104	103	110	108	107	116	121	136	135
Total ...	111	109	124	132	111	120	140	145	146
4. Exportations nettes de biens et services									
a) Exportations totales	111	128	141	141	144	149	166	179	195
b) Importations totales	114	125	141	144	140	156	175	186	202
Produit national brut aux prix du marché (prix de 1953)	103,8	109,6	112,3	115,4	114,2	116,2	122,5	126,5	131,5

Références bibliographiques :

Population : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Publications du Centre National de Calcul Mécanique*. — *Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947*. — *Bulletin de l'I.R.E.S.P.* — *Annuaire démographique (O.N.U.)*. — *Revue internationale du Travail (B.I.T.)*. — *Annuaire des Statistiques du Travail (B.I.T.)*.
 Revenu national et P.N.B. : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.*, juin 1963, p. 1121. — *Cahiers Economiques de Bruxelles (D.U.L.B.E.A.)* — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.)*. — *International Financial Statistics (F.M.I.)*. — *Bulletin statistique (O.C.D.E.)*. — *Données statistiques (Conseil de l'Europe)*. — *Yearbook of International Accounts Statistics (O.N.U.)*.

II. — EMPLOI ET CHOMAGE

1. — INDICES DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE (ouvriers)

Base 1958 = 100

Source : Ministère du Travail.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice général	Industries extractives	Industries manufacturières							Textiles (sans confection)	Construction
			Ensemble	Métallurgie de base	Fabrications métalliques			Textiles (sans confection)			
					Fabrication de produits métalliques à l'exclusion des machines et du matériel de transport	Construction de machines à l'exclusion des machines électriques	Construction de machines, appareils et fournitures électriques		Construction de matériel de transport		
1960	97,6	76,9	100,7	103,4	98,8	108,8	100,3	89,5	99,5	99,7	
1961	99,6	67,6	104,0	107,1	106,5	118,5	113,7	89,2	99,1	100,7	
1962	101,9	62,0	105,7	105,8	109,3	126,8	114,8	99,2	97,8	106,9	
1961 3 ^e trimestre ..	100,1	66,4	104,8	107,5	106,8	121,5	114,4	90,6	98,2	104,3	
4 ^e trimestre ..	100,9	64,6	105,7	108,1	109,9	122,9	118,3	91,1	98,7	103,6	
1962 1 ^{er} trimestre ..	100,4	62,9	104,9	106,6	109,2	124,0	118,1	95,8	98,0	101,1	
2 ^e trimestre ..	102,4	62,2	105,3	105,6	107,3	125,2	113,7	99,8	96,7	107,3	
3 ^e trimestre ..	103,8	61,5	106,0	105,2	108,3	127,7	112,9	101,1	97,2	109,5	
4 ^e trimestre ..	103,0	61,6	106,6	105,7	112,3	130,3	114,4	100,2	99,1	100,0	
1963 1 ^{er} trimestre ..	98,2	60,0	105,8	105,8	113,1	127,4	113,8	97,1	99,1	83,9	
1962 Mars	100,5	62,6	104,9	105,9	109,2	124,8	117,3	96,3	98,0	101,9	
Avril	101,1	62,6	105,0	105,6	107,9	125,7	113,7	98,0	96,9	104,7	
Mai	102,0	62,2	105,3	105,7	107,4	124,6	114,1	100,1	96,7	109,3	
Juin	104,2	61,9	105,6	105,4	106,7	125,2	113,4	101,2	96,6	107,9	
Juillet	104,0	61,8	105,3	104,9	107,0	125,8	113,0	101,0	97,0	107,8	
Août	104,1	61,4	105,8	104,9	107,2	128,1	112,8	101,1	97,2	110,3	
Septembre ..	103,2	61,2	106,8	105,8	110,7	129,3	112,9	101,3	97,5	110,3	
Octobre	103,4	61,6	106,9	105,8	110,3	130,9	113,7	101,9	99,3	110,9	
Novembre ...	103,1	62,0	106,7	105,9	113,2	130,2	116,3	98,4	98,9	109,8	
Décembre	102,6	61,2	106,2	105,4	113,5	129,7	113,3	100,3	99,1	109,4	
1963 Janvier	97,0	59,4	105,9	105,7	112,5	126,5	115,9	96,0	99,0	77,0	
Février	94,5	60,0	105,2	105,1	111,8	127,7	112,9	96,2	98,7	64,9	
Mars	103,2	60,7	106,3	99,5	115,1	128,1	112,6	99,1	99,5	109,9	

II - 2. — CHOMAGE

Renseignements généraux

Source : Office National de l'Emploi.

	Nombre de jours ouvrables par période 1	Chômeurs contrôlés (milliers) 2			Moyenne mensuelle des journées perdues (milliers)	Nombre moyen de jours de chômage par mois 3		Milliers de chômeurs mis au travail par les pouvoirs publics 2	Demandes d'emploi 4 5	Offres d'emploi 4	
		Total	Complets	Partiels et accidentels		Chômeurs complets	Chômeurs partiels et accidentels			requant pendant le mois	en suspens à fin de mois
1954	303	224,8	167,0	57,8	5.677	20,7	7,9	14,0	111,4	25,7	7,2
1955	304	172,4	116,5	55,9	4.366	20,2	8,9	22,7	70,9	27,7	13,4
1956	308	144,8	91,0	53,8	3.717	20,5	8,5	9,8	49,2	23,9	14,9
1957	302	116,8	77,9	38,9	2.942	19,9	7,6	5,3	40,1	19,4	12,9
1958	302	180,9	109,7	71,2	4.556	20,0	7,0	10,5	73,1	16,2	5,6
1959	302	199,2	125,0	74,2	5.014	20,7	8,2	17,3	82,8	19,3	5,3
1960	304	158,1	110,1	48,0	4.005	20,9	6,8	9,8	61,2	18,9	7,5
1961	303	126,3	87,9	38,4	3.241	21,2	7,7	7,1	31,4	20,1	12,5
1962 6	* 252	85,5	47,1	38,4	1.791	16,0	6,7	6,6	18,1	18,3	14,6
1961 4 ^e trimestre	80	124,5	76,5	48,0	3.320	21,0	8,5	6,9	24,7	17,6	12,8
1962 1 ^{er} trimestre 6	* 60	140,9	74,6	66,3	2.818	16,1	6,8	4,4	28,2	20,1	13,1
2 ^e trimestre	61	64,0	41,8	22,2	1.302	15,5	5,9	7,6	14,6	20,6	16,6
3 ^e trimestre	69	52,1	34,5	17,6	1.199	16,8	6,6	8,1	12,5	17,1	15,5
4 ^e trimestre	62	90,1	39,8	50,3	1.845	15,4	7,1	6,5	17,1	15,7	13,0
1963 1 ^{er} trimestre	65	176,1	47,0	129,1	3.816	16,9	12,0	3,4	22,3	16,6	12,2
2 ^e trimestre	61	44,1	30,0	14,1	897	15,0	5,9	7,2	10,1	18,3	19,6
1962 Août	19	50,4	33,3	17,1	958	14,8	5,9	8,3	11,4	17,6	15,5
Septembre	25	51,1	34,5	16,6	1.278	17,0	6,9	8,4	13,3	19,0	16,7
Octobre	19	51,1	34,4	16,7	918	13,5	5,6	8,0	12,8	20,9	14,8
Novembre	20	65,6	39,0	26,6	1.313	15,2	4,7	6,5	17,1	14,1	12,9
Décembre	23	143,6	44,7	98,9	3.303	17,2	8,3	5,1	21,3	12,1	11,4
1963 Janvier	20	245,7	50,9	194,8	4.914	17,1	14,8	3,0	25,9	14,8	10,2
Février	20	219,4	49,9	169,5	4.387	16,6	13,5	3,1	24,3	13,2	11,0
Mars	25	85,8	41,6	44,2	2.146	17,0	5,9	4,3	16,8	21,7	15,5
Avril	18	49,1	33,5	15,6	884	13,7	5,8	6,6	12,3	21,2	19,5
Mai	19	45,1	31,1	14,0	857	14,7	5,7	7,3	10,2	18,3	19,4
Juin	24	39,5	26,6	12,9	949	16,9	6,2	7,7	7,8	15,3	19,9
Juillet	19	35,8	25,1	10,7	680	14,9	6,0	7,1	8,0	12,0	17,8
Août	19	34,9	24,2	10,7							

1 Le mois de chômage comprend 4 ou 5 semaines.

2 Moyenne journalière par mois de chômage.

3 Durée moyenne du chômage = $\frac{\text{Nombre de journées perdues par mois}}{\text{Nombre de chômeurs inscrits dans les bureaux de pointage communaux, par mois}}$

4 Demandes et offres d'emploi se rapportant uniquement aux ouvriers et ouvrières.

5 Chômeurs complets normalement aptes.

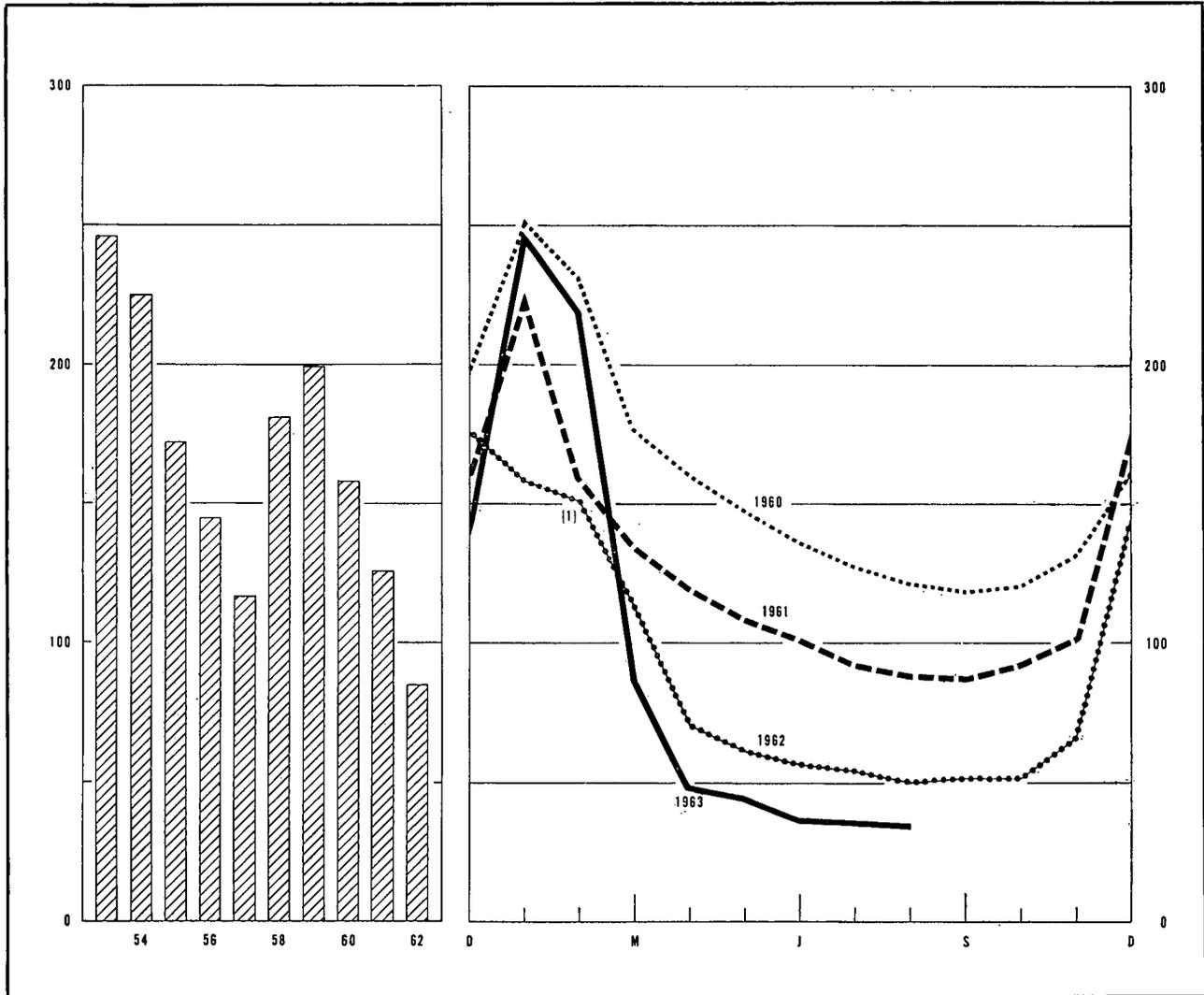
6 Depuis février 1962, les chiffres ne tiennent plus compte des chômeurs dispensés du contrôle communal en application de l'arrêté ministériel du 29-12-61.

* Depuis 1962, la semaine n'est plus comptée que pour 5 jours dans le total du nombre de jours ouvrables; auparavant elle était de 6 jours.

II - 3. — CHOMAGE

Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés
Chômeurs complets + chômeurs partiels
(milliers)

Source : Office National de l'Emploi.



	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.		1960	1961	1962	1963
1954	225	319	219	179	179	Janvier	252	226	158	246
1955	172	280	152	116	137	Février	229	160	151 ¹	219
1956	145	247	122	95	115	Mars	177	135	113	86
1957	117	144	96	88	138	Avril	161	120	71	49
1958	181	204	166	149	204	Mai	148	109	62	45
1959	199	292	182	150	171	Juin	187	102	57	40
1960	158	221	149	123	137	Juillet	128	93	54	36
1961	126	177	111	90	124	Août	122	89	50	35
1962 ¹	85	141	64	52	90	Septembre ...	119	88	51	
1963		176	44			Octobre	121	93	51	
						Novembre ...	132	102	66	
						Décembre ...	162	176	144	

Références bibliographiques : Communiqués mensuels de l'O.N.E. — Bulletin de statistique de l'I.N.S. — Annuaire statistique de la Belgique. — Revue du Travail. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — Industrie, revue de la F.I.B. — Informations statistiques (C.E.C.A.). — Annuaire des statistiques du Travail (B.I.T.).
¹ Depuis février 1962, les chiffres ne tiennent plus compte des chômeurs dispensés du contrôle communal en application de l'arrêté ministériel du 29-12-61.

III. — AGRICULTURE ET PECHE

1. — PRODUCTION AGRICOLE

Sources : Ministère de l'Agriculture (production végétale). — Institut National de Statistique (nombre d'animaux, production animale et superficies cultivées).

	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Superficie cultivée ¹ (milliers d'hectares)									
Céréales panifiables	274	272	260	280	296	275	273	256	252
dont : froment	184	191	188	208	219	201	203	206	209
seigle	82	74	68	66	69	66	63	44	39
Céréales non panifiables	233	234	254	238	240	256	252	263	260
Plantes industrielles	95	98	99	92	94	89	96	92	93
Plantes racines et tuberculifères	163	152	151	145	141	143	131	120	116
Légumes cultivés pour la graine	13	13	14	13	12	12	11	11	10
Prés et prairies	815	815	818	814	811	827	819	821	829
Divers	149	147	132	137	128	133	134	142	135
Total ...	1.742	1.731	1.728	1.719	1.722	1.735	1.716	1.705	1.695
Production végétale (milliers de tonnes)									
Froment	575	714	597	751	779	793	773	722	<i>p</i> 835
Autres céréales	972	1.008	985	961	983	1.046	1.036	992	1.063
Betteraves sucrières	2.132	2.246	2.203	2.486	2.832	1.485	3.063	2.703	2.053
Lin (graines et paille)	236	272	235	182	170	125	214	196	231
Chicorée à café	109	95	54	51	56	44	55	60	37
Pommes de terre	2.634	2.184	2.034	2.044	1.914	1.466	1.894	1.789	1.872
Nombre d'animaux ¹ (milliers d'unités)									
Chevaux agricoles	208	195	189	182	178	170	159	148	141
Total des bovidés	2.373	2.393	2.413	2.485	2.596	2.643	2.690	2.728	2.832
dont : vaches laitières et de trait	971	985	973	976	995	1.012	1.021	1.025	1.051
Porcs	1.310	1.419	1.471	1.366	1.423	1.427	1.726	1.772	2.053
Production animale									
Livraisons de lait aux laiteries (millions de litres)	1.153	1.168	1.198	1.277	1.319	1.303	1.420	1.538	1.630
Abattages (poids net de la viande - milliers de tonnes)	381	392	400	391	412	424	441	429	462

¹ Recensements au 15 mai de chaque année.

III - 2. — PECHE MARITIME

Principales espèces de poissons débarqués dans les ports belges

(moyennes mensuelles en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

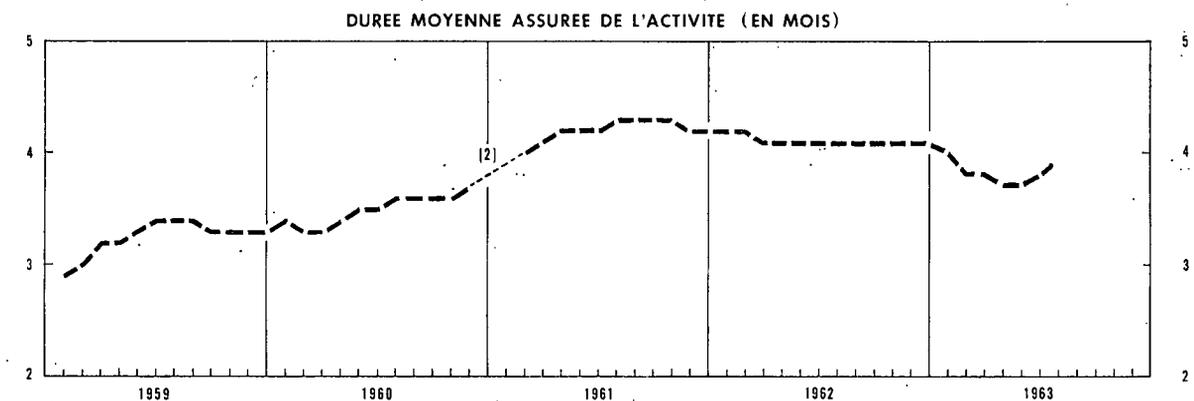
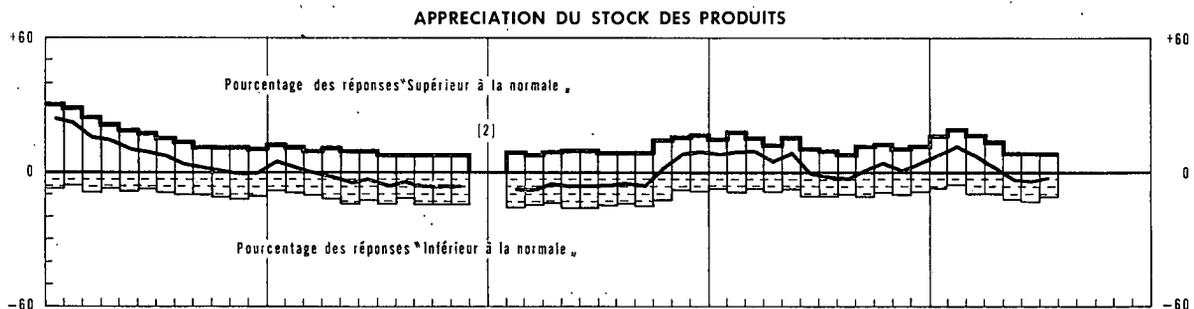
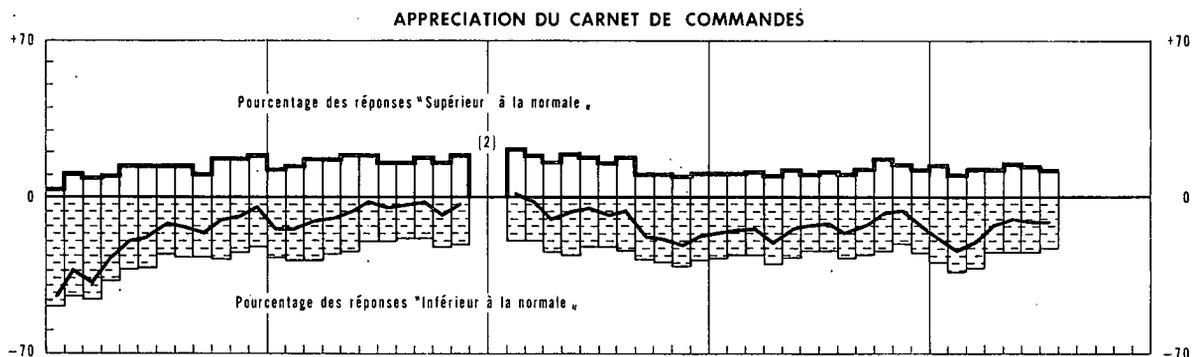
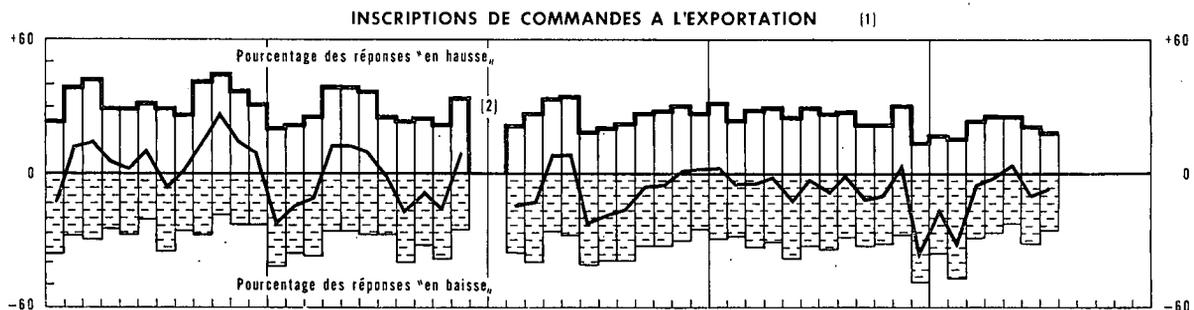
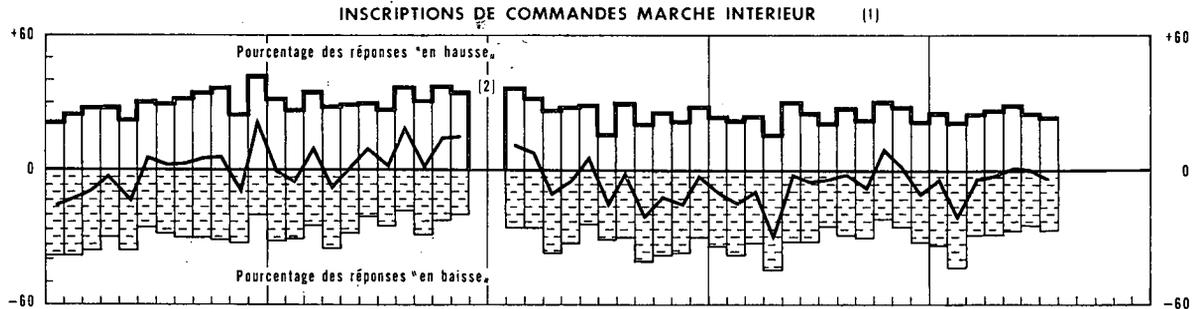
	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Aiglefin	448	546	519	445	374	232	262	285	300
Cabillaud	715	870	764	662	834	653	689	698	868
Plie	378	392	379	427	451	381	390	291	346
Sole	465	323	299	289	315	257	350	314	347
Raie	241	312	314	356	337	342	323	328	310
Hareng	1.400	1.650	716	254	201	260	528	409	273
Crevettes	122	178	266	84	64	89	39	80	48

Références bibliographiques : Revue de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture). — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Annuaire statistique de la Belgique. — Données statistiques (Conseil de l'Europe). — Bulletin mensuel : Economie et statistique agricole (F.A.O.).

IV. — INDUSTRIE

IV - 1. — RESULTATS DES ENQUETES SUR LA CONJONCTURE

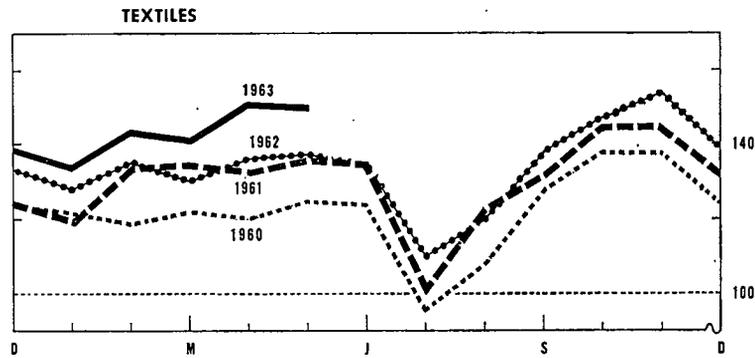
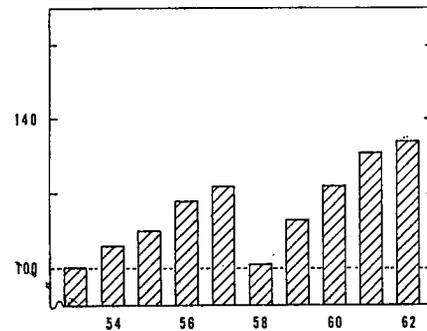
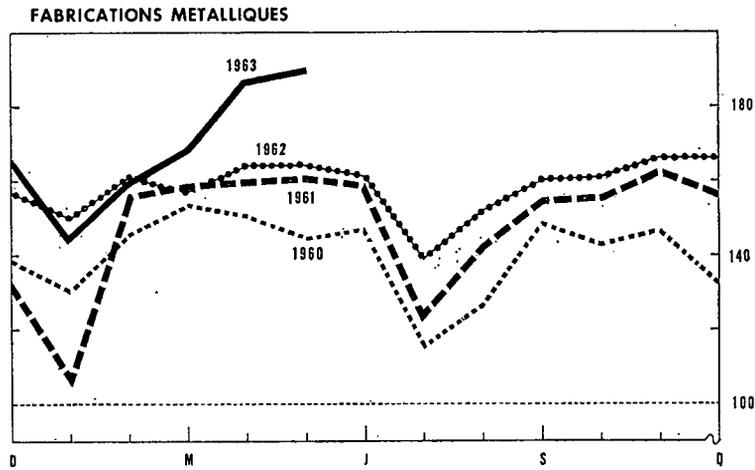
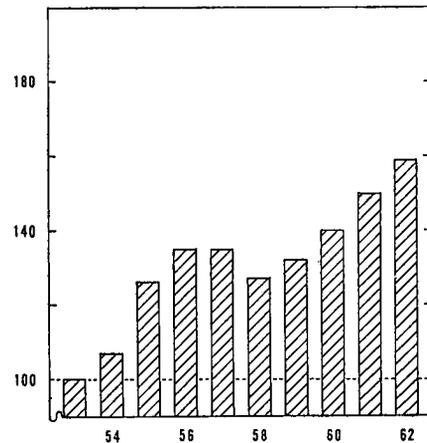
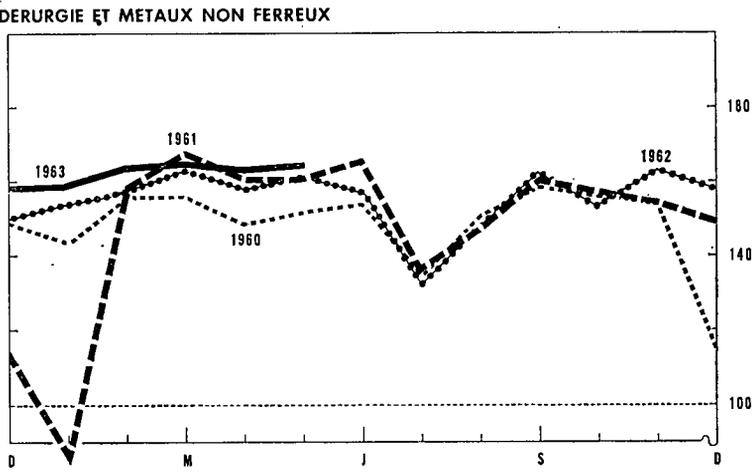
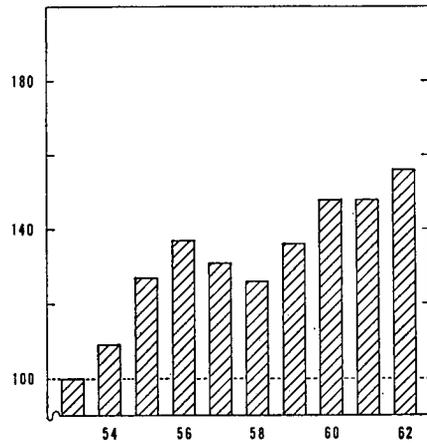
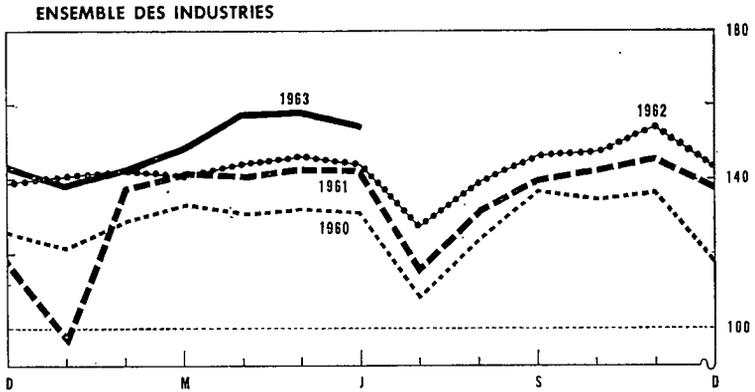
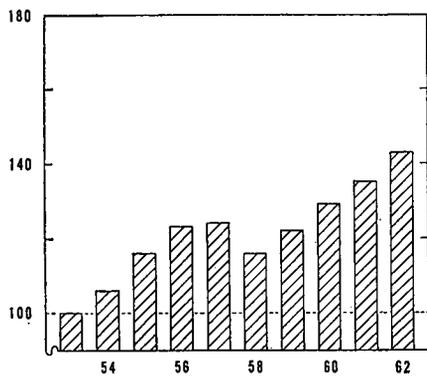
Ensemble des industries : Textile — Sidérurgie — Fabrications métalliques — Papier — Bois — Cuir.
 — Solde des pourcentages des réponses, abstraction faite des inchangés.



1 Pourcentage du nombre de réponses, pondérées par les chiffres d'affaires, qui indiquent la variation du mois par rapport au mois précédent. Les mouvements saisonniers ont été éliminés.
 2 Grèves dans les industries de la sidérurgie et des fabrications métalliques.

IV - 2. — INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (I.R.E.S.P.)

Base 1953 = 100



IV - 3. — ENERGIE

Sources : Direction générale des Mines [col. (1), (2) et (5)] — Administration de l'Industrie [col. (8) et (9)] — Calculs B.N.B. [col. (4)] — I.N.S. [col. (8), (6) et (7)].

Moyennes mensuelles ou mois	Houille					Electricité	Pétroles bruts	Gaz		
	Production globale	Stock sur le carreau des char- bonnages à fin de période	Importations nettes	Consom- mation apparente de houille cruée 1	Rendement journalier par ouvrier fond et surface	Production totale	Mise en œuvre	Production des cokeries destinée aux fournitures industrielles directes	Total de gaz disponible	
	(milliers de tonnes)					(kg)	(millions kWh)	(milliers ton.)	(millions de m ³)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
1954	2.437	2.815	— 125	2.563	784	862	n.d.	84	159	
1955	2.498	371	— 287	2.702	826	912	n.d.	92	168	
1956	2.463	179	35	2.777	841	987	n.d.	99	182	
1957	2.424	1.413	126	2.738	838	1.051	445	97	180	
1958	2.255	6.928	221	2.319	841	1.043	542	100	182	
1959	1.896	7.496	233	2.410	907	1.097	546	103	188	
1960	1.872	6.565	159	2.472	1.019	1.174	579	109	200	
1961	1.794	4.394	122	2.486	1.090	1.247	660	102	196	
1962	1.769	1.351	182	2.580	1.149	1.368	705	104	214	
1961 4 ^e trimestre	1.844	4.394	137	2.684	1.110	1.406	646	102	212	
1962 1 ^{er} trimestre	1.790	3.360	96	2.584	1.119	1.378	663	103	227	
2 ^e trimestre	1.801	2.597	118	2.591	1.148	1.274	738	106	206	
3 ^e trimestre	1.615	2.002	180	2.312	1.145	1.253	688	101	189	
4 ^e trimestre	1.869	1.351	303	2.807	1.187	1.565	728	105	233	
1963 1 ^{er} trimestre	1.863	974	362	2.648	1.185	1.588	971	101	255	
2 ^e trimestre	p 1.799	p 614			p 1.170	1.392				
1962 Août	1.812	2.221	165	2.552	1.153	1.266	714	106	192	
Septembre	1.663	2.002	191	2.314	1.157	1.360	632	102	196	
Octobre	1.929	1.845	254	2.874	1.169	1.541	759	106	211	
Novembre	1.922	1.642	296	2.700	1.185	1.555	725	99	225	
Décembre	1.756	1.351	377	2.848	1.206	1.600	701	110	264	
1963 Janvier	2.017	1.294	202	2.515	1.181	1.665	811	103	282	
Février	1.719	1.158	388	2.478	1.193	1.501	1.004	95	245	
Mars	1.853	974	496	2.951	1.180	1.599	1.098	104	238	
Avril	1.875	766	342	2.953	1.182	1.460	940			
Mai	1.917	637			1.185	1.399	1.028			
Juin	p 1.604	p 614			p 1.142	1.316				
Juillet	p 1.314	p 547								
Août	p 1.655	p 469								

1 Production de houille + importations nettes de charbon, de coke et d'agglomérés + la variation des stocks (1,8 tonne de coke et 0,9 tonne d'agglomérés = 1 tonne de houille crue).

IV - 4. — METALLURGIE

Sources : I.N.S. [col. (1) et (2)] — *Fabrimetal* [col. (8) à (6)].

Moyennes mensuelles ou mois	Sidérurgie (milliers de tonnes)		Fabrications métalliques (milliards de francs)			Expéditions totales
	Production d'acier brut	Production d'acier fini	Commandes inscrites			
			pour le marché intérieur	pour les exportations	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1954	413	302	3,12	1,67	4,79	4,86
1955	492	366	3,49	1,96	5,45	5,54
1956	532	397	4,34	2,78	7,12	6,32
1957	523	371	3,87	2,27	6,14	6,63
1958	501	350	3,44	1,99	5,43	6,62
1959	536	386	3,98	2,55	6,53	6,69
1960	599	407	4,40	2,93	7,33	7,26
1961	584	405	5,43	3,76	9,19	8,09
1962	613	451	p 5,32	p 3,76	p 9,08	p 8,91
1961 4 ^e trimestre	594	437	5,93	4,71	10,64	8,67
1962 1 ^{er} trimestre	622	463	5,18	4,32	9,50	8,63
2 ^e trimestre	626	458	5,20	3,84	9,04	9,00
3 ^e trimestre	592	423	p 5,12	p 3,20	p 8,32	p 8,50
4 ^e trimestre	614	462	p 5,79	p 3,68	p 9,47	p 9,51
1963 1 ^{er} trimestre	612	469	p 5,05	p 3,84	p 8,89	p 8,82
2 ^e trimestre	p 620					
1962 Août	625	434	p 5,33	p 3,28	p 8,61	p 8,47
Septembre	624	469	p 5,70	p 3,45	p 9,15	p 8,83
Octobre	614	468	p 7,04	p 3,56	p 10,60	p 9,89
Novembre	610	470	p 5,45	p 3,59	p 9,04	p 9,14
Décembre	617	449	p 4,88	p 3,90	p 8,78	p 9,51
1963 Janvier	629	477	p 4,88	p 3,65	p 8,53	p 8,27
Février	571	438	p 4,78	p 3,27	p 8,05	p 8,46
Mars	636	491	p 5,50	p 4,59	p 10,09	p 9,74
Avril	619	489	p 5,65	p 3,92	p 9,57	p 10,77
Mai	636	492	p 6,38	p 3,97	p 10,35	p 10,65
Juin	p 606					
Juillet	588 ¹					
Août	628 ¹					

1 Estimation sur base chiffre *Agefi*.

IV - 5. — CONSTRUCTION : données annuelles

Source : Institut National de Statistique.

Années	Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation					Bâtiments destinés principalement à un autre usage que l'habitation				
	Autorisations de bâtir accordées				Bâtiments commencés	Autorisations de bâtir accordées				Bâtiments commencés
	Constructions nouvelles ou reconstructions totales		Transformations, extensions ou reconstructions partielles			Constructions nouvelles ou reconstructions totales		Transformations, extensions ou reconstructions partielles		
	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Nombre	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)
1954										
1955	36.615	23.564	9.468	1.220	31.698	3.588	8.561	2.569	3.731	5.422
1956	33.742	22.793	9.266	1.226	32.604	3.921	10.997	3.123	4.482	5.982
1957	34.904	24.063	9.407	1.318	31.724	3.618	9.255	3.009	3.772	6.090
1958	32.329	21.732	9.368	1.192	30.605	2.636	6.059	2.619	2.843	4.809
1959	38.989	26.683	9.724	1.368	35.333	3.036	8.661	3.135	4.951	5.209
1960	41.102	28.881	9.645	1.230	34.800	3.151	11.805	3.567	6.360	5.530
1961	44.552	31.603	10.436	1.407	38.010	3.498	12.785	3.958	7.071	6.170
1962	39.017				32.178					5.169

IV - 6. — CONSTRUCTION : données mensuelles

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation 1		Bâtiments destinés principalement à un autre usage que l'habitation 2	
	Autorisations de bâtir accordées	Bâtiments commencés	Autorisations de bâtir accordées	Bâtiments commencés
1961 3 ^e trimestre	3.594	3.492	671	582
4 ^e trimestre	3.110	2.477	560	433
1962 1 ^{er} trimestre	3.585	1.869	613	287
2 ^e trimestre	3.158	3.294	630	474
3 ^e trimestre	3.320	3.226	1.010	476
4 ^e trimestre	2.943	2.337	897	486
1963 1 ^{er} trimestre	2.718	656	600	158
1962 Mai	1.817	3.457	374	416
Juin	2.982	3.052	664	531
Juillet	3.517	2.859	945	390
Août	3.398	3.466	1.033	501
Septembre	3.044	3.353	1.052	538
Octobre	3.155	3.358	1.048	649
Novembre	2.891	2.438	842	479
Décembre	2.783	1.216	802	330
1963 Janvier	2.505	161	570	73
Février	2.566	132	563	55
Mars	3.084	1.674	666	347
Avril	3.213	2.612	885	395
Mai	3.052	3.468	918	693

1 Constructions nouvelles ou reconstructions totales pour lesquelles une autorisation de bâtir a été accordée.

2 Constructions, reconstructions, transformations et extensions pour lesquelles une autorisation de bâtir a été accordée.

**IV - 7. — EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DES PAYS DE LA C.E.E**

Indices généraux de la production industrielle (non ajustés pour variations saisonnières)

Base 1953 = 100

Source : O.C.D.E.

	Ensemble des pays C.E.E.			Belgique			Allemagne occidentale 1		
	1961	1962	% variat. *	1961	1962	% variat. *	1961	1962	% variat. *
1 ^{er} trimestre	179	189	+ 5,6	126 ²	140	+ 10,5	185	188	+ 1,6
2 ^o trimestre	185	197	+ 6,5	142	146	+ 2,5	193	203	+ 5,2
3 ^o trimestre	171	182	+ 6,4	130	137	+ 5,8	181	192	+ 6,1
4 ^o trimestre	194	206	+ 6,2	143	149	+ 4,1	202	214	+ 5,9
	1962	1963		1962	1963		1962	1963	
1 ^{er} trimestre	189	193	+ 2,1	140	143	+ 2,7	188	192	+ 2,1
2 ^o trimestre	197			146			203		
3 ^o trimestre	182			137			192		
4 ^o trimestre	206			149			214		
	France			Italie			Pays-Bas		
	1961	1962	% variat. *	1961	1962	% variat. *	1961	1962	% variat. *
1 ^{er} trimestre	184	196	+ 6,5	196	220	+ 12,2	159	162	+ 1,9
2 ^o trimestre	187	199	+ 6,4	199	219	+ 10,1	161	167	+ 3,7
3 ^o trimestre	158	168	+ 6,3	197	211	+ 7,1	153	161	+ 5,2
4 ^o trimestre	195	207	+ 6,2	217	236	+ 8,8	164	172	+ 4,9
	1962	1963		1962	1963		1962	1963	
1 ^{er} trimestre	196	197	+ 0,5	220	230	+ 4,5	162	163	+ 0,6
2 ^o trimestre	199			219			167		
3 ^o trimestre	168			211			161		
4 ^o trimestre	207			236			172		

* Pourcentage de variation par rapport à l'indice du trimestre correspondant de l'année précédente.

1 A l'exclusion de la Sarre et de Berlin-Ouest.

2 Grève.

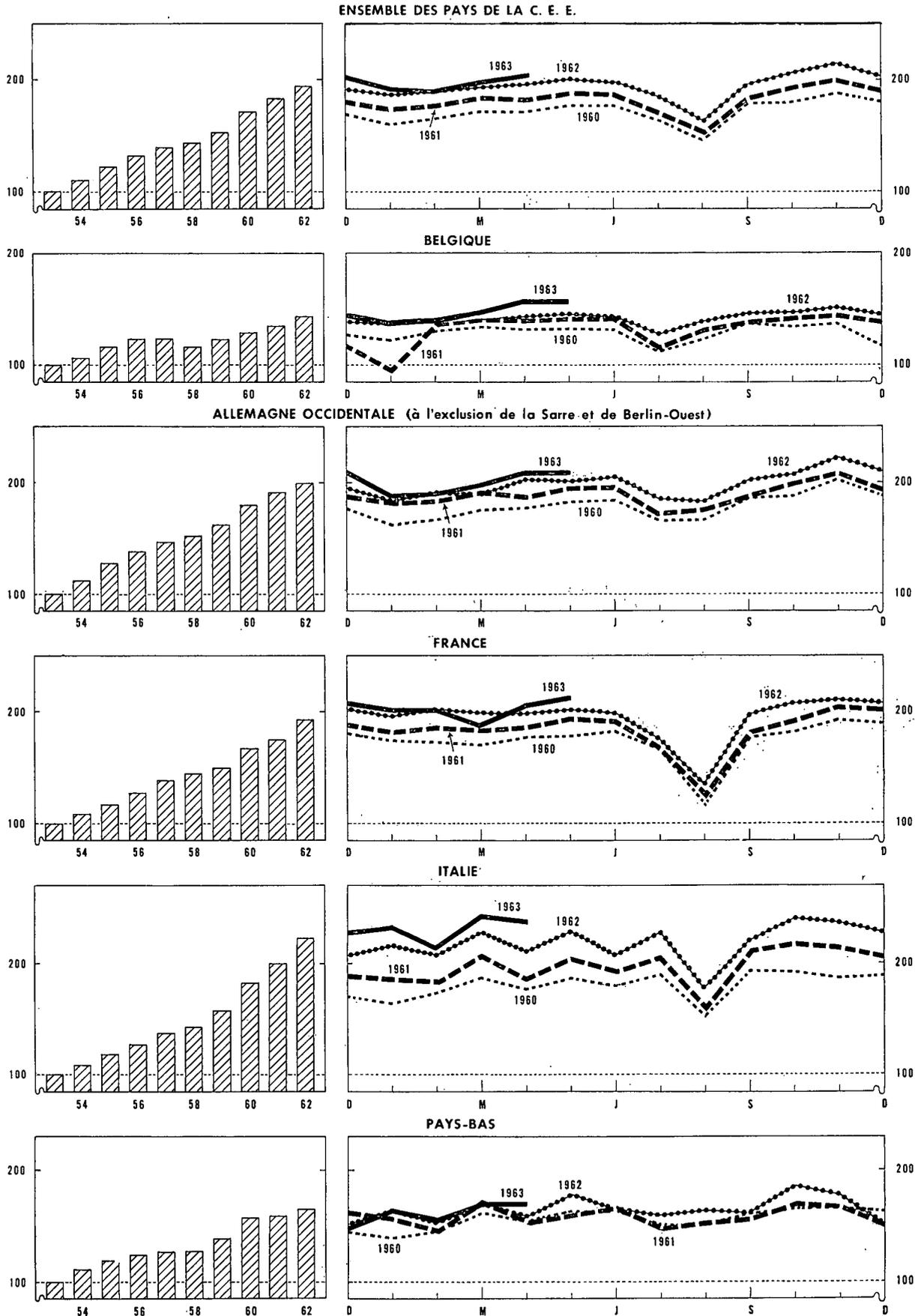
Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Annales des Mines de Belgique*. — *Revue du Travail*. — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.)*. — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Bulletin de Fabrimetal*. — *Bulletin statistique mensuel de Fédéchar*. — *Bulletin mensuel du M.A.E.* (Administration de l'Industrie - Energie électrique). — *Energie*. — *Pigas*, circulaire d'information de la Fédération de l'Industrie du Gaz. — *Agence économique et financière*. — *La Construction*. — *Statistiques générales* (O.C.D.E.).

IV - 7 — EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DES PAYS DE LA C.E.E.

Indices généraux de la production industrielle (O.C.D.E.)

Base 1953 = 100

(non ajustés pour variations saisonnières)



V. — SERVICES

1. — TRANSPORTS

a). — Activité de la S.N.C.B., de la S.N.C.V. et de la SABENA

Sources : S.N.C.B., S.N.C.V. et SABENA.

Moyennes mensuelles ou mois	S.N.C.B.					S.N.C.V. Tonnes-km transportées 2 (milliers)	SABENA	
	Trafic voyageurs	Trafic marchandises (wagons complets)			S.N.C.V. Tonnes-km transportées 2 (milliers)		Trafic payant aérien régulier	
		Nombre de voyageurs- km (millions)	Nombre de tonnes-km productives 1 (milliers de tonnes)	Tonnage total (milliers de tonnes)			dont	
	combustible et huiles minérales				Minerais			
1954	630	470	5.104	2.239	794	1.423	40,8	6,0
1955	654	547	5.745	2.504	946	1.201	48,2	7,0
1956	694	577	5.874	2.389	980	965	56,7	8,2
1957	713	548	5.558	2.321	966	797	77,4	10,0
1958	755	486	4.818	1.876	959	618	99,7	12,2
1959	710	505	4.874	1.866	1.043	364	88,7	11,3
1960	715	525	5.070	1.935	1.155	294	108,7	13,8
1961	724	538	5.115	1.937	1.177	225	98,2	12,9
1962	746	539	5.189	1.998	1.209	212	115,4	13,7
1961 4 ^e trimestre	733	584	5.534	2.071	1.255	432	80,4	11,1
1962 1 ^{er} trimestre	728	536	5.130	2.004	1.208	233	77,5	10,1
2 ^e trimestre	753	546	5.232	1.984	1.259	234	122,7	14,3
3 ^e trimestre	766	505	4.897	1.856	1.173	188	173,0	18,8
4 ^e trimestre	739	569	5.499	2.149	1.198	191	88,2	11,4
1963 1 ^{er} trimestre	p 718	617	5.615	2.359	1.090	181	74,3	10,5
2 ^e trimestre	p 760	552	5.428	2.216	1.162	166		
1962 Juin	767	556	5.327	2.008	1.270	230	153,1	17,1
Juillet	768	492	4.577	1.631	1.216	192	183,2	19,9
Août	781	512	5.082	1.987	1.148	170	170,1	18,4
Septembre	749	511	5.032	1.949	1.164	202	165,7	18,0
Octobre	745	567	5.648	2.146	1.212	239	114,9	13,7
Novembre	749	579	5.634	2.204	1.195	183	71,4	9,7
Décembre	722	561	5.214	2.097	1.187	152	78,3	10,8
1963 Janvier	p 748	608	5.453	2.255	1.140	158	74,6	10,7
Février	p 688	643	5.647	2.273	1.134	174	61,2	9,0
Mars	p 717	601	5.744	2.548	997	212	87,2	11,7
Avril	p 767	580	5.612	2.429	1.153	175		
Mai	p 756	555	5.519	2.225	1.172	169		
Juin	p 756	522	5.153	1.995	1.162	153		

1 Les tonnes-km productives sont relatives aux transports commerciaux (à l'exclusion des transports en service) : c'est la somme des produits du poids de chaque expédition par le parcours pour lequel elle a été taxée.

2 Les tonnes-km transportées sont calculées en faisant la somme des produits du tonnage transporté par le nombre de kilomètres du transport effectué.

V - 1b). — Navigation maritime

Sources : Administration du port d'Anvers [col. (1)], du port de Gand [col. (4)], I.N.S. (autres colonnes).

Moyennes mensuelles ou mois	Port d'Anvers			Port de Gand		
	Capacité des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)		Capacité des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
		Entrées	Sorties		Entrées	Sorties
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1954	2.634	1.276	1.091	119	113	85
1955	2.830	1.439	1.234	154	155	118
1956	3.172	1.865	1.279	178	216	82
1957	3.296	1.828	1.227	171	209	79
1958	3.545	1.723	1.210	163	169	82
1959	3.622	1.668	1.266	145	152	83
1960	3.774	1.816	1.288	150	166	75
1961	3.846	1.936	1.284	139	167	61
1962	4.167	2.159	1.300	137	143	70
1961 4 ^e trimestre	4.011	2.090	1.408	128	168	69
1962 1 ^{er} trimestre	4.142	2.005	1.427	121	133	70
2 ^e trimestre	4.213	2.322	1.359	127	141	71
3 ^e trimestre	4.181	1.915	1.224	153	137	68
4 ^e trimestre	4.133	2.394	1.189	146	161	71
1963 1 ^{er} trimestre	4.225	2.363	1.228	150	137	55
2 ^e trimestre	4.367					
1962 Juillet	4.272	2.111	1.138	157	139	53
Août	4.221	2.124	1.099	157	126	86
Septembre	4.049	1.511	1.436	145	145	64
Octobre	4.258	2.530	1.260	139	201	67
Novembre	4.139	1.950	1.319	150	168	82
Décembre	4.003	2.703	989	149	113	63
1963 Janvier	4.118	2.277	1.228	142	138	75
Février	3.961	2.157	1.165	152	156	27
Mars	4.597	2.656	1.292	156	117	64
Avril	4.160			128		
Mai	4.497			161		
Juin	4.444			158		
Juillet				166		

1 Trafic intérieur + importations + exportations + transit.

V - 1c). — Navigation intérieure

Source : I.N.S.

Ensemble des trafics 1	
(milliers de tonnes métriques)	(millions de tonnes km.)
(1)	(2)
4.258	343
4.737	385
4.659	374
4.642	383
4.269	361
4.534	402
5.097	436
5.426	456
5.553	452
5.440	452
5.276	422
5.858	471
5.744	461
5.336	452
2.699	198
5.878	479
5.923	473
5.435	430
5.927	503
5.278	448
4.803	406
1.719	114
1.470	87
4.907	393
6.520	526

V - 2. — **TOURISME**

(milliers de nuitées)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Total	dont pays de résidence habituelle					
		Belgique	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Allemagne oc.	U.S.A.
1954	911	692	50	31	57	19	17
1955	1.019	766	60	33	68	22	19
1956	1.084	815	66	35	71	23	19
1957	1.186	898	71	33	81	25	18
1958	1.341	877	84	37	102	69	51
1959	1.249	979	55	30	82	27	20
1960	1.307	982	69	33	99	33	25
1961	1.387	1.061	74	34	89	38	21
1962	1.437	1.083	82	37	98	41	23
1961 3 ^e trimestre	3.602	2.886	196	68	232	77	34
4 ^e trimestre	383	232	27	20	17	20	15
1962 1 ^{er} trimestre	322	194	22	18	13	19	12
2 ^e trimestre	1.369	997	77	36	115	42	28
3 ^e trimestre	3.590	2.852	199	70	238	82	38
4 ^e trimestre	412	248	30	22	17	22	16
1963 1 ^{er} trimestre	334	196	24	17	14	21	12
1962 Mars	354	210	24	20	15	22	14
Avril	1.258	918	97	31	93	34	21
Mai	785	517	45	31	58	32	29
Juin	2.065	1.555	88	47	193	60	33
Juillet	4.785	4.047	159	67	273	80	46
Août	4.866	3.781	336	106	347	119	38
Septembre	1.118	728	103	37	95	46	30
Octobre	460	266	32	25	21	29	24
Novembre	391	231	31	20	14	22	15
Décembre	385	246	26	22	14	17	10
1963 Janvier	319	187	23	16	14	19	11
Février	305	182	21	16	12	18	11
Mars	379	219	29	20	16	25	15

V - 3. — **COMMERCE INTERIEUR**

a). — Indices de vente

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Grands magasins à rayons multiples					Coopératives	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement ⁴		Gros-sistes	Entre-prises à suc-cursales	Indices après élimination des variations de prix et des variations saisonnières (Calculs B.N.B.)					
	Indice général	Alimen-tation	Habille-ment	Ameu-blement	Ménage ¹		Indice général	Hom-mes ²			Sous-vête-ments et acces-soires ³	Alimen-tation générale	Alimen-tation	Grands maga-sins	Coopé-ratives	Gros-sistes en alimen-tation générale
1954	106	113	102	105	105	109	104	80	107	103	104	107	104			
1955	114	120	111	108	114	115	113	88	111	107	113	114	109			
1956	124	133	120	114	127	125	123	97	132	120	119	121	126			
1957	129	132	126	124	139	125	125	105	131	123	121	117	122			
1958	139	140	138	129	149	131	132	105	139	131	128	121	129			
1959	144	145	149	126	150	132	136	104	145	138	131	120	132			
1960	156	159	159	141	162	138	144	106	155	144	143	125	142			
1961	161	160	164	145	165	144	168	116	163	152	145	130	147			
1962	170	172	172	154	171	152	166	142	173	172	151	135	154			
1961 4 ^e trimestre	187	180	190	136	173	154	173	118	169	167	143	131	150			
1962 1 ^{er} trimestre	149	173	139	151	155	149	139	146	158	166	146	134	151			
2 ^e trimestre	168	168	184	153	165	149	210	129	173	166	154	135	153			
3 ^e trimestre	159	153	157	159	172	143	136	135	173	162	149	130	147			
4 ^e trimestre	205	195	209	153	191	167	181	159	187	193	155	140	164			
1963 1 ^{er} trimestre	156	182	148	155	157	160	158	147	170	189	150	140	158			
2 ^e trimestre	176	167	195	165	171	152	241	138	176	186	160	140	156			
1962 Juillet	162	143	173 ^{1/2}	158	175	137	142	158	170	157	139	124	144			
Août	153	154	139	150	167	145	109	129	179	163	154	136	151			
Septembre	163	162	160	168	175	147	156	118	170	165	153	129	146			
Octobre	178	186	192	149	178	164	200	133	195	185	151	139	174			
Novembre	201	177	200	148	170	154	165	123	181	178	158	142	174			
Décembre	235	221	236	161	225	182	177	220	185	216	155	140	145			
1963 Janvier	153	178	153	141	148	170	146	213	182	188	144	148	170			
Février	147	178	127	149	158	151	118	109	164	184	153	139	158			
Mars	168	189	164	174	166	158	209	120	165	194	153	135	146			
Avril	176	177	191	167	166	155	258	145	175	186	154	138	155			
Mai	177	172	191	173	179	165	248	137	186	192	160	147	166			
Juin	174	153	203	156	169	152	217	132	167	181	165	146	146			
Juillet	178	147	198	177	187	152	175	198	185	180	151	147	157			

1 Articles de ménage et appareils ménagers. — 2 Comprend principalement des vêtements de dessus. — 3 Sous-vêtements : hommes et/ou femmes.

4 Un certain nombre de firmes supplémentaires ayant été incorporées à l'échantillon, les indices, à partir de 1962, ne sont plus entièrement comparables à ceux des années antérieures.

V - 3b). — Ventes à tempérament

1° — Résultats généraux

Source : Institut National de Statistique.

	Nombre de contrats en cours à fin de semestre (milliers)				Crédits en cours à fin de semestre (milliards de francs)				Crédit accordé au cours du semestre (milliards de francs)			
	Total	Financement par			Total	Financement par			Total	Financement par		
		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers
1960 2 ^e semestre	1.339	620	153	566	10,20	2,54	3,44	4,22	4,90	1,57	1,50	1,83
1961 1 ^{er} semestre	1.418	643	159	616	11,36	2,82	3,72	4,82	5,14	1,68	1,58	1,88
2 ^e semestre	1.430	625	169	636	11,75	2,92	3,80	5,03	4,99	1,67	1,51	1,81
1962 1 ^{er} semestre	1.405	634	170	601	11,86	3,15	3,91	4,80	5,29	1,73	1,65	1,91
2 ^e semestre	1.373	646	163	564	11,94	3,30	3,96	4,68	5,24	1,87	1,47	1,90

2° — Retards de paiement

	Nombre de débiteurs en retard de payer 3 termes échus et plus au cours du semestre (milliers)				Total des montants de 3 termes impayés par les débiteurs visés dans les colonnes précédentes (millions de francs)			
	Total	Financement par			Total	Financement par		
		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers
1960 2 ^e semestre	51	24	1	26	81,1	27,8	6,8	46,5
1961 1 ^{er} semestre	55	27	1	27	87,1	31,4	6,3	49,4
2 ^e semestre	50	26	1	23	81,8	30,0	5,9	45,9
1962 1 ^{er} semestre	53	27	1	25	84,6	30,3	6,2	48,1
2 ^e semestre	54	31	1	22	87,9	33,8	7,6	46,5

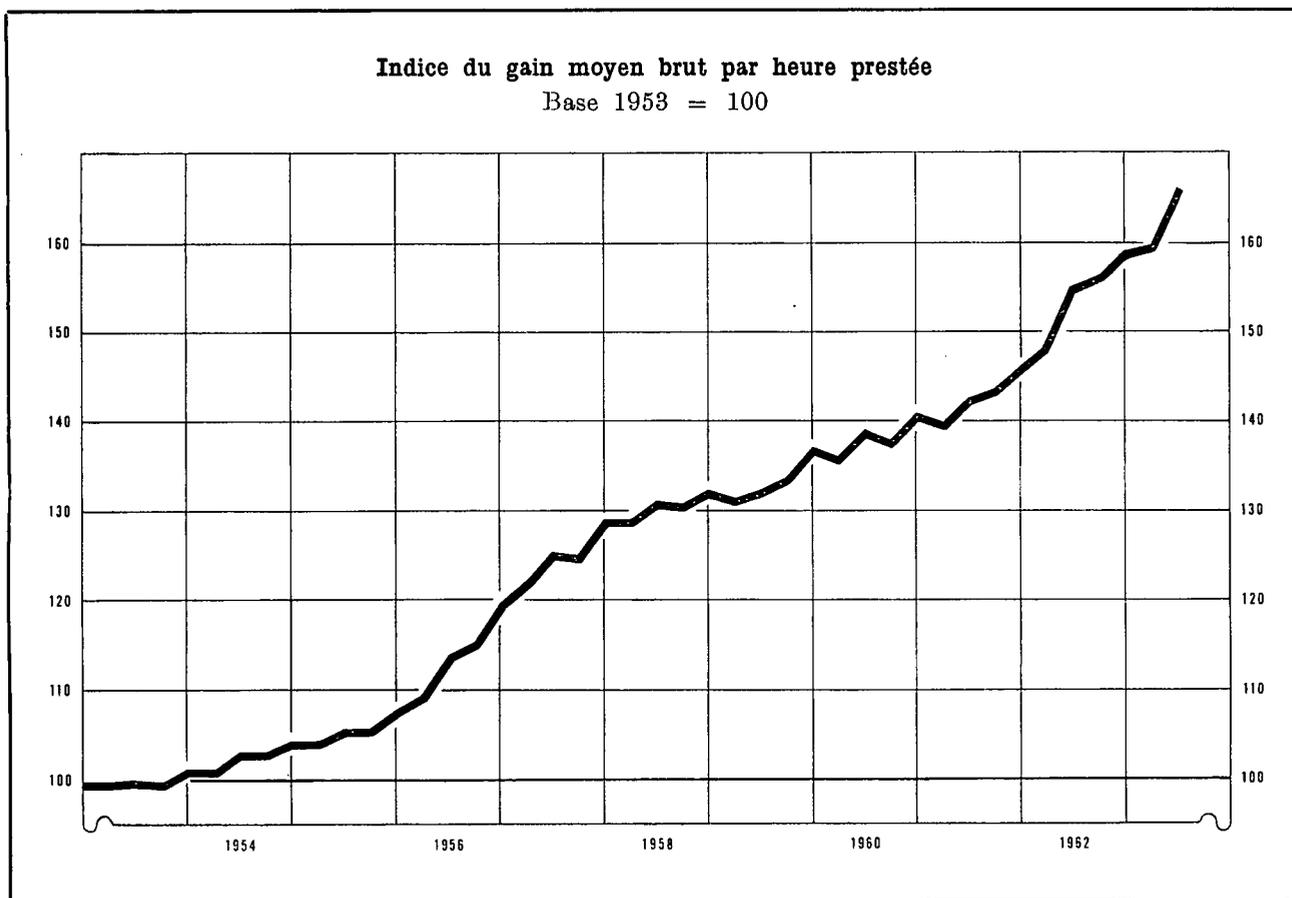
3° — Répartition des crédits accordés au cours du semestre, par nature des marchandises

	Total	Camions, camionnettes, autobus, matériel de transport lourd		Matériel agricole, tracteurs agricoles, bétail	Autos pour transport de personnes exceptés autobus		Motos, scooters, vélos, moteurs, bicyclettes	Textiles, fourrures, vêtement	Livres	Équipement professionnel autre que articles cités antérieurement (commerce, artisanat, industrie, professions libérales)	Articles ménagers et à usage personnel, non dénommés ailleurs	Services (voyages, réparations de véhicules à moteur)
		neufs	usagés		neufs	usagés						
Nombre de contrats (milliers)												
1960 2 ^e semestre	722	3,4	1,0	2,8	24,3	12,6	18,1	324,0	22,3	8,5	298,6	6,4
1961 1 ^{er} semestre	754	4,1	1,1	3,2	28,6	15,1	18,8	368,0	25,4	8,9	274,3	6,6
2 ^e semestre	829	3,5	1,2	2,6	24,4	12,6	14,4	433,1	19,6	9,5	299,1	8,9
1962 1 ^{er} semestre	742	3,7	1,2	2,8	30,5	15,3	15,8	337,6	21,4	8,0	300,6	5,1
2 ^e semestre	781	3,5	1,1	2,2	26,6	14,1	15,6	368,6	17,3	7,2	319,2	5,1
Crédit accordé (millions de francs)												
1960 2 ^e semestre	4.899	386	51	128	1.300	313	129	358	41	337	1.810	46
1961 1 ^{er} semestre	5.141	488	69	104	1.496	390	147	297	38	388	1.666	58
2 ^e semestre	4.991	419	66	123	1.268	334	124	354	39	444	1.751	69
1962 1 ^{er} semestre	5.290	475	76	89	1.626	411	122	294	45	423	1.689	40
2 ^e semestre	5.238	463	66	106	1.407	353	108	384	38	428	1.855	30
Crédit accordé — Répartition en % par rapport au total												
1960 2 ^e semestre	100,0	7,9	1,1	2,6	26,5	6,4	2,6	7,3	0,8	6,9	37,0	0,9
1961 1 ^{er} semestre	100,0	9,5	1,4	2,0	29,1	7,6	2,9	5,8	0,7	7,5	32,4	1,1
2 ^e semestre	100,0	8,4	1,3	2,4	25,4	6,7	2,5	7,1	0,8	8,9	35,1	1,4
1962 1 ^{er} semestre	100,0	9,0	1,4	1,7	30,7	7,8	2,3	5,6	0,8	8,0	31,9	0,8
2 ^e semestre	100,0	8,8	1,3	2,0	26,9	6,7	2,1	7,3	0,7	8,2	35,4	0,6

Références bibliographiques : Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — Statistique mensuelle du trafic international des ports (I.N.S.). — Chronique des transports (bimensuel). — Les transports maritimes, Etude Annuelle (O.C.D.E.). — Bulletin général de Statistique (Office statistique des Communautés européennes).

VI. — REVENUS

1. — REMUNERATIONS DES OUVRIERS (hommes + femmes)



Indices des rémunérations dans l'industrie

Base 1953 = 100

Sources : col. (1) - (2) - (3) : B.N.B. (méthode d'établissement, voir Bulletin de novembre 1957, p. 418). — col. (4) : O.N.S.S. calculs B.N.B. (voir note) — col. (5) : I.R.E.S.P.

	Gain moyen par heure prestée (1)	Salaire horaire type 1		Indice de la masse salariale 2 (4)	Indice du coût de la main-d'œuvre 3 (5)
		Ouvrier qualifié (2)	Ouvrier non-qualifié (3)		
1954	103	103	102	102	103
1955	106	105	106	108	106
1956	115	114	114	118	114
1957	125	125	125	129	125
1958	131	129	129	125	132
1959	133	131	132	121	135
1960	138	135	137	128	141
1961	143	140	141	134	148
1962	154	149	151		p 159
1961 Décembre .	146	141	142		152
1962 Mars	148	144	146		p 153
Juin	155	149	151		p 161
Sept.	156	152	153		p 161
Déc.	159	153	154		p 165
1963 Mars ... p	160	156	158		167
Juin ... p	166	159	161		

Moyennes générales des salaires horaires des ouvriers (charges sociales comprises)

Source : Fédération des Industries belges.

4	Belgique (francs belges)	Allemagne occidentale	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Italie
1954	28,74	87,9	94,3	69,0	n.d.	83,7
1955	29,91	90,1	98,4	71,9	n.d.	84,2
1956	32,68	89,7	97,6	72,5	n.d.	82,4
1957	35,67	92,2	93,7	70,4	n.d.	78,7
1958	37,04	95,1	95,0	70,2	101,4	80,4
1959	38,30	98,9	95,0	70,4	89,8	79,7
1960	39,71	105,2	98,4	74,8	92,8	81,5
1961	41,76	115,1	100,6	p78,2	96,3	82,0
1962	44,72	119,6	98,9	p80,3	p 98,9	p91,4
1959 Août-Octobre .	38,80	96,7	94,6	68,6	n.d.	n.d.
1960 Février-Avril .	39,48	99,0	97,3	72,7	n.d.	n.d.
Août-Octobre .	39,93	106,7	99,5	75,6	n.d.	n.d.
1961 Février-Avril .	41,20	107,4	100,0	p78,0	96,6	82,4
Août-Octobre .	42,32	116,3	101,3	p79,0	97,7	81,7
1962 Février-Avril .	43,72	120,0	100,3	p80,6	99,9	88,4
Août-Octobre .	45,73	119,2	97,5	p81,2	p100,0	p94,2

1 Non compris les ouvriers du transport.

2 Il s'agit de l'indice simple des rémunérations globales allouées aux ouvriers assujettis à la sécurité sociale et appartenant aux industries extractives et manufacturières, à celles du bâtiment et de la construction, et aux transports et communications. (Pour la définition des rémunérations globales, voir XV^e Rapport annuel O.N.S.S., p. 141.)

3 Cet indice, qui n'englobe pas les charbonnages, donne le coût horaire de la main-d'œuvre, et non pas le coût par unité produite.

4 Les chiffres annuels sont des moyennes des taux horaires de février-avril et de août-octobre.

5 Le F.I.B. publie les salaires horaires étrangers exprimés en francs belges sur la base des cours du change. Les pourcentages obtenus ne tiennent pas compte des variations de niveau des prix belges et étrangers : ils ne reflètent donc pas le rapport des salaires réels.

VI - 2. — GAINS HORAIRES BRUTS MOYENS DANS L'INDUSTRIE

(hommes + femmes — en francs par heure)

Source : I.N.S.

Groupe et branche d'industrie	1958 octobre	1959 octobre	1960 octobre	1961 avril	1961 octobre	1962 avril	1962 octobre (provisoire)
<i>Industries extractives :</i>							
Extraction du charbon (fond et surf.) ¹	39,24	39,89	40,09	40,40	41,29	42,66	43,88
Carrières ¹	30,99	31,83	34,61	33,62	34,79	35,56	35,65
Total des industries extractives ¹	38,63	39,36	39,72	39,90	40,81	42,13	42,81
<i>Industries manufacturières :</i>							
Denrées alimentaires (sauf boissons) ...	24,25	25,24	25,98	27,10	27,67	28,50	29,09
Boissons	27,79	29,05	29,21	29,94	30,27	30,35	32,22
Tabac	21,10	21,54	22,27	22,57	22,94	24,52	25,76
Industries textiles	23,09	23,96	25,04	25,60	26,94	27,41	27,45
Chaussures, habillement	18,92	19,20	20,09	20,91	21,23	22,10	23,27
Bois (sauf meubles)	25,13	25,07	26,67	27,57	28,25	29,07	30,42
Industrie du meuble	26,14	26,08	27,59	28,37	30,05	30,97	31,72
Papier, articles en papier	27,82	26,99	28,98	30,52	30,85	31,92	34,08
Impressions et reliures	31,85	32,58	32,85	33,73	34,97	37,50	36,46
Cuir (sauf chaussures, habillement)	22,53	23,25	24,34	24,65	25,80	26,48	27,94
Industrie du caoutchouc	28,50	30,19	30,85	30,33	31,65	32,12	32,86
Industries chimiques	29,14	30,92	31,64	32,14	32,84	34,87	35,50
Dérivés du pétrole et du charbon	42,54	44,20	45,29	48,10	47,48	50,81	50,40
Produits minéraux non métalliques	28,03	29,23	30,37	31,45	32,05	33,14	34,22
Industries métallurgiques de base	37,45	39,19	41,11	41,39	42,13	43,12	45,00
Fabricat. métall., à l'exclus. des machines et du matériel de transport	31,61	30,12	31,08	32,76	32,72	34,88	36,43
Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques	32,36	32,46	33,66	34,79	34,92	37,17	38,00
Industrie électrotechnique	28,44	28,89	29,60	29,56	30,18	32,24	33,11
Construction de matériel de transport ...	37,06	36,61	37,36	39,29	37,58	40,48	43,32
Industrie du diamant	23,88	24,90	25,42	26,31	25,99	26,60	26,73
Total des industries manufacturières	27,91	28,56	29,59	30,51	31,01	32,32	33,33
dont : hommes	31,60	32,20	33,30	34,14	34,63	36,02	37,15
femmes	18,58	19,13	20,00	20,57	21,10	22,10	22,55
Construction ¹	30,42	30,72	32,76	32,55	33,17	33,68	36,87
<i>Moyenne générale pour l'industrie :</i>							
Total (hommes + femmes)	29,75	30,24	31,36	31,84	32,40	33,58	34,92
dont : hommes	32,51	32,98	34,16	34,57	35,14	36,34	37,84

¹ Hommes seulement.

Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.)*. — *Rapports annuels de l'O.N.S.S.* — *Revue du Travail*. — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Le coût de la main d'œuvre dans l'industrie européenne, Etudes et Documents nouvelle série*, n° 52, 1959 (B.I.T.). — *Annuaire des statistiques du Travail (B.I.T.)*.

VII. — PRIX ET INDICES DE PRIX

1. — PRIX DE GROS MONDIAUX

Moyennes journalières	Froment à New-York	Café à New-York Santos IV	Laine Mérinos 64S au Royaume- Uni	Coton 15/16 middling (New-York- Spot)	Caoutchouc à Londres « Spot » price no 1	Cuivre à Londres	Etain à Londres clôture	Ferrailles aux Etats-Unis	Pétrole brut à West-Texas
	cents par 60 lbs	cents par lb.	d par lb.	cents par lb.	d par lb.	£ par long ton		\$ par long ton	\$ par barril
1954	278	78,1	128	35,1	20	249	719	29,8	2,65
1955	271	56,8	107	34,6	34	352	740	40,5	2,65
1956	270	57,9	113	35,5	29	329	788	53,5	2,65
1957	272	56,4	125	36,4	26	219	755	47,7	2,90
1958	256	48,2	89	36,2	23	197	735	37,8	2,90
1959	251	36,8	91	34,6	30	238	785	40,3	2,78
1960	252	36,5	89	33,2	31	246	797	33,0	2,77
1961	254	35,8	90	34,3	24	230	888	35,3	2,86
1962	267	34,0	94	35,4	23	234	897	29,3	2,89
1961 4 ^e trimestre	259	33,5	86	35,4	23	229	953	36,0	2,89
1962 1 ^{er} trimestre	259	34,1	91	35,5	24	233	954	36,3	2,89
2 ^e trimestre	267	34,2	97	35,8	23	234	915	28,5	2,89
3 ^e trimestre	270	34,2	92	35,5	22	234	855	27,3	2,89
4 ^e trimestre	273	33,5	93	34,9	24	234	863	25,0	2,89
1963 1 ^{er} trimestre	279	33,9	103	35,5	23	234	853	27,8	2,89
2 ^e trimestre	273	p 33,3	107	35,9	p 23	234	898		
1962 Juillet	272	34,8	96	36,0	22	234	863	26,5	2,89
Août	268	34,2	90	35,5	22	234	852	28,8	2,89
Septembre	269	33,5	90	34,9	22	234	851	26,6	2,89
Octobre	271	33,4	92	34,9	23	234	856	24,9	2,89
Novembre	273	33,5	93	34,8	23	234	874	23,6	2,89
Décembre	276	33,6	95	34,9	24	234	859	26,5	2,89
1963 Janvier	276	34,0	103	35,1	23	234	852	28,0	2,89
Février	279	34,0	102	35,5	23	234	852	28,5	2,89
Mars	283	33,6	106	35,8	22	234	856	28,0	2,89
Avril	288	33,2	106	35,9	p 23	234	881	30,5	2,89
Mai	274	33,4	106	35,9	p 23	234	905	30,5	2,89
Juin	258	p 33,8	109	35,8	p 22	234	907	30,5	2,89
Juillet	p 248								

VII - 2. — INDICES DES PRIX DE GROS MONDIAUX

Base 1953 = 100

Sources : Comtel Reuter — Moody's Investors Service — Der Volkswirt — Chamber of Shipping.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice Reuter	Indice Moody	Indices Volkswirt (anciens indices Schulze)			Fret Royaume Uni (affrètement au voyage) 1 2
			général	industriel	alimentaire	
1954	99	103	102	101	104	111
1955	100	98	103	105	99	165
1956	98	102	105	108	100	203
1957	93	100	104	107	98	145
1958	84	96	98	100	96	87
1959	84	93	100	103	94	93
1960	85	90	99	104	90	95
1961	84	90	99	103	90	102
1962	84	89	98	101	90	85
1961 4 ^e trimestre	83	90	99	102	90	102
1962 1 ^{er} trimestre	83	90	99	103	90	92
2 ^e trimestre	83	89	98	101	91	90
3 ^e trimestre	83	90	97	100	89	76
4 ^e trimestre	85	89	97	101	89	83
1963 1 ^{er} trimestre	91	90	99	102	93	91
2 ^e trimestre	94	91	100	103	95	
1962 Juillet	83	90	97	101	90	75
Août	83	90	97	100	89	76
Septembre	83	89	96	100	89	78
Octobre	83	88	97	100	89	81
Novembre	85	88	97	101	89	84
Décembre	87	90	98	101	90	84
1963 Janvier	90	90	99	102	92	89
Février	91	90	99	102	93	90
Mars	92	89	99	102	93	93
Avril	93	90	99	102	93	
Mai	95	93	101	103	96	
Juin	95	91	101	103	96	
Juillet	94	90	100	102	95	

1 Affrètement au voyage pour cargaisons sèches.

2 La composition de la statistique ayant été élargie, les chiffres à partir de 1960 ne sont plus tout à fait comparables à ceux des périodes précédentes.

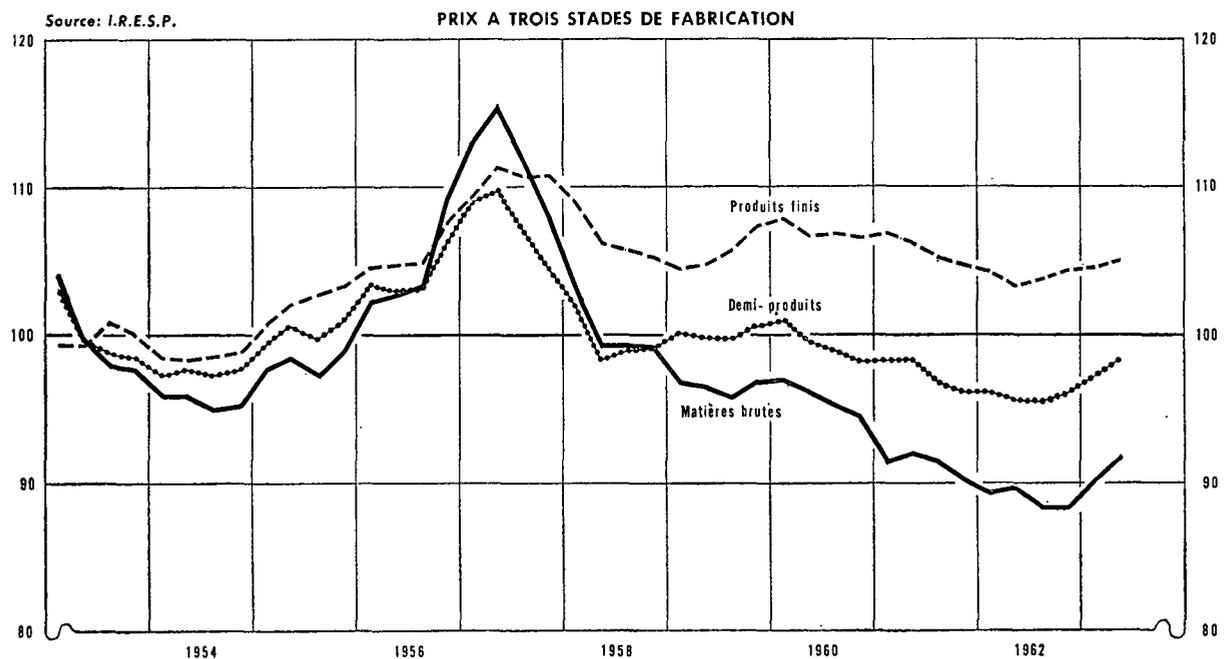
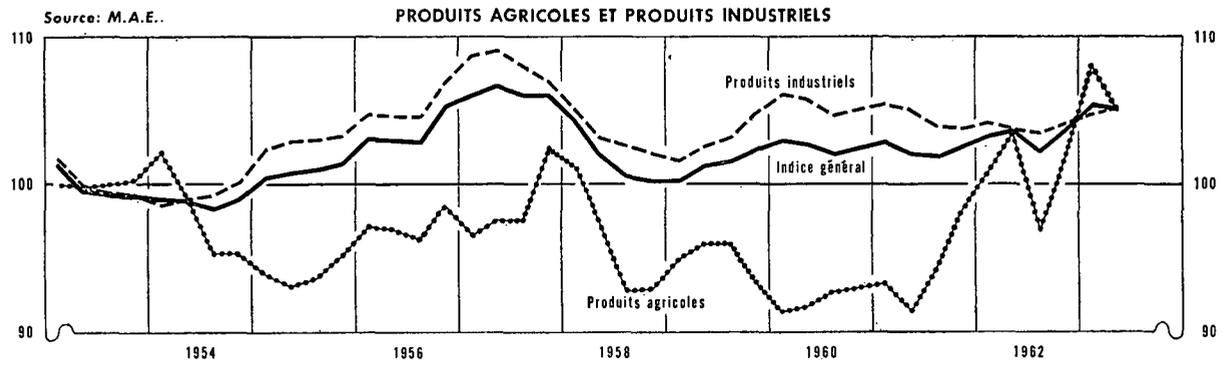
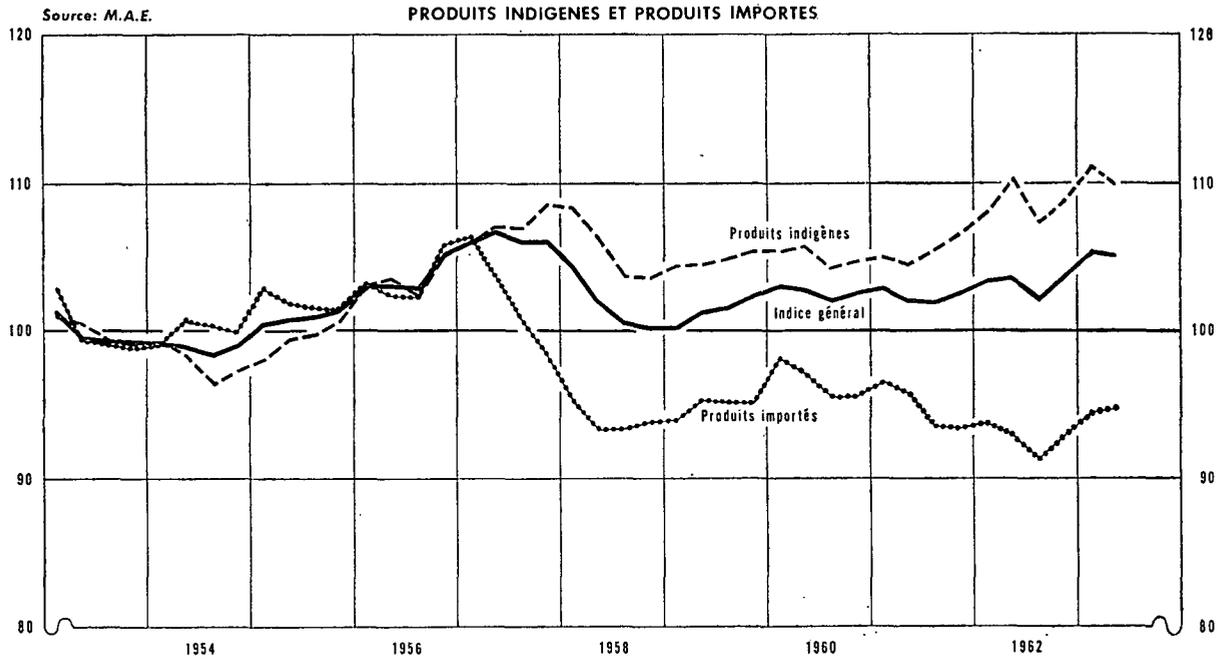
VII - 3. — INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base 1953 = 100

Moyennes mensuelles ou mois	Source : Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie											Source : I.R.E.S.P.			
	Indice général	Produits		Produits agricoles			Produits industriels					Ensemble des produits industriels pris à trois stades de fabric.			
		indigènes	importés	indice général	animaux	végétaux	indice général	minéraux	métaux et prod. métal.	textiles	chimiques	matériaux de construction	matières brutes	demi-produits	produits finis
1954	98,8	97,8	100,0	97,8	99,2	96,4	99,2	98,1	97,5	98,7	100,3	103,8	95,6	97,4	98,6
1955	101,0	99,4	101,8	94,0	97,7	90,3	102,9	100,7	105,0	97,7	104,6	105,4	98,1	100,1	102,2
1956	103,5	103,5	103,3	97,2	101,0	93,5	105,4	105,8	111,6	95,8	105,6	106,9	104,3	103,9	105,4
1957	106,3	107,4	102,2	98,7	103,1	94,5	108,3	112,1	114,4	98,2	108,9	111,9	112,2	107,5	110,6
1958	101,8	105,4	93,9	96,0	92,8	98,9	103,2	105,8	109,6	87,5	107,9	115,0	100,3	99,6	106,6
1959	101,4	104,7	95,2	95,0	95,9	94,1	103,0	103,7	109,8	84,9	107,6	115,4	95,7	99,3	105,5
1960	102,6	105,0	96,5	92,2	98,2	86,8	105,4	101,4	110,2	92,2	107,0	121,4	94,5	99,3	107,1
1961	102,4	105,0	94,8	94,3	110,2	81,5	104,5	99,4	109,1	93,3	104,5	121,7	90,9	97,1	105,7
1962	103,2	108,7	92,7	100,7	106,9	95,1	103,8	97,7	108,5	90,5	104,5	125,6	p88,9	95,8	103,7
1961 4 ^e trimestre	102,6	106,6	93,4	98,2	109,4	88,6	103,7	98,4	108,3	91,4	104,0	121,9	89,2	96,1	104,8
1962 1 ^{er} trimestre	103,4	108,1	93,7	100,7	110,7	92,0	104,0	98,2	108,6	91,0	105,3	122,1	89,7	96,1	104,2
2 ^e trimestre	103,6	110,3	93,0	103,5	106,2	100,7	103,7	97,1	108,7	90,5	105,0	123,8	89,6	95,5	103,1
3 ^e trimestre	102,1	107,4	91,3	96,9	102,2	92,1	103,4	97,5	108,3	89,5	103,0	127,9	88,3	95,4	103,7
4 ^e trimestre	103,6	108,7	92,9	102,0	108,7	95,9	104,0	98,2	108,2	91,0	104,4	128,6	p88,3	96,0	104,0
1963 1 ^{er} trimestre	105,5	111,3	94,5	108,2	114,5	102,3	104,9	98,3	108,5	94,4	105,8	129,0	p90,1	p97,2	p104,6
2 ^e trimestre	105,1	109,9	94,7	104,9	113,5	97,2	105,1	99,6	108,9	94,4	105,3	130,0	p91,7	p98,3	p105,1
1962 Août	102,0	107,2	91,1	97,3	104,4	90,9	103,2	97,4	108,1	89,2	102,4	127,9	88,4	95,6	104,0
Septembre	101,7	106,6	90,9	94,9	100,8	89,5	103,4	97,9	108,4	89,5	102,9	128,6	87,9	95,6	103,9
Octobre	103,0	108,1	92,3	99,9	105,8	94,3	103,7	98,0	108,3	89,9	103,9	128,6	87,5	95,6	103,9
Novembre	103,4	108,5	92,9	101,6	107,5	96,1	103,9	98,0	108,2	90,7	104,6	128,6	88,0	95,9	103,8
Décembre	104,4	109,5	93,4	104,6	112,7	97,3	104,3	98,7	108,0	92,5	104,8	128,6	p89,4	96,6	104,2
1963 Janvier	105,7	111,9	94,1	109,1	117,0	101,9	104,9	98,3	108,1	94,8	105,5	129,0	p89,8	p97,1	p104,5
Février	105,5	111,2	94,6	107,9	113,8	102,4	104,9	98,3	108,1	94,9	105,8	129,0	p90,3	p97,3	p104,6
Mars	105,4	110,9	94,8	107,5	112,7	102,7	104,8	98,3	109,2	93,6	106,0	129,0	p90,2	p97,2	p104,6
Avril	105,0	110,0	94,5	104,7	110,7	99,1	105,0	99,2	108,8	93,8	106,4	129,9	p91,2	p97,8	p104,7
Mai	105,0	109,6	95,2	104,5	113,6	96,4	105,1	99,6	109,0	94,3	105,5	129,9	p91,5	p98,0	p105,2
Juin	105,2	110,0	94,3	105,5	116,3	96,1	105,1	99,9	108,9	95,2	104,1	130,1	p92,4	p99,0	p105,5
Juillet	104,7	109,5	93,4	104,3	115,7	94,5	104,8	99,1	109,6	94,6	103,9	130,1	p92,2	p98,5	p106,0
Août													p92,0	p98,9	p106,3

VII - 3. — INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

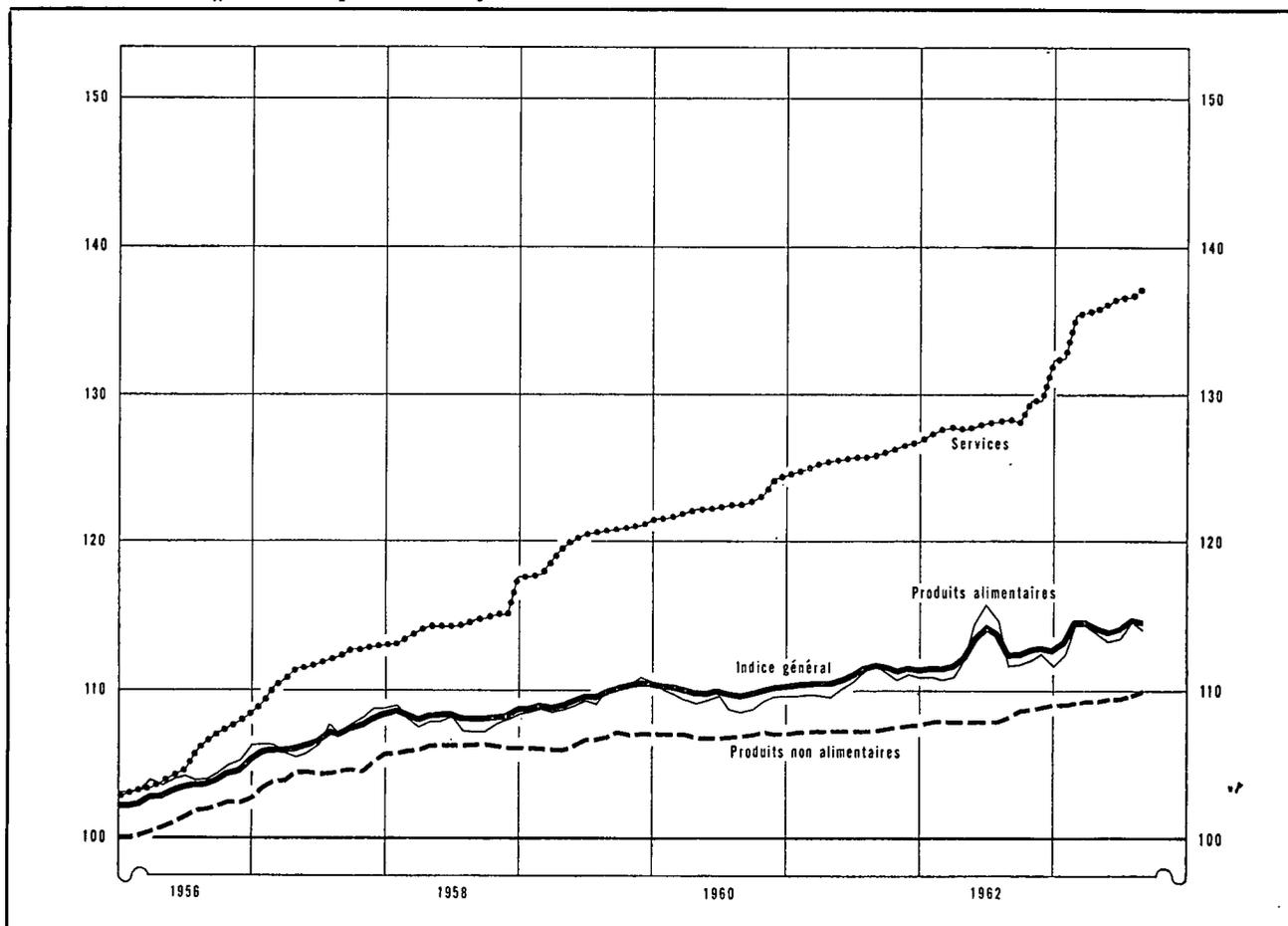
Base 1953 = 100



VII - 4. — INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base 1953 = 100

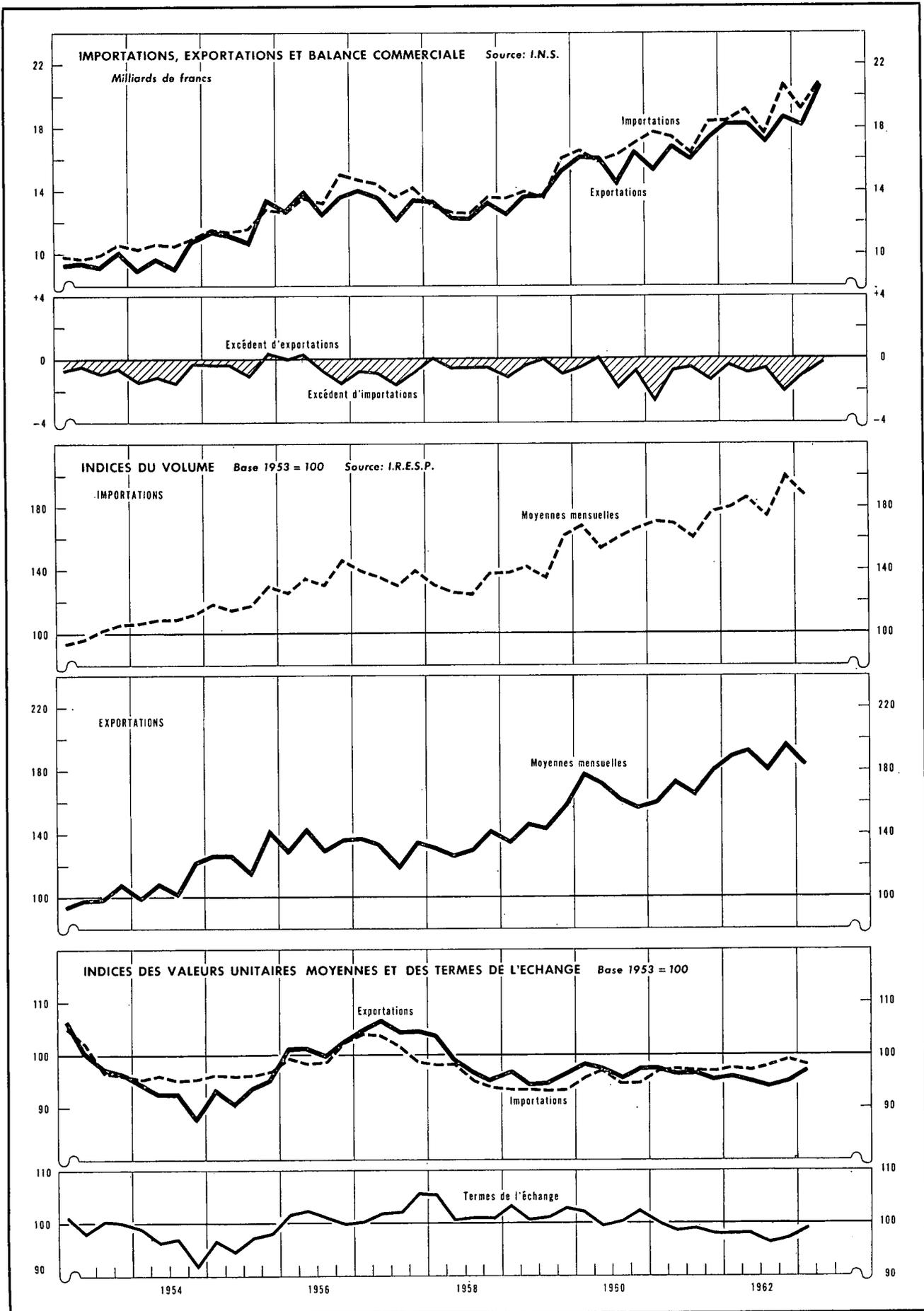
Source : Ministère des Affaires Economiques et de l'Énergie.



Moyennes mensuelles ou mois	Indice général 65 produits		Produits alimentaires 85 produits		Produits non alimentaires 25 produits		Services 5 produits	
	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1962	1968
1953	100,00		100,0		100,0		100,0	
1954	101,30		102,7		99,2		100,0	
1955	100,80		101,6		99,2		101,0	
1956	103,65		104,2		101,5		105,5	
1957	106,93		107,0		104,5		111,7	
1958	108,31		107,9		106,2		114,6	
1959	109,64		109,5		106,6		120,0	
1960	109,97		109,3		107,0		122,6	
1961	111,06		110,5		107,4		125,7	
1962	112,62		112,5		108,3		128,5	
1 ^{er} trimestre	111,56	114,13	110,8	113,7	107,9	109,3	127,5	134,5
2 ^e trimestre	113,36	114,26	114,1	113,6	107,9	109,6	127,8	136,2
3 ^e trimestre	112,77		112,7		108,3		128,1	
4 ^e trimestre	112,80		112,1		108,9		130,5	
Janvier	111,51	113,19	110,9	112,4	107,9	109,1	127,2	132,5
Février	111,49	114,58	110,7	114,4	108,0	109,3	127,6	135,4
Mars	111,67	114,63	110,9	114,4	107,9	109,4	127,7	135,6
Avril	112,22	114,42	112,1	113,9	107,9	109,5	127,6	135,8
Mai	113,61	114,10	114,5	113,3	107,9	109,6	127,7	136,2
Juin	114,26	114,27	115,8	113,5	107,9	109,6	128,0	136,6
Juillet	113,66	114,91	114,7	114,7	108,0	109,7	128,1	136,6
Août	112,25	114,77	111,7	114,1	108,3	110,0	128,2	137,2
Septembre	112,41		111,8		108,7		128,1	
Octobre	112,74		112,1		108,8		129,6	
Novembre	112,92		112,5		108,9		129,6	
Décembre	112,74		111,8		109,1		132,4	

Références bibliographiques : Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Revue du Travail. — Industrie, revue de la F.I.B. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — L'industrie textile belge, revue de Febeltex. — Der Volkswirt. — Wirtschaft und Statistik. — Bulletin mensuel de Statistique (O.N.U.). — Monthly Digest of Statistics. — Bulletin statistique de l'I.N.S.E.E. — Bulletins statistiques : Statistiques générales (O.C.D.E.). — Données statistiques (Conseil de l'Europe). — Journaux financiers : Agéfi, Het Financien Dagblad, The Financial Times, L'Information.

VIII. — COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.



VIII - 1. — COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L. — TABLEAU GENERAL

Moyennes mensuelles ou mois	Source : I.N.S.				Source : I.R.E.S.P.				
	Valeur (milliards de francs)			Pourcent. exportations importations	Indices base 1958 = 100				
	Importations	Exportations	Balance commerciale		du volume		des prix à		des termes de l'échange 1
1954	10,6	9,6	- 1,0	90	110	108	95	92	96
1955	11,8	11,6	- 0,2	98	120	128	96	93	97
1956	13,6	13,2	- 0,4	97	135	135	100	101	101
1957	14,3	13,3	- 1,0	93	137	132	102	105	103
1958	13,0	12,7	- 0,3	97	131	133	96	98	102
1959	14,3	13,7	- 0,6	96	145	146	93	95	102
1960	16,5	15,7	- 0,8	95	160	164	96	97	102
1961	17,6	16,4	- 1,2	93	171	169	97	96	99
1962	19,0	18,0	- 1,0	95	185	189	98	95	97
1961 4 ^e trimestre	18,5	17,3	- 1,2	94	179	180	98	95	97
1962 1 ^{er} trimestre	18,5	18,2	- 0,3	98	181	190	98	96	98
2 ^e trimestre	19,1	18,2	- 0,9	95	187	192	97	95	98
3 ^e trimestre	17,6	17,0	- 0,6	97	173	179	98	94	96
4 ^e trimestre	20,8	18,7	- 2,1	90	200	196	99	95	97
1963 1 ^{er} trimestre	19,4	18,1	- 1,3	93	188	183	98	97	99
2 ^e trimestre p	20,9	20,7	- 0,2	99					
1962 Août	17,0	15,2	- 1,8	89					
Septembre	17,0	18,2	+ 1,2	107					
Octobre	21,3	19,9	- 1,4	93	} 200	196	99	95	97
Novembre	19,2	19,0	- 0,2	99					
Décembre	20,7	17,1	- 3,6	83					
1963 Janvier	18,2	17,4	- 0,8	96					
Février	18,1	16,5	- 1,5	91					
Mars	21,3	20,5	- 0,8	96					
Avril	21,1	21,1	-	100					
Mai	21,6	21,1	- 0,5	98					
Juin p	19,4	19,8	+ 0,4	102					
Juillet p	18,8	21,1	+ 2,3	112					
Août p		18,4							

1 Termes de l'échange = $\frac{\text{indice des prix à l'exportation}}{\text{indice des prix à l'importation}}$

N.B. — En raison des rectifications apportées aux chiffres cumulés, le chiffre du trimestre ne correspond pas nécessairement à la moyenne des chiffres mensuels.

VIII - 2. — EXPORTATIONS DE L'U.E.B.L. PAR GROUPES DE PRODUITS

(milliards de francs)

Source : I.N.S. (classement D.N.B. d'après le Classement type pour le Commerce international de l'O.N.U.)

Moyennes mensuelles ou mois	Produits sidérurgiques	Fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Textiles	Produits chimiques	Industrie houillère	Industrie pétrolière	Verres et glaces	Perles et pierres précieuses	Produits agricoles	Divers	Total
<i>Ancienne série</i>												
1954	1,8	1,7	0,9	1,9	0,8	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	1,1	9,6
1955	2,5	2,1	1,1	1,9	0,9	0,5	0,3	0,3	0,5	0,3	1,2	11,6
1956	3,0	2,3	1,2	2,1	1,0	0,5	0,4	0,3	0,6	0,3	1,5	13,2
1957	3,1	2,5	1,0	2,2	1,0	0,5	0,4	0,3	0,5	0,3	1,5	13,3
1958	2,8	2,6	0,9	1,8	1,0	0,3	0,5	0,3	0,5	0,4	1,6	12,7
1959	2,8	2,7	1,1	2,1	1,2	0,2	0,5	0,4	0,7	0,4	1,6	13,7
1960	3,5	3,2	1,3	2,4	1,2	0,2	0,5	0,5	0,7	0,4	1,8	15,7
<i>Nouvelle série</i>												
1960	3,5	3,2	1,3	2,4	1,2	0,2	0,5	0,5	0,7	0,4	1,8	15,7
1961	3,1	3,8	1,3	2,6	1,2	0,2	0,4	0,4	0,8	0,5	2,1	16,4
1962	3,20	4,34	1,36	2,92	1,28	0,22	0,46	0,52	0,83	0,68	2,20	18,01
1961 3 ^e trimestre ..	3,15	3,62	1,22	2,42	1,20	0,24	0,49	0,45	0,78	0,45	1,93	15,95
4 ^e trimestre ..	3,13	3,96	1,38	2,76	1,22	0,24	0,44	0,48	0,93	0,64	2,10	17,33
1962 1 ^{er} trimestre ..	3,28	4,37	1,40	2,90	1,31	0,23	0,50	0,54	0,93	0,61	2,16	18,23
2 ^e trimestre ..	3,36	4,46	1,45	2,90	1,35	0,22	0,48	0,54	0,75	0,54	2,11	18,16
3 ^e trimestre ..	3,03	4,19	1,18	2,72	1,20	0,22	0,47	0,47	0,78	0,62	2,14	17,02
4 ^e trimestre ..	3,14	4,35	1,42	3,16	1,25	0,22	0,41	0,51	0,88	0,96	2,35	18,65
1963 1 ^{er} trimestre ..	2,99	4,34	1,33	3,04	1,33	0,16	0,51	0,47	0,90	0,91	2,16	18,04
1962 Mai	3,39	4,42	1,37	2,84	1,47	0,22	0,45	0,56	0,78	0,50	2,00	18,00
Juin	3,44	4,60	1,58	2,97	1,31	0,25	0,53	0,54	0,73	0,52	2,23	18,70
Juillet	3,11	4,75	1,14	2,73	1,26	0,21	0,45	0,47	0,89	0,58	2,11	17,70
Août	2,79	3,68	0,98	2,40	1,22	0,21	0,50	0,44	0,49	0,56	1,92	15,19
Septembre	3,19	4,14	1,41	3,03	1,25	0,24	0,45	0,50	0,95	0,72	2,30	18,18
Octobre	3,46	4,70	1,50	3,34	1,28	0,23	0,42	0,59	0,93	0,99	2,50	19,94
Novembre	3,15	4,35	1,37	3,15	1,34	0,22	0,51	0,49	1,04	0,98	2,38	18,98
Décembre	2,84	3,98	1,39	3,02	1,11	0,20	0,32	0,45	0,77	0,91	2,15	17,14
1963 Janvier	3,02	4,20	1,17	2,90	1,21	0,17	0,41	0,51	0,91	0,86	2,06	17,42
Février	2,48	4,01	1,25	2,87	1,29	0,09	0,42	0,43	0,82	0,81	2,03	16,50
Mars	3,47	4,82	1,58	3,34	1,49	0,20	0,69	0,46	0,96	1,06	2,42	20,49
Avril	3,49	5,42	1,72	3,28	1,53	0,33	0,60	0,49	0,78	0,96	2,52	21,12
Mai	3,30	5,69	1,54	3,23	1,46	0,27	0,79	0,49	1,15	0,72	2,47	21,11

N. B. — Le contenu de chaque rubrique correspond à l'intitulé, même si les produits sont fabriqués par une branche d'industrie dont ils ne constituent pas l'activité principale.

Pour une analyse du commerce extérieur de 1948 à 1957 : voir le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXIV^e année, vol. II, no 1, juillet 1959. — Pour l'analyse de l'année 1959 : XXXV^e année, vol. II, no 1, juillet 1960; de l'année 1960 : XXXVI^e année, vol. II, no 1, août 1961; de l'année 1961 : XXXVII^e année, vol. II, no 1, juillet 1962.

VIII - 3. — IMPORTATIONS DE L'U.E.B.L. PAR GROUPES DE PRODUITS

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs B.N.B.

Moyennes mensuelles	Biens de production destinés														Biens de consommation					Biens d'équipement 13	Total général			
	Total	aux industries métallurgiques et fabrications métalliques 1	aux industries textiles	à l'agriculture et aux industries alimentaires 2	à l'industrie diamantaire	à l'industrie du bois et du liège	à l'industrie du cuir 3	aux industries du papier et des arts graphiques 4	à l'industrie du tabac	aux industries de la construction 5	aux industries du caoutchouc 6	aux raffineries de pétrole 7	à divers secteurs de production					Total	non durables			durables 12		
													combustibles		produits chimiques	produits métalliques 9	autres produits 10		alimentaires				autres 11	
													liquides 8	autres					produits animaux					produits végétaux
Ancienne série																								
1953	6.652	1.864	1.236	958	279	159	114	84	76			484	340	202		856	2.311	390	608		1.313	1.131	10.094	
1954	7.197	1.957	1.212	1.033	293	194	118	103	74			541	439	250		983	2.263	349	643		1.271	1.164	10.624	
1955	8.238	2.540	1.211	912	417	240	116	127	74			649	474	306		1.172	2.367	369	637		1.361	1.245	11.850	
1956	9.434	3.065	1.277	1.089	507	196	124	132	78			809	612	367		1.178	2.554	385	735		1.434	1.647	13.635	
1957	9.814	2.827	1.427	1.045	532	227	124	147	88			1.022	717	401		1.257	2.844	404	767		1.673	1.644	14.302	
1958	8.596	2.437	935	1.059	451	193	106	121	94			957	700	410		1.133	2.758	351	742		1.665	1.683	13.037	
1959	9.682	2.858	1.088	1.170	675	206	142	244	98	111		897	677	445		1.071	2.969	376	751	275	1.567	1.690	14.341	
1960	11.453	3.808	1.270	1.278	773	271	172	244	105	227		946	652	666		1.041	3.085	359	804	313	1.609	1.950	16.488	
1960 1 ^{er} semestre	11.198	3.684	1.325	1.339	634	201	175	196	103	222		997	632	635		1.054	3.062	338	848	310	1.566	2.003	16.263	
2 ^e semestre	11.707	3.931	1.214	1.216	912	342	170	293	107	232		894	672	696		1.028	3.109	380	761	315	1.553	1.897	16.713	
Nouvelle série																								
1960 *	11.549	3.922	1.271	1.300	773	272	172	245	104	222	88	595	351	685	667	235	647	3.089	353	798	307	1.630	1.850	16.488
1961	12.070	4.045	1.472	1.245	793	283	196	247	109	242	81	623	344	724	696	277	691	3.285	395	812	309	1.769	2.224	17.579
1962	12.987	4.388	1.581	1.464	771	267	197	237	103	253	75	659	415	782	764	311	720	3.423	377	846	314	1.886	2.571	18.981
1961 2 ^e trimestre	12.064	4.190	1.433	1.171	733	257	195	237	105	248	81	667	310	743	692	277	725	3.261	336	837	319	1.769	2.131	17.456
3 ^e trimestre	11.275	3.937	1.283	995	680	342	184	248	103	253	76	599	278	728	661	267	641	3.113	394	734	281	1.704	2.133	16.521
4 ^e trimestre	12.777	4.147	1.527	1.418	868	347	191	284	131	246	77	618	390	757	773	297	706	3.466	486	901	334	1.745	2.273	18.516
1962 1 ^{er} trimestre	12.758	4.259	1.683	1.505	733	194	222	220	94	213	79	627	457	720	756	308	688	3.281	367	742	337	1.835	2.472	18.511
2 ^e trimestre	13.115	4.461	1.566	1.523	792	206	132	226	100	259	72	765	396	765	766	313	723	3.411	346	914	313	1.838	2.542	19.068
3 ^e trimestre	11.948	4.233	1.316	1.289	686	344	171	239	102	271	57	474	368	720	702	293	683	3.268	365	754	319	1.830	2.370	17.586
4 ^e trimestre	14.127	4.597	1.761	1.541	874	323	215	263	114	268	92	768	438	923	835	330	785	3.731	432	936	321	2.042	2.900	20.758

* Chiffres approximatifs constitués au moyen des anciennes positions tarifaires.

1 Rubrique modifiée, à partir de 1960 :

a) par l'incorporation de certains produits classés précédemment soit dans les « Biens de production servant aux divers secteurs de production — autres produits », soit dans les « Biens de consommation durables », soit dans les « Biens d'équipement »;

b) par l'exclusion de produits qui sont dorénavant repris dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production — autres produits ». Cette rubrique comprend, avant et après 1960, les pièces détachées d'automobiles.

2 Rubrique modifiée par l'incorporation de produits repris précédemment sous la rubrique « Biens de consommation non durables — autres que alimentaires ». Cette rubrique comprend, avant et après 1960, les céréales.

3 La nouvelle série reprend les chaussures de toute nature, sauf celles en caoutchouc.

4 Rubrique modifiée, à partir de 1959, par l'incorporation de produits classés précédemment dans le poste : « Biens de production destinés à divers secteurs de production : autres produits ».

5 Nouvelle rubrique, à partir de 1959, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste « Biens de production destinés à divers secteurs de la production : autres produits ».

6 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production : produits chimiques et autres produits ».

7 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production : combustibles liquides ».

8 Rubrique scindée, à partir de 1960, : voir note 7.

9 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste : « Biens de production servant à divers secteurs de production : autres produits ».

10 Rubrique modifiée, voir notes 1, 4, 5, 6 et 9.

11 Nouvelle rubrique, à partir de 1959, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste « Biens de consommation durables ».

12 Rubrique modifiée :

a) en 1959 : voir note 11.

b) en 1960, par incorporation de produits venant des « Biens d'équipement » et par exclusion d'autres produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ».

13 Rubrique modifiée : voir note 12 b) et par des produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ».

VIII - 4 a. — INDICES DES VALEURS UNITAIRES MOYENNES

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique. — Calculs B.N.B.

	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1961				1962			
										1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
IMPORTATIONS (C.I.F.)																	
Biens de production	94,5	96,8	101,3	104,7	95,7	94,4	96,5	95,9	94,5	95,8	96,6	95,6	95,9	95,5	94,7	93,7	94,3
Biens de consommation	98,4	96,7	95,7	97,3	94,1	91,2	91,3	93,3	93,2	92,9	93,3	92,8	94,6	93,0	94,7	93,3	94,3
Biens d'équipement	93,6	95,9	94,3	102,3	101,6	93,6	99,1	102,8	108,4	103,9	106,7	104,4	105,1	108,8	108,1	110,3	108,4
Ensemble ...	95,1	96,7	99,1	102,8	96,1	93,6	95,6	96,1	95,7	95,9	96,8	95,9	96,5	96,5	96,1	95,3	95,7
EXPORTATIONS (F.O.B.)																	
Sidérurgie	88,5	98,9	110,2	118,0	104,0	96,9	107,1	102,4	97,4	103,6	103,5	102,3	100,8	98,5	97,6	96,6	96,8
Fabrications métalliques	90,1	94,0	97,3	107,5	104,1	99,1	96,8	98,6	99,1	98,3	98,3	98,8	100,2	100,0	99,3	99,7	99,3
Métaux non ferreux	95,7	110,7	121,1	99,2	83,6	93,1	97,5	92,5	91,4	91,8	94,7	91,1	92,7	92,8	91,8	90,1	91,1
Textiles	94,5	90,0	88,2	90,8	82,0	77,7	82,1	83,1	82,7	82,8	82,8	83,5	83,4	82,8	82,8	82,7	82,6
Produits chimiques	96,9	99,0	97,9	93,4	90,9	89,6	89,2	89,6	85,9	91,3	88,9	88,5	90,8	87,1	87,7	85,4	85,5
Industrie houillère	90,5	92,6	112,0	130,5	127,1	104,0	94,8	89,3	91,4	92,1	89,0	87,0	89,9	86,7	89,2	93,5	97,3
Industrie pétrolière	93,2	94,8	170,6	210,3	202,5	190,1	172,4	172,4	168,3	177,9	175,5	167,7	170,7	171,5	170,5	166,2	167,6
Verres et glaces	97,9	101,2	108,2	110,1	111,3	111,4	110,7	112,5	111,0	111,8	113,5	114,5	113,2	113,3	112,2	110,1	108,7
Produits agricoles	105,4	101,9	113,2	108,0	106,6	105,9	104,7	106,9	111,9	106,2	107,8	104,0	108,7	112,5	116,6	109,0	112,2
Ciments	100,1	96,9	102,0	101,6	102,6	100,1	97,0	101,6	100,9	99,4	98,3	103,1	104,8	105,2	100,8	100,6	98,2
Carrières	99,9	105,1	111,7	120,3	118,4	113,8	120,3	116,3	114,7	121,6	116,3	115,2	113,8	119,0	113,0	116,6	112,6
Céramiques	96,4	102,9	110,1	114,5	113,8	111,3	100,5	103,7	108,9	103,3	100,8	103,9	104,1	104,4	109,0	111,4	108,4
Bois et meubles	97,0	103,7	105,7	108,7	103,2	99,6	101,5	102,5	100,1	101,8	104,0	101,0	102,3	98,1	100,2	100,1	100,7
Peaux, cuirs et chaussures	89,4	82,5	83,2	89,2	86,0	93,7	95,1	94,8	93,5	95,9	90,4	96,2	95,9	98,3	93,2	93,5	96,2
Papier et livre	98,4	98,9	96,7	95,8	96,7	89,5	91,3	89,3	92,1	92,4	91,8	90,8	91,4	92,6	92,5	92,8	90,4
Tabacs manufacturés	92,8	94,5	93,0	94,7	93,3	88,9	89,3	93,8	104,2	89,1	93,8	95,9	96,5	97,9	103,8	114,7	101,5
Caoutchouc	93,0	96,7	96,6	92,7	88,6	86,3	82,1	78,4	76,4	79,6	77,7	78,4	78,1	76,4	78,4	76,0	74,6
Industries alimentaires	101,4	96,7	94,0	100,5	91,7	83,5	83,5	83,5	82,1	83,4	83,4	84,0	84,3	82,7	81,3	82,2	84,0
Divers	84,2	85,1	87,6	106,5	102,5	101,6	97,7	92,3	90,0	92,7	95,1	89,3	92,5	86,9	99,8	85,6	93,2
Ensemble ...	92,8	96,6	101,5	105,8	98,3	94,8	97,1	96,2	94,9	96,5	96,5	95,8	96,5	95,5	95,4	94,5	94,9
INDICES DES TERMES DE L'ECHANGE ¹																	
Ensemble ...	97,6	99,9	102,4	102,9	102,3	101,3	101,6	100,1	99,2	100,6	99,7	99,9	100,0	99,0	99,3	99,2	99,2

¹ Indices des termes de l'échange : $\frac{\text{indice des valeurs unitaires moyennes à l'exportation (f.o.b.)}}{\text{indice des valeurs unitaires moyennes à l'importation (c.i.f.)}}$

VIII - 4 b. — INDICES DU VOLUME

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique. — Calculs B.N.B.

	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1961				1962			
										1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
IMPORTATIONS (C.I.F.)																	
Biens de production	113,6	124,5	136,7	137,4	131,6	146,5	163,8	172,3	191,6	172,0	173,5	163,8	184,4	186,9	192,1	178,3	206,6
Biens de consommation	101,2	108,4	118,7	129,1	129,2	143,3	157,1	165,6	170,4	169,2	166,7	160,4	173,9	168,4	169,7	165,8	188,0
Biens d'équipement	110,5	114,4	142,8	137,4	141,7	159,4	174,2	209,4	228,9	200,5	208,3	197,4	215,1	219,7	227,2	215,7	243,5
Ensemble ...	110,6	119,7	133,8	135,7	132,4	147,5	163,9	175,2	191,5	174,6	175,9	166,7	185,7	186,9	191,7	180,1	207,3
EXPORTATIONS (F.O.B.)																	
Sidérurgie	107,0	131,2	143,3	140,1	140,8	156,0	179,4	165,4	179,1	146,4	178,1	168,6	169,4	182,1	187,7	171,4	176,6
Fabrications métalliques	114,9	131,6	137,8	137,4	149,1	162,7	194,6	210,6	245,6	205,1	232,7	204,3	231,8	250,2	263,7	232,3	237,3
Métaux non ferreux	107,2	110,3	118,8	110,5	122,0	135,8	151,7	161,0	165,0	174,0	155,9	149,3	166,9	167,0	174,5	145,9	172,8
Textiles	110,2	119,8	133,2	134,9	122,6	146,6	158,8	170,4	194,3	167,8	169,8	160,7	184,4	194,3	194,3	180,5	211,6
Produits chimiques	115,7	125,2	137,6	152,5	161,2	186,3	185,7	198,7	209,8	198,1	204,6	199,6	195,0	219,4	223,1	205,5	202,3
Industrie houillère	130,0	163,7	121,0	108,7	78,9	62,2	65,0	71,6	69,5	58,2	71,2	80,1	76,8	76,8	71,1	66,8	63,4
Industrie pétrolière	104,8	128,0	160,3	140,3	171,3	171,5	177,8	166,4	183,4	136,5	164,8	194,2	170,2	193,8	185,5	186,7	164,1
Verres et glaces	117,0	153,9	163,6	145,6	159,6	207,8	229,4	231,7	269,5	200,7	214,0	258,5	226,6	275,3	233,1	246,8	272,0
Produits agricoles	112,9	131,1	151,7	137,1	191,1	185,2	191,3	211,2	263,8	237,2	183,5	199,1	271,3	250,9	216,1	295,5	320,4
Ciments	91,4	103,7	89,4	94,3	66,1	75,7	71,5	73,6	72,3	47,5	83,4	89,7	73,6	57,7	78,5	73,8	79,0
Carrières	103,1	114,8	126,4	125,8	116,1	129,3	136,5	152,7	178,7	122,0	161,5	165,2	165,7	149,5	191,3	195,5	188,7
Céramiques	119,5	135,8	147,6	124,9	112,9	136,3	195,0	259,0	221,7	189,5	281,2	297,6	290,6	229,0	245,5	206,9	235,4
Bois et meubles	110,5	162,0	187,1	179,6	158,4	205,0	257,1	325,5	454,7	276,4	333,7	326,8	408,3	417,3	460,9	427,1	545,5
Peaux, cuirs et chaussures	107,6	123,8	128,0	113,9	115,6	139,8	143,9	185,2	203,3	185,6	188,9	179,2	190,7	195,8	207,4	197,2	204,1
Papier et livre	125,9	146,8	180,4	202,8	206,0	234,8	274,7	288,7	333,2	274,4	297,8	277,7	284,9	328,0	334,6	343,6	373,3
Tabacs manufacturés	89,0	131,5	172,0	244,2	295,2	372,5	436,6	527,8	493,5	537,9	520,4	511,3	540,9	548,4	425,9	474,5	524,1
Caoutchouc	121,9	148,4	181,2	167,4	167,7	196,2	209,3	248,4	277,7	232,7	276,5	226,0	266,6	274,5	281,7	259,3	304,3
Industries alimentaires	74,3	96,0	97,2	92,7	100,3	113,1	130,9	154,6	186,4	142,2	143,1	159,3	174,4	179,0	185,4	170,1	213,5
Divers	85,6	94,8	110,8	85,9	86,8	101,9	120,2	128,4	133,4	138,7	120,4	123,7	135,2	156,3	96,6	155,0	125,2
Ensemble ...	109,4	125,7	135,3	131,8	134,7	150,3	168,3	175,0	195,3	167,6	179,9	173,0	185,1	197,7	200,4	186,9	198,8

VIII - 5. — ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Allemagne occidentale 1			France 1			Pays-Bas		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1954	1,45	0,93	- 0,52	1,27	0,92	- 0,35	1,42	2,01	+ 0,59
1955	1,64	1,36	- 0,28	1,47	1,16	- 0,31	1,56	2,40	+ 0,83
1956	2,03	1,34	- 0,69	1,62	1,41	- 0,21	1,78	2,89	+ 1,11
1957	2,23	1,36	- 0,87	1,70	1,46	- 0,24	2,02	3,02	+ 1,00
1958	2,23	1,46	- 0,77	1,51	1,34	- 0,17	2,05	2,63	+ 0,68
1959	2,34	1,82	- 0,52	1,80	1,25	- 0,55	2,26	2,92	+ 0,66
1960	2,81	2,48	- 0,33	2,24	1,64	- 0,60	2,45	3,35	+ 0,90
1961	3,14	2,51	- 0,63	2,59	1,84	- 0,75	2,69	3,83	+ 1,14
1962	3,55	3,18	- 0,37	2,77	2,24	- 0,53	2,80	4,11	+ 1,31
1961 3 ^e trimestre	3,04	2,52	- 0,52	2,33	1,64	- 0,69	2,58	3,59	+ 1,01
4 ^e trimestre	3,26	2,66	- 0,60	2,57	1,96	- 0,61	2,81	3,93	+ 1,12
1962 1 ^{er} trimestre	3,44	2,79	- 0,65	2,76	2,15	- 0,61	2,86	4,07	+ 1,21
2 ^e trimestre	3,48	3,17	- 0,31	2,72	2,30	- 0,42	2,65	4,15	+ 1,60
3 ^e trimestre	3,48	3,21	- 0,27	2,49	1,97	- 0,52	2,64	3,85	+ 1,21
4 ^e trimestre	3,79	3,56	- 0,23	3,10	2,53	- 0,57	3,07	4,36	+ 1,29
1963 1 ^{er} trimestre	3,56	3,25	- 0,31	2,93	2,59	- 0,34	2,92	3,98	+ 1,06
1962 Mai	3,71	3,16	- 0,55	2,70	2,19	- 0,51	2,83	3,94	+ 1,11
Juin	3,34	3,45	+ 0,11	2,86	2,45	- 0,41	2,59	4,14	+ 1,55
Juillet	3,53	2,92	- 0,61	2,68	2,22	- 0,46	2,62	4,01	+ 1,39
Août	3,48	3,39	- 0,09	2,20	1,48	- 0,72	2,46	3,50	+ 1,04
Septembre	3,40	3,32	- 0,08	2,57	2,21	- 0,36	2,78	4,06	+ 1,28
Octobre	4,03	3,72	- 0,31	3,34	2,56	- 0,78	3,19	4,66	+ 1,47
Novembre	3,67	3,58	- 0,09	2,92	2,53	- 0,39	3,09	4,23	+ 1,14
Décembre	3,60	3,39	- 0,22	3,00	2,49	- 0,51	2,80	4,20	+ 1,40
1963 Janvier	3,08	2,97	- 0,11	2,76	2,59	- 0,17	2,70	3,60	+ 0,90
Février	3,47	3,02	- 0,45	2,86	2,24	- 0,62	2,74	3,68	+ 0,94
Mars	4,12	3,77	- 0,35	3,14	2,94	- 0,20	3,20	4,67	+ 1,47
Avril	4,16	4,02	- 0,14	3,35	3,42	+ 0,07	3,10	4,70	+ 1,60
Mai	4,20	4,02	- 0,18	3,43	3,02	- 0,41	3,26	4,95	+ 1,69
Moyennes mensuelles ou mois	Italie			Communauté Economique Européenne			Total métropoles O.C.D.E. 2		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1954	0,16	0,27	+ 0,11	4,30	4,13	- 0,17	6,07	6,05	- 0,02
1955	0,18	0,25	+ 0,07	4,87	5,17	+ 0,30	6,78	7,44	+ 0,66
1956	0,20	0,26	+ 0,07	5,63	5,90	+ 0,27	7,75	8,26	+ 0,51
1957	0,27	0,28	+ 0,01	6,22	6,12	- 0,10	8,47	8,42	- 0,05
1958	0,28	0,29	+ 0,01	6,01	5,72	- 0,29	8,03	7,92	- 0,11
1959	0,34	0,36	+ 0,02	6,74	6,35	- 0,39	8,94	8,71	- 0,23
1960	0,39	0,48	+ 0,09	7,89	7,95	+ 0,06	10,35	10,78	+ 0,43
1961	0,48	0,53	+ 0,05	8,90	8,71	- 0,19	11,51	11,68	+ 0,17
1962	0,56	0,72	+ 0,16	9,68	10,25	+ 0,57	12,50	13,25	+ 0,75
1961 3 ^e trimestre	0,47	0,50	+ 0,03	8,42	8,25	- 0,17	10,87	11,29	+ 0,42
4 ^e trimestre	0,51	0,64	+ 0,13	9,15	9,19	+ 0,04	12,10	12,35	+ 0,25
1962 1 ^{er} trimestre	0,56	0,69	+ 0,13	9,62	9,70	+ 0,08	12,37	12,79	+ 0,42
2 ^e trimestre	0,55	0,68	+ 0,13	9,40	10,30	+ 0,90	12,20	13,29	+ 1,09
3 ^e trimestre	0,57	0,63	+ 0,06	9,18	9,66	+ 0,48	11,77	12,47	+ 0,70
4 ^e trimestre	0,57	0,86	+ 0,29	10,53	11,31	+ 0,78	13,68	14,45	+ 0,77
1963 1 ^{er} trimestre	0,62	0,93	+ 0,31	10,03	10,75	+ 0,72	12,94	13,83	+ 0,89
1962 Mai	0,56	0,63	+ 0,07	9,80	9,92	+ 0,12	12,76	12,93	+ 0,17
Juin	0,57	0,75	+ 0,18	9,36	10,79	+ 1,43	12,17	13,89	+ 1,72
Juillet	0,55	0,70	+ 0,15	9,38	9,85	+ 0,47	11,97	12,58	+ 0,61
Août	0,60	0,53	- 0,07	8,74	8,90	+ 0,16	11,20	11,52	+ 0,32
Septembre	0,55	0,67	+ 0,12	9,30	10,26	+ 0,96	11,95	13,31	+ 1,36
Octobre	0,65	0,91	+ 0,26	11,21	11,85	+ 0,64	14,42	15,04	+ 0,62
Novembre	0,52	0,81	+ 0,29	10,20	11,15	+ 0,95	13,27	14,50	+ 1,23
Décembre	0,54	0,85	+ 0,31	9,94	10,93	+ 0,99	13,00	13,81	+ 0,81
1963 Janvier	0,58	0,88	+ 0,30	9,12	10,04	+ 0,92	11,77	13,23	+ 1,46
Février	0,60	0,86	+ 0,26	9,67	9,80	+ 0,13	12,50	12,47	- 0,03
Mars	0,69	1,04	+ 0,35	11,15	12,42	+ 1,27	14,38	15,77	+ 1,39
Avril	0,71	0,99	+ 0,28	11,32	13,13	+ 1,81	14,31	16,48	+ 2,17
Mai	0,74	0,95	+ 0,21	11,63	12,94	+ 1,31	14,87	16,34	+ 1,47

1 La Sarre est incluse dans la France jusqu'au 1^{er} semestre 1959 et dans l'Allemagne occidentale à partir du 2^e semestre 1959.

2 Y compris l'Espagne à partir de 1960.

VIII - 5. — ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Etats-Unis			Royaume-Uni			Pays de la zone sterling autres que le Royaume-Uni		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1954	1,09	0,77	- 0,32	0,89	0,60	- 0,29	0,93	0,69	- 0,24
1955	1,31	1,01	- 0,30	1,00	0,74	- 0,26	1,12	0,80	- 0,32
1956	1,70	1,26	- 0,44	1,10	0,84	- 0,26	1,14	0,94	- 0,20
1957	1,77	1,09	- 0,68	1,17	0,74	- 0,43	1,18	0,87	- 0,31
1958	1,29	1,17	- 0,12	0,98	0,72	- 0,26	0,95	0,80	- 0,15
1959	1,35	1,81	+ 0,46	1,19	0,81	- 0,38	1,11	0,68	- 0,43
1960	1,63	1,49	- 0,14	1,21	0,87	- 0,34	0,95	0,83	- 0,12
1961	1,56	1,50	- 0,06	1,33	0,86	- 0,47	0,94	0,81	- 0,13
1962	1,88	1,72	- 0,16	1,53	0,90	- 0,63	1,14	0,74	- 0,40
1961 3 ^e trimestre	1,33	1,57	+ 0,24	1,25	0,79	- 0,46	0,87	3,69	- 0,18
4 ^e trimestre	1,73	1,65	- 0,08	1,49	0,92	- 0,57	1,04	0,79	- 0,25
1962 1 ^{er} trimestre	1,81	1,94	+ 0,13	1,48	0,85	- 0,63	1,18	0,83	- 0,35
2 ^e trimestre	2,04	1,83	- 0,21	1,54	0,88	- 0,66	1,27	0,68	- 0,59
3 ^e trimestre	1,67	1,61	- 0,06	1,44	0,87	- 0,57	0,93	0,68	- 0,25
4 ^e trimestre	2,00	1,52	- 0,48	1,65	0,99	- 0,66	1,17	0,78	- 0,39
1963 1 ^{er} trimestre	1,77	1,53	- 0,24	1,69	1,04	- 0,65	1,19	0,86	- 0,33
1962 Mai	1,91	1,86	- 0,05	1,68	0,85	- 0,83	1,52	0,64	- 0,88
Juin	2,16	1,66	- 0,50	1,49	0,98	- 0,51	1,05	0,69	- 0,36
Juillet	1,81	1,68	- 0,13	1,42	0,82	- 0,60	1,07	0,67	- 0,40
Août	1,53	1,29	- 0,24	1,34	0,81	- 0,53	0,86	0,58	- 0,28
Septembre	1,62	1,84	+ 0,22	1,55	0,99	- 0,56	0,71	0,79	+ 0,08
Octobre	1,86	1,80	- 0,06	1,77	0,95	- 0,82	0,99	0,90	- 0,09
Novembre	2,06	1,61	- 0,45	1,58	1,06	- 0,52	0,87	0,74	- 0,13
Décembre	1,99	1,18	- 0,81	1,55	0,95	- 0,60	1,51	0,62	- 0,89
1963 Janvier	1,54	1,27	- 0,27	1,43	1,08	- 0,35	1,19	0,89	- 0,30
Février	1,62	1,51	- 0,11	1,72	0,91	- 0,81	1,06	0,80	- 0,26
Mars	2,11	1,80	- 0,31	1,90	1,13	- 0,77	1,29	0,88	- 0,41
Avril	2,05	1,75	- 0,30	1,67	1,17	- 0,50	1,26	0,82	- 0,44
Mai	1,78	1,88	+ 0,10	1,88	1,28	- 0,60	1,32	0,82	- 0,50
Moyennes mensuelles ou mois	Amérique latine 1			Congo et Ruanda-Urundi			Europe orientale		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1954	0,75	0,50	- 0,25	0,82	0,52	- 0,30	0,81	0,38	+ 0,07
1955	0,60	0,55	- 0,05	0,97	0,55	- 0,42	0,36	0,41	+ 0,05
1956	0,70	0,55	- 0,15	1,01	0,59	- 0,42	0,43	0,45	+ 0,02
1957	0,65	0,80	+ 0,15	0,79	0,58	- 0,21	0,44	0,40	- 0,04
1958	0,63	0,77	+ 0,14	0,69	0,49	- 0,20	0,39	0,37	- 0,02
1959	0,63	0,72	+ 0,09	0,81	0,38	- 0,43	0,46	0,37	- 0,09
1960	0,75	0,68	- 0,07	1,11	0,26	- 0,85	0,50	0,57	+ 0,07
1961	0,72	0,64	- 0,08	0,96	0,19	- 0,77	0,56	0,55	- 0,01
1962	0,85	0,58	- 0,27	0,76	0,21	- 0,55	0,61	0,50	- 0,11
1961 3 ^e trimestre	0,67	0,69	+ 0,02	0,97	0,19	- 0,78	0,61	0,52	- 0,09
4 ^e trimestre	0,71	0,72	+ 0,01	0,92	0,20	- 0,72	0,71	0,57	- 0,14
1962 1 ^{er} trimestre	0,71	0,67	- 0,04	0,69	0,26	- 0,43	0,51	0,54	+ 0,03
2 ^e trimestre	0,93	0,59	- 0,34	0,88	0,22	- 0,66	0,52	0,57	+ 0,05
3 ^e trimestre	0,83	0,55	- 0,28	0,77	0,20	- 0,57	0,65	0,46	- 0,19
4 ^e trimestre	0,91	0,51	- 0,40	0,71	0,16	- 0,55	0,78	0,44	- 0,34
1963 1 ^{er} trimestre	0,89	0,44	- 0,45	0,72	0,17	- 0,55	0,52	0,38	- 0,14
1962 Mai	0,97	0,65	- 0,32	1,03	0,22	- 0,81	0,49	0,61	+ 0,12
Juin	1,09	0,60	- 0,49	0,86	0,22	- 0,64	0,62	0,63	+ 0,01
Juillet	0,81	0,56	- 0,25	0,70	0,24	- 0,46	0,62	0,50	- 0,12
Août	0,91	0,43	- 0,48	0,94	0,18	- 0,76	0,60	0,43	- 0,17
Septembre	0,72	0,66	- 0,06	0,61	0,19	- 0,42	0,62	0,46	- 0,16
Octobre	0,77	0,61	- 0,16	0,75	0,19	- 0,56	0,81	0,45	- 0,36
Novembre	0,84	0,50	- 0,34	0,40	0,17	- 0,23	0,70	0,44	- 0,26
Décembre	1,03	0,39	- 0,64	0,95	0,11	- 0,84	0,73	0,41	- 0,32
1963 Janvier	0,85	0,49	- 0,36	1,05	0,18	- 0,87	0,53	0,41	- 0,12
Février	0,84	0,37	- 0,47	0,49	0,17	- 0,32	0,50	0,28	- 0,22
Mars	0,93	0,46	- 0,47	0,60	0,16	- 0,44	0,51	0,45	- 0,06
Avril	0,86	0,45	- 0,41	0,76	0,18	- 0,58	0,51	0,44	- 0,07
Mai	0,90	0,44	- 0,46	0,89	0,17	- 0,72	0,63	0,56	- 0,07

1 Comprend : Amérique Centrale, Amérique du Sud et Mexique.

Références bibliographiques : Bulletin mensuel du Commerce extérieur de l'U.E.B.L. — Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Industrie, revue de la F.I.B. — L'industrie textile belge, revue mensuelle de Febeltex. — Bulletin commercial belge de l'Office belge du Commerce extérieur. — Revue Commerciale de la Chambre Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg. — Bulletins statistiques : commerce extérieur (O.C.D.E.). — Statistical Papers : Direction of International Trade (O.N.U.), Bulletin général de Statistiques (Office statistique des Communautés européennes). — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — cfr. N.B. du tableau VIII - 2.

IX. — BALANCE DES PAIEMENTS

IX - 1. — BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE *

Chiffres annuels
(milliards de francs)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
A. Transactions sur biens et services.										
1. Opérations sur marchandises ¹ :										
1.1. Exportations - Importations (f.o.b.) ²	+ 11,1	- 1,7	- 5,9	+ 1,5	+ 1,0	- 6,4	+ 0,9	- 4,2	- 1,9	- 5,7
1.2. Travail à façon	+ 3,1	+ 2,1	+ 1,6	+ 2,0	+ 2,6	+ 2,6	+ 2,4	+ 1,8	+ 2,6	+ 3,4
1.3. Opérations d'arbitrage	+ 1,1	+ 1,5	+ 1,7	+ 1,4	+ 1,9	+ 2,6	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,6	+ 2,3
2. Or non monétaire	- 0,1	- 0,1	- 0,8	- 1,1	...	- 0,6	- 0,6	- 1,1
3. Transports ²	- 4,6	- 2,3	- 2,7	+ 1,1	+ 0,8	+ 3,0	+ 2,8	+ 2,5	+ 1,2	- 0,6
4. Primes et indemnités d'assurances	- 0,2	...	- 0,1	- 0,7	- 0,6	- 0,6	- 0,7	- 0,7	- 0,9	- 0,7
5. Déplacements à l'étranger ^{1 3}	- 1,5	- 0,8	- 0,2	+ 0,3	+ 1,0	+ 1,1	+ 3,3	- 1,4	- 1,4	- 1,1
6. Revenus d'investissements	+ 0,8	+ 1,1	+ 1,1	+ 2,1	+ 3,5	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,1	+ 2,3	+ 2,4
7. Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	+ 0,6	- 0,4	- 1,1	- 0,2	- 1,0	+ 0,1	- 0,6	- 2,2	- 2,4	- 2,7
8. Autres	+ 0,6	+ 0,5	+ 1,8	+ 2,4	+ 3,6	+ 3,9	+ 5,7	+ 4,3	+ 5,4	+ 5,6
Total des transactions sur biens et services ...	+ 10,9	...	- 3,8	+ 9,8	+ 12,0	+ 8,5	+ 17,5	+ 1,2	+ 4,9	+ 1,8
B. Transferts.										
9. Transferts privés	+ 0,2	+ 0,4	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 3,2	+ 3,1	+ 3,5
10. Transferts de l'Etat ...	+ 0,4	+ 0,2	- 0,8	- 2,5	- 0,8
Total des transferts ...	+ 0,6	+ 0,6	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 2,4	+ 0,6	+ 2,7
C. Mouvements des capitaux.										
11. Etat				+ 2,3	- 3,8	+ 0,8 ⁵	+ 1,2	- 3,0	+ 3,2	- 5,8
12. Autres pouvoirs publics				+ 0,2	+ 0,2	- 0,2	...	- 0,8	+ 1,7	+ 0,1
13. Organismes paraétatiques d'exploitation	- 3,7	+ 1,4	+ 2,6	+ 1,8	- 0,1	- 0,1	+ 1,9
14. Organismes paraétatiques de crédit	+ 0,8	- 0,6	- 0,5	+ 0,1	+ 0,2
15. Autres :										
15.1 Court terme recensé	- 1,3	+ 0,4	+ 0,5	- 0,5	+ 1,0	- 0,9	- 0,1	- 1,2	+ 0,2	- 1,9
15.2 Transactions identifiées en valeurs mobilières ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	- 4,0	- 3,2
15.3 Autres ^{1 3 4}	- 1,5	- 2,4	- 3,9	- 7,2	- 9,0	- 6,6 ⁵	- 4,9	- 0,3	+ 1,8	+ 5,5
Total du mouvement des capitaux ...	- 6,5	- 0,6	- 0,8	- 5,2	- 11,6	- 6,1	- 2,6	- 5,9	+ 2,4	- 2,6
D. Opérations non déterminées ¹	-	-	-	- 1,3	- 1,8	- 2,2	- 0,7	- 1,9	- 2,1	- 1,9
E. Erreurs et omissions	- 1,6	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,6
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	+ 3,4	+ 0,1	- 3,6	+ 4,4	+ 0,4	+ 2,1	+ 15,9	- 4,1	+ 6,2	+ 0,6

* Les balances des années 1952 à 1954 ne sont pas strictement comparables à celles des années suivantes.

¹ Les opérations non déterminées paraissent comprendre surtout des opérations sur marchandises (rubrique 1), des déplacements à l'étranger (rubrique 5) et des mouvements de capitaux (rubrique 15.3) sans qu'il soit possible de les ventiler entre ces différentes rubriques pour toutes les années couvertes par le présent tableau. Une telle ventilation est possible cependant pour 1961 et elle a été effectuée au tableau IX 2. Elle n'a, par contre, pas été effectuée dans le présent tableau, car si elle l'avait été, les chiffres de 1961 n'auraient plus été comparables à ceux des années antérieures.

² La rubrique 1.1 « Exportations et importations f.o.b. » comprend, en principe, les dépenses de transports autres que celles afférentes à l'importation des marchandises.

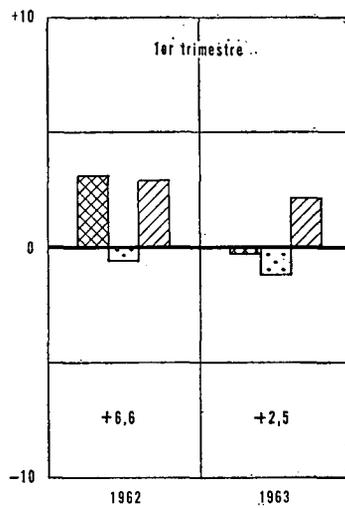
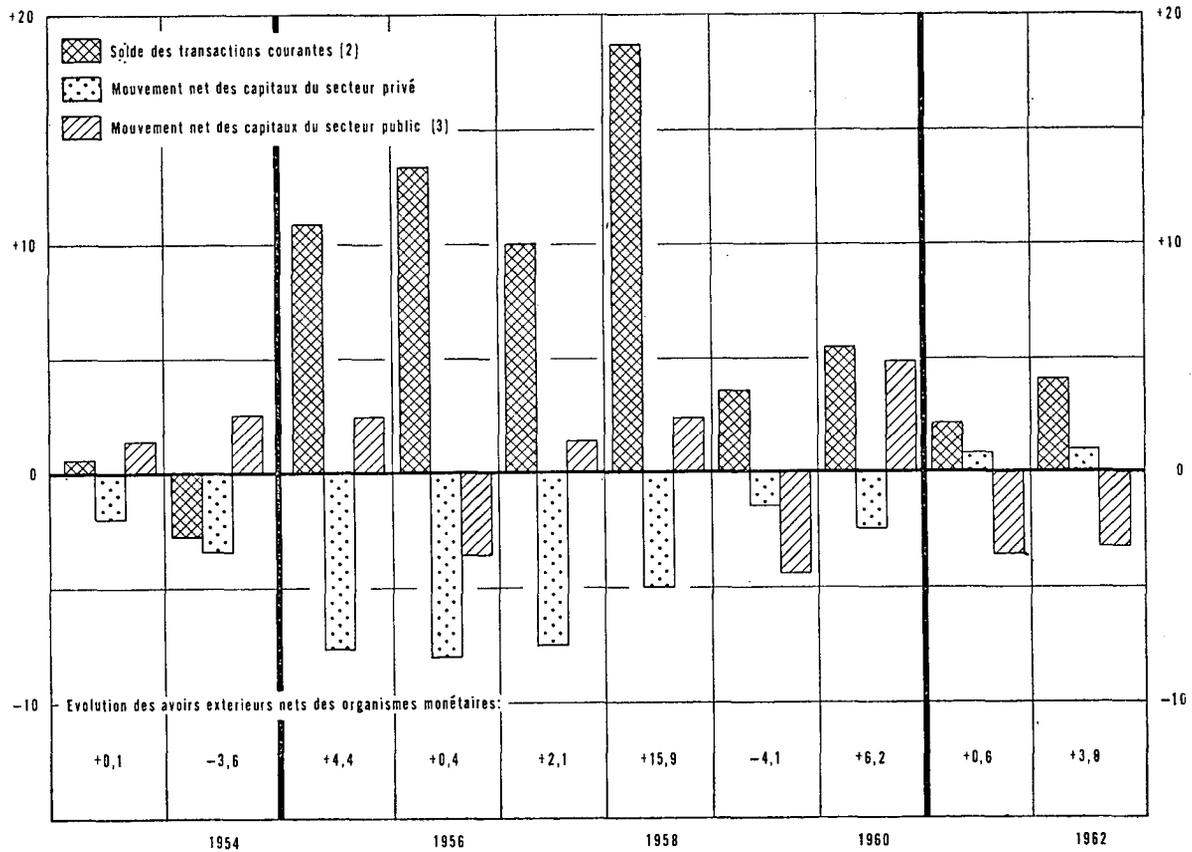
³ Il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre les déplacements à l'étranger et les mouvements de capitaux qui doivent être recensés sous la rubrique 15.3 « Autres ». Il semble qu'en 1955, 1956 et 1957, le solde de la première de ces rubriques a été en réalité moins favorable et le solde de la seconde plus favorable qu'il ne ressort du présent tableau, tandis qu'en 1958 l'inverse paraît avoir été le cas. On ne dispose cependant pas d'éléments suffisamment précis pour pouvoir rectifier les chiffres.

⁴ Pour les années 1960 et 1961, des transactions sur valeurs mobilières (rubrique 15.2) ont pu être isolées des autres mouvements de capitaux du secteur privé (rubrique 15.3); pour la période 1952-1959, cette répartition n'a pu être effectuée, faute d'informations.

⁵ Les entrées de capitaux incluses dans la rubrique 11 « Etat » et les sorties de capitaux recensées dans la rubrique 15.3 « Autres » comprennent la partie de l'emprunt de \$ 80 millions de l'Etat belge sur le marché américain qui a été souscrite par des résidents belgo-luxembourgeois; le montant de ces souscriptions n'est cependant pas connu.

IX — BALANCE DES PAIEMENTS DE L'U.E.B.L. ¹

(milliards de francs)



¹ Les balances des années 1953 et 1954 ne sont pas strictement comparables à celles des années suivantes. En outre, les balances des années 1961 et 1962 ne peuvent être rapprochées exactement de celles des années antérieures en raison notamment de la ventilation, pour ces deux années, de la rubrique « Opérations non déterminées » entre le « Solde des transactions courantes » et le « Mouvement net des capitaux du secteur privé ».

² Les transactions courantes groupent les transactions sur biens et services, les transferts privés et les transferts de l'Etat.

³ Le secteur public comprend l'Etat, les pouvoirs publics subordonnés et les organismes paraétatiques administratifs, d'exploitation et de crédit.

**IX - 2. — BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

Chiffres semestriels et annuels — Nouvelle série *

(milliards de francs)

	1961			1962		
	1er semestre	2 ^e semestre	Année	1er semestre	2 ^e semestre	Année
A. Transactions sur biens et services :						
1. Opérations sur marchandises :						
1.1 Exportations et importations ¹	— 5,0	— 1,1	— 6,1	— 2,9	— 3,5	— 6,4
1.2 Travail à façon	+ 1,4	+ 1,3	+ 2,7	+ 2,0	+ 1,8	+ 3,8
1.3 Opérations d'arbitrage	+ 1,2	+ 1,1	+ 2,3	+ 2,0	+ 1,1	+ 3,1
2. Or non monétaire	— 0,4	— 0,5	— 0,9	— 0,2	— 0,3	— 0,5
3. Frets et assurances pour le transport de marchandises ²	— 0,3 ³	— 0,1 ³	— 0,4 ³	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,7
4. Autres frais de transport	— 0,1	— 0,1	— 0,2	— 0,1	— 0,1	— 0,2
5. Déplacements à l'étranger	— 1,9	— 0,7	— 2,6	— 1,3	— 1,1	— 2,4
6. Revenus d'investissements	+ 0,9	+ 1,1	+ 2,0	— 0,3	+ 1,2	+ 0,9
7. Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	— 0,6	— 0,6	— 1,2	...	— 1,8	— 1,8
8. Autres :						
8.1 Ouvriers frontaliers	+ 1,6	+ 1,7	+ 3,3	+ 1,9	+ 1,8	+ 3,7
8.2 Autres	+ 0,8	+ 1,0	+ 1,8	+ 0,7	+ 0,8	+ 1,5
Total des transactions sur biens et services	— 2,3	+ 3,2	+ 0,9	+ 2,2	+ 0,2	+ 2,4
B. Transferts :						
9. Transferts privés	+ 0,4	+ 1,8	+ 2,2	+ 0,9	+ 0,8	+ 1,7
10. Transferts de l'Etat	— 0,9	— 0,9
Total des transferts ...	+ 0,4	+ 0,9	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,8	+ 1,7
C. Mouvement des capitaux :						
11. Etat	— 6,2	+ 0,4	— 5,8	— 1,3	— 1,5	— 2,8
12. Autres pouvoirs publics	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,4
13. Organismes paraétatiques d'exploitation	+ 0,5	+ 1,4	+ 1,9	+ 0,3	— 0,4	— 0,1
14. Organismes paraétatiques de crédit	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,2	— 0,6	— 0,1	— 0,7
15. Autres :						
15.1 Court terme recensé	+ 0,1	— 1,4	— 1,3	— 0,3	+ 0,1	— 0,2
15.2 Transactions identifiées en valeurs mobilières	— 2,5	— 0,7	— 3,2	— 0,8	— 1,4	— 2,2
15.3 Autres	+ 2,3	+ 3,1	+ 5,4	+ 1,8	+ 1,6	+ 3,4
Total du mouvement des capitaux ...	— 5,7	+ 3,0	— 2,7	— 0,6	— 1,6	— 2,2
16. Erreurs et omissions	+ 1,1	+ 1,1	+ 1,6	+ 0,3	+ 1,9
17. Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	— 7,6	+ 8,2	+ 0,6	+ 4,1	— 0,3	+ 3,8

* Diverses modifications, apportées pour suivre les prescriptions du « Balance of Payments Manual » du Fonds Monétaire International ont eu pour effet de rompre la continuité des séries statistiques disponibles en matière de balance des paiements.

La nouvelle série diffère essentiellement de la série 1955-1961 du tableau IX-1 sur les points suivants :

- les importations comprennent désormais la valeur de certaines marchandises qui étaient antérieurement considérées comme étant travaillées à façon et les exportations, cette même valeur majorée du coût du transport depuis le pays d'origine jusqu'en U.E.B.L. et du coût de la transformation;
- les frais de transport et d'assurances sont actuellement ventilés suivant le nouveau schéma prévu par la 8^e édition du « Balance of Payments Manual »;
- la méthode employée antérieurement pour obtenir une évaluation f.o.b. des importations a été abandonnée. Il en résulte qu'une partie des dépenses de transport et d'assurances afférentes aux importations est actuellement comprise dans celles-ci;
- les transactions qui étaient rangées antérieurement sous la rubrique « Opérations non déterminées » ont pu actuellement être ventilées en « Opérations sur marchandises » (rubrique 1) « Déplacements à l'étranger » (rubrique 5) et « Autres mouvements de capitaux » (rubrique 15);
- les dépenses courantes d'institutions européennes dont le siège est en U.E.B.L. ont été transférées de la rubrique 8 « Autres services » à la rubrique 7 « Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs ».

Une description plus complète des écarts entre la nouvelle et les anciennes séries est donnée dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de mai 1962, pp. 482 à 485.

- 1 Pour une partie des importations, les chiffres sont c.i.f., c'est-à-dire qu'ils comprennent les frets et assurances pour le transport de ces importations.
- 2 Cette rubrique ne comprend, en dépenses, qu'une partie des frets et assurances pour le transport des importations. L'autre partie n'a pu être dissociée des importations auxquelles elle se rapporte et est donc englobée dans les dépenses de la rubrique 1.1 « Exportations et importations » (cf. note 1).
- 3 Pour 1961, sont seuls disponibles des chiffres couvrant à la fois les rubriques 3 « Frets et assurances pour le transport de marchandises » et 4 « Autres frais de transport ». Au surplus, ces chiffres ne sont pas entièrement comparables aux chiffres combinés des rubriques 3 et 4 pour 1962. Ils ne comprennent ni les recettes et dépenses d'assurance pour le transport de marchandises qui, en 1962, sont incluses dans la rubrique 8, ni les achats et ventes de provisions de bord et les recettes et dépenses pour le transport de personnes qui, en 1962, sont inclus dans la rubrique 4.

**IX - 3. — BALANCE DES PAIEMENTS
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE ¹**

Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

Soldes (crédit moins débit)	1961			1962				1963
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre
1. Transactions sur biens et services et transferts privés	- 1,4	+ 1,8	+ 3,2	+ 3,2	- 0,1	+ 1,2	- 0,2	+ 0,4
2. Transferts de l'Etat	- 0,9	- 0,7
3. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics et des parastataux de crédit et d'exploitation	- 5,2	- 0,2	+ 2,2	+ 2,9	- 4,2	- 1,8	- 0,1	+ 2,0
4. Mouvement des autres capitaux :								
4.1 Court terme recensé	+ 0,4	- 1,0	- 0,4	- 1,2	+ 0,9	- 1,7	+ 1,8	- 1,0
4.2 Autres	- 0,4	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,5	+ 0,5	+ 1,8	- 1,6	- 0,2
5. Erreurs et omissions	+ 0,2	+ 0,7	+ 0,4	+ 1,2	+ 0,4	- 0,8	+ 0,6	+ 2,0
6. Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	- 6,4	+ 2,2	+ 6,0	+ 6,6	- 2,5	- 0,8	+ 0,5	+ 2,5

¹ Certains chiffres du présent tableau diffèrent de ceux qui ont figuré dans ce tableau jusqu'au numéro de juin 1962 et de ceux qui figurent au tableau IX 1. La différence la plus importante est que les opérations non déterminées (rubrique D du tableau IX 1 et antérieurement rubrique 5 du présent tableau) ont été reclassées sous la rubrique 1 « Transactions sur biens et services » et sous la rubrique 4.2 « Mouvement des autres capitaux : Autres ». Cette nouvelle classification, plus précise que l'ancienne, sera désormais utilisée dans les balances des paiements qui seront publiées pour les années 1962 et ultérieures, avec des chiffres comparables pour 1961.

Références bibliographiques : *Statistiques Economiques belges 1941-1950* (B.N.B.). — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXXVIII^e année, vol. I, n^o 5, page 417 : « La balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1962 ». — *Annuaire statistique de la Belgique*. — *L'économie belge en 1959* (M.A.E.). — *Recherches économiques de Louvain* (I.R.E.S.P.). — *Cahiers économiques de Bruxelles* (D.U.L.B.E.A.). — *Bulletin statistique* (O.C.D.E.). — *International Financial Statistics* (F.M.I.).

X. — MARCHÉ DES CHANGES

1. — COURS OFFICIELS ARRÊTÉS PAR LES BANQUIERS REUNIS EN CHAMBRE DE COMPENSATION A BRUXELLES

(francs belges)

Moyennes journalières	1 \$ U.S.A.	1 fr. français ou 100 fr. français anciens	1 Livre Sterling	1 florin P.-B.	1 fr. suisse	1 Deutsche Mark	100 lires italien.	1 Cour. suéd.	1 Cour. norv.	1 Cour. dan.	1 \$ canadien		100 escudos	100 schillings autrich.
											câble	courrier		
1958	49,89	11,84 ¹	139,41	13,17	11,40	11,90	7,99	9,63	6,97	7,21	51,397	51,395	174,04	192,21
1959	49,96	10,19	140,33	13,24	11,56	11,96	8,05	9,66	7,01	7,25	52,110	52,108	174,98	193,14
1960	49,86	10,17	139,98	13,22	11,54	11,96	8,03	9,65	6,99	7,23	51,427	51,425	174,41	192,11
1961	49,86	10,16	139,72	{13,19 ² 13,85 ³ }	11,54	{11,95 ² 12,51 ³ }	8,03	9,65	6,98	7,22	{50,469 ⁴ 48,153 ⁵ }	{50,468 ⁴ 48,149 ⁵ }	174,21	192,32
1962	49,76	10,15	139,71	13,81	11,51	12,45	8,02	9,65	6,97	7,21	46,553	46,552	174,19	192,77
1962 2 ^e trimestre .	49,77	10,16	139,92	13,84	11,50	12,45	8,02	9,67	6,98	7,22	46,355	46,354	174,49	192,88
3 ^e trimestre .	49,74	10,15	139,47	13,82	11,51	12,45	8,01	9,66	6,96	7,19	46,139	46,138	173,91	192,78
4 ^e trimestre .	49,75	10,15	139,41	13,81	11,52	12,43	8,01	9,63	6,96	7,20	46,222	46,220	173,82	192,68
1963 1 ^{er} trimestre .	49,82	10,17	139,64	13,84	11,52	12,45	8,02	9,61	6,97	7,22	46,224	46,224	174,09	192,88
2 ^e trimestre .	49,86	10,17	139,64	13,87	11,53	12,51	8,03	9,61	6,98	7,22	46,277	46,276	174,06	193,10
1962 Août	49,73	10,15	139,44	13,80	11,51	12,44	8,01	9,66	6,96	7,19	46,138	46,136	173,88	192,74
Septembre ...	49,76	10,15	139,37	13,81	11,51	12,44	8,02	9,66	6,96	7,19	46,202	46,201	173,78	192,84
Octobre	49,76	10,15	139,40	13,81	11,51	12,42	8,02	9,66	6,96	7,19	46,238	46,236	173,82	192,80
Novembre ...	49,75	10,15	139,39	13,80	11,53	12,41	8,01	9,63	6,96	7,19	46,195	46,192	173,79	192,56
Décembre	49,75	10,15	139,45	13,82	11,53	12,45	8,01	9,59	6,96	7,21	46,233	46,233	173,86	192,69
1963 Janvier	49,78	10,16	139,61	13,82	11,51	12,43	8,02	9,61	6,97	7,21	46,208	46,208	174,05	192,73
Février	49,81	10,17	139,64	13,83	11,52	12,45	8,02	9,61	6,97	7,21	46,212	46,211	174,10	192,83
Mars	49,87	10,18	139,66	13,87	11,52	12,48	8,03	9,61	6,98	7,23	46,253	46,252	174,12	193,07
Avril	49,84	10,17	139,60	13,87	11,51	12,48	8,03	9,60	6,98	7,22	46,282	46,282	174,02	192,94
Mai	49,85	10,17	139,58	13,87	11,53	12,51	8,03	9,61	6,98	7,22	46,272	46,270	173,98	192,99
Juin	49,90	10,18	139,74	13,86	11,54	12,54	8,03	9,63	6,99	7,23	46,277	46,276	174,18	193,38
Juillet	49,90	10,18	139,76	13,85	11,54	12,53	8,03	9,63	6,98	7,23	46,221	46,219	174,20	193,38
Août	49,89	10,18	139,69	13,83	11,56	12,52	8,04	9,61	6,98	7,22	46,075	46,073	174,09	193,37

¹ Moyenne du 1^{er} janvier au 28 décembre 1958. — ² Moyenne du 1^{er} janvier au 3 mars 1961. — ³ Moyenne du 6 mars au 31 décembre 1961. — ⁴ Moyenne du 1^{er} janvier au 20 juin 1961. — ⁵ Moyenne du 21 juin au 31 décembre 1961.

X - 2. — MONNAIES DES PAYS MEMBRES DE L'A.M.E.

parité par rapport au dollar, marges des cours acheteurs et vendeurs des banques centrales
et cours extrêmes à Bruxelles le 31 août 1963

Pays	Parité (ou taux moyen) par rapport au dollar des Etats-Unis ¹	Marges des cours du dollar des Etats-Unis en % de la parité (ou du cours moyen) du dollar		Cours extrêmes à Bruxelles		pour :
		vendeur (+)	acheteur (-)	acheteur ⁴	vendeur ⁵	
				en francs belges		
Autriche	26,— sch.	+ 0,769	- 0,769	189,4080	195,2519	100 sch.
Belgique	50,— FB	+ 0,750	- 0,750	—	—	—
Danemark	6,90714 C. dan.	+ 0,729	- 0,719	7,1325	7,3459	1 C. dan.
France	4,93706 FF	+ 0,743	- 0,751	9,9769	10,2806	1 FF
Allemagne	4,— DM	+ 0,750	- 0,750	12,3139	12,6889	1 DM
Grèce	30,— Dr.	+ 0,500	- 0,500	—	—	—
Islande	43,— C. isl.	+ 0,140	- 0,116	—	—	—
Italie	625,— Lires	+ 0,720	- 0,720	7,8832	8,1184	100 Lires
Pays-Bas	3,62 Fl.	+ 0,760	- 0,760	13,6052	14,0223	1 Fl.
Norvège	7,14286 C. nor.	+ 0,800	- 0,740	6,8924	7,1050	1 C. nor.
Portugal	28,75 Esc.	+ 1,148	- 1,148	170,6499	177,2519	100 Esc.
Espagne	60,— Pesetas	+ 0,750	- 0,750	—	—	—
Suède	5,17321 C.S.	+ 0,759	- 0,739	9,5203	9,8101	1 C.S.
Suisse	4,37282 F.S.	+ 1,765	- 1,780	11,1517	11,7287	1 F.S.
Turquie	9,— L.t.	+ 0,500	-	—	—	—
Royaume-Uni	2,80 £ ²	+ 0,714 ³	- 0,714 ³	137,9575	142,0575	1 £

¹ Parité reconnue par le F.M.I., sauf dans le cas de la Suisse pour laquelle la parité indiquée est pratiquée par la banque centrale.

² Cours exprimé en dollars des Etats-Unis par livre sterling.

³ Les marges du Royaume-Uni ne sont pas tout à fait comparables à celles des autres pays; elles représentent les limites de fluctuation de la livre exprimée en dollars des Etats-Unis, alors que, pour les autres pays, les marges représentent les limites de la fluctuation du dollar des Etats-Unis exprimé en monnaie nationale.

⁴ (Parité du FB par rapport au dollar des Etats-Unis — marge exprimée en FB du cours acheteur de la Banque Nationale de Belgique pour le dollar des Etats-Unis) : (Parité de la monnaie du pays membre par rapport au dollar des Etats-Unis + marge exprimée dans la monnaie de ce pays membre du cours vendeur de la banque centrale de ce pays membre pour le dollar des Etats-Unis).

⁵ (Parité en FB par rapport au dollar des Etats-Unis + marge exprimée en FB du cours vendeur de la Banque Nationale de Belgique pour le dollar des Etats-Unis) : (Parité de la monnaie du pays membre par rapport au dollar des Etats-Unis — marge exprimée dans la monnaie de ce pays membre du cours acheteur de la banque centrale de ce pays membre pour le dollar des Etats-Unis).

Références bibliographiques : Cote de la Bourse de Fonds Publics et de Change de Bruxelles.

XI. — FINANCES PUBLIQUES

1. — SITUATION DE TRESORERIE ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Périodes	Exécution du budget ordinaire			Exécution du budget extraordinaire			Solde budgétaire global (7) = (3)+(6)	Financement du solde budgétaire				
	Dépenses (1)	Recettes (2)	Solde (3) = (2)-(1)	Dépenses (4)	Recettes (5)	Solde (6) = (5)-(4)		Emprunts consolidés intérieurs (8)	Dette flottante intérieure (9)	Emprunts consolidés et dette flottante extérieurs (10)	Fonds de tiers (11)	Encaisse (augmentation — diminution +) (12)
1957	88,0	95,8	+ 7,8	15,3	0,3	-15,0	- 7,2	+ 7,9	- 0,2	+ 2,5	- 2,1	- 0,9
1958	101,4	94,3	- 7,1	18,0	0,4	-17,6	-24,7	+10,7	+12,8	+ 3,9	- 1,7	- 1,0
1959	108,4	100,2	- 8,2	18,1	0,2	-17,9	-26,1	+20,3	+ 0,2	+ 5,2	- 1,0	+ 1,4
1960	111,2	108,1	- 3,1	23,7	0,3	-23,4	-26,5	+27,1	- 9,4	+10,6	- 0,2	- 1,6
1961	126,0	120,4	- 5,6	14,6	0,4	-14,2	-19,8	+13,0	+ 5,5	+ 3,4	- 2,5	+ 0,4
1962	130,1	131,2	+ 1,1	17,8	0,5	-17,3	-16,2	+20,1	+ 6,0	- 9,3	- 0,5	- 0,1
1961 6 prem. mois	66,8	58,3	- 8,5	6,2	0,1	- 6,1	-14,6	+ 7,2	+ 3,2	+ 5,7	- 1,7	+ 0,2
9 prem. mois	95,8	88,2	- 7,6	9,1	0,2	- 8,9	-16,5	+ 7,2	+ 6,1	+ 4,1	- 1,6	+ 0,7
1962 3 prem. mois	37,6	30,9	- 6,7	3,3	0,1	- 3,2	- 9,9	+ 7,2	+ 4,1	- 1,8	- 0,7	+ 1,1
6 prem. mois	68,6	61,7	- 6,9	7,2	0,2	- 7,0	-13,9	+ 7,7	+13,6	- 6,7	- 1,0	+ 0,3
9 prem. mois	97,7	93,8	- 3,9	11,7	0,3	-11,4	-15,3	+ 9,9	+14,3	- 8,4	- 0,3	- 0,2
1963 3 prem. mois	39,3	32,6	- 6,7	5,5	0,2	- 5,3	-12,0	+ 4,9	+ 6,3	+ 3,6	- 3,1	+ 0,3
1962 Avril	10,5	9,3	- 1,2	1,1	...	- 1,1	- 2,3	...	+ 6,4	- 1,6	- 1,6	- 0,9
Mai	9,9	10,3	+ 0,4	1,7	...	- 1,7	- 1,3	...	+ 0,2	- 0,2	+ 1,2	+ 0,1
Juin	10,7	11,3	+ 0,6	1,1	0,1	- 1,0	- 0,4	+ 0,4	+ 2,9	- 3,1	+ 0,1	+ 0,1
Juillet	12,4	14,8	+ 2,4	1,4	...	- 1,4	+ 1,0	+ 2,2	- 1,6	- 0,2	- 1,1	- 0,3
Août	7,2	8,8	+ 1,6	1,5	...	- 1,5	+ 0,1	...	+ 1,2	- 0,9	- 0,6	+ 0,2
Septembre	9,4	8,4	- 1,0	1,5	...	- 1,5	- 2,5	...	+ 1,1	- 0,6	+ 2,4	- 0,4
Octobre	9,6	10,7	+ 1,1	1,9	...	- 1,9	- 0,8	...	+ 3,5	- 1,3	- 2,0	+ 0,6
Novembre	10,6	11,4	+ 0,8	2,3	0,1	- 2,2	- 1,4	+10,2	- 7,8	- 0,4	- 0,8	+ 0,2
Décembre	12,1	15,2	+ 3,1	2,0	0,1	- 1,9	+ 1,2	...	- 4,0	+ 0,9	+ 2,6	- 0,7
1963 Janvier	14,0	13,5	- 0,5	2,0	0,1	- 1,9	- 2,4	...	+ 4,3	+ 0,5	- 2,2	- 0,2
Février	10,5	9,2	- 1,3	2,0	0,1	- 1,9	- 3,2	...	+ 0,5	+ 1,0	+ 0,1	+ 1,6
Mars	14,8	9,9	- 4,9	1,5	...	- 1,5	- 6,4	+ 4,9	+ 1,5	+ 2,1	- 1,0	- 1,1
Avril	11,9	10,0	- 1,9	1,3	0,1	- 1,2	- 3,1	...	+ 3,5	+ 0,6	- 1,5	+ 0,5

¹ Les chiffres de ce tableau ne correspondent pas aux chiffres comptabilisés dans la situation de trésorerie officielle qui est communiquée au Parlement. En effet, toutes les opérations en comptabilité ne donnent pas lieu simultanément à des mouvements de fonds. Par exemple, l'imputation budgétaire d'un virement au budget pour ordre ne provoque au moment de l'opération aucun décaissement. Les chiffres fournis dans le présent tableau représentent les dépenses et les recettes effectivement faites. Les chiffres comptables concernant l'exécution des budgets sont publiés chaque mois au *Moniteur belge* sous forme d'un tableau intitulé « Aperçu de l'exécution des budgets », émanant de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique.

XI - 2. — RECETTES FISCALES (par exercice) ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

A : recettes effectives.
B : différence par rapport aux évaluations budgétaires.

Exercices	Contributions directes ²		Douanes et accises		Enregistrement		Total		
	A	B	A	B	A	B	A	B	
1952	31,7	+ 2,6	13,7	+ 1,0	24,8	+ 2,5	70,2	+ 6,1	
1953	32,7	- 1,5	13,2	+ 0,3	24,0	- 0,1	69,9	- 1,3	
1954	30,3	- 3,4	13,4	+ 0,4	24,7	- 0,6	68,4	- 3,6	
1955	32,2	- 1,6	15,7	+ 0,6	28,0	+ 2,6	75,9	+ 1,6	
1956	35,0	+ 2,8	16,6	+ 1,0	31,4	+ 1,7	83,0	+ 5,5	
1957	38,5	+ 3,9	17,6	+ 1,0	33,2	+ 1,8	89,3	+ 6,7	
1958	36,1	- 1,8	18,1	- 0,3	32,9	- 2,0	87,1	- 4,1	
1959	39,5	+ 0,8	19,6	- 0,6	35,9	+ 0,2	95,0	+ 0,4	
1960	41,4	+ 0,9	22,0	- 0,9	38,5	- 0,1	101,9	- 0,1	
1961	44,0	- 1,4	23,8	+ 1,1	44,6	- 1,9	112,4	- 2,2	
1962	51,4	+ 2,2	24,5	- 0,2	48,5	- 0,5	124,4	+ 1,5	
1962 6 premiers mois	17,5	+ 0,1	11,7	+ 0,1	23,5	- 0,6	52,7	- 0,4	
1963 6 premiers mois	16,5	- 0,1	12,1	- 0,1	24,7	- 0,2	53,3	- 0,4	
Exercice 1962	1962 Août	2,5	- 0,3	2,1	+ 0,1	3,9	...	8,5	- 0,2
	Septembre	2,1	- 0,3	1,9	- 0,3	4,0	- 0,2	8,0	- 0,8
	Octobre	3,8	- 0,2	2,0	...	4,5	+ 0,1	10,3	- 0,1
	Novembre	4,3	+ 0,5	2,3	+ 0,2	4,2	+ 0,1	10,8	+ 0,8
	Décembre	5,7	+ 2,2	2,0	- 0,3	4,5	+ 0,1	12,2	+ 2,0
1963	1963 Janvier	4,9	+ 0,1	0,4	- 0,1	5,3	...
	Février	1,2	- 0,2	1,2	- 0,2
	Mars	1,0	+ 0,1	1,0	+ 0,1
Ex. 1963	1963 Janvier	2,7	...	1,6	+ 0,1	3,9	- 0,2	8,2	- 0,1
	Février	1,7	...	1,9	- 0,1	3,6	- 0,2	7,2	- 0,3
	Mars	1,8	...	2,1	- 0,1	4,2	- 0,2	8,1	- 0,3
	Avril	3,1	- 0,1	2,1	...	4,2	- 0,1	9,4	- 0,2
	Mai	3,5	+ 0,1	2,3	+ 0,1	4,5	+ 0,3	10,3	+ 0,5
	Juin	3,7	- 0,1	2,1	- 0,1	4,3	+ 0,2	10,1	...
	Juillet	11,1	+ 0,8	2,0	- 0,2	4,3	...	17,4	+ 0,6

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Ruanda-Urundi.

² Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

XI - 3. — DETAIL DES RECETTES FISCALES ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

	Exercice 1962 ²		Exercice 1962 : juillet 1962		Exercice 1963 : juillet 1963	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires
I. Contributions directes ³	51,4	49,2	8,4	8,2	11,1	10,3
contribution foncière	0,7	0,5	0,1	0,1
taxe mobilière	4,3	4,6	0,5	0,4
précompte mobilier	—	—	—	—	0,2	0,5
taxe professionnelle ³	34,4	31,5	6,8	6,8	8,6	0,8
précompte professionnel	—	—	—	—	1,6	1,9
impôt complémentaire personnel ..	6,0	5,7	0,4	0,5	0,2	0,3
contribution nationale de crise ...	1,8	2,6	0,2	0,1
taxe de circulation sur les véhicules automobiles	3,1	3,2	0,3	0,2	0,3	0,3
divers ⁴	1,1	1,1	0,2	0,2	0,1	6,4
II. Douanes et accises	24,5	24,7	2,0	2,1	2,0	2,2
dont : douanes	6,6	6,9	0,5	0,5	0,5	0,5
accises	16,7	17,6	1,4	1,5	1,4	1,7
taxes spéciales de consommat.	0,9		0,1		0,1	
III. Enregistrement	48,5	49,0	4,0	3,9	4,3	4,3
dont : enregistrement	4,3	4,5	0,4	0,4	0,4	0,4
successions	2,3	2,3	0,2	0,2	0,3	0,2
timbre et taxes assimilées ..	41,4	41,7	3,3	3,3	3,7	3,7
Total ...	124,4	122,9	14,4	14,2	17,4	16,8
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 1,5		+ 0,2		+ 0,6	

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire.

² L'exercice 1962, commencé le 1er janvier 1962, a été clôturé le 31 mars 1963.

³ Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

⁴ Y compris les sommes réalisées ou remboursées sur les produits des exercices clos.

N. B. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

— Les statistiques concernant la situation de la Dette publique sont rangées au chapitre XVI.

— Le détail complet des recettes fiscales est publié mensuellement au *Moniteur belge*.

XI - 4. — RECETTES FISCALES SANS DISTINCTION D'EXERCICE ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Moyennes mensuelles	Contributions directes ²	Douanes et accises	Enregistrement	Total	Dont : versements anticipés sur la taxe professionnelle
1954	2,7	1,1	2,1	5,9	0,28
1955	2,7	1,3	2,3	6,3	0,33
1956	2,9	1,4	2,6	6,9	0,41
1957	3,2	1,4	2,8	7,4	0,41
1958	3,1	1,5	2,7	7,3	0,35
1959	3,2	1,7	3,0	7,9	0,40
1960	3,5	1,8	3,2	8,5	0,51
1961	3,6	2,0	3,7	9,3	0,53
1962	4,2	2,1	4,0	10,3	0,66
1961 6 premiers mois	3,6	2,0	3,6	9,2	0,35
9 premiers mois	3,7	2,0	3,6	9,3	0,69
1962 3 premiers mois	4,0	2,0	3,9	9,9	0,38
6 premiers mois	3,9	2,0	3,9	9,8	0,25
9 premiers mois	4,1	2,0	3,9	10,0	0,71
1963 3 premiers mois	4,4	2,0	3,9	10,3	0,65
6 premiers mois	3,9	2,1	4,1	10,1	0,41
1962 Juillet	8,4	2,0	4,0	14,4	4,86
Août	2,5	2,1	3,9	8,5	0,01
Septembre	2,1	1,9	4,0	8,0	0,02
Octobre	3,8	2,0	4,5	10,3	0,06
Novembre	4,3	2,3	4,2	10,8	0,04
Décembre	5,7	2,0	4,5	12,2	1,49
1963 Janvier	7,6	2,0	3,9	13,5	1,78
Février	2,9	1,9	3,6	8,4	0,04
Mars	2,8	2,1	4,2	9,1	0,13
Avril	3,1	2,1	4,2	9,4	0,20
Mai	3,5	2,3	4,5	10,3	0,08
Juin	3,7	2,1	4,3	10,1	0,22
Juillet	11,1	2,0	4,3	17,4	8,14

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Ruanda-Urundi.

² Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

Références bibliographiques : *Bulletin de Documentation* (Ministère des Finances). — *Annuaire Statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Moniteur belge* (voir note 1 du tableau XI - 1). — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXXVI^e année, vol. II, no 5, novembre 1961 : « Les budgets de 1961 et 1962 ».

XII. — CREANCES ET DETTES DANS L'ECONOMIE BELGE

1. — ENCOURS DES CREANCES ET DETTES AU 31 DECEMBRE 1960 ¹

Source : Banque Nationale de Belgique.

(Milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

		CREANCES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE CREANCE														Total des dettes (15) = (6) + (7) + (14)	
		Secteurs nationaux non financiers						Etranger	Intermédiaires financiers						Secteurs indéterminés et ajustements (14)		
		Entreprises et particuliers (1)	Parasétatiques d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)		Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentés (9)	Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires * (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)			
																	Secteurs indésignés et ajustements (14)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE	Secteurs nationaux non financiers	données non disponibles															
		... nihil ou inférieur à 50 millions															
		— opération non effectuée															
		Entreprises et particuliers (1)	Accept., effets commerciaux et promesses	—	—	—	—	—	...	26,0	—	2,4	—	2,9	31,4	6,6	37,9
		Engag. en comptes courants ou d'avances	—	—	—	—	—	—	...	25,2	—	0,2	—	0,1	25,6	...	25,6
		Obligations	8,0	8,0	0,2	...	—	1,0	13,1	...	14,1	...	22,4
	Autres emprunts à moyen et long terme	13,0	0,1	13,1	68,2	22,9	66,9	158,0	...	171,1	
	Divers	4,3	1,1	1,5	0,2	7,5	14,7	1,6	5,9	0,5	7,9	...	22,6	
	(Actions et parts)	(155,2)	(0,1)	(...)	...	(...)	(155,3)	...	(0,4)	(—)	(0,7)	(1,3)	(—)	(2,5)	(...)	(157,8)	
	Total ...	25,4	1,2	1,5	0,2	7,5	35,8	0,2	51,3	—	73,5	41,9	70,4	237,0	6,6	279,6	
	Parasétatiques d'exploitation (2)	Argent à très court terme	—	...	—	...	0,1	0,1	
		Accept., effets commerciaux et promesses	...	—	—	0,8	—	0,1	0,9	...	0,9	
		Engag. en comptes courants ou d'avances	1,0	—	0,1	1,1	...	1,1	
		Oblig. accessibles à tout placeur	15,1	0,1	15,2	3,0	1,4	0,7	3,1	5,0	10,9	0,2	29,3	
		Oblig. non accessibles à tout placeur	...	0,3	...	0,1	...	0,3	0,1	0,3	...	1,5	3,0	...	4,8	0,3	5,6
		Autres emprunts à moyen et long terme	0,1	...	0,1	1,4	0,2	2,2	2,4	0,1	4,0
	Divers	3,9	...	4,2	0,1	...	8,3	0,1	1,9	11,0	
	(Actions et parts)	(0,7)	...	(13,2)	(3,2)	(...)	(17,2)	...	(...)	(—)	(...)	(...)	(...)	(...)	(0,9)	(18,0)	
Total ...	19,0	0,4	4,2	0,4	0,1	24,0	5,3	3,5	0,8	4,6	8,3	3,0	20,2	2,6	52,1		
Etat (Trésor) (3)	Fonds de tiers	1,9	...	—	0,6	...	2,6	...	31,0	0,4	31,4	5,4	39,4		
	Certificats à court terme	—	0,3	—	2,5	...	2,8	33,8	42,3	2,6	2,0	10,2	57,4	— 0,1	93,8		
	Oblig. accessibles à tout placeur	101,7	2,2	—	1,4	0,5	105,8	8,3	27,2	3,7	27,3	34,3	5,3	97,7	0,6	212,4	
	Oblig. non accessibles à tout placeur	1,3	...	—	...	0,5	1,8	11,5	37,2	...	2,5	2,6	0,5	42,8	1,1	57,2	
Divers	...	0,6	—	...	0,5	1,1	0,1	1,7	0,1	1,9	...	3,0		
Total ...	105,0	3,0	—	4,5	1,6	114,1	53,6	137,7	6,3	31,9	38,8	16,5	231,2	6,9	405,8		
Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Argent à très court terme	—	...	—		
	Engag. en comptes courants ou d'avances		
	Oblig. accessibles à tout placeur	16,1	0,3	...	0,2	...	16,5	0,5	0,2	1,0	1,0	6,2	1,0	9,3	0,3	26,6	
	Oblig. non accessibles à tout placeur	2,8	7,1	...	9,9	...	9,9	
	Autres emprunts à moyen et long terme	...	4,2	4,2	0,6	...	39,4	39,9	...	44,1	
Divers	1,5	0,4	3,3	5,3	1,6	6,9		
Total ...	17,6	4,9	3,3	0,2	...	26,0	0,5	2,3	1,0	4,3	13,3	40,4	61,2	1,9	89,6		
Sécurité sociale (5)	Réserves de sécurité sociale	9,4	—	—	—	9,4	—	—	—	—	—	—	—	—	9,4		
	Divers	3,2	...	1,9	...	5,1	0,6	...	0,6	1,0	6,8		
Total ...	12,6	...	1,9	...	—	14,5	0,6	...	0,6	1,0	16,2		
Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)		179,5	9,5	10,9	5,3	9,2	214,5	59,5	194,8	8,0	114,2	102,9	130,3	550,2	19,0	843,3	
Etranger (7)	Argent à très court terme (francs belges)	—	...	—	—	0,2	0,2	...	0,2		
	Accept. et effets commerciaux	—	5,1	—	0,4	...	1,7	7,2	0,6	7,8		
	Engag. en comptes courants ou d'avances	1,0	1,0	—	1,1	—	1,1	...	2,1		
	Autres engagements à court terme (y compris l'encaisse-or de la B.N.B.)		
	Obligations	9,6	...	1,0	10,6	—	84,9	—	0,4	3,3	0,2	84,9	...	85,0	
	Engagements des organismes internationaux de crédit au titre de la souscription de la Belgique	15,6	15,6	—	4,4	—	—	—	—	4,4	—	20,0	
	Divers	...	1,3	8,1	9,4	0,5	0,5	...	9,9	
(Actions et parts)	(48,9)	(0,1)	(0,4)	(49,4)	(—)	(0,8)	(—)	(...)	(1,2)	(—)	(2,0)	(...)	(51,5)		
Total ...	9,6	1,3	25,7	36,6	—	96,6	0,9	0,8	3,3	2,4	104,0	0,5	141,1		

DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE

	Intermédiaires financiers															
	Organismes monétaires (8)				Fonds des Rentes (9)				Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)				Organ. d'assur.-vie et accid. de travail, fonds de pension (11)			
Monnaie	205,2	1,9	2,3	6,8	0,7	216,8	—	—	—	—	1,6	1,6	0,4	3,6	...	220,5
Argent à très court terme	—	...	—	0,2	1,3	0,7	2,0	...	2,2
Engagements bruts envers l'étranger ...	—	—	—	—	—	—	21,6	—	—	—	—	—	—	—	...	21,6
Dépôts en devises des résidents	7,2	—	—	—	—	7,2	—	—	—	—	—	—	—	—	...	7,2
Dépôts sur livrets des résidents	15,6	—	—	—	—	15,6	—	—	—	—	—	—	—	—	...	15,6
Dépôts à terme des résidents	18,7	—	—	...	—	18,8	—	—	—	—	0,3	—	—	0,3	...	19,1
Engagements non rangés ailleurs	—	—	0,2	—	—	0,2	—	8,0	...	—	—	—	...	8,0	...	8,3
Obligations (y compris les bons de caisse)	7,6	7,6	—	—	—	—	—	—	...	—	...	7,6
Divers	0,2	...	0,2	0,3	—	—	7,5	7,9
(Actions et parts)	(5,8)	—	(0,2)	—	—	(6,0)	—	(0,5)	—	—	(0,1)	—	(0,6)	—	—	(6,6)
Total ...	254,6	1,9	2,7	6,8	0,7	266,6	21,8	9,3	...	2,3	1,9	0,4	14,0	7,5	...	309,9
Argent à très court terme	—	...	—	—
Certificats à court terme	—	—	—	...	—	5,8	—	—	—	—	...	5,8	—	5,8
Engag. en comptes courants ou d'avances	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations à réméré	—	—	—	—	—	—	—	—
Dotation	—	—	2,8	—	—	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	...	2,8
Divers	—	—	—	—	—	—	—	...	—	0,1	...	0,1
Total ...	—	...	2,8	2,8	...	5,8	—	5,8	0,1	...	8,7
Dépôts à vue	2,5	0,4	0,4	3,3	—	...	—	...	0,4	0,2	0,6	— 0,3	...	3,6
Dépôts sur livrets	104,3	0,6	—	—	—	104,9	—	...	—	104,9
Dépôts à terme	0,6	1,2	1,9	3,7	—	...	—	...	0,1	...	0,1	— 0,1	...	3,7
Obligations (y compris les bons de caisse)	8,0	—	—	8,0	—	...	—	...	—	—	—	8,0
Réserves mathématiques des sociétés de capitalisation	0,4	—	—	—	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	0,4
Divers	4,0	...	0,2	4,2	—	0,2	...	0,1	0,3	1,7	...	6,1
(Actions et parts)	(1,1)	—	—	—	—	(1,1)	—	—	—	—	—	—	—	(1,1)
Total ...	119,8	0,6	0,2	1,6	2,3	124,5	—	0,2	...	0,2	0,4	0,2	1,0	1,3	...	126,7
Oblig. accessibles à tout placeur
Oblig. non accessibles à tout placeur	0,1	0,1	0,1	0,8	...	0,2	4,3	...	5,4	0,4	...	6,0
Réserves de sécurité sociale	16,7	—	—	—	—	16,7	—	—	—	—	—	—	—	—	...	16,7
Réserves mathématiques	118,7	—	—	—	—	118,7	—	—	—	—	—	—	—	—	...	118,7
Divers	0,2	...	0,6	0,1	0,9	1,7	0,6	...	0,6	0,4	...	2,7
Total ...	135,5	...	0,6	0,1	1,0	137,1	0,1	0,8	...	0,2	4,9	...	6,0	0,8	...	144,0
Dépôts à vue	0,9	0,4	...	1,4	—	1,4
Argent à très court terme	—	...	—	...	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	...	0,8
Dépôts sur livrets	3,3	...	—	3,3	—	3,3
Dépôts à terme	1,0	0,2	...	2,2	...	3,5	—	3,5
Engag. en comptes courants ou d'avances	—	0,5	0,5	0,5
Oblig. accessibles à tout placeur	54,6	0,2	0,8	55,6	1,7	5,4	0,3	9,1	12,8	0,2	27,8	...	85,1	
Oblig. non accessibles à tout placeur	0,4	0,4	7,8	8,6	...	16,4	2,0	...	18,9
Divers	2,6	...	10,1	0,2	...	12,9	—	0,2	0,2	3,0	...	16,0
(Actions et parts)	(0,7)	(...)	(0,7)	(...)	(...)	(1,4)	(...)	(0,1)	(—)	(...)	(...)	(...)	(0,1)	(...)	(...)	(1,6)
Total ...	62,4	0,3	10,1	3,0	1,3	77,1	1,8	5,5	0,3	17,6	21,4	0,2	45,0	5,4	...	129,5
Total des intermédiaires financiers	572,3	2,7	16,4	11,5	5,2	608,1	23,8	21,6	0,4	20,3	28,7	0,9	71,8	15,1	...	718,8
Secteurs inférieurs et ajustements (14)	— 7,1	2,2	1,0	— 1,2	0,1	— 4,9	7,1	7,5	0,4	0,5	0,2	— 0,6	8,0	—	...	10,3
Total des créances	754,3	15,7	54,1	15,5	14,6	854,3	90,4	320,4	9,7	135,9	135,1	133,0	734,1	34,7	...	1.713,5
16. Total des dettes [colonne (15)]	279,6	52,1	405,8	89,6	16,2	843,3	141,1	309,9	8,7	126,7	144,0	129,5	718,8	10,3	...	1.713,5
17. Solde des créances (+) et des dettes (-) [(15) - (16)]	+474,6	-36,3	-351,7	-74,1	- 1,6	+11,0	-50,7	+10,5	+ 1,0	+ 9,1	- 8,9	+ 3,5	+15,3	+24,4

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des postes en raison des forçages.

* Société Nationale de Crédit à l'Industrie, Crédit Communal (pour son activité non monétaire), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (pour son activité non monétaire), Associations de crédit de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel (pour leur activité non monétaire), Société Nationale du Logement, Institut National de Crédit Agricole, Office Central de Crédit Hypothécaire, Institut de Réescampte et de Garantie (pour son activité financée au moyen de ressources non monétaires), Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne (à l'exclusion de sa caisse d'assurance-vie), Fonds du Logement et Fonds des Etudes de la Ligue des Familles Nombreuses de Belgique.

1 Pour les années 1957 à 1959, cf. le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXVIII^e année, Vol. I, no 2, février 1963.

XII - 2. — MOUVEMENT DES CREANCES ET DETTES EN 1960 ¹

(Milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

Source : Banque Nationale de Belgique.

		CREANCES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE CREANCE														Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																						
		Secteurs nationaux non financiers						Etranger	Intermédiaires financiers						Secteurs indéterminés et ajustements																							
		Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)		Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)																								
données non disponibles																																						
... nihil ou inférieur à 50 millions																																						
— opération non effectuée																																						
DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE	Secteurs nationaux non financiers	Entreprises et particuliers (1)	Accept., effets commerciaux et promesses	Engag. en comptes courants ou d'avances	Obligations	Autres emprunts à moyen et long terme	Divers	(Actions et parts)	Total ...	Argent à très court terme	Accept., effets commerciaux et promesses	Engag. en comptes courants ou d'avances	Oblig. accessibles à tout placeur	Oblig. non accessibles à tout placeur	Autres emprunts à moyen et long terme	Divers	(Actions et parts)	Total ...	Fonds de tiers	Certificats à court terme	Oblig. accessibles à tout placeur	Oblig. non accessibles à tout placeur	Divers	Total ...	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Argent à très court terme	Engag. en comptes courants ou d'avances	Oblig. accessibles à tout placeur	Oblig. non accessibles à tout placeur	Autres emprunts à moyen et long terme	Divers	Total ...	Sécurité sociale (5)	Réserves de sécurité sociale	Divers	Total ...	(6) = (1) à (6)	Total des secteurs nationaux non financiers
		Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																							
		Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																						
		Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																						
		Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																						
	Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																							
	Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																							
	Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																							
	Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																							
	Entreprises et particuliers (1)	Parastatutaires d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)	Total des secteurs nationaux non financiers (6) = (1) à (5)	Etranger (7)	Organismes monétaires (8)	Fonds des Rentes (9)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (11)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)	Total des intermédiaires financiers (13) = (8) à (12)	Secteurs indéterminés et ajustements (14)	Total des dettes (15) = (6) + (7) + (13) + (14)																							

DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE

Secteurs indéfinis et ajus- tements (14)	Intermédiaires financiers																
	Organismes monétaires (8)					Fonds des Rentes (9)					Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (10)						
(15) + (7) + (13)	Organismes publics de crédit non monétaires* (12)					Organ. d'assur.-vie et accid. de travail, fonds de pension (11)					Sociétés Nationales de Crédit à l'Indus- trie, Crédit Communal (pour son activité non monétaire), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (pour son activité non monétaire), Associations de crédit de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel (pour leur activité non monétaire), Société Nationale du Logement, Institut National de Crédit Agricole, Office Central de Crédit Hypothécaire, Institut de Récompte et de Garantie (pour son activité financée au moyen de ressources non monétaires), Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne (à l'exclusion de sa caisse d'assurance-vie), Fonds du Logement et Fonds des Etudes de la Ligue des Familles Nombreuses de Belgique.						
	Total des intermédiaires financiers (15) = (8) + (9) + (10) + (11) + (12)					Secteurs indéfinis et ajus- tements (14)					Total des créances (15) = (6) + (7) + (13) + (14)						
	Monnaie	+ 4,4	...	+ 0,2	- 0,6	...	+ 4,0	...	+ 0,2	- 0,2	...	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,5	...	+ 4,5
	Argent à très court terme	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,2	—	—	—	—	—	+ 0,3	—	+ 0,5
	Engagements bruts envers l'étranger	—	—	—	—	—	—	—	+ 7,1	—	—	—	—	—	—	- 0,6	+ 6,5
	Dépôts en devises des résidents	+ 2,9	—	—	—	—	+ 2,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 2,9
	Dépôts sur livrets des résidents	+ 0,2	—	—	—	—	+ 0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,2
	Dépôts à terme des résidents	+ 3,3	—	—	—	—	+ 3,3	—	—	—	—	—	- 0,1	—	—	—	+ 3,2
	Engagements non rangés ailleurs	—	—	- 0,3	—	—	- 0,3	—	—	+ 0,5	—	—	—	—	+ 0,5	—	+ 0,2
	Obligations (y compris les bons de caisse)	+ 0,7	—	—	—	—	+ 0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,7
	Divers	+ 0,7	+ 0,7
	(Actions et parts)	(+ 0,5)	—	(...)	—	—	(+ 0,5)	—	—	(- 0,1)	(...)	—	(...)	—	(- 0,1)	—	(+ 0,5)
	Total ...	+11,7	...	- 0,1	- 0,6	...	+10,9	+ 7,3	+ 0,2	...	+ 0,7	- 0,1	+ 0,2	+ 1,1	+ 0,1	+ 19,3	
	Argent à très court terme	—	—	- 0,1	- 0,1	...	- 0,1
	Certificats à court terme	—	—	—	—	—	—	—	+	1,2	—	—	—	—	+ 1,2	—	+ 1,2
	Engag. en comptes courants ou d'avances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Opérations à réméré	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Dotation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Total	—	+ 1,2	—	- 0,1	+ 1,1	...	+ 1,2	
	Dépôts à vue	- 0,2	- 0,3	- 0,6	—	—	—	—	—	- 0,1	- 0,1	- 0,2	...	- 0,8
	Dépôts sur livrets	+ 7,0	...	—	—	—	+ 7,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 7,0
	Dépôts à terme	+ 0,1	...	—	+ 0,2	- 0,1	+ 0,1	—	—	—	—	—	- 0,2	—	- 0,2	...	- 0,1
	Obligations (y compris les bons de caisse)	+ 1,0	—	—	—	—	+ 1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 1,0
	Réserves mathématiques des sociétés de capitalisation	...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Divers	+ 0,4	...	+ 0,2	+ 0,6	—	—	- 0,1	—	—	—	—	- 0,1	+ 0,3	+ 0,9
	(Actions et parts)	(+ 0,2)	—	—	—	—	(+ 0,2)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(+ 0,2)
	Total ...	+ 8,2	...	+ 0,2	+ 0,2	- 0,4	+ 8,1	—	- 0,1	...	- 0,1	- 0,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,3	+ 7,9	
	Oblig. accessibles à tout placeur	+	0,3	...	+	0,2	+	0,8	...	+ 1,5
	Oblig. non accessibles à tout placeur	+	0,3	...	+	0,2	+	0,8	...	+ 0,5
	Réserves de sécurité sociale	+ 0,5	—	—	—	—	+ 0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 9,5
	Réserves mathématiques	+ 9,5	—	—	—	—	+ 9,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,1
	Divers	+ 0,1	...	+ 0,1	- 0,3	...	- 0,3	+ 0,1	...	- 0,1
	Total ...	+10,0	+ 0,1	...	+10,1	...	+ 0,3	...	+ 0,2	+ 0,5	...	+ 1,0	+ 0,2	+ 11,4	
	Dépôts à vue	+ 0,1	+ 0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,1
	Argent à très court terme	—	...	—	—	+ 0,1	+ 0,1	—	- 0,8	- 0,8	+ 0,3	—	+ 0,4
	Dépôts sur livrets	+ 0,3	...	—	+ 0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,3
	Dépôts à terme	+ 0,3	+ 0,2	...	+ 0,4	...	+ 0,8	—	—	—	—	- 0,1	...	- 0,1	+ 0,8
	Engag. en comptes courants ou d'avances	—	—	—	—	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,2
	Oblig. accessibles à tout placeur	+ 8,4	+ 8,4	...	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,6	+ 1,2	- 0,3	+ 1,9	+ 10,3
	Oblig. non accessibles à tout placeur	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,3	+ 1,1	...	+ 1,4	- 0,1	...	+ 1,6
	Divers	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,5	...	+ 1,5
	(Actions et parts)	(+ 0,1)	(...)	(+ 0,2)	(...)	(...)	(+ 0,2)	(...)	(...)	(-)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(+ 0,2)
	Total ...	+ 9,9	+ 0,2	...	+ 0,4	+ 0,2	+10,7	...	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3	+ 2,2	- 0,3	+ 2,7	+ 0,8	+ 14,2	
	Total des intermédiaires financiers (15) = (8) + (9) + (10) + (11) + (12)	+39,8	+ 0,1	+ 0,1	...	- 0,2	+39,8	+ 7,4	+ 2,0	+ 0,1	+ 1,1	+ 2,3	- 0,1	+ 5,4	+ 1,4	+ 54,0	
	Secteurs indéfinis et ajus- tements (14)	- 1,8	- 0,3	- 0,5	+ 0,4	- 0,2	- 2,4	+ 1,8	- 0,6	- 0,2	+ 0,2	+ 0,3	- 1,3	- 1,6	—	—	- 2,2
	Total des créances (15) = (6) + (7) + (13) + (14)	+44,9	- 0,4	+ 3,2	- 2,3	+ 1,2	+46,6	+15,5	+21,1	+ 1,2	+ 8,8	+11,3	+14,9	+57,3	+ 0,1	+119,5	
	16. Total des dettes [colonne (15)]	+26,8	+ 0,3	+21,7	+ 3,9	+ 2,2	+54,9	+12,8	+19,3	+ 1,2	+ 7,9	+11,4	+14,2	+54,0	- 2,2	+119,5	
	17. Solde des créances (+) et des dettes (-) [(15) - (16)]	+18,1	- 0,7	-18,5	- 6,3	- 1,0	- 8,3	+ 2,7	+ 1,8	...	+ 0,9	- 0,1	+ 0,8	+ 3,3	+ 2,3	...	

Notes : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des postes en raison des forçages.

* Société Nationale de Crédit à l'Industrie, Crédit Communal (pour son activité non monétaire), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (pour son activité non monétaire), Associations de crédit de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel (pour leur activité non monétaire), Société Nationale du Logement, Institut National de Crédit Agricole, Office Central de Crédit Hypothécaire, Institut de Récompte et de Garantie (pour son activité financée au moyen de ressources non monétaires), Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne (à l'exclusion de sa caisse d'assurance-vie), Fonds du Logement et Fonds des Etudes de la Ligue des Familles Nombreuses de Belgique.

1 Pour les années 1958 et 1959, cf. le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXVIII^e année, vol. I, no 2, février 1963.

XIII. — ORGANISMES MONETAIRES

1. — BILANS INTEGRÉS DES ORGANISMES MONETAIRES *

(milliards de francs)

Fin de période	Stock monétaire (1)	Liquidités quasi monétaires			Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (5) = (1) à (4)	Avoirs extérieurs nets (6)	Créances sur les pouvoirs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Emprunts obligataires des banques de dépôts (18)	Créances et engagements sur et envers des intermédiaires financiers non monétaires (14)	Divers 2 (15)
		Détenues par les entreprises et particuliers		Détenues par le Trésor (4)			Créances sur l'Etat (7)	Créances nettes sur le Fonds des Rentes (8)	Créances sur les autres pouvoirs publics (9)	Total (10) = (7) à (9)	Financés par les organismes monétaires (11)	Pour mémoire : Financés par et hors des organismes monétaires (12)			
		Dépôts 1 en francs belges (2)	Dépôts en devises (3)												
1957 Mars	198,2	23,3	3,3	...	224,8	50,4	128,6	0,7	4,0	133,3	50,1	60,3	- 4,4	+ 1,2	- 5,8
Juin	201,9	21,9	3,3	...	227,1	51,5	127,5	1,8	4,2	133,5	50,9	61,0	- 4,4	+ 1,0	- 5,4
Septembre	194,4	22,1	3,9	...	220,4	49,3	124,3	1,2	4,2	129,7	50,9	60,0	- 4,5	+ 1,3	- 6,3
Décembre	198,0	23,4	3,2	0,2	224,8	55,9	121,8	1,7	4,3	127,8	52,3	61,5	- 4,9	+ 1,3	- 7,6
<i>Nouvelle série 3</i>															
1957 Décembre	198,0	23,4	3,2	0,2	224,8	56,1	121,6	1,7	1,8	125,1	52,3	61,5	- 4,9	+ 2,3	- 6,1
1958 Mars	197,0	25,4	3,0	0,4	225,8	60,2	122,5	0,4	2,0	124,9	48,8	60,2	- 5,3	+ 2,8	- 5,6
Juin	206,1	25,0	2,5	0,5	234,1	66,2	125,0	2,0	2,2	129,2	45,7	58,3	- 5,8	+ 3,0	- 4,2
Septembre 4	202,0	26,9	2,6	0,5	232,0	70,1	120,4	3,7	1,7	125,8	43,5	55,8	- 6,3	+ 3,6	- 4,7
Décembre	209,5	27,4	2,6	0,6	240,1	72,1	126,4	4,1	2,1	132,6	43,8	56,3	- 6,6	+ 4,1	- 5,9
1959 Mars	209,7	30,1	3,3	0,7	243,8	70,3	129,5	3,9	2,9	136,3	45,2	55,9	- 6,8	+ 4,4	- 5,6
Juin	214,0	29,2	3,1	0,7	247,0	69,7	129,6	5,0	3,9	138,5	44,8	55,8	- 6,9	+ 4,7	- 3,8
Septembre	209,6	30,9	3,1	0,6	244,2	71,2	128,0	2,0	4,0	134,0	45,1	55,9	- 6,9	+ 5,3	- 4,5
Décembre	216,3	31,5	4,3	0,5	252,6	70,7	132,4	4,6	4,0	141,0	48,1	59,6	- 6,9	+ 5,1	- 5,4
1960 Mars	212,5	36,1	4,8	0,5	253,9	72,8	133,6	2,0	4,3	139,9	48,5	60,1	- 6,9	+ 5,6	- 6,0
Juin	219,9	33,5	5,8	0,3	259,5	74,5	136,2	2,1	4,5	142,8	49,2	61,2	- 7,0	+ 5,6	- 5,6
Septembre	214,2	33,7	8,0	0,3	256,2 ⁵	67,2	142,7	3,9	3,7	150,3	48,8	60,0	- 7,2	+ 5,3	- 8,2
Décembre	220,4	34,7	7,2	0,2	262,5 ⁵	74,8	135,9	5,8	4,7	146,4	53,0	65,4	- 7,6	+ 4,9	- 9,0
1961 Mars	222,6	37,5	7,9	0,1	268,1 ⁵	73,3	143,6	4,0	4,2	151,8	51,4	64,5	- 7,9	+ 5,4	- 5,9
Juin	226,8	38,0	7,9	0,1	272,8 ⁵	68,2	149,3	4,1	4,7	158,1	54,1	67,3	- 8,2	+ 6,1	- 5,5
Septembre	228,6	41,1	8,4	...	278,1 ⁵	70,9	154,3	3,4	4,2	161,9	54,6	69,7	- 8,4	+ 6,3	- 7,2
Décembre	237,4	43,6	8,0	...	289,0	77,8	147,4	5,2	6,1	158,7	61,2	75,2	- 8,6	+ 6,8	- 6,9
1962 Mars	236,3	47,5	8,2	0,1	292,1	84,6	147,3	3,2	5,6	156,1	61,7	73,9	- 9,1	+ 7,0	- 8,2
Juin	245,0	47,9	7,9	...	300,8	82,4	151,9	4,4	5,5	161,8	63,5	77,8	- 9,8	+ 8,9	- 6,0
Septembre	246,7	50,4	8,0	...	305,1	80,9	154,8	5,8	6,6	167,2	66,8	78,6	- 10,4	+ 9,0	- 8,4
Décembre	254,5	48,5	7,4	...	310,4	80,5	150,1	7,0	6,7	163,8	72,9	86,7	- 11,1	+ 10,1	- 5,8
1963 Mars	262,6	50,7	7,4	0,1	320,8	p 83,8	p 159,8	7,2	p 6,4	p 173,4	74,5	88,6	- 11,1	p + 9,9	p - 9,7

1 Ces dépôts comprennent les dépôts à terme et les carnets d'épargne.

2 Cette rubrique comprend principalement le solde des opérations autres qu'à court terme du Fonds monétaire et de la C.N.C.P., des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux, les comptes pour balance, les écarts entre les immobilisations et participations d'une part et les fonds propres de l'autre.

3 A partir de décembre 1957, l'adoption d'une ventilation plus détaillée des créances des organismes monétaires sur les pouvoirs publics a entraîné une modification des rubriques suivantes : « Avoirs extérieurs nets » ; « Créances sur l'Etat » ; « Créances sur les autres pouvoirs publics » ; « Total des créances sur les pouvoirs publics » ; « Créances et engagements sur et envers des intermédiaires financiers non monétaires » et « Divers ».

4 Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques ne sont plus compris dans la rubrique « Stock monétaire », mais dans la rubrique « Liquidités quasi monétaires détenues par les entreprises et particuliers : dépôts en francs belges ».

5 En principe les dépôts des résidents congolais dans les banques belges ne devraient pas être compris dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires. L'application de ce principe se heurte cependant à des difficultés d'ordre statistique. C'est ainsi que jusqu'à la fin de juillet 1960, les dépôts des résidents congolais non bancaires dans les banques belges étaient englobés dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires; ils en ont été exclus à concurrence d'un montant de 0,2 milliard en août et d'un montant supplémentaire de 0,7 milliard en septembre, mais ces montants y ont ensuite été partiellement réenglobés, soit à concurrence d'un montant de 0,1 milliard en novembre, d'un montant supplémentaire de 0,2 milliard en décembre 1960, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en janvier, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en février, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en septembre et d'un montant supplémentaire de 0,2 milliard en octobre 1961.

N. B. — Pour le mode d'établissement de ce tableau, voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXIV^e année, vol II, n° 6, décembre 1949 — XXX^e année, vol. II, n° 5, novembre 1955 — XXXIII^e année, vol. II, n° 5, novembre 1958.

— Pour le détail du « Stock monétaire », voir le tableau 4 du chapitre XIII.

— Pour le détail des « Avoirs extérieurs nets », voir le tableau 5 du chapitre XIII.

* En raison des modifications intervenues dans la présentation de la situation active et passive des banques de dépôts arrêtée au 30 juin 1963, les données relatives à la fin du 2^e trimestre n'ont pu être établies à temps pour la publication du présent bulletin et seront dès lors insérées dans le numéro de septembre.

**XIII - 2. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE,
DES ORGANISMES PUBLICS MONETAIRES ET DES BANQUES DE DEPOTS**

(milliards de francs)

Actif

	Banque Nationale de Belgique				Organismes publics monétaires ¹			Banques de dépôts *			Total		
	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963	31 juil. 1963	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963
A. Créances sur l'étranger :													
1. Or	67,1	68,3	68,6	67,7	—	—	—	—	—	—	67,1	68,3	68,6
2. Participation au F.M.I.	6,7	6,7	6,7	6,8	—	—	—	—	—	—	6,7	6,7	6,7
3. Actions et obligations	0,1	0,1	0,1	0,1	—	—	—	1,1	1,1	p 1,2	1,2	1,2	p 1,3
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	0,8	3,8	3,0	5,0	0,2	0,2	0,1	2,1	0,8	1,1	3,1	4,8	4,2
5. Créance sur l'U.E.P. ²	0,3	0,3	0,2	0,1	—	—	—	—	—	—	0,3	0,3	0,2
6. Autres :													
a) en monnaies étrangères convertibles ...	14,3	12,8	17,8	20,3	—	—	—	16,3	19,5	19,3	30,6	32,3	37,1
b) autres ³	0,1	1,5	2,2	2,2	3,2	2,3	2,2	3,2
7. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	+0,6	+0,1	+0,7	+0,6	+0,1	+0,7
Total des créances sur l'étranger .	89,4	92,0	96,4	101,5	0,2	0,2	0,1	22,3	23,5	p25,5	111,9	115,9	p122,0
dont : à vue	81,7	81,4	86,6	89,7	12,6	15,3	p16,1	94,3	96,7	p102,7
autres	7,7	10,6	9,8	11,8	0,2	0,2	0,1	9,7	8,4	p 9,4	17,6	19,2	p 19,3
B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :													
1. Pièces et billets	0,4	0,3	0,4	0,4	0,1	2,2	2,6	2,5	2,7	2,9	2,9
2. Autres :													
a) sur la Banque Nationale de Belgique .	—	—	—	0,1	1,6	2,2	0,1	1,6	2,2
b) sur les organismes publics	0,1	0,3	0,9	2,6	0,8	0,9	2,6	0,9
c) sur les banques de dépôts	1,3	0,3	1,1	...	0,3	...	3,4	3,3	4,2	3,4	4,9	4,5
C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :													
1. Sur l'Etat :													
a) à un an au plus	9,9	5,2	8,8	6,1	36,8	38,6	40,0	39,0	14,4	p19,1	85,7	58,2	p 67,9
b) à plus d'un an :													
— obligations généralement accessibles au public	2,3	2,3	2,3	2,3	5,1	5,3	5,5	25,0	28,5	p28,8	32,4	36,1	p 36,6
— autres	34,0	34,0	34,0	34,0	—	—	—	2,7	21,9	p21,3	36,7	55,9	p 55,3
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :													
a) à un an au plus	—	—	—	—	3,2	3,4	3,3	—	—	—	3,2	3,4	3,3
b) à plus d'un an :													
— obligations généralement accessibles au public	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	1,9	1,9	p 1,7	2,3	2,2	p 2,0
— autres	—	—	—	—	—	—	—	1,1	1,1	p 1,1	1,1	1,1	p 1,1
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :													
a) acceptations	0,2	0,1	0,2	5,1	3,0	3,5	5,3	3,1	3,7
b) effets commerciaux	1,7	6,3	2,5	4,1	0,7	0,9	0,8	27,2	26,9	32,2	29,6	34,1	35,5
c) avances	0,1	0,1	0,1	31,8	35,6	35,1	31,9	35,7	35,2
d) obligations :													
— généralement accessibles au public	—	—	—	2,9	3,0	p 3,0	2,9	3,0	p 3,0
— autres	—	—	—	—	—	—	—	0,9	0,9	p 0,9	0,9	0,9	p 0,9
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus ⁴	0,6	—	—	—	8,6	6,4	—	8,6	7,0	—
5. Sur les paraétatiques de crédit :													
a) à un an au plus	0,6	0,3	0,1	—	—	—	...	0,1	0,7	0,3
b) à plus d'un an :													
— obligations généralement accessibles au public	—	—	—	8,5	8,8	p 8,9	8,5	8,8	p 8,9
— autres	—	—	—	—	0,1	0,1	0,1	0,7	0,7	p 0,7	0,8	0,8	p 0,8
D. Autres	22,6	19,9	29,2	33,8	4,7	4,6	5,1	28,1	31,1	p36,1	55,4	55,6	p 70,4
TOTAL DE L'ACTIF ...	160,5	162,7	174,5	183,9	51,4	53,7	55,3	212,4	218,1	227,6	424,3	434,5	457,4

¹ Office des Chèques postaux, Fonds Monétaire belge (actifs à court terme et obligations), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (actifs à court terme), Crédit Communal de Belgique (actifs formant la contrepartie des passifs à vue et à un mois au plus), Institut de Récompte et de Garantie (actifs financés par un recours aux organismes monétaires). Dans le cas du Fonds Monétaire belge et de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'excédent éventuel des actifs recensés sur les passifs recensés est compris dans la rubrique D. « Autres ».

² Créances bilatérales sur les pays débiteurs lors de la liquidation de l'U.E.P.

³ Cette sous-rubrique comprend presque exclusivement des francs belges dont la plus grande partie est convertible. Elle correspond au total des sous-rubriques b) « En francs belges convertibles » et d) « Autres » qui n'avaient pu être distinguées sans une large part d'arbitraire dans les tableaux publiés aux pages 20 à 27 du Bulletin d'Information et de Documentation de juillet 1961. La sous-rubrique c) « En monnaies étrangères U.E.P. et en francs belges sur les pays U.E.P. » de ces mêmes tableaux n'a plus de raison d'être depuis la liquidation de l'U.E.P.

⁴ Aux dates pour lesquelles le Fonds des Rentes n'a pas publié de chiffres, les créances sur le Fonds des Rentes sont comprises sous la rubrique D « Autres ».

* Voir note * du tableau XIII 1.

**XIII - 2. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE,
DES ORGANISMES PUBLICS MONETAIRES ET DES BANQUES DE DEPOTS**

(milliards de francs)

Passif

	Banque Nationale de Belgique				Organismes publics monétaires 1			Banques de dépôts *			Total		
	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963	31 juil. 1963	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963	30 sept. 1962	31 déc. 1962	31 mars 1963
A. Engagements envers l'étranger :													
1. Envers le F.M.I.	0,2	0,2	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2	0,2
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Autres :													
a) en monnaies étrangères convertibles	—	—	—	17,2	20,4	21,7	17,2	20,4	21,7
b) autres 2	0,5	0,8	0,8	0,4	2,0	1,9	2,6	11,2	12,7	12,3	13,7	15,4	15,7
4. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	-0,1	-0,6	+0,6	-0,1	-0,6	+0,6
Total des engagements envers l'étranger	0,7	1,0	1,0	0,6	2,0	1,9	2,6	28,3	32,5	34,6	31,0	35,4	38,2
dont : à vue	0,7	1,0	1,0	0,6	2,0	1,9	2,6	24,5	29,0	30,5	27,2	31,9	34,1
autres	—	—	—	—	—	—	—	3,8	3,5	4,1	3,8	3,5	4,1
B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :													
1. Pièces et billets 3	2,3	2,6	2,5	2,4	0,4	0,3	0,4	—	—	—	2,7	2,9	2,9
2. Autres :													
a) envers la Banque Nationale de Belgique	—	—	—	—	0,1	...	1,3	0,3	...	1,3	0,4
b) envers les organismes publics	0,3	0,3	...
c) envers les banques de dépôts	0,1	1,6	2,2	0,1	0,9	2,6	0,7	3,4	3,3	4,3	4,4	7,5	7,2
C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :													
1. Monnaie fiduciaire 4	131,0	135,9	138,0	145,0	5,7	5,8	5,8	—	—	—	136,7	141,7	143,8
2. Monnaie scripturale :													
a) détenue par les entreprises et particuliers 5	0,4	0,5	0,3	0,3	31,1	32,4	33,2	67,5	69,3	72,9	99,0	102,2	106,4
b) détenue par les pouvoirs publics	—	—	—	—	11,0	10,6	12,5	—	—	—	11,0	10,6	12,5
3. Liquidités quasi monétaires :													
a) détenues par les entreprises et particuliers :													
— dépôts en francs belges à plus d'un mois	—	—	—	—	—	—	—	31,9	28,6	28,6	31,9	28,6	28,6
— dépôts en francs belges reçus en carnets ou livrets	—	—	—	—	—	—	—	18,4	19,9	22,1	18,4	19,9	22,1
— dépôts en devises	—	—	—	8,0	7,4	7,4	8,0	7,4	7,4
b) détenues par le Trésor	—	—	—	—	—	—
4. Emprunts obligataires	—	—	—	—	—	—	—	10,4	11,1	11,1	10,4	11,1	11,1
5. Autres :													
a) envers le Fonds des Rentes 6 7	1,7	...	—	—	0,3	0,1	—	0,7	...	—	2,7	0,1	—
b) envers les paraétatiques de crédit	—	—	—	—	—	—	—	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D. Autres	24,3	21,1	30,5	35,5	43,5	44,2	46,2	67,8	65,3	76,7
TOTAL DU PASSIF ...	160,5	162,7	174,5	183,9	51,4	53,7	55,3	212,4	218,1	227,6	424,3	434,5	457,4

1 Office des Chèques postaux, Fonds Monétaire belge (pièces et billets), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (passif à vue et à un mois au plus), Crédit Communal de Belgique (passif à vue et à un mois au plus), Institut de Récompense et de Garantie (passif envers les organismes monétaires). Dans le cas du Fonds Monétaire belge et de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'excédent éventuel des passifs recensés sur les actifs recensés est compris dans la rubrique D « Autres ».

2 Cette sous-rubrique comprend presque exclusivement des francs belges dont la plus grande partie est convertible. Elle correspond au total des sous-rubriques b) « En francs belges convertibles » et d) « Autres » qui n'avaient pu être distinguées sans une large part d'arbitraire dans les tableaux publiés aux pages 20 à 27 du Bulletin d'Information et de Documentation de juillet 1961. La sous-rubrique c) « En monnaies étrangères U.E.P. et en francs belges envers les pays U.E.P. » de ces mêmes tableaux n'a plus de raison d'être depuis la liquidation de l'U.E.P.

3 B.N.B. : y compris les pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale de Belgique. Organismes publics monétaires : uniquement les pièces et billets du Trésor détenus par la Banque Nationale de Belgique.

4 Les chiffres de cette rubrique sont sous-évalués pour la Banque Nationale de Belgique et surévalués pour les organismes publics à concurrence des pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale de Belgique.

5 B.N.B. : y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf celui du Fonds des Rentes qui est compris dans la rubrique C 5a ou D « Autres ». Organismes publics monétaires : y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf ceux de certains paraétatiques administratifs qui sont compris dans la rubrique C2b.

6 Aux dates pour lesquelles le Fonds des Rentes n'a pas publié de chiffres, les engagements envers le Fonds des Rentes sont compris sous la rubrique D « Autres ».

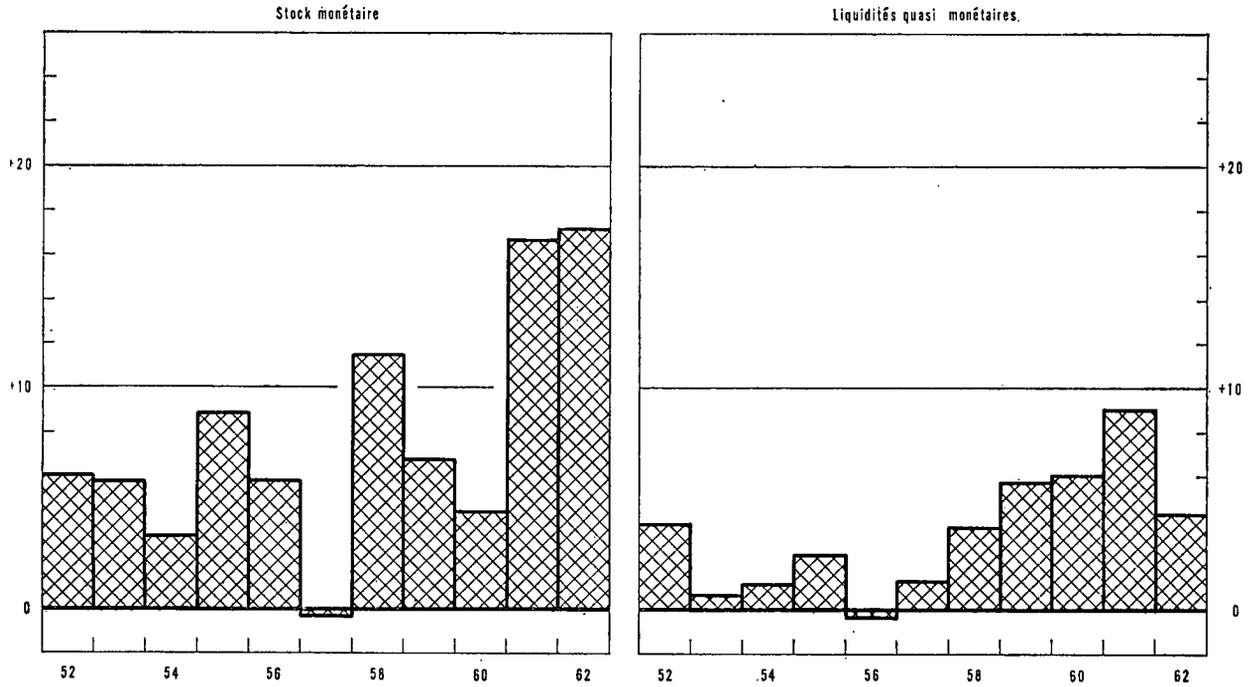
7 Au 31 mars et au 30 juin 1962, ces chiffres s'élèvent pour la Banque Nationale respectivement à 3,2 et 2,1 milliards; pour les organismes publics monétaires, respectivement à 1,1 et 0,7 milliard; pour les banques de dépôts respectivement à 0,5 et 1,3 milliard; et pour l'ensemble des organismes monétaires respectivement à 4,8 et 4,1 milliards, montants qui étaient compris sous la rubrique D « Autres ».

* Voir note * du tableau XIII 1.

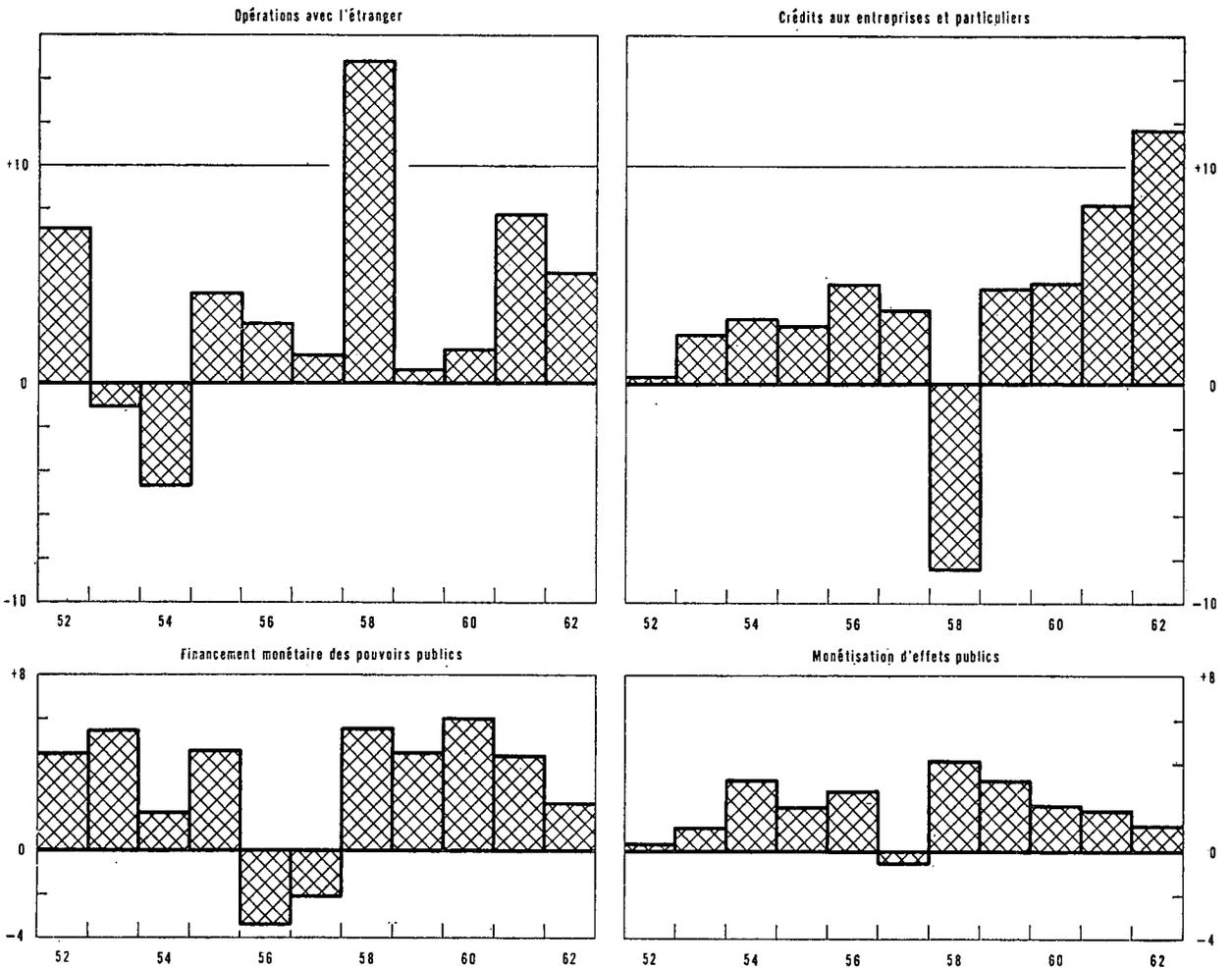
XIII - 3. — STOCK MONETAIRE ET LIQUIDITES QUASI MONETAIRES

(variations en milliards de francs)

A.- VARIATIONS DU STOCK ET DES LIQUIDITES



B.- ORIGINES DES VARIATIONS



XIII - 3. — ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE *

(milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires	Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital et des donations des pouvoirs publics)	Financement monétaire des pouvoirs publics			Monétisation d'effets publics		Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptations aux entreprises et particuliers résidant en Belgique	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Crédits à des intermédiaires financiers non monétaires	Divers
					de l'Etat		des autres pouvoirs publics	achats sur le marché par les organismes monétaires	par l'intermédiaire du Fonds des Rentes				
					par cession de titres de la dette	par cession nette de devises							
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	
1957 1 ^{er} trimestre	- 0,2	+ 1,1	+ 0,9	- 1,2	+ 5,3	- 1,9	- 2,0	+ 0,2	- 1,5	+ 1,1	- 0,1	...	+ 1,0
2 ^e trimestre	+ 3,7	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 1,5	+ 1,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,1	+ 0,8	...	- 0,2	+ 0,5
3 ^e trimestre	- 7,5	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,5	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	- 0,6	...	- 0,1	+ 0,2	- 1,0
4 ^e trimestre	+ 3,7	+ 0,8	+ 4,5	+ 5,1	- 1,4	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,2	- 0,7	+ 1,5	- 0,4	+ 0,1	- 1,2
Total ...	- 0,3	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,3	- 1,1	+ 0,7	- 1,6	+ 1,2	- 1,7	+ 3,4	- 0,6	+ 0,1	- 0,7
1958 1 ^{er} trimestre	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 3,9	- 0,6	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	- 0,1	- 3,6	- 0,4	+ 0,5	+ 0,3
2 ^e trimestre	+ 9,1	- 0,8	+ 8,3	+ 5,6	+ 2,7	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4	+ 1,4	- 3,0	- 0,5	+ 0,1	+ 1,4
3 ^e trimestre	- 2,7 ¹	+ 0,7 ¹	- 2,0	+ 2,8	- 4,9	+ 0,8	- 0,6	+ 1,0	+ 1,3	- 2,2	- 0,5	+ 0,6	- 0,3
4 ^e trimestre	+ 7,5	+ 0,6	+ 8,1	+ 2,6	+ 7,1	- 0,1	+ 0,4	+ 0,2	- 0,4	+ 0,4	- 0,3	+ 0,5	- 2,3
Total ...	+ 12,9 ¹	+ 2,4 ¹	+ 15,3	+ 14,9	+ 4,3	+ 1,4	- 0,1	+ 1,9	+ 2,2	- 8,4	- 1,7	+ 1,7	- 0,9
1959 1 ^{er} trimestre	+ 0,2	+ 3,4	+ 3,6	- 2,1	+ 1,2	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,3	+ 1,2	+ 1,4	- 0,2	+ 0,2	+ 0,1
2 ^e trimestre	+ 4,3	- 0,9	+ 3,4	+ 0,3	+ 0,3	- 1,1	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,9	- 0,4	- 0,1	+ 0,3	+ 1,9
3 ^e trimestre	- 4,4	+ 1,6	- 2,8	- 0,3	- 2,2	+ 0,3	- 0,8	+ 0,7	- 0,4	+ 0,3	...	+ 0,6	- 1,0
4 ^e trimestre	+ 6,7	+ 1,7	+ 8,4	+ 2,8	+ 7,7	- 3,3	...	- 0,4	- 0,3	+ 3,1	...	- 0,2	- 1,0
Total ...	+ 6,8	+ 5,8	+ 12,6	+ 0,7	+ 7,0	- 4,0	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 4,4	- 0,3	+ 0,9	...
1960 1 ^{er} trimestre	- 3,9	+ 5,1	+ 1,2	+ 4,7	- 2,8	- 3,9	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,4	...	+ 0,6	- 0,7
2 ^e trimestre	+ 7,4	- 1,8	+ 5,6	- 0,1	+ 3,7	+ 1,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,2	+ 0,7	- 0,2	+ 0,1	+ 0,5
3 ^e trimestre	- 5,2 ²	+ 2,8 ²	- 2,4 ²	- 4,6	+ 7,3	- 1,8	- 0,7	...	+ 1,0	- 0,5	- 0,2	- 0,4	- 2,5
4 ^e trimestre	+ 6,1 ²	... ²	+ 6,1 ²	+ 1,6	- 5,2	+ 5,3	+ 1,3	- 0,3	+ 0,5	+ 4,1	- 0,3	- 0,4	- 0,5
Total ...	+ 4,4 ²	+ 6,1 ²	+ 10,5 ²	+ 1,6	+ 3,0	+ 0,9	+ 2,2	+ 0,2	+ 1,9	+ 4,7	- 0,7	- 0,1	- 3,2
1961 1 ^{er} trimestre	+ 2,1 ²	+ 3,3 ²	+ 5,4 ²	- 1,7	+ 5,2	+ 0,2	- 0,6	+ 1,1	- 0,5	- 1,6	- 0,3	+ 0,8	+ 2,8
2 ^e trimestre	+ 4,1	+ 0,4	+ 4,5	+ 0,1	+ 5,9	- 6,1	+ 0,6	- 0,1	+ 0,3	+ 2,7	- 0,3	+ 0,7	+ 0,7
3 ^e trimestre	+ 1,7 ²	+ 3,6 ²	+ 5,3 ²	+ 4,3	+ 3,6	- 1,3	- 0,4	+ 0,4	...	+ 0,5	- 0,2	+ 0,4	- 2,0
4 ^e trimestre	+ 8,8 ²	+ 1,8 ²	+ 10,6 ²	+ 5,4	- 6,2	+ 0,8	+ 2,5	+ 0,1	+ 0,6	+ 6,6	- 0,2	+ 0,5	+ 0,5
Total ...	+ 16,7 ²	+ 9,1 ²	+ 25,8 ²	+ 8,1	+ 8,5	- 6,4	+ 2,1	+ 1,5	+ 0,4	+ 8,2	- 1,0	+ 2,4	+ 2,0
1962 1 ^{er} trimestre	- 1,1	+ 4,2	+ 3,1	+ 3,8	- 1,2	+ 2,5	- 0,2	+ 0,2	- 0,6	+ 0,4	- 0,5	- 0,2	- 1,1
2 ^e trimestre	+ 8,7	...	+ 8,7	+ 1,7	+ 4,0	- 3,8	- 0,1	+ 0,6	+ 0,5	+ 1,8	- 0,7	+ 2,3	+ 2,4
3 ^e trimestre	+ 1,6	+ 2,6	+ 4,2	+ 0,2	+ 4,4	- 2,0	+ 0,9	+ 0,4	- 0,1	+ 3,3	- 0,6	- 0,2	- 2,1
4 ^e trimestre	+ 7,9	- 2,5	+ 5,4	- 0,7	- 3,2	+ 0,4	+ 0,5	- 0,7	+ 0,9	+ 6,1	- 0,6	+ 0,6	+ 2,1
Total ...	+ 17,1	+ 4,3	+ 21,4	+ 5,0	+ 4,0	- 2,9	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,7	+ 11,6	- 2,4	+ 2,5	+ 1,3
1963 1 ^{er} trimestre	+ 8,1	+ 2,2	+ 10,3	p + 1,7	p + 8,9	p + 1,1	p - 0,1	p + 0,3	+ 0,2	+ 1,6	- 0,1	p - 0,4	p - 2,9

N. B. — Pour le détail du « Stock monétaire », voir le tableau 4 du chapitre XIII.
 — Pour le détail des « Opérations avec l'étranger », voir le tableau 5 du chapitre XIII.
 — Pour la méthode d'élaboration, voir note sub tableau 1 du chapitre XIII.

1 Les comptes bancaires à plus d'un mois des sociétés financières qui jusqu'en juillet 1958 étaient englobés dans le stock monétaire ont pu être reclassés dans les liquidités quasi monétaires à partir d'août 1958. Les chiffres qui figurent aux colonnes (1) et (2) du présent tableau pour les variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires au 3^e trimestre de 1958 et durant l'année 1958 font abstraction des mouvements comptables qui ont résulté de cette modification de la statistique. — 2 Au 3^e trimestre de 1960, les dépôts des résidents congolais non bancaires dans les banques belges, qui étaient confondus jusque là dans les statistiques monétaires avec les comptes de résidents, ont été convertis en comptes étrangers « financiers »; ultérieurement, une partie de ces comptes a été réassimilée à des comptes de résidents. Ces conversions ont provoqué, dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires, une diminution purement comptable de 0,9 milliard au 3^e trimestre de 1960 et des augmentations, également comptables, de 0,3 0,2 0,1 et 0,2 milliard, respectivement au 4^e trimestre de 1960 et au 1^{er}, 3^e et 4^e trimestre de 1961. Ces diminutions et augmentations comptables ont été éliminées des variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires telles qu'elles apparaissent aux colonnes (1) à (3) du présent tableau.

* En raison des modifications intervenues dans la présentation de la situation active et passive des banques de dépôts arrêtée au 30 juin 1963, les données relatives au 2^e trimestre n'ont pu être établies à temps pour la publication du présent bulletin et seront dès lors insérées dans le numéro de septembre.

XIII - 4. — STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

Fin de période	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale					Stock de monnaie scripturale	Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la B.N.B.	Stock de monnaie fiduciaire ²	détenue par le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	détenue par les entreprises et particuliers ¹			Total			
					comptes courants à la B.N.B. ²	avoirs en C.C.P. ²	dépôts à vue et à 1 mois au plus dans les banques et établissements para-étatiques ²				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (8) : (10)	
1952 Juin	5,8	96,3	100,6	6,8	0,5	18,8	44,9	64,2	71,0	171,6	58,6
Décembre	5,9	97,8	102,0	7,5	0,6	18,0	46,4	65,0	72,5	174,5	58,4
1953 Juin	5,8	98,4	102,6	6,9	0,6	19,6	46,1	66,3	73,2	175,8	58,4
Décembre	5,9	101,6	105,9	7,1	0,6	19,9	46,8	67,3	74,4	180,3	58,7
1954 Juin	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2
Décembre	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1
1955 Juin	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9
Décembre	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	20,8	52,5	73,9	81,8	192,5	57,5
1956 Juin	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1
Décembre	5,4	111,5	114,3	6,5	0,6	21,3	55,6	77,5	84,0	198,3	57,7
1957 Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4
Décembre	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,0	53,2	76,1	82,5	198,0	58,8
1958 Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3
Décembre	5,5	117,4	120,3	7,2	0,5	24,0	57,5 ³	82,0	89,2	209,5	57,4
1959 Juin	5,5	117,5	120,3	7,8	0,4	24,9	60,6	85,9	93,7	214,0	56,2
Décembre	5,6	118,3	121,3	7,6	0,5	25,8	61,1	87,4	95,0	216,3	56,1
1960 Juin	5,7	119,3	122,1	8,2	0,4	25,7	63,5	89,6	97,8	219,9	55,5
Décembre	5,8	124,1	126,8	7,3 ⁵	0,7	26,9	58,7 ⁴	86,3	93,6	220,4	57,5
1961 Juin	5,9	124,8	127,9	8,5	0,4	27,3	62,7 ⁴	90,4	98,9	226,8	56,4
Décembre	6,0	129,1	132,2	10,0	0,6	27,9	66,7	95,2	105,2	237,4	55,7
1962 Juin	6,1	132,1	135,3	10,4	0,4	29,1	69,8	99,3	109,7	245,0	55,2
Juillet	6,1	133,2	136,2	9,8	0,4	30,5	67,6	98,5	108,3	244,5	55,7
Août	6,1	133,2	136,5	8,7	0,4	29,0	67,5	96,9	105,6	242,1	56,4
Septembre	6,1	133,2	136,7	11,0	0,4	29,3	69,3	99,0	110,0	246,7	55,4
Octobre	6,1	134,5	137,9	8,6	0,4	30,2	69,5	100,1	108,7	246,6	55,9
Novembre	6,1	134,0	137,5	8,4	0,3	29,5	71,1	100,9	109,3	246,8	55,7
Décembre	6,2	138,5	141,7	10,6	0,5	30,4	71,3	102,2	112,8	254,5	55,7
1963 Janvier	6,2	137,1	140,5	9,2	0,3	32,7	70,5	103,5	112,7	253,2	55,5
Février	6,2	139,3	142,7	10,1	0,4	30,0	73,1	103,5	113,6	256,3	55,7
Mars	6,2	140,5	143,8	12,5	0,3	30,9	75,1	106,3	116,8	262,6	54,8
Avril	6,2	142,2	145,5	11,4	0,3	32,2	73,5	106,0	117,4	262,9	55,4
Mai	6,2	144,2	147,6	11,7	0,3	31,9	75,7	107,9	119,6	267,2	55,8
Juin	6,2	146,2	149,6	12,8	0,4	32,2	78,1	110,7	123,5	273,1	54,8

¹ Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

² Déduction faite des encaisses des organismes monétaires.

³ Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire. (cf. tableau XIII - 1, note 4.)

⁴ En principe, les dépôts des résidents congolais dans les banques belges ne devraient pas être compris dans le stock monétaire. L'application de ce principe se heurte cependant à des difficultés d'ordre statistique. C'est ainsi que jusqu'à la fin de juillet 1960, les dépôts à un mois au plus des résidents congolais non bancaires dans les banques belges étaient englobés dans le stock monétaire; ils en ont été exclus à concurrence d'un montant de 0,1 milliard en août et d'un montant supplémentaire de 0,4 milliard en septembre, mais ces montants y ont ensuite été partiellement réenglobés, soit à concurrence d'un montant de 0,1 milliard en décembre 1960, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en janvier, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en septembre et d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en octobre 1961. Il s'ensuit que le mouvement des chiffres de la colonne (7) du présent tableau durant la période de juillet 1960-octobre 1961 est influencé par des facteurs purement comptables.

⁵ Le chiffre de la monnaie scripturale détenue par le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés à la fin de décembre 1960 est anormalement bas par suite de la désorganisation causée par les grèves. En l'absence de celles-ci, il serait sans doute situé entre 8 et 9 milliards.

XIII - 5. — AVOIRS EXTERIEURS NETS DES ORGANISMES MONETAIRES *

(milliards de francs)

Périodes	Montants à fin de période 1			Evolution						Evolution	
	B.N.B.	Autres organismes monétaires	Total	Avoirs extérieurs nets après ajustement statistique			Opérations de donation et en capital des pouvoirs publics avec l'étranger		Opérations avec l'étranger 4 (à l'exclusion des opérations de donation et en capital des pouvoirs publics)	Différence entre les chiffres des organismes monétaires [col. (6)] et ceux de la balance des paiements [col. (11)] 5	Avoirs extérieurs nets suivant la balance des paiements de l'U.E.B.L. 6
				B.N.B.	Autres organismes monétaires	Total	Etat 2	Autres 3			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
1952 Année	51,6	- 1,2	50,4	+ 1,1	+ 2,8	+ 3,9	- 3,2	...	+ 7,1	- 0,5	+ 3,4
1953 Année	52,7	- 2,4	50,3	+ 1,1	- 0,2	+ 0,9	+ 1,9	...	- 1,0	- 0,8	+ 0,1
1954 Année	50,9	- 2,6	48,3	- 1,8	- 0,3	- 2,1	+ 2,6	...	+ 4,7	- 1,5	+ 3,6
1955 Année	57,2	- 2,5	54,7	+ 6,3	+ 0,4	+ 6,7	+ 2,4	+ 0,2	+ 4,1	- 2,3	+ 4,4
1956 Année	57,8	- 3,8	54,0	+ 0,6	- 1,3	- 0,7	- 3,8	+ 0,3	+ 2,8	+ 1,1	+ 0,4
1957 1 ^{er} trimestre	54,3	- 3,9	50,4	- 3,5	+ 0,2	- 3,3	- 1,9	- 0,2	- 1,2	...	- 3,3
2 ^e trimestre	54,1	- 2,6	51,5	- 0,2	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,1	...	- 0,1	+ 0,1	+ 1,1
3 ^e trimestre	52,5	- 3,2	49,3	- 1,6	- 0,5	- 2,1	+ 0,4	...	- 2,5	+ 0,4	- 1,7
4 ^e trimestre	56,4	- 2,3	56,1	+ 5,9	+ 0,3	+ 6,2	+ 1,1	...	+ 5,1	- 0,2	+ 6,0
				+ 0,6	+ 1,2	+ 1,8	+ 0,7	- 0,2	+ 1,3	+ 0,3	+ 2,1
1958 1 ^{er} trimestre	60,9	- 0,7	60,2	+ 2,5	+ 1,8	+ 4,3	+ 0,4	...	+ 3,9	- 0,2	+ 4,1
2 ^e trimestre	67,5	- 1,3	66,2	+ 6,6	- 0,7	+ 5,9	+ 0,3	...	+ 5,6	+ 0,4	+ 6,3
3 ^e trimestre	72,3	- 2,2	70,1	+ 4,8	- 1,2	+ 3,6	+ 0,8	...	+ 2,8	+ 0,4	+ 4,0
4 ^e trimestre	75,5	- 3,4	72,1	+ 3,2	- 0,7	+ 2,5	- 0,1	...	+ 2,6	- 1,0	+ 1,5
				+ 17,1	- 0,8	+ 16,3	+ 1,4	...	+ 14,9	- 0,4	+ 15,9
1959 1 ^{er} trimestre	70,6	- 0,3	70,3	- 4,9	+ 2,9	- 2,0	+ 0,1	...	- 2,1	+ 0,3	- 1,7
2 ^e trimestre	73,5	- 3,8	69,7	+ 2,9	- 3,7	- 0,8	- 1,1	...	+ 0,3	+ 1,1	+ 0,3
3 ^e trimestre	74,7 ⁷	- 3,5	71,2 ⁷	- 1,6 ⁷	+ 0,9	- 0,7 ⁷	+ 0,3	- 0,7 ⁸	- 0,3	- 0,3	- 1,0
4 ^e trimestre	72,3 ⁷	- 1,6	70,7 ⁷	- 2,5 ⁷	+ 1,9	- 0,6 ⁷	- 3,3	- 0,1	+ 2,8	- 1,1	- 1,7
				- 6,1 ⁷	+ 2,0	- 4,1 ⁷	- 4,0	- 0,8 ⁸	+ 0,7	...	- 4,1
1960 1 ^{er} trimestre	74,0	- 1,2	72,8	+ 1,7	+ 0,2	+ 1,9	- 3,9	+ 1,1	+ 4,7	+ 1,5	+ 3,4
2 ^e trimestre	76,3	- 1,8	74,5	+ 2,8	- 0,7	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 1,7
3 ^e trimestre	69,7	- 2,5 ⁹	67,2 ⁹	- 6,6	+ 0,3 ⁹	- 6,3 ⁹	- 1,8	+ 0,1	- 4,6	+ 0,3	- 6,0
4 ^e trimestre	80,5	- 5,7 ⁹	74,8 ⁹	+ 10,8	- 3,7 ⁹	+ 7,1 ⁹	+ 5,3	+ 0,2	+ 1,6	...	+ 7,1
				+ 8,2	- 3,9 ⁹	+ 4,3 ⁹	+ 0,9	+ 1,8	+ 1,6	+ 1,9	+ 6,2
1961 1 ^{er} trimestre	79,7	- 6,4 ⁹	73,3 ⁹	- 0,8	- 1,0 ⁹	- 1,8 ⁹	+ 0,2	- 0,3	- 1,7	+ 0,6	- 1,2
2 ^e trimestre	82,6	- 14,4	68,2	+ 2,9	- 8,6	- 5,7	- 6,1	+ 0,3	+ 0,1	- 0,7	- 6,4
3 ^e trimestre	86,0	- 15,1 ⁹	70,9 ⁹	+ 3,4	- 0,4 ⁹	+ 3,0 ⁹	- 1,3	...	+ 4,3	- 0,8	+ 2,2
4 ^e trimestre	92,7	- 14,9 ⁹	77,8 ⁹	+ 6,7	- 0,4 ⁹	+ 6,3 ⁹	+ 0,8	+ 0,1	+ 5,4	- 0,3	+ 6,0
				+ 12,2	- 10,4 ⁹	+ 1,8 ⁹	- 6,4	+ 0,1	+ 8,1	- 1,2	+ 0,6
1962 1 ^{er} trimestre	90,5	- 5,9	84,6	- 2,2	+ 8,8	+ 6,6	+ 2,5	+ 0,3	+ 3,8	...	+ 6,6
2 ^e trimestre	89,6	- 7,2	82,4	- 0,9	- 1,2	- 2,1	- 3,8	...	+ 1,7	- 0,4	- 2,5
3 ^e trimestre	88,6	- 7,7	80,9	- 1,0	- 0,6	- 1,7	- 2,0	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,9	- 0,8
4 ^e trimestre	91,0	- 10,5	80,5	+ 2,4	- 2,8	- 0,3	+ 0,4	...	- 0,7	+ 0,8	+ 0,5
				- 1,7	+ 4,2	+ 2,5	- 2,9	+ 0,4	+ 5,0	+ 1,3	+ 3,8
1963 1 ^{er} trimestre	95,4	- 11,6	83,8	+ 4,4	- 1,6	+ 2,8	+ 1,1	...	+ 1,7	- 0,3	+ 2,5

1 Une ventilation des avoirs extérieurs nets par principaux types de créances et d'engagements est donnée au tableau XIII-2, et, pour la période 1950-1960, dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de juillet 1961, pages 20 à 27.

2 Cette colonne est la même que la colonne (6) du tableau XIII - 3.

3 Ces montants comprennent notamment les emprunts à l'étranger des pouvoirs publics subordonnés et des parafinanciers administratifs et les mouvements des créances en accords internationaux détenues par la S.N.C.I. (voir note 8 ci-dessous).

4 Ce sont les chiffres de cette colonne, calculés comme le montre le présent tableau, qui sont repris à la colonne (4) du tableau XIII - 3.

5 Cette différence provient en majeure partie de ce que les trois données ci-après sont comprises dans les avoirs extérieurs nets suivant la balance des paiements belgo-luxembourgeois, mais non dans les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires belges :

a) les variations des avoirs nets des banques luxembourgeoises vis-à-vis des pays autres que la Belgique; b) jusqu'au 31 décembre 1960 les variations des engagements des banques belges envers les sociétés congolaises; c) les variations des engagements des banques luxembourgeoises et, jusqu'au 2^e trimestre de 1958, des banques belges envers les institutions internationales établies en U.E.B.L.

6 Voir tableau IX - 1, total, et tableau IX - 2, rubrique 6.

7 La B.N.B. a été autorisée par la loi du 19 juin 1959 à comptabiliser, dans ses livres, comme avoir propre la créance que possède l'Etat belge sur le Fonds Monétaire International en remboursement de sa quote-part comme membre du Fonds, et cela à concurrence des billets émis, des crédits donnés ou des montants d'or versés par elle en faveur du Fonds, à la décharge de l'Etat. Une partie de la créance que la B.N.B. comptabilise dans ses écritures, en vertu de ces dispositions législatives, a pour origine non des opérations avec le Fonds, mais de simples reprises de créances à l'Etat belge. De telles reprises ont eu lieu à concurrence de 2,8 milliards au troisième trimestre de 1959 et à concurrence de 0,1 milliard au quatrième trimestre de la même année. L'évolution des « Avoirs extérieurs nets après ajustement statistique » [col. (4) et (6)] fait abstraction de ces montants.

8 A la suite de la Convention du 1^{er} juillet 1959, la S.N.C.I. a racheté à la B.N.B. diverses créances consolidées en accords de paiements. Ces rachats expliquent, à concurrence d'environ 0,5 milliard, la diminution des avoirs extérieurs nets de la B.N.B. [col. (1)] au cours du troisième trimestre de 1959. Mais ces rachats, de même que les remboursements ultérieurs par l'étranger des créances rachetées, n'ont pas d'influence sur le solde des opérations avec l'étranger figurant à la colonne (9). En effet, dans l'évolution des avoirs extérieurs nets, ils sont assimilés à des opérations en capital des pouvoirs publics autres que l'Etat avec l'étranger et figurent à ce titre à la colonne (8).

9 Au 3^e trimestre de 1960, les dépôts des résidents congolais dans les banques belges, dont il n'avait pas été possible jusque là de tenir compte pour calculer les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires tels qu'ils figurent aux colonnes (2) et (3) du présent tableau, ont été convertis en comptes étrangers « bilatéraux » ou « financiers »; ultérieurement une partie des comptes financiers a été réassimilée à des comptes de résidents. Ces conversions ont provoqué, dans les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires, une diminution purement comptable de 1,3 milliard au 3^e trimestre de 1960 et des augmentations, également comptables, de 0,3, 0,2, 0,1 et 0,2 milliard respectivement au 4^e trimestre de 1960, au 1^{er}, 3^e et 4^e trimestre de 1961. Ces diminution et augmentations comptables ont été éliminées de l'évolution des « avoirs extérieurs nets après ajustement statistique » [col. (5) et (6)].

* Voir note * des tableaux XIII 1 et 3.

XIII - 6. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (1951-1958)

(millions de francs)

Rubriques	1951 31 décembre	1952 31 décembre	1953 31 décembre	1954 31 décembre	1955 31 décembre	1956 31 décembre	1957 31 décembre	1958 31 décembre
ACTIF								
Encaisse en or	31.771	35.180	38.787	38.911	46.385	46.247	45.767	63.487
Avoirs sur l'étranger	178	1.431	903	3.338	259	995	1.923	1.415
Devises étrangères et or à recevoir	—	2.492	1.994	—	—	2.986	350	280
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	15.202	14.951	12.440	8.596	9.138	9.743	6.825	7.806
b) pays membres de l'U.E.P.	4.709	1.640	942	709	712	422	1.744	1.312
c) pays membres de l'A.M.E.	—	—	—	—	—	—	—	44
d) autres pays	868	646	304	580	821	772	879	774
Débiteurs pour change et or, à terme ...	2.170	1.476	20	1.448	1	79	1.464	72
Effets commerciaux sur la Belgique	8.890	9.152	8.319	9.511	8.399	11.395	14.384	4.103
Avances sur nantissement	345	394	721	291	210	453	2.726	510
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arr. 22-3-1952 et 26-7-1952)	—	166	227	—	—	—	—	—
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	6.460	6.035	7.970	7.895	8.800	5.900	6.615	7.840
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.824	445	...	1.183	783	1.836	42	11
c) autres effets publics	69	225	70	44	118	89	1	...
Compte courant du Trésor public	—	—	—	—	—	—	1.325	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	202	345	247	548	700	690	673	650
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	—	—	—	—	1	1	1	2
Compte A	1	2	2	2	—	—	—	—
Compte B	1.018	803	468	240	—	—	—	—
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.860	34.763	34.660	34.660	34.660	34.660	34.456	34.248
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.221	1.478	1.678	1.792	1.914	2.072	2.239	2.379
Valeurs à recevoir	365	167	130	151	171	395	210	175
Immeubles, matériel et mobilier	740	889	967	1.061	1.179	1.318	1.416	1.468
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	633	674	707	744	810	885	957	1.003
Comptes transitoires	165	225	270	176	224	197	244	239
	111.691	113.579	112.826	111.880	115.285	121.145	124.241	127.813
PASSIF								
Billets en circulation	94.967	97.784	101.592	102.679	107.556	111.533	112.670	117.353
Comptes courants et divers :								
compte ordinaire ...	30	24	27	29	11	11	19	8
comptes Accord de Coopération Economique	1.044	1.341	193	88	57	28	20	—
taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	—	—	—	—	—	—	209	632
Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics	310	405	364	269	277	320	524	313
Banques en Belgique	1.805	2.446	2.143	1.997	1.888	1.663	2.546	2.876
Banques à l'étranger : comptes ordin.	475	476	920	1.035	171	229	179	181
Particuliers	393	253	261	280	348	321	340	174
Valeurs à payer	831	447	465	362	390	450	654	474
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) pays membres de l'U.E.P.	644	1.471	352	71	277	752	268	231
b) pays membres de l'A.M.E.	—	—	—	—	—	—	—	137
c) autres pays	1.120	879	695	462	747	273	268	302
Total des engagements à vue ...	101.619	105.526	107.012	107.272	111.722	115.580	117.697	122.681
Provision spéciale : pour avances U.E.P. :								
a) comptes spéciaux (arrêtés des 15-9-1951, 22-3-1952 et 26-7-1952)	1.079	3.872	2.817	—	—	—	—	—
b) Trésor public	4.057	—	—	—	—	—	—	—
c) convention du 14-9-1954 : S.N.C.I.	—	—	—	—	—	275	475	500
Devises étrangères et or à livrer	2.478	1.483	32	1.498	71	1.551	1.850	370
Caisse de Pensions du Personnel	633	674	707	744	810	885	957	1.003
Comptes transitoires	122	106	200	143	284	289	537	446
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Fonds de réserve :								
a) réserve statutaire	208	232	256	233	315	349	385	425
b) fonds de provision	228	234	243	243	245	247	248	254
c) compte d'amortissement des immeubles, matériel et mobilier	616	789	867	961	1.079	1.208	1.306	1.353
Bénéfice net à répartir	251	263	292	336	359	361	386	381
	111.691	113.579	112.826	111.880	115.285	121.145	124.241	127.813

N. B. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe, toutes les situations hebdomadaires de l'année à laquelle il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 6. — BILANS ET SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Depuis le 31 décembre 1959

(millions de francs)

Rubriques	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1962 6 août	1963 5 août	1962 10 septembre	1963 9 septembre
ACTIF								
Encaisse en or	56.693	58.525	62.424	68.248	66.760	67.691	67.039	68.197
Monnaies étrangères	4.407	12.605	20.432	12.848	14.825	20.307	14.192	20.523
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	224	6.775	6.856	2.935	6.211	9.476	5.606	10.258
Avoirs à l'étranger, en francs belges ...	—	—	—	—	—	1.500	—	1.500
Accords internationaux : (Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)								
a) U.E.P.	5.536	3.509	413	251	298	138	294	134
b) A.M.E.	20	...	60	...
c) F.M.I.	4.388	4.388	7.989	6.738	6.738	6.814	6.738	6.814
d) autres accords
Débiteurs pour change et or, à terme ...	1.205	11.821	18.494	12.341	14.433	19.929	14.009	20.547
Effets de commerce	7.560	6.773	5.086	10.083	3.903	7.151	1.854	4.889
Avances sur nantissement	102	51	74	3.022	61	1.272	642	608
Effets publics (Art. 20 des statuts. Conventions des 14-9-1948, 15-4-1952 et 1-2-1963)	8.215	6.040	6.515	5.140	8.215	8.200	9.590	9.200
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	645	617	490	326	426	315	434	325
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	2	2	2	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)	34.080	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000
Fonds publics (Art. 18 et 21 des statuts)	2.469	2.519	2.568	2.627	2.627	2.702	2.627	2.702
Immeubles, matériel et mobilier	1.508	1.519	1.539	1.593	1.539	1.593	1.539	1.593
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.032	1.075	1.168	1.278	1.230	1.345	1.224	1.339
Divers	515	698	544	1.778	1.396	1.204	1.008	1.642
Compte d'ordre :	128.531	150.916	168.594	163.210	162.684	183.639	160.858	184.272
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Education nationale et de la Culture (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.512	2.114	2.170	1.911	1.147	757	966	581
PASSIF								
Billets en circulation	118.325	124.091	129.078	138.481	133.416	147.468	132.383	146.233
Comptes courants :								
Trésor public { compte ordinaire ...	7	24	1	5	16	12	17	8
{ taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	494	185	25	27	24	25	24	26
{ compte spécial liquidation U.E.P. ...	1
Banques à l'étranger : compte ordin.	252	308	445	387	382	257	328	250
Comptes courants divers	3.161	2.606	8.338	3.474	2.943	655	3.095	884
Accords internationaux : (Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)								
a) A.M.E.	344	249	200	185	128	107	132	116
b) autres accords	224	263	365	413	268	296	356	342
Total des engagements à vue ...	122.808	127.726	138.452	142.972	137.177	148.820	136.335	147.859
Monnaies étrangères et or à livrer	1.436	18.644	25.376	15.271	20.655	29.388	19.620	30.849
Caisse de Pensions du Personnel	1.032	1.075	1.168	1.278	1.230	1.345	1.224	1.339
Divers	767	938	1.007	1.016	995	1.383	1.052	1.522
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.088	2.133	2.191	2.273	2.227	2.303	2.227	2.303
Compte d'ordre :	128.531	150.916	168.594	163.210	162.684	183.639	160.858	184.272
Ministre de l'Education nationale et de la Culture : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.512	2.114	2.170	1.911	1.147	757	966	581

N. B. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe, toutes les situations hebdomadaires de l'année à laquelle il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 7. — SITUATION GLOBALE DES BANQUES ¹

(millions de francs)

Actif

Rubriques	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1962 31 mai	1963 31 mai	1963 30 juin	1963 30 juin
A. Opérations d'épargne (art. 15, A.R. 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux, C.N.C.P.	5.972	5.933	7.533	6.523	3.319	3.230	3.232	3.428
Prêts au jour le jour	1.013	1.277	1.214	1.272	1.339	856	1.410	951
Banquiers	6.696	8.103	10.782	13.192	10.354	14.024	10.343	15.988
Maison-mère, succursales et filiales	2.345	3.236	4.287	4.717	5.992	5.831	4.660	5.784
Autres valeurs à recevoir à court terme	5.205	6.017	6.742	8.248	8.459	9.629	7.722	10.444
Portefeuille-effets	52.469	55.155	66.088	46.685	70.475	60.235	71.508	68.499
a) Effets publics ²	34.341	33.627	40.213	16.569	40.252	23.251	40.801	29.935
b) Effets commerciaux ³	18.128	21.528	25.875	30.116	30.223	36.984	30.707	38.563
Reports et avances sur titres	1.364	1.168	1.237	1.317	1.253	1.168	1.201	1.154
Débiteurs par acceptations	11.944	12.682	14.318	17.927	15.811	18.424	16.764	19.012
Débiteurs divers	22.792	26.064	30.726	38.608	32.776	40.254	32.504	41.471
Portefeuille-titres	34.988	39.274	53.444	75.148	53.931	77.323	54.615	71.149
a) Valeurs de la réserve légale	366	401	429	468	451	512	468	538
b) Fonds publics belges ^{2 4}	32.021	36.199	50.094	71.460	50.292	73.697	51.048	67.356
c) Fonds publics étrangers ⁴	231	275	473	317	360	235	311	319
d) Actions de banques	1.340	1.291	1.261	1.232	1.265	1.485	1.265	1.544
e) Autres titres	1.030	1.108	1.187	1.621	1.563	1.394	1.523	1.392
Divers	1.730	1.570	1.552	2.339	1.564	1.868	1.614	1.961
Capital non versé	7	7	9	9	9	9	9	9
Total disponible et réalisable ...	146.525	160.486	197.932	215.985	205.282	232.851	205.582	239.850
C. Immobilisé :								
Frais de constitution et de premier établissement ...	23	20	19	17	18	18	17	20
Immeubles	1.126	1.190	1.251	1.301	1.273	1.372	1.280	1.370
Participations dans les filiales immobilières	257	258	273	265	265	265	265	265
Créances sur les filiales immobilières	350	345	278	312	312	313	314	316
Matériel et mobilier	140	153	166	200	189	207	185	210
Total de l'immobilisé ...	1.896	1.966	1.987	2.095	2.057	2.175	2.061	2.181
Total de l'actif ...	148.421	162.452	199.919	218.080	207.339	235.026	207.643	242.031

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger, que les éléments d'actif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

² Depuis juin 1963, la rubrique « Effets publics » comprend les valeurs émises à un an au plus par l'Etat belge ou sous sa garantie. Elle comprend donc, outre les effets publics réescomptables à la B.N.B. ou mobilisables auprès de cette institution à concurrence de 95 %, les effets publics libellés en devises étrangères et les effets à un an au plus émis avec la garantie de l'Etat, actifs qui, jusqu'à présent, étaient repris parmi les fonds publics belges.

³ Encours des effets réescomptés par les banques à la B.N.B. et aux institutions paraétatiques
(millions de francs)

1959 31 décembre	0.835	1961 31 décembre	0.999	1962 31 mai	6.456	1963 31 mai	6.861
1960 31 décembre	6.547	1962 31 décembre	8.486	1962 30 juin	6.278	1963 30 juin	7.574

⁴ La rubrique « Fonds publics belges » se voit, en outre, réduite à partir de juin 1963 de la fraction des titres de la dette congolaise qui, n'étant pas émis sous la garantie de l'Etat belge, sont désormais comptés parmi les fonds publics étrangers.

XIII - 7. — SITUATION GLOBALE DES BANQUES ¹

(millions de francs)

Passif

Rubriques	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1962 31 mai	1963 31 mai	1963 30 juin	1963 30 juin
A. Opérations d'épargne (art. 15, A.R. 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	415	330	398	1.747	521	568	2.227	1.155
Emprunts au jour le jour	644	1.332	2.110	871	1.764	2.185	2.273	1.980
a) Garantis par des sûretés réelles	571	1.247	1.986	815	1.698	2.082	2.186	1.819
b) Non garantis par des sûretés réelles	73	85	124	56	66	103	87	161
Banquiers	8.568	14.208	28.067	26.553	24.183	32.181	21.846	33.949
Maison-mère, succursales et filiales	2.398	3.165	3.911	4.300	3.386	4.686	3.197	6.334
Acceptations	11.945	12.683	14.319	17.928	15.813	18.424	16.769	19.012
Autres valeurs à payer à court terme	2.690	2.382	2.776	3.875	4.281	5.110	3.822	5.202
Créditeurs pour effets à l'encaissement.....	889	990	967	1.095	1.074	1.051	1.091	1.129
Dépôts et comptes courants	99.256	103.790	121.118	130.986	128.773	139.295	128.756	141.949
a) A vue	62.077	61.080	66.746	71.259	69.512	75.002	70.033	78.231
b) A un mois au plus	3.319	4.873	6.112	5.532	6.038	6.573	5.596	5.960
c) A plus d'un mois	14.800	19.200	27.902	29.392	31.740	30.347	31.214	29.732
d) A plus d'un an	1.495	956	1.529	2.201	1.860	1.535	2.135	1.564
e) A plus de deux ans	2.097	1.975	2.495	2.671	2.352	2.995	2.331	2.997
f) Carnets de dépôts	13.730	14.115	14.613	17.937	15.483	20.831	15.659	21.412
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets	1.738	1.591	1.721	1.994	1.788	2.012	1.788	2.053
Obligations et bons de caisse	6.891	7.573	8.619	11.060	9.706	11.211	9.766	11.183
Montants à libérer sur titres et participations	664	635	615	689	640	691	610	703
Divers	4.451	4.940	6.007	6.104	5.657	6.113	5.541	5.717
<i>Total de l'exigible ...</i>	138.811	152.028	188.907	205.208	195.798	221.515	195.898	228.313
C. Non exigible :								
Capital	5.746	6.201	6.520	7.636	6.917	8.011	6.917	8.041
Fonds indisponibles par prime d'émission	283	284	292	785	275	793	305	793
Réserve légale (art. 13, A.R. 185)	369	406	428	467	481	512	467	537
Réserve disponible	3.106	3.363	3.652	3.828	3.735	4.011	3.928	4.161
Provisions	106	170	120	156	133	184	128	186
<i>Total du non exigible ...</i>	9.610	10.424	11.012	12.872	11.541	13.511	11.745	13.718
Total du passif ...	148.421	162.452	199.919	218.080	207.339	235.026	207.643	242.031

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger, que les éléments de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

XIII - 8. — COMPTES DE CHEQUES POSTAUX

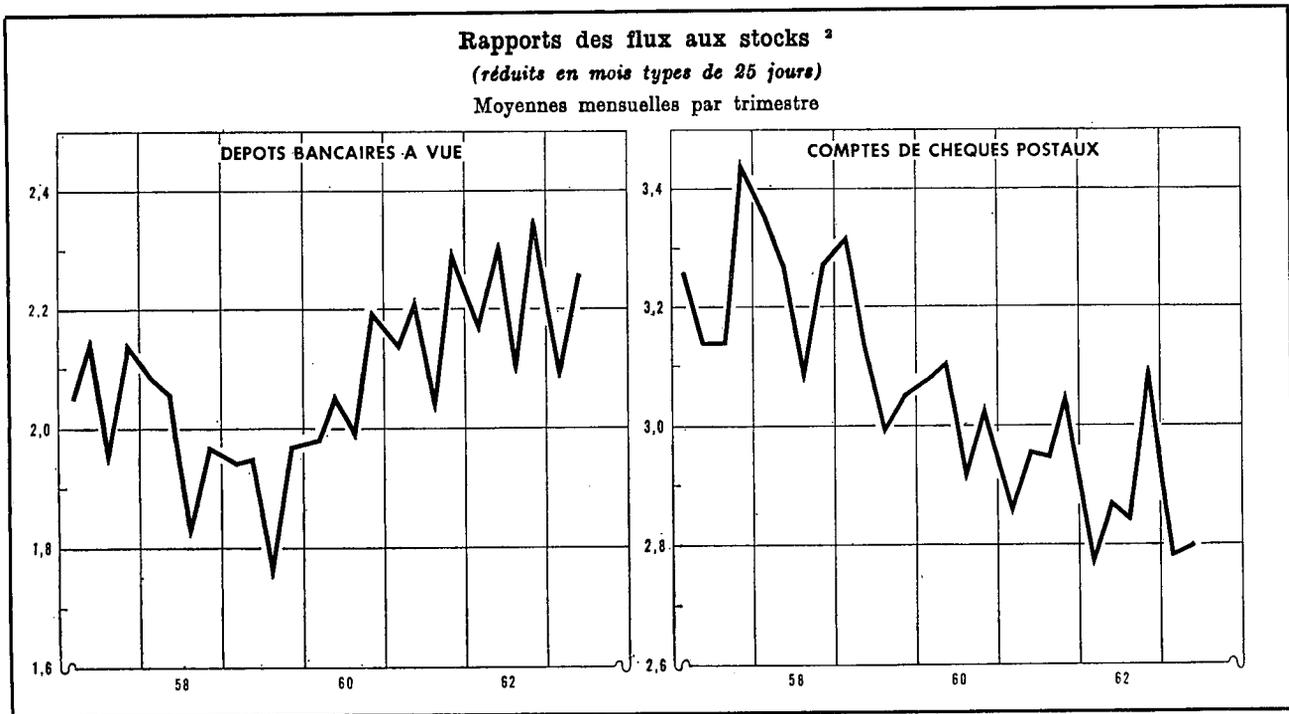
Source : Office des Chèques postaux.

	Milliers de comptes	Avoir global ¹	Avoirs des particuliers ²	Crédit		Débit		Mouvement général	Pourcentages des opérations effectuées sans emploi d'espèces
				Versements et divers	Virements	Chèques et divers	Virements		
				(moyennes journalières)		(moyennes mensuelles ou mois)			
(fin de période)	(milliards de francs)								
1954	678	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91
1955	703	28,3	20,8	30,5	76,2	30,3	76,2	213,3	91
1956	742	29,8	22,2	32,7	81,9	32,7	81,9	229,3	91
1957	765	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91
1958	789	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91
1959	819	33,1	25,1	39,4	97,9	39,1	97,9	274,3	91
1960	855	37,1	26,9	42,4	103,3	41,6	103,3	290,7	92
1961	882	40,3	29,2	45,7	111,2	46,0	111,2	314,2	92
1962	907	43,4	31,7	49,8	118,4	49,4	118,4	335,9	92
1961 4 ^e trimestre	882	39,7	29,1	47,4	114,2	45,8	114,2	321,5	92
1962 1 ^{er} trimestre	887	42,7	31,5	46,6	114,9	47,4	114,9	323,7	92
2 ^e trimestre	891	43,4	32,1	49,3	115,5	48,6	115,5	328,8	92
3 ^e trimestre	900	43,4	31,8	48,4	114,8	48,7	114,8	326,7	92
4 ^e trimestre	907	44,2	31,6	54,7	128,4	52,8	128,4	364,3	92
1963 1 ^{er} trimestre	913	48,8	34,5	52,1	127,5	52,9	127,5	359,8	93
2 ^e trimestre	915	46,8	35,0	52,0	121,8	51,5	121,8	347,0	92
1962 Juillet	893	47,8	32,3	57,2	134,1	58,8	134,1	384,1	93
Août	896	41,5	31,6	44,3	108,5	46,2	108,5	307,6	92
Septembre	900	40,8	31,5	43,8	101,7	41,3	101,7	288,5	92
Octobre	903	43,7	31,5	51,7	124,8	52,6	124,8	353,8	91
Novembre	906	43,0	31,0	52,0	126,1	51,8	126,1	356,2	93
Décembre	907	46,1	32,4	60,4	134,3	53,9	134,3	382,9	93
1963 Janvier	909	51,2	34,7	56,9	132,5	53,9	132,5	375,8	92
Février	911	50,6	34,8	45,9	126,3	54,4	126,3	352,7	93
Mars	913	44,5	34,0	53,4	123,6	50,3	123,6	350,9	93
Avril	913	47,1	34,7	51,2	120,4	51,6	120,4	343,7	92
Mai	914	46,9	34,8	52,6	126,3	53,9	126,3	359,0	92
Juin	915	46,4	35,6	52,2	118,6	48,9	118,6	338,4	92
Juillet	917	53,5	35,3	69,1	159,6	69,8	159,6	458,0	93

¹ Comprend l'avoir des particuliers et celui des comptables de l'Etat.

² Ces avoirs comprennent les avoirs libres et jusque juin 1961 compris, les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués; depuis juillet 1961, uniquement avoirs libres. Les chiffres des avoirs libres des particuliers à fin de période sont publiés à la situation de la Dette publique (cfr. tableau 3 du chapitre XVI du présent bulletin).

**XIII - 9. — MONTANTS GLOBAUX DES PAIEMENTS
EFFECTUES AU MOYEN DES DEPOTS BANCAIRES A VUE EN FRANCS BELGES
ET DES AVOIRS EN COMPTES DE CHEQUES POSTAUX ¹**



Moyennes mensuelles ou mois	Montants globaux des paiements, réduits en mois type de 25 jours, effectués au moyen des			Rapport des flux aux stocks ²		
	dépôts bancaires à vue ³	avoirs en C.C.P. ⁴	Total	brut	réduit en mois types de 25 jours ⁵	
				dépôts bancaires à vue ³	dépôts bancaires à vue ³	avoirs en C.C.P. ⁴
(milliards de francs)						
1954	67,4	64,6	132,0	1,83	1,80	2,99
1955	75,4	66,8	142,2	1,94	1,92	3,06
1956	83,2	70,3	153,5	1,98	1,95	3,01
1957	89,8	76,6	166,4	2,10	2,08	3,25
1958	85,7	80,4	166,1	2,01	1,99	3,25
1959	90,3	83,4	173,7	1,93	1,91	3,13
1960	99,4	87,2	186,6	2,09	2,06	3,04
1961	106,9	93,0	199,9	2,19	2,18	2,96
1962	119,0	99,3	218,3	2,25	2,23	2,89
1961 4 ^e trimestre	115,2	96,1	211,3	2,29	2,30	3,06
1962 1 ^{er} trimestre	110,1	94,6	204,7	2,24	2,18	2,78
2 ^e trimestre	123,4	99,2	222,6	2,28	2,31	2,87
3 ^e trimestre	112,3	98,0	210,3	2,12	2,10	2,84
4 ^e trimestre	130,1	105,3	235,4	2,36	2,34	3,09
1963 1 ^{er} trimestre	117,8	103,8	221,6	2,12	2,09	2,78
2 ^e trimestre	132,1	105,6	237,7	2,24	2,26	2,80
1962 Juillet	124,0	105,2	229,2	2,30	2,30	2,97
Août	106,2	100,5	206,7	2,09	2,01	2,99
Septembre	106,8	88,3	195,1	1,98	1,98	2,57
Octobre	123,2	99,4	222,6	2,41	2,24	2,88
Novembre	132,1	108,4	240,5	2,27	2,37	3,30
Décembre	135,1	108,1	243,2	2,40	2,40	3,09
1963 Janvier	122,4	103,6	226,0	2,28	2,19	2,75
Février	115,8	108,3	224,1	1,99	2,07	2,90
Mars	115,3	99,4	214,7	2,10	2,02	2,68
Avril	132,9	103,9	236,8	2,30	2,30	2,74
Mai	138,8	109,3	248,1	2,34	2,34	2,97
Juin	124,7	103,6	228,3	2,07	2,15	2,68
Juillet	149,3	113,2	262,5	2,47	2,38	2,93

¹ Approximations données par le total des débits portés en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

² Le rapport des flux aux stocks est obtenu en divisant le montant des inscriptions au débit des comptes de dépôts bancaires à vue en francs belges ou des comptes chèques postaux des particuliers et des comptables extraordinaires de l'Etat par les avoirs moyens de ces comptes au cours de la période envisagée.

³ Le recensement ne s'étend pas à toutes les banques.

⁴ Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements qui constituent double emploi du fait de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

⁵ De 1951 à 1954 inclus, calculé sur base du nombre de jours ouvrables à l'O.C.P.; par la suite, calculé sur base du nombre de jours ouvrables dans l'industrie.

N. B. — Méthodes d'élaboration : voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXVe année, vol. II, no 4, octobre 1950, p. 222.

Références bibliographiques : *Rapports annuels de la B.N.B.* — *Moniteur belge* : situation globale des banques. — *Annuaire statistique de la Belgique.* — *Bulletin de statistique de l'I.N.S.* — *Bulletin d'Information et de Documentation* (cf. N. B. des tableaux 1 et 9 du chapitre XIII). — *Rapport annuel de la Commission bancaire*

XIV. — INTERMEDIAIRES FINANCIERS NON MONETAIRES

4. — PRINCIPAUX ACTIFS ET PASSIFS DU FONDS DES RENTES

(millions de francs)

Source : Rapports annuels du Fonds des Rentes.

Fin de période	Actifs					Passifs				
	Portefeuille			Solde créditeur à la Banque Nationale de Belgique	Prêts d'argent à très court terme	Certificats placés dans les banques	Emprunts d'argent à très court terme	Opérations à rémunéré	Crédit reçu de la Banque Nationale	
	Valeurs cotées ¹	Certificats de trésorerie tranche B	Autres certificats de trésorerie						Avances	Escompte de bons de caisse ²
1 3	valeur nominale									
1953	3.532	—	—	—	—	—	1.999	1.000	...	120
1954	5.023	—	—	—	—	—	2.248	1.000	2	1.327
1955	4.533	—	—	—	—	—	2.039	1.000	4	920
1956	5.930	—	—	—	—	—	2.631	800	2	1.998
1957	4.112	1.242	—	—	—	486	2.457	585	1.237	200
1958	3.311	1.370	—	...	—	4.059	274	—	...	45
1959	4.582	623	2.700	1	—	4.608	72	—
1960	6.653	1.403	1.200	6	15	5.812	...	—
1961	6.923	1.086	...	3.201	3.069	10.996	...	—
1962	7.792	2.226	50	6.440	...	—	589	...
1961 Janvier	6.617	20	1.200	750	1.802	6.966	...	—
Février	6.434	90	...	2.917	1.932	7.932	...	—
Mars	5.978	10	825	1.644	3.273	8.401	...	—
Avril	6.104	18	1.875	1.086	3.569	9.266	...	—
Mai	6.054	25	2.525	2.150	2.685	10.042	...	—
Juin	6.394	78	825	1.916	4.239	10.043	...	—
Juillet	6.288	9	100	3.131	3.272	9.442	...	—
Août	6.371	4.377	3.410	10.800	...	—
Septembre ...	6.448	6.391	2.267	11.701	...	—
Octobre	6.599	166	150	6.876	2.030	12.511	...	—
Novembre ...	6.613	...	150	8.004	2.169	13.605	...	—
Décembre	6.923	1.086	...	3.201	3.069	10.996	...	—
1962 Janvier	6.149	200	...	6.831	75	9.996	...	—
Février	6.235	220	...	3.300	2.696	9.253	...	—
Mars	6.188	130	...	3.188	1.600	7.961	...	—
Avril	6.112	1.018	...	3.521	1.878	9.391	...	—
Mai	6.215	280	...	3.003	2.192	8.492	...	—
Juin	6.701	11	...	2.108	2.923	8.589	...	—
Juillet	6.887	438	...	2.069	1.972	8.336	...	—
Août	6.803	200	1.175	2.041	1.401	8.593	...	—
Septembre ...	6.910	248	1.100	1.724	1.681	8.623	...	—
Octobre	7.233	572	1.200	796	2.564	9.248	...	—
Novembre ...	7.946	1.175	2.100	1	790	8.905	...	—
Décembre	7.792	2.226	50	6.440	...	—	589	...

¹ Y compris les opérations à rémunéré.

² Y compris les bons de caisse escomptés auprès des organismes autres que la Banque Nationale de Belgique.

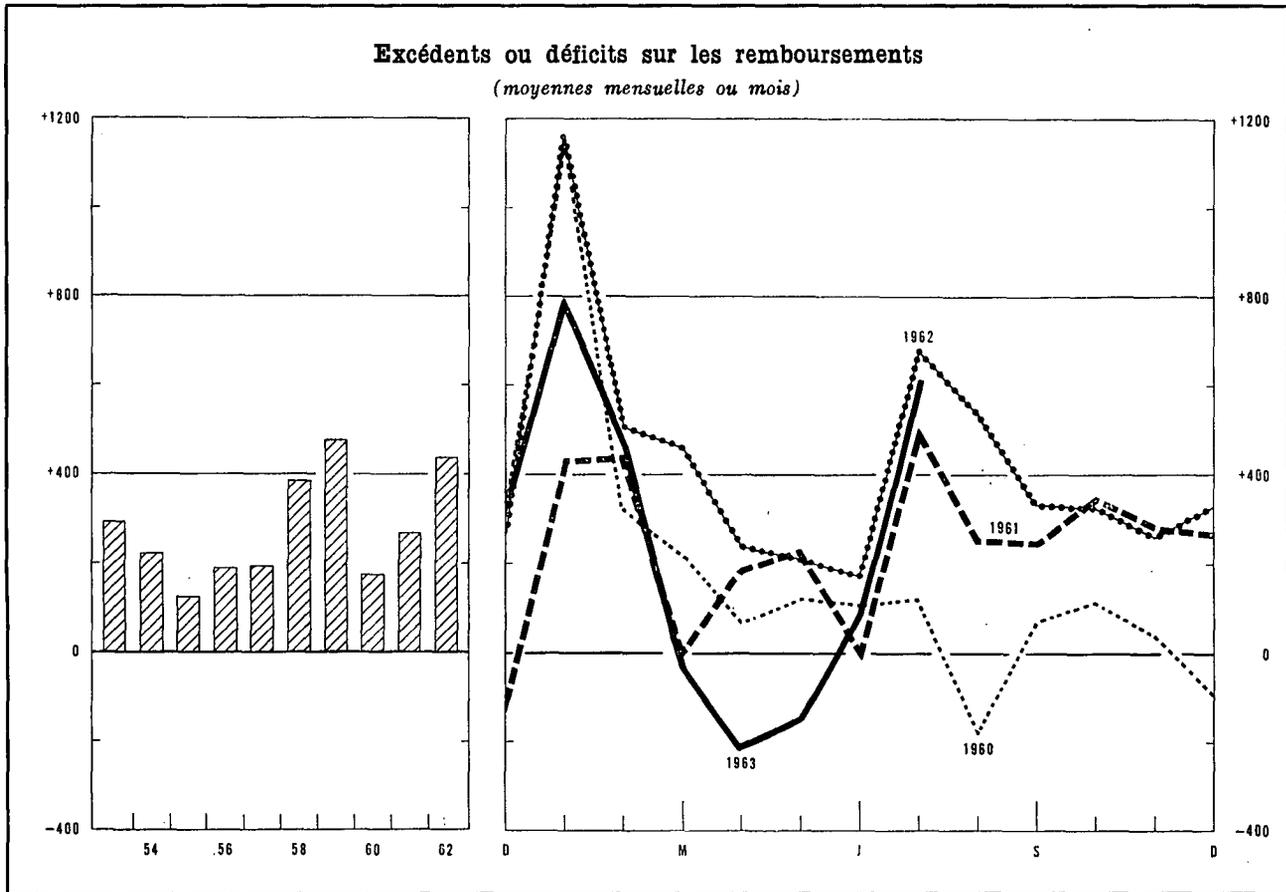
³ Il s'agit des valeurs nominales pour les chiffres de fin d'année et des valeurs comptables pour les autres mois.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 a. — Mouvements des dépôts

Livrets des particuliers seulement

(millions de francs)



Périodes	Versements		Remboursements		Excédents ou déficits		Soldes des dépôts à fin de période	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (2)	(6)	(7)	
1952	12.958	8.127	4.831	40.748 ¹				
1953	13.204	9.684	3.520	45.493 ¹				
1954	13.383	10.764	2.619	49.459 ¹				
1955	13.624	12.176	1.448	52.354 ¹				
1956	14.518	12.295	2.223	56.132 ¹				
1957	16.783	14.455	2.328	60.144 ¹				
1958	18.912	14.316	4.596	66.700 ¹				
1959	21.939	16.232	5.707	74.442 ¹				
1960	21.840	19.786	2.054	78.887 ¹				
1961	22.799	19.585	3.214	84.633 ¹				
1962	25.995	20.717	5.278	92.654 ¹				
	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963
Janvier	2.616	p 2.379	1.458	p 1.588	1.158	p 791	85.791	p 93.445
Février	1.965	p 2.003	1.456	p 1.539	509	p 463	86.300	p 93.908
Mars	2.193	p 1.950	1.725	p 1.987	468	p - 36	86.768	p 93.872
Avril	2.003	p 1.976	1.757	p 2.189	246	p - 213	87.014	p 93.660
Mai	2.093	p 2.096	1.878	p 2.239	215	p - 143	87.229	p 93.517
Juin	2.152	p 2.145	1.975	p 2.044	177	p 99	87.406	p 93.616
Juillet	2.432	p 2.588	1.748	p 1.975	684	p 613	88.090	p 94.229
Août	2.149		1.609		540		88.630	
Septembre	2.019		1.674		345		88.975	
Octobre	2.188		1.850		338		89.313	
Novembre	1.931		1.664		267		89.580	
Décembre	2.254		1.923		330		92.654 ¹	

¹ Ces dépôts comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 b. — Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Epargne

(milliards de francs)

Source : Rapports de la C.G.E.R.

	1956	1957	1958	1959	1960	1961
ACTIF						
Disponible ¹	0,2	0,5	0,3	0,3	0,2	0,3
Placements provisoires :						
Effets sur la Belgique	6,5	7,6	7,7	9,1	10,8	12,4
Avances à l'industrie	—	—	2,0	3,3	5,2	7,3
Crédit d'exportation	—	—	...	0,2	0,4	0,5
Prêts sur nantissement
Acceptations bancaires	0,2	0,4	1,6	1,7	2,4	2,5
Certificats de Trésorerie	1,8	1,5	5,2	4,3	2,0	4,3
Prêts au jour le jour	1,0	1,3	0,8	1,1	0,8	0,7
Total des placements provisoires ...	9,5	10,8	17,3	19,7	21,6	27,7
Placements définitifs :						
Rentes belges directes	18,4	18,4	17,3	19,7	20,0	20,2
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	12,1	13,6	15,4	16,5	17,8	16,6
Valeurs du Congo ou garanties par le Congo	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Obligations du Crédit communal, de provinces, villes	1,9	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7
et communes						
Obligations de sociétés belges	1,5	1,5	1,2	1,2	1,0	1,0
Avances à l'Etat résultant du paiement des allocations	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
complémentaires aux prisonniers politiques, et						
avances à l'Œuvre nationale des invalides de la						
guerre	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Prêts hypothécaires	2,7	2,8	2,9	3,3	3,8	4,3
Crédit agricole	3,3	3,4	3,4	3,5	3,6	3,6
Avances à la Société nationale du logement, aux	17,1	18,3	19,9	21,3	22,2	22,7
sociétés agréées et aux communes en vue de la						
construction d'habitations sociales						
Total des placements définitifs ...	57,9	60,8	62,8	68,2	71,0	71,0

PASSIF

<i>Exigible :</i>						
Dépôts sur livrets ² :						
Particuliers	55,9	60,0	66,5	74,3	78,7	84,5
Dotations des prisonniers	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Etablissements publics et autres	4,8	4,6	4,9	3,8	3,7	3,7
Dépôts pour timbres-retraite	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
Total des dépôts sur livrets ...	61,1	65,0	71,8	78,5	82,8	88,5
Dépôts en comptes courants ²	1,9	1,9	3,5	3,7	3,0	3,4
<i>Non exigible :</i>						
Fonds de dotation, fonds de prévisions diverses et fonds	5,6	6,2	6,7	7,3	7,9	8,7
de réserve						

¹ Cette rubrique comprend les avoirs en caisse, les comptes à la Banque Nationale de Belgique et à l'Office des Chèques Postaux.

² Comprend les intérêts capitalisés.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 c. — Principales rubriques des bilans des Caisses de Retraite *
(milliards de francs)

Source : *Rapports de la C.G.E.R.*

	1956	1957	1958	1959	1960	1961
ACTIF						
Portefeuille-titres :						
Rentes belges directes	6,3	7,2	7,5	7,7	7,3	7,1
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	8,8	9,1	10,1	11,0	11,6	12,5
Valeurs garanties par le Congo	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obligations du Crédit communal, provinces, villes et communes	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	1,0
Obligations de sociétés belges	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0
Prêts hypothécaires	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Avances aux sociétés agréées et aux caisses publiques de prêts en vue de la construction d'habitations sociales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total ...	18,4	19,5	20,5	21,5	21,5	22,0
PASSIF						
Fonds des Rentes ¹	19,0	13,2	13,5	13,8	13,1 ¹	13,4
Réserves mathématiques ²		6,7	7,4	8,2	8,8	9,4
Total ...	19,0	19,9	20,9	22,0	21,9	22,8

* La C.G.E.R. publie séparément :

- a) *Depuis 1957* :
- 1) Un bilan concernant l'exécution de la « Loi générale ». Il s'agit des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 et des lois coordonnées de 1946 relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers et des assurés libres. Toutefois, depuis 1960, les rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 ne figurent plus aux bilans des Caisses de Retraite mais bien aux bilans de la Caisse d'Assurances sur la vie.
 - 2) Un bilan se rapportant à la « gestion des assurances réalisées dans le cadre des lois de 1925 et de 1930 sur la Pension des employés ». Ces assurances sont traitées selon le principe de la capitalisation.
 - 3) Un bilan se rapportant aux retraites des « employés » telles qu'elles ont été fixées par la « loi du 12 juillet 1957 » conçue également selon le principe de la capitalisation.
 - a) Un bilan se rapportant à la gestion des assurances réalisées dans le cadre de la loi du 30 juin 1956 relative à la pension des indépendants. Toutefois depuis 1960, ce bilan se rapporte également à la gestion des assurances réalisées dans le cadre de la loi du 28 mars 1960 sur la pension des travailleurs indépendants.
- b) *Depuis 1958* : Un bilan se rapportant à la gestion des assurances réalisées dans le cadre des lois de pension des employés (versements supplémentaires).
- c) *Depuis 1960* : En plus, un bilan concernant les retraites des « employés » telles qu'elles ont été fixées par la « loi du 22 février 1960 », conçue également selon le principe de la capitalisation.
- 1 Le Fonds des rentes comprend les réserves représentatives des rentes assurées dans le cadre de la « Loi générale ». Ces réserves englobent les réserves mathématiques, de sécurité et de gestion, ainsi que les provisions. Toutefois, depuis 1960, le Fonds des rentes ne comprend plus les réserves représentatives des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865. Ces réserves figurent depuis 1960 aux bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie, sous la rubrique « Réserves mathématiques et provisions ».
- 2 Les réserves mathématiques pures ont été majorées de chargements pour frais de services des rentes, et pour marge de sécurité et frais d'administration.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 d. — Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie ¹
(milliards de francs)

Source : *Rapports de la C.G.E.R.*

	1956	1957	1958	1959	1960	1961
ACTIF						
Portefeuille-titres :						
Rentes belges directes	1,8	2,0	1,9	2,2	3,0	2,9
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	0,5	0,7	1,1	1,3	2,0	2,6
Obligations du Crédit communal, provinces, villes et communes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obligations de sociétés belges	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Prêts hypothécaires	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Habitations sociales : Avances aux sociétés agréées	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Total du portefeuille-titres ...	3,3	3,6	4,0	4,5	6,0	6,5
PASSIF						
Réserves mathématiques et provisions ¹	2,5	2,7	2,9	3,2	4,6 ¹	4,9
Fonds de réserve	0,9	1,0	1,2	1,4	1,5	1,8

¹ Depuis 1960, ce bilan comporte, sous la rubrique « Réserves mathématiques et provisions » les réserves représentatives des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 et figurant auparavant dans le bilan concernant l'exécution de la « Loi générale ».

XIV - 6. — CAISSES D'EPARGNE PRIVEES

Moyens d'action et placements

(milliards de francs)

Source : Office Central de la Petite Epargne.

Fin de période	Dépôts		Obligations et Bons de Caisse	Total des dépôts, obligations et bons de Caisse	Créances sur les entreprises et particuliers				Créances sur le secteur public						Total des créances sur les entreprises et particuliers et sur le secteur public	
	inférieurs à 2 ans	2 ans et plus			Es-compte, avances et prêts avec caution	Débiteurs hypothécaires	Débiteurs divers	Total des créances sur les entreprises et particuliers	Etat	Pouvoirs subordonnés	Congo et Ruanda-Urundi	Caisse Autonome des Dommages de Guerre	Crédit Communal de Belgique	Autres organismes parastataux		Total des créances sur le secteur public
1956	12,4	3,4	2,7	18,5	1,1	10,4	0,2	11,7	n.d.	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1957	13,7	3,8	3,1	20,6	1,4	12,0	0,3	13,7	n.d.	0,2	0,1	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1958	15,7	4,4	3,9	24,0	1,8	13,8	0,3	15,9	4,7	0,3	0,2	0,2	0,3	3,8	9,5	25,4
1959	18,5	5,0	4,3	27,8	2,1	15,9	0,4	18,4	5,0	0,2	0,1	0,3	0,4	5,4	11,4	29,8
1960	20,2	5,6	4,8	30,6	1,9	18,0	0,5	20,4	6,2	0,2	0,1	0,4	0,3	5,6	12,8	33,2
1961 2 ^e trimest.	21,4	5,9	5,1	32,4	2,3	19,0	0,5	21,8	6,5	0,2	0,1	0,4	0,4	6,1	13,7	35,5
3 ^e trimest.	22,1	6,1	5,1	33,3	2,5	19,6	0,5	22,6	6,7	0,2	0,1	0,4	0,4	6,1	13,9	36,5
4 ^e trimest.	23,1	6,4	5,2	34,7	2,1	20,3	0,6	23,0	6,9	0,2	0,1	0,4	0,4	6,4	14,4	37,4
1962 1 ^{er} trimest.	24,1	6,7	5,5	36,3	2,2	20,9	0,5	23,6	7,6	0,2	0,1	0,4	0,4	6,6	15,3	38,9
2 ^e trimest.	24,8	7,0	5,7	37,5	2,2	21,9	0,5	24,6	7,6	0,3	0,1	0,4	0,4	7,2	16,0	40,6
3 ^e trimest.	25,7	7,2	5,9	38,8	2,4	22,7	0,5	25,6	8,1	0,3	0,1	0,5	0,5	7,3	16,8	42,4
4 ^e trimest.	27,4	7,4	6,3	41,1	2,3	23,9	0,7	26,9	8,7	0,3	0,1	0,5	0,5	7,4	17,5	44,4
1963 1 ^{er} trimest.	28,3	8,0	6,3	42,6	2,9	24,3	0,6	27,8	9,4	0,4	...	0,5	0,6	7,9	18,8	46,6
2 ^e trimest.	29,0	8,7	6,3	44,0												

XIV - 7. — SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

Principales rubriques des bilans

(milliards de francs)

Source : Rapports de la S.N.C.I.

	1957	1958	1959	1960	1961	1962
ACTIF						
Portefeuille :						
Crédits d'investissement à long et moyen terme :						
1 ^o garantis par l'Etat	5,0	6,7	8,6	9,8	10,5	10,9
2 ^o garantis par banques et sociétés financières ...	4,4	5,1	5,5	6,2	6,7	7,2
3 ^o autres que ceux visés sub 1 ^o et 2 ^o 1	5,8	7,1	7,8	10,5	13,1	15,7
Crédits de restauration (dommages de guerre et inondations) (arrêté-loi du 30 novembre 1944, lois des 1 ^{er} octobre 1947, 6 janvier 1950, 24 mars 1953 et 26 juin 1956)	2,0	1,9	2,0	1,8	1,7	1,6
Crédits commerciaux à moyen terme	1,1	1,0	0,8	0,8	1,3	1,0
Crédits de financement d'exportations à moyen terme	0,7	0,6	0,8	0,9	1,1	1,3
Crédits gérés pour compte de l'Etat 2	2,2	2,4	2,5	2,7	2,7	2,8
PASSIF						
Obligations	17,2	21,4	24,9	30,1	35,9	37,5
Bons de caisse	3,3	4,1	5,7	6,3	6,9	7,3
Etat belge :						
Fonds d'Aide Marshall	2,0	1,9	1,9	1,8	1,7	1,7
Fonds de l'armement et des constructions maritimes	0,5	0,7	0,8	1,1	1,2	1,2

1 Cette rubrique comprend tous les autres crédits d'investissement; le risque de ces opérations est supporté par la S.N.C.I. qui se fait conférer, s'il y a lieu, des sûretés réelles et/ou personnelles.

2 Il s'agit de crédits financés par l'aide « Marshall » et par le Fonds de l'Armement et des Constructions maritimes.

XIV - 8. — CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

(millions de francs)

Source : *Credit Communal de Belgique.*

Période	Financement des dépenses d'investissement des pouvoirs régionaux et locaux et des organismes des secteurs provincial et communal										Opérations en comptes courants des pouvoirs régionaux et locaux et des organismes des secteurs provincial et communal (dépenses ordinaires)				
	Comptes « Subsidés et Fonds d'Emprunts »										Dette à court, moyen et long terme envers le Crédit Communal de Belgique (à fin de période)	Engage- ments de crédits du Crédit Communal de Belgique (à fin de période)	Moyenne des soldes globaux journaliers		Total des paiements effectués par le débit de ces comptes
	Solde disponible au début de la période	Versements			Prélèvements			Solde disponible à la fin de la période	créditeurs	débiteurs					
		Emprunts dont les charges sont supportées par les emprunteurs	Emprunts dont les charges sont remboursées aux emprunteurs par l'Etat	Subventions versées en capital par l'Etat et les Provinces	Total	Pour rem- boursements d'emprunts	Pour paiement de dépenses extra- ordinaires						Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(2) + (3) + (4) = (5)	(6)	(7)	(6) + (7) = (8)	(1) + (5) - (8) = (9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
1953	1.221	2.565		2.418	4.983	136	4.748	4.884	1.320	20.049	1.160	1.966	406	13.230	
1954	1.320	3.650		2.146	5.796	165	5.250	5.415	1.701	22.868	1.850	1.785	349	15.518	
1955	1.701	4.315		2.261	6.576	363	5.794	6.157	2.120	26.192	1.563	1.700	388	14.061	
1956	2.120	3.562		2.330	5.892	343	5.759	6.102	1.910	28.531	1.699	1.411	701	15.934	
1957	1.910	2.603		2.389	4.992	547	4.984	5.531	1.371	29.631	835	1.588	810	16.609	
1958	1.371	3.594		2.196	5.790	547	4.803	5.350	1.811	32.802	2.133	1.587	638	19.044	
1959	1.811	5.640		2.819	8.459	624	7.147	7.771	2.499	36.777	2.463	1.262	1.129	19.016	
1960	2.499	5.410	290	2.306	8.006	604	7.311	7.915	2.590	41.756	4.398	1.267	1.424	20.451	
1961	2.590	6.182	1.262	1.858	9.302	1.011	7.427	8.438	3.454	46.849	5.231	1.504	1.519	21.917	
1962	3.453	6.526	1.365	1.320	9.211	363	8.421	8.784	3.880	52.178	7.337	1.350	2.288	24.877	
1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	1961	
1961	Juillet	654	132	88	874	256	471	727	3.224		5.725	880	2.596	2.581	
1961	Août	481	155	91	727	110	665	775	3.176		5.526	1.535	1.751	1.500	
1961	Septembre	500	100	173	773	56	557	613	3.336		5.456	1.888	1.206	1.537	
1961	Octobre	627	153	178	958	59	781	840	3.454		5.268	1.758	1.182	1.982	
1961	Novembre	443	94	132	669	28	659	687	3.436		5.553	2.026	1.036	1.363	
1961	Décembre	497	145	133	775	35	723	758	3.453	46.849	5.231	1.737	1.341	1.617	
1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	1962	
1962	Janvier	438	65	74	577	33	610	643	3.387		5.437	1.172	1.988	3.177	
1962	Février	254	110	106	470	24	493	517	3.340		6.096	1.204	1.829	1.697	
1962	Mars	448	129	122	699	33	681	714	3.325		6.275	1.614	1.796	2.488	
1962	Avril	282	86	105	473	28	426	454	3.344		6.417	1.267	1.934	2.026	
1962	Mai	392	97	114	603	34	545	579	3.368		6.968	1.729	1.491	1.593	
1962	Juin	745	88	116	949	30	797	827	3.490		7.050	1.725	1.579	1.801	
1962	Juillet	865	141	109	1.115	35	733	768	3.837		6.798	1.404	2.158	3.202	
1962	Août	715	105	126	946	34	758	792	3.991		6.536	1.334	2.368	1.458	
1962	Septembre	521	125	105	751	17	881	898	3.844		6.855	1.188	2.543	1.460	
1962	Octobre	682	147	114	943	24	917	941	3.846		6.682	1.067	3.234	2.338	
1962	Novembre	633	154	83	870	40	827	867	3.849		6.654	1.164	3.456	1.390	
1962	Décembre	551	118	146	815	31	753	784	3.880	52.178	7.337	1.333	3.086	2.247	
1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	1963	
1963	Janvier	479	155	56	690	13	784	797	3.773	52.158	7.352	1.059	4.235	3.781	
1963	Février	675	214	140	1.029	15	607	622	4.180	53.033	6.848	1.273	3.778	1.944	
1963	Mars	820	154	78	1.052	15	758	773	4.459	53.984	7.632	1.419	3.797	1.992	
1963	Avril	599	69	110	778	26	415	441	4.796	54.035	7.582	1.496	3.282	2.401	
1963	Mai	566	28	82	676	20	757	777	4.695	54.611	7.930	1.689	2.824	1.743	
1963	Juin	562	59	65	686	17	788	805	4.576	55.174	8.156	1.644	3.081	1.574	
1963	Juillet	724	125	173	1.022	27	880	907	4.691	55.672	7.892	1.557	3.512	3.470	

XIV - 9. — COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Principales rubriques des bilans

(milliards de francs)

Source : Ministère des Affaires économiques, Service des Assurances.

	1958	1959	1960	1961	1962	1958	1959	1960	1961	1962
	Sociétés belges					Sociétés étrangères				

ACTIF

Immeubles	1,4	1,7	2,3	2,6	3,1	1,0	1,1	1,2	1,4	1,6
Prêts hypothécaires	7,1	7,8	9,0	10,5	11,4	1,8	2,0	2,3	2,7	3,2
Prêts sur police	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Valeurs mobilières :										
Fonds publics belges	2,9	3,5	4,8	5,3	5,7	2,8	3,1	3,2	3,4	3,6
Valeurs étrangères	0,5	0,8	1,3	1,9	1,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4
Titres garantis par le Congo	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1
Titres des organismes para-										
stataux de crédit	2,6	3,1	4,2	4,2	4,6	0,4	0,4	0,7	0,7	0,8
Titres des autres organismes										
parastataux	1,0	1,2	1,4	1,4	1,6	0,9	1,0	0,9	1,0	1,1
Titres des provinces et com-										
munes	1,7	1,7	1,4	1,7	1,8	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Obligations de sociétés belges	6,4	7,2	7,2	7,4	8,1	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
Actions de sociétés belges ...	2,5	1,7	2,1	2,2	2,3	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7
Total des valeurs mobilières ...	17,8	19,6	22,5	24,2	25,7	5,9	6,5	6,7	7,2	7,7

PASSIF

Cautionnements déposés	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Réserves mathématiques ¹ ...	27,0	31,0	35,3	38,7	41,7	9,0	9,8	10,7	11,6	12,6

¹ Ces réserves comprennent également les réserves pour sinistres à régler, la réserve technique de participation, et la réserve de garantie.

**XIV - 10. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES**

Source : *Moniteur belge*.

Moyennes mensuelles	Milliards de francs ¹
1954	1,65
1955	1,67
1956	1,80
1957	1,78
1958	1,77
1959	2,13
1960	2,50
1961	2,78
1962	3,03
1961 4 ^e trimestre .	2,89
1962 1 ^{er} trimestre .	2,67
2 ^e trimestre .	2,88
3 ^e trimestre .	3,13
4 ^e trimestre .	3,41
1963 1 ^{er} trimestre .	3,05
2 ^e trimestre .	2,99

¹ Montants estimés d'après les droits d'inscriptions perçus. Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 ½ p.o. du total mais non compris les hypothèques légales.

Références bibliographiques : *Moniteur belge* : a) Rapports du Fonds des Rentes sur les opérations de l'année; b) Ministère des Communications : chèques postaux. — *Compte rendu des opérations et de la situation de la C.G.E.R. de Belgique*. — *Annuaire Statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.*

XV. — PRINCIPALES MODALITES DE L'EPARGNE DISPONIBLE A L'INTERIEUR DU PAYS

(milliards de francs)

Source : Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.

Modalités d'épargne	1953		1954		1955		1956		1957		1958		1959		1960		1961	
1. Epargne-dépôts ¹ :																		
Caisse d'épargne	6,4		5,5		5,1		6,3		5,6		10,9		10,4		6,0		9,6	
Banques	2,8		3,0		2,2		-0,7		1,1		4,6		5,1		4,0		10,4	
Institutions parastatales de crédit ..	0,7		0,3		-0,2		0,3		-0,5		2,2		0,3		1,2		1,7	
Total ...		9,9		8,8		7,1		5,9		6,2		17,7		15,8		11,2		21,7
2. Epargne-réserves ¹ :																		
Organismes de pensions	3,1		3,4		3,8		3,6		5,2		4,0		3,1		2,7		3,2	
Organismes d'assurance contre les accidents de travail	1,0		1,0		1,1		1,2		1,0		1,1		0,9		0,7		1,1	
Caisses de vacances annuelles	0,5		0,1		0,3		0,1		0,4		-0,1		-0,1		-0,1		-0,1	
Organismes d'assurances sur la vie ..	2,9		3,1		3,4		3,5		3,5		3,8		5,4		6,8		4,9	
Organismes d'assurance de la responsabilité civile	0,1		0,1		0,2		0,2		0,2		0,3		0,1		0,2		0,2	
Assurances diverses, entreprises de capitalisation et d'épargne immobilière	0,2		0,2		0,3		0,3		0,4		0,3		0,4		0,4		0,5	
Total ...		7,8		7,9		9,1		8,9		10,7		9,4		9,8		10,7		9,8
3. Epargne hypothécaire et immobilière :																		
Prêts hypothécaires consentis par les particuliers	3,2		2,9		2,7		2,1		1,8		1,9		1,8		1,1		2,4	
Remboursements effectués par les particuliers sur emprunts hypothécaires	4,9		5,2		6,2		6,5		7,0		7,4		8,5		9,2		9,9	
Constructions d'habitations (capitaux investis par les particuliers)	6,4		7,3		7,9		7,4		8,9		9,1		10,3		11,4		12,5	
Total ...		14,5		15,4		16,8		16,1		17,6		18,3		20,6		21,7		24,8
4. Emissions de capitaux :																		
Nouveaux placements du public	6,1		13,1		10,5		7,9		13,6		16,2		13,4		17,0		13,8	
Total (1 à 4)		38,3		45,2		43,5		38,8		48,1		61,6		59,6		60,6		70,1
Doubles emplois ² ...	-0,3		0,1		0,1		-0,8		0,3		-2,6		0,6		0,4		—	
Total net (1 à 4) ...		38,0		45,3		43,6		38,0		48,4		59,0		60,2		61,0		70,1
5. Epargne interne des entreprises :																		
Amortissements	23,2		23,8		25,4		28,5		30,9		29,8		30,7		35,0		35,9	
Epargne nette	7,8 ³		7,8 ³		9,6 ³		10,0		9,2		5,2		5,2		7,7		8,4	
Total ...		31,0		31,6		35,0		38,5		40,1		35,0		35,9		42,7		44,3
Total général (1 à 5) ...		69,0		76,9		78,6		76,5		88,5		94,0		96,1		103,7		114,4

¹ Accroissement de l'année.

² Accroissement ou diminution auprès de la C.G.E.R. et des institutions parastatales de crédit, des avoirs de diverses institutions et entreprises dont les réserves — propres ou exigibles — sont déjà recensées comme une épargne dans une des rubriques du présent tableau.

³ Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux des années postérieures à 1955.

Références bibliographiques : Etudes complémentaires aux Comptes rendus annuels de la C.G.E.R.

XVI. — EMISSIONS ET DETTES DU SECTEUR PUBLIC

1. — EMISSIONS EN FRANCS BELGES A LONG ET MOYEN TERME ¹

(milliards de francs)

Emetteurs		Titres accessibles à tout placeur ²					Titres non accessibles à tout placeur			Total émissions nettes à long et moyen terme (plus d'un an) ¹	
		Emissions par grosses tranches			Emissions nettes au robinet ⁴	Emissions nettes totales	Emissions brutes ⁵	Amortissements	Emissions nettes		
		Emissions brutes	Amortissements ³	Emissions nettes (3) = (1) — (2)							(5) = (3) + (4)
(1)	(2)	(1) — (2)	(4)	(3) + (4)	(6)	(7)	(8) = (6) — (7)	(9) = (5) + (8)			
1. Etat (dette directe uniquement) .	1957	12,0	6,9	5,1	—	5,1	1,6	2,6	- 1,0	4,1	
	1958	18,2	8,9	9,3	—	9,3	0,2	2,7	- 2,5	6,8	
	1959	20,8	7,5	13,3	—	13,3	0,7	1,7	- 1,0	12,3	
	1960	27,5	12,6	14,9	—	14,9	2,3	1,4	0,9	15,8	
	1961	13,4	7,4	6,0	—	6,0	...	1,0	- 1,0	5,0	
	1962	26,0	12,5	13,5	—	13,5	6,2	1,8	4,4	17,9	
2. Fonds autonomes et organismes de sécurité sociale	1957	3,9	1,0	2,9	...	2,9	1,3	0,1	1,2	4,1	
	1958	3,3	1,1	2,2	...	2,2	2,7	0,3	2,4	4,6	
	1959	3,7	1,2	2,5	...	2,5	2,6	0,4	2,2	4,7	
	1960	0,9	1,3	- 0,4	...	- 0,4	2,7	0,4	2,3	1,9	
	1961	3,6	1,5	2,1	...	2,1	1,9	0,8	1,1	3,2	
	1962	3,4	1,5	1,9	—	1,9	2,8	0,7	2,1	4,0	
3. Organismes paraétatiques de crédit	1957	1,5	...	1,5	1,6	3,1	2,5	0,2	2,3	5,4	
	1958	5,4	5,4	2,2	0,4	1,8	7,2	
	1959	2,0	0,1	1,9	3,5	5,4	2,3	0,6	1,7	7,1	
	1960	2,4	0,2	2,2	3,8	6,0	2,0	0,4	1,6	7,6	
	1961	5,4	2,2	3,2	4,4	7,6	1,8	0,6	1,2	8,8	
	1962	...	2,7	- 2,7	6,9	4,2	2,9	1,1	1,8	6,0	
4. Pouvoirs subordonnés et Crédit Communal	1957	2,1	0,8	1,3	2,3	3,6	3,6	
	1958	2,4	1,6	0,8	4,8	5,6	5,6	
	1959	1,2	1,0	0,2	4,1	4,3	...	0,1	- 0,1	4,2	
	1960	1,3	2,1	- 0,8	5,0	4,2	4,2	
	1961	0,8	1,6	- 0,8	4,7	3,9	3,9	
	1962	2,8	2,3	0,5	5,9	6,4	6,4	
5. Organismes paraétatiques d'exploitation	1957	1,4	0,8	0,6	...	0,6	0,8	0,6	0,2	0,8	
	1958	...	1,9	- 1,9	...	- 1,9	0,7	0,1	0,6	- 1,3	
	1959	4,2	1,1	3,1	...	3,1	1,3	0,2	1,1	4,2	
	1960	3,8	4,5	- 0,7	...	- 0,7	0,5	0,1	0,4	- 0,3	
	1961	4,3	2,9	1,4	...	1,4	0,5	0,2	0,3	1,7	
	1962	4,0	3,3	0,7	0,3	1,0	0,5	0,4	0,1	1,1	
Total 1 à 5 : Total des émissions en francs belges du secteur public belge	1957	20,9	9,5	11,4	3,9	15,3	6,2	3,5	2,7	18,0	
	1958	23,9	13,5	10,4	10,2	20,6	5,8	3,5	2,3	22,9	
	1959	31,9	10,9	21,0	7,6	28,6	6,9	3,0	3,9	32,5	
	1960	35,9	20,7	15,2	8,8	24,0	7,5	2,3	5,2	29,2	
	1961	27,5	15,6	11,9	9,1	21,0	4,2	2,6	1,6	22,6	
	1962	36,2	22,3	13,9	13,1	27,0	12,4	4,0	8,4	35,4	
6. Congo et Ruanda-Urundi	1957	...	0,3	- 0,3	...	- 0,3	- 0,3	
	1958	4,0	0,4	3,6	...	3,6	3,6	
	1959	...	0,6	- 0,6	...	- 0,6	- 0,6	
	1960	...	1,5	- 1,5	...	- 1,5	- 1,5	
	1961	
	1962	
Total 1 à 6 : Total des émissions en francs belges du secteur public belge, du Congo et du Ruanda-Urundi	1957	20,9	9,8	11,1	3,9	15,0	6,2	3,5	2,7	17,7	
	1958	27,9	13,9	14,0	10,2	24,2	5,8	3,5	2,3	26,5	
	1959	31,9	11,5	20,4	7,6	28,0	6,9	3,0	3,9	31,9	
	1960	35,9	22,2	13,7	8,8	22,5	7,5	2,3	5,2	27,7	
	1961	27,5	15,6	11,9	9,1	21,0	4,2	2,6	1,6	22,6	
	1962	36,2	22,3	13,9	13,1	27,0	12,4	4,0	8,4	35,4	
7. Rectifications à apporter pour :	1957	1,9	—	1,9	—	1,9	- 1,9	—	- 1,9	—	
	a) obtenir l'évolution de l'encours des titres accessibles à tout placeur d'une part et des titres non accessibles à tout placeur d'autre part — corrections :	1958	2,1	—	2,1	—	2,1	- 2,1	—	- 2,1	—
	conversion de titres non négociables E.A.M. en titres négociables ⁶	1959	1,6	—	1,6	—	1,6	- 1,6	—	- 1,6	—
	1960	1,8	—	1,8	—	1,8	- 1,8	—	- 1,8	—	
	1961	1,4	—	1,4	—	1,4	- 1,4	—	- 1,4	—	
	b) passer du montant nominal au montant effectif des émissions — corrections :	1957	- 0,5	—	- 0,5	—	- 0,5	—	—	—	—
	différence entre la valeur nominale et le prix d'émission ⁷	1958	...	—	...	—	...	—	—	—	—
	1959	- 0,5	—	- 0,5	—	- 0,5	—	—	—	—	
	1960	- 0,2	—	- 0,2	—	- 0,2	—	—	—	—	
	1961	- 0,4	—	- 0,4	—	- 0,4	—	—	—	—	
1962	- 0,5	—	- 0,5	—	- 0,5	—	—	—	—		

¹ Pour les émissions au robinet des organismes paraétatiques de crédit et du Crédit Communal de Belgique, vu l'impossibilité de ventiler dans certains cas les émissions de bons de caisse à un an ou moins et les émissions à plus d'un an, c'est la variation totale de l'encours de ces titres qui a été recensée. — Pour mémoire : Emission nette à court terme (un an ou moins) de l'Etat : en 1950 : - 4,0; en 1957 : - 1,4; en 1958 : 11,4; en 1959 : 8,9; en 1960 : - 8,9; en 1961 : 2,7; en 1962 : 2,3.

² Sont considérés comme titres accessibles à tout placeur, ceux qui sont émis par souscription publique et ceux qui sont cotés en Bourse ou dont l'admission à la Cote officielle est prévue, y compris les obligations et bons de caisse émis au robinet par le Crédit Communal, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut National de Crédit Agricole, l'Office Central de Crédit Hypothécaire, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et la Société Nationale des Distributions d'Eau.

³ Les titres rachetés en bourse par la Caisse d'Amortissement de la Dette publique sont recensés à la colonne (2) « Amortissements », non au moment de ces rachats, mais au moment où il est procédé à leur annulation.

⁴ Ayant fait l'objet d'une publication de notice légale.

⁵ Par grosses tranches en principe, mais y compris les émissions continues des organismes paraétatiques de logement.

⁶ Dans le courant de l'année 1961, la dernière tranche de titres de l'E.A.M. a été libérée.

⁷ La commission de placement est comprise dans le prix d'émission.

XVI - 2. — PRINCIPALES EMISSIONS A LONG ET MOYEN TERME DU SECTEUR PUBLIC *

Emprunts en francs belges

Date d'ouverture de la souscription		Emetteurs	Taux nominal d'intérêt	Cours d'émission p.c.	Durée	Montant émis 1 (millions de francs)	Rendement moyen à l'émission	
Mois	Jour							
1960	Juin	29	S.N.C.B.	5 — 5,25 ²	100,00	à 5 ou 10 ans	2.300	5,17
	Octobre	10	S.N.C.I.	5,25 — 5,50 ³	98,50	à 5 ou 10 ans	2.000	5,67 ⁵
	Novembre ...	16	Etat belge 1960-65-70-75	5,25-5,50-5,75 ⁴	99,00	à 5, 10 ou 15 ans	7.324	5,73 ⁵
	Novembre ...	30	C.N.C.P.	5,25 — 5,50 ³	98,50	à 5, 8 ou 11 ans	250	5,72 ⁵
1961	Janvier	16	S.N.C.B.	5,25 — 5,50 ³	98,25	à 5 ou 10 ans	2.350	5,76
	Février	27	S.N.C.I.	5,25 — 5,50 ³	98,25	à 5 ou 10 ans	2.000	5,82 ⁵
	Avril	13	R.T.T.	5,25 — 5,50 ³	98,25	à 5 ou 10 ans	2.000	5,84
	Mai	25	C.N.C.P.	5,25 — 5,50 ³	98,25	à 5, 8 ou 11 ans	250	5,82 ⁵
	Juin	8	Etat belge 1961-1973	5,25-5,50-5,75 ⁶	98,50	à 5, 9 ou 12 ans 6 mois	7.007	5,83
	Août	24	Ville d'Anvers	{ 5,25 - 5,50 - 5,75 - 6,00 }	98,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	800	5,83
	Octobre	2	Etat belge 1961-1981	5,25-5,50-5,75 ⁸	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	6.000	5,75
	Novembre ...	20	S.N.C.I.	5,25-5,50-5,75 ⁸	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	2.650	5,88 ⁵
	Décembre ...	11	Fonds des Routes	5,25-5,50-5,75 ⁸	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	2.500	5,78
1962	Février	1	Etat belge 1962-1982, 1 ^{re} série	5,00-5,25-5,50 ⁹	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	7.450	5,54
	Mars	1	Ville de Liège 1962-1982	5,25-5,50-5,75 ⁸	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	800	5,75
	Mars	29	R.T.T. 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ⁹	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	2.500	5,54
	Mai	2	S.N.C.B. 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ⁹	99,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	1.550	5,48
	Mai	28	Ville de Bruxelles 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ⁹	99,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	1.000	5,43
	Juin	14	Etat belge 1962-1982, 2 ^e série	5,00 — 5,25 ¹⁰	100,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	8.100	5,26
	Août	27	Ville d'Anvers 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ⁹	100,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	1.000	5,37
	Septembre ...	24	Fonds des Routes	5,00 — 5,25 ¹⁰	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	2.500	5,20
	Novembre ...	12	Etat belge 1962-1982, 3 ^e série	4,75-5,00-5,25 ¹¹	98,50	à 10, 15 ou 20 ans	10.480	5,06
1963	Mars	4	Etat belge 1963-1983	5,00 — 5,25 ¹⁰	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	5.900	5,09 ¹²
	Avril	18	R.T.T. 1963-1983	5,50	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	1.350	5,55 ¹²
	Mai	16	S.N.C.B. 1963-1983	5,50	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	1.300	5,55 ¹²
	Mai	30	C.N.C.P. 1963-1968-1973	5,20 — 5,50 ¹³	100,00	à 5 ou 10 ans	350	5,49 ^{5,12}
	Juin	20	Etat belge 1963-1983, 2 ^e série	5,50 — 5,75 ¹⁴	99,00	à 10, 15 ou 20 ans	5.250	5,72 ¹²
	Septembre ...	3	Ville de Liège 1963-1973-1983	5,20-5,40-5,60-5,80 ¹⁵	99,00	à 10 ou 20 ans	1.000	5,90 ¹²
	Septembre ...	3	Ville de Gand 1963-1973-1983	5,20-5,40-5,60-5,80 ¹⁵	99,00	à 10 ou 20 ans	600	5,90 ¹²

1 Ces montants sont différents de ceux du tableau précédent (XVI 1, colonne (1)) parce qu'ils ne comprennent pas les obligations remises en paiement, aux sinistrés par la C.A.D.G.

2 Intérêts : 5 % pendant les 5 premières années et 5,25 % pendant les 5 dernières années.

3 Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années et 5,50 % pendant les dernières années.

4 Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % les 5 années suivantes et 5,75 % pendant les dernières années.

5 Le rendement à l'émission de ces emprunts est calculé sur leur plus longue durée.

6 Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % les 4 années suivantes et 5,75 % pendant les dernières années.

7 Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % de la 6^e à la 10^e année, 5,75 % de la 11^e à la 15^e année et 6 % de la 16^e à la 20^e année.

8 Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % pendant les 5 années suivantes et 5,75 % pendant les 10 dernières années.

9 Intérêts : 5 % pendant les 5 premières années, 5,25 % pendant les 5 années suivantes et 5,50 % pendant les 10 dernières années.

10 Intérêts : 5 % pendant les 10 premières années, 5,25 % pendant les 10 dernières années.

11 Intérêts : 4,75 % pendant les 10 premières années, 5 % pendant les 5 années suivantes et 5,25 % pendant les 5 dernières années.

12 Rendement sur la base des taux d'intérêt nominaux de l'emprunt.

13 Intérêts : 5,20 % pendant les 5 premières années, 5,50 % pendant les 5 dernières années.

14 Intérêts : 5,50 % pendant les 10 premières années, 5,75 % pendant les 10 dernières années.

15 Intérêts : 5,20 % pendant les 5 premières années, 5,40 % de la 6^e à la 10^e année, 5,60 % de la 11^e à la 15^e année et 5,80 % pendant les 5 dernières années.

Emprunts en monnaies étrangères

Date de l'arrêté 1		Emetteurs	Taux nominal d'intérêt	Cours d'émission p.c.	Durée	Montant émis (millions d'unités de monnaies étrangères)	Rendement moyen à l'émission	
Mois	Jour							
1960	Janvier	12	Fonds des Routes	5,75	98,5	15 ans	D.M. 60	6,02
	Février	16	Etat belge 1960-1972	4,50	98,0	12 ans	F.S. 50	4,72 ⁴
	Mars	18	Congo	6,00	100,0	3, 4, 5 ans	U.S. \$ 20	6,14 ⁴
	Mars	31	Otraco ³	6,00	100,0	10 ans	U.S. \$ 5	6,08
	Mars	31 ²	Congo ³	6,00	100,0	12 ans	U.S. \$ 28	6,09
	Mars	31 ²	Congo ³	6,00	100,0	12 ans	U.S. \$ 7	6,10
1961	Mai	16	S.N.C.B.	4,50	100,0	12 ans	F.S. 50	4,50 ⁴
	Mai	18	Etat belge 1961-1981	4,75	100,0	20 ans	Fl. P.B. 75	4,75
	Juillet	3	Soc. Nat. Distr. d'Eau	4,75	100,0	20 ans	Fl. P.B. 50	4,75
	Juillet	12	S.N.C.B.	5,00	100,0	2, 3, 4 ans	U.S. \$ 3	5,00 ⁴
	Juillet	12	S.N.C.B.	5,25	100,0	15 ans	{ U.S. \$ 20 ou D.M. 80	5,32 ⁴
	Octobre	3	Sabena	4,75	99,0	20 ans	Fl. P.B. 22	4,92
	Novembre ...	14	Etat belge 1961-1964	5,50	100,0	3 ans	U.S. \$ 30	5,61 ⁴
	Novembre ...	28	Etat belge 1961-1976	5,50	98,0	15 ans	U.S. \$ 25	5,88
	Décembre	12	Sabena 1961-1981 ⁵	5,00	100,0	20 ans	FLux. 250	5,06
1962	Mars	27	Etat belge 1962-1977	5,25	98,5	15 ans	U.S. \$ 30	5,55
1963	Mai	10	Etat belge	4,875	100,0	3, 4 et 5 ans	U.S. \$ 20	4,97 ^{4,6}

1 La date exacte d'émission des emprunts en monnaies étrangères n'est en général pas connue. Le plus souvent cependant, un emprunt est émis, ou commence à être émis, peu après que l'arrêté y relatif a été pris. La date de cet arrêté est reprise dans le présent tableau communiquant, de façon aussi approchée que possible, l'époque de l'émission. Lorsqu'il y a plusieurs arrêtés, par exemple un arrêté royal suivi d'un arrêté ministériel, c'est le dernier en date qui est cité.

2 Cet arrêté a été modifié par un arrêté royal du 19 mai 1960.

3 Emprunt contracté auprès de la B.I.R.D.

4 Le rendement à l'émission de ces emprunts est calculé sur leur plus longue durée.

5 Emprunt de conversion.

6 Cet emprunt est exempt de tous impôts et taxes, présents et futurs au profit de l'Etat belge, des provinces ou des communes ou de toutes autorités belges ayant un pouvoir de taxation.

* Emprunts de l'Etat, du Congo, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la S.N.C.B., la S.N.C.V., la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues).

XVI - 3. — DETTE DE L'ETAT

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Fin de période	Dette directe								Total de la dette directe ²	Dette indirecte	Dette totale ²
	intérieure				extérieure						
	Consolidée y compris E.A.M. 1	à moyen terme	à court terme	Avoirs libres des particuliers en C.C.P.	totale	consolidée ²	à moyen et court terme	totale ²			
1950	104,5	36,7	60,6	18,6	220,4	13,0	3,3	16,3	236,7	12,0	248,7
1951	106,5	33,9	68,0	19,4	227,8	12,8	2,1	14,9	242,7	11,9	254,6
1952	119,2	27,9	69,1	19,2	235,4	13,3	4,6	17,9	253,3	13,0	266,3
1953	130,6	29,7	67,1	21,2	248,6	13,7	7,1	20,8	269,4	12,9	282,3
1954	155,2	24,8	62,6	22,4	265,0	14,8	6,6	21,4	286,4	11,8	298,2
1955	157,2	24,9	67,2	22,8	272,1	16,5	6,9	23,4	295,5	16,1	311,6
1956	167,2	23,4	62,1	23,9	276,6	16,5	7,9	24,4	301,0	16,8	317,8
1957	170,1	24,6	60,9	23,7	279,3	17,5	8,8	26,3	305,6	18,0	323,6
1958	175,5	26,1	70,5	25,4	297,5	17,0	12,5	29,5	327,0	18,6	345,6
1959	190,8	23,0	75,8	29,1	318,7	17,7	16,5	34,2	352,9	20,7	373,6
1960	211,6	18,1	68,6	32,3	330,6	17,4	27,0	44,4	375,0	21,1	396,1
1961 Juillet	215,2	17,4	72,8	30,4	335,8	18,0	31,9	49,9	385,7	22,4	408,1
Août	214,9	17,4	73,1	28,9	334,3	18,0	30,2	48,2	382,5	22,4	404,9
Septembre	214,7	17,4	74,1	29,5	335,7	17,9	30,2	48,1	383,8	22,4	406,2
Octobre	220,1	17,4	71,0	30,1	338,6	17,9	30,0	47,9	386,5	22,3	408,8
Novembre	218,2	17,4	73,3	30,3	339,2	17,8	29,7	47,5	386,7	22,6	409,3
Décembre	217,4	17,4	70,8	32,8	338,4	18,8	28,3	47,1	385,5	25,5	411,0
1962 Janvier	216,1	18,5	73,7	33,5	341,8	18,8	27,8	46,6	388,4	25,4	413,8
Février	222,9	18,4	72,2	33,0	346,5	18,8	26,9	45,7	392,2	25,4	417,6
Mars	222,6	18,4	75,1	32,0	348,1	18,7	26,4	45,1	393,2	25,4	418,6
Avril	221,1	20,4	79,7	33,3	354,5	20,1	23,4	43,5	398,0	25,4	423,4
Mai	220,9	20,2	80,5	32,7	354,3	20,1	23,2	43,3	397,6	25,3	422,9
Juin	220,7	20,0	82,4	32,7	355,8	19,9	20,1	40,0	395,8	25,3	421,1
Juillet	223,8	20,0	79,3	34,0	357,1	19,8	19,9	39,7	396,8	25,2	422,0
Août	223,6	20,0	82,0	32,3	357,9	19,8	19,0	38,8	396,7	25,2	421,9
Septembre	223,4	20,0	82,8	32,4	358,6	19,7	18,4	38,1	396,7	25,2	421,9
Octobre	222,9	22,0	82,3	33,1	360,3	19,7	17,0	36,7	397,0	27,5	424,5
Novembre	232,2	20,9	76,3	33,0	362,4	19,7	16,7	36,4	398,8	27,5	426,3
Décembre	251,6	20,9	50,0	36,1	358,6	19,5	17,6	37,1	395,7	27,5	423,2
1963 Janvier	250,7	16,7	56,1	37,4	360,9	19,5	18,1	37,6	398,5	27,5	426,0
Février	249,9	16,8	60,2	34,4	361,3	19,5	19,1	38,6	399,9	27,5	427,4
Mars	254,6	16,7	60,5	35,4	367,2	19,3	21,2	40,5	407,7	27,5	435,2
Avril	253,9	16,3	63,4	36,4	370,0	19,2	21,9	41,1	411,1	27,4	438,5
Mai	253,8	16,2	61,9	35,8	367,7	19,2	24,0	43,2	410,9	27,4	438,3
Juin	254,0	16,2	61,4	36,1	367,7	19,0	24,3	43,3	411,0	27,4	438,4
Juillet	257,7	15,8	56,0	37,8	367,3	18,9	24,6	43,5	410,8	27,2	438,0

¹ E.A.M. : Emprunt de l'Assainissement Monétaire.

² Non compris la dette intergouvernementale résultant de la guerre 1914-1918.

XVI - 4. — RECENSEMENT DES DETTES EN FRANCS BELGES A LONG ET MOYEN TERME DU SECTEUR PUBLIC

a) Par débiteurs

(valeurs nominales à fin d'année, en milliards de francs)

Débiteurs	Accessibles à tout placeur 1					Non accessibles à tout placeur					Total				
	1957	1958	1959	1960	1961	1957	1958	1959	1960	1961	1957	1958	1959	1960	1961
A. Secteur public belge (fonds publics belges) :															
1. Etat 2	158,6	170,6	187,7	204,2	216,2	53,3	48,7	45,9	44,9	42,5	211,9	219,3	233,6	249,1	258,7
2. Organismes publics de crédit non monétaires	55,0	64,9	74,2	84,5	96,1	13,6	15,6	17,3	18,8	20,3	68,6	80,5	91,5	103,3	116,4
3. Paraétatiques d'exploitation	24,1	23,6	26,8	26,3	25,5	3,5	4,1	5,3	5,5	6,0	27,6	27,7	32,1	31,8	31,5
4. Fonds de pension	—	—	—	—	—	1,8	3,1	4,4	6,0	7,6	1,8	3,1	4,4	6,0	7,6
5. Secteur public non compris ailleurs	25,0	26,2	27,0	26,2	25,7	7,2	8,3	9,2	9,9	10,2	32,2	34,5	36,2	36,1	35,9
B. Trésor congolais (fonds publics congolais)	9,0	12,8	12,2	10,8	10,8	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	10,4	14,1	13,5	12,1	12,1
Total ...	271,7	298,1	327,9	352,0	374,3	80,8	81,1	83,4	86,4	87,9	352,5	379,2	411,3	438,4	462,2

b) Par détenteurs

(valeurs nominales à fin d'année, en milliards de francs)

Détenteurs	Accessibles à tout placeur 1					Non accessibles à tout placeur					Total				
	1957	1958	1959	1960	1961	1957	1958	1959	1960	1961	1957	1958	1959	1960	1961
A. Secteurs nationaux non financiers :															
1. Entreprises privées et particuliers 3	148,0	163,5	180,3	194,8	207,1	10,8	9,9	8,7	6,7	6,6	158,8	173,4	189,0	201,5	213,7
2. Paraétatiques d'exploitation	1,7	1,7	2,2	2,5	2,8	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,9	1,9	2,4	2,7	3,0
3. Secteur public non compris ailleurs 4	1,5	1,4	1,6	1,8	1,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,6	1,5	1,7	1,9	1,7
4. Sécurité Sociale	1,2	1,1	1,0	1,0	1,2	0,6	0,6	0,6	1,0	1,0	1,8	1,7	1,6	2,0	2,2
B. Etranger : Congo et Ruanda-Urundi 5	4,0	4,1	4,0	3,4	2,6	1,4	1,1	0,7	0,3	0,3	5,4	5,2	4,7	3,7	2,9
C. Intermédiaires financiers :															
1. Organismes monétaires 6	25,4	31,5	35,4	35,7	41,1	38,4	36,5	36,3	37,7	37,6	63,8	68,0	71,7	73,4	78,7
2. Fonds des Rentes	4,1	3,3	4,5	6,6	6,9	—	—	—	—	—	4,1	3,3	4,5	6,6	6,9
3. Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation	34,0	34,6	38,8	40,7	41,9	11,7	12,7	13,6	14,8	14,2	45,7	47,3	52,4	55,5	56,1
4. Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension	47,4	51,4	53,6	58,4	60,8	17,5	20,0	23,2	25,6	27,9	64,9	71,4	76,8	84,0	88,7
5. Organismes publics de crédit non monétaires	4,4	5,5	6,5	7,1	8,3	0,1	—	—	—	—	4,5	5,5	6,5	7,1	8,3
Total ...	271,7	298,1	327,9	352,0	374,3	80,8	81,1	83,4	86,4	87,9	352,5	379,2	411,3	438,4	462,2

1 Sont considérés comme titres généralement accessibles à tout placeur, ceux qui sont émis par souscription publique et ceux qui sont cotés en Bourse ou dont l'admission à la Cote officielle est prévue (y compris les obligations et bons de caisse émis au robinet par le Crédit Communal, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut National de Crédit Agricole, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'Office Central de Crédit Hypothécaire).

2 Dette publique belge, directe et indirecte, intérieure consolidée et à moyen terme.

3 Y compris les non-résidents autres que ceux repris à la rubrique Etranger « Congo et Ruanda-Urundi ».

4 A l'exclusion des fonds autonomes et organismes paraétatiques qui ont le caractère d'organismes monétaires ou d'organismes d'épargne, de sécurité sociale, d'assurances ou de capitalisation.

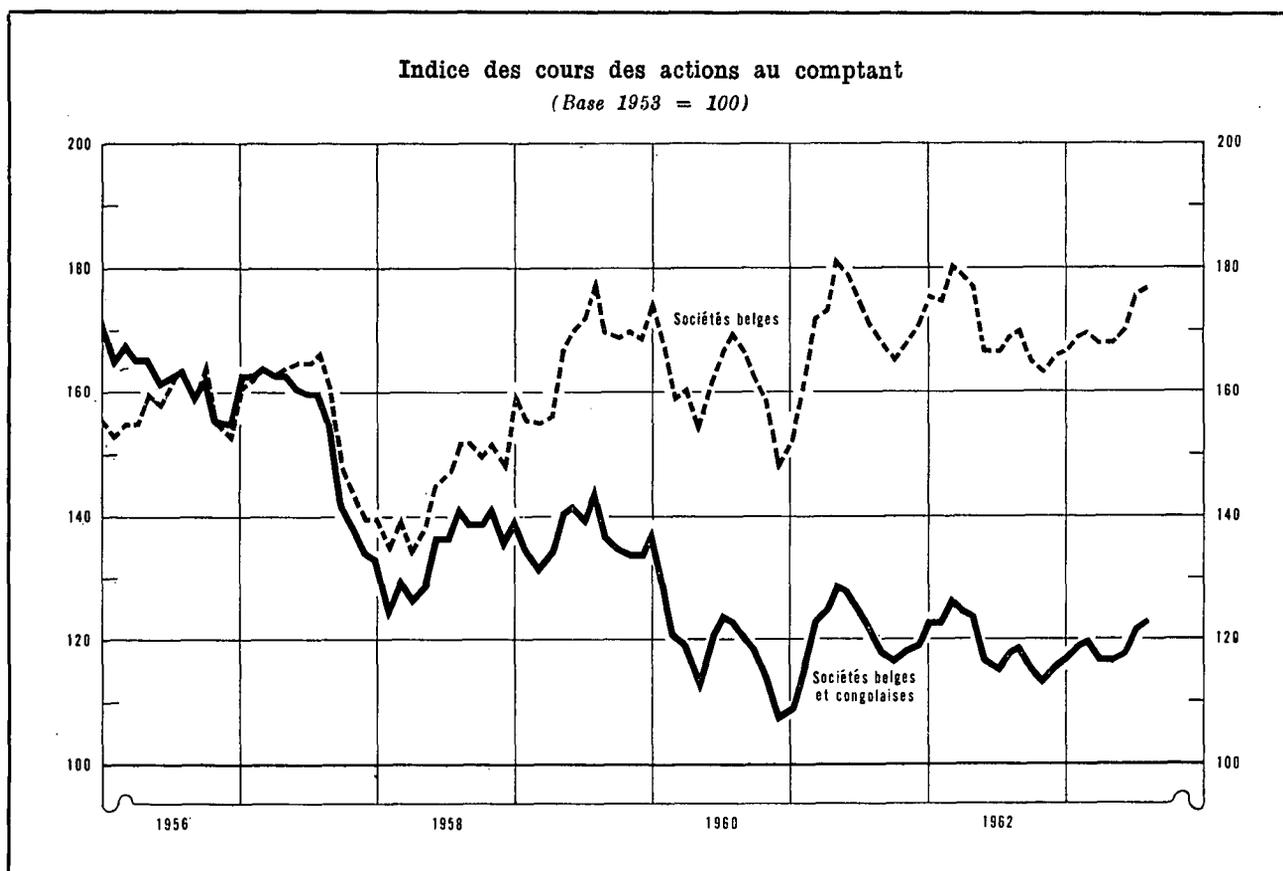
5 Etat, organismes paraétatiques, Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

6 A l'exclusion des avoirs des caisses de pensions gérées par ces organismes.

Références bibliographiques : *Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Annuaire Statistique de la Belgique. — Bulletin de Documentation du Ministère des Finances. — Bulletin d'Information et de Documentation : XXXVI^e année, vol. I, n° 3, mars 1961 : « L'inventaire et le classement des fonds publics belges ». — XXXV^e année, vol. II, n° 2, août 1960 : « Estimations pour les années 1960 à 1975, des amortissements de la dette publique consolidée et à moyen terme émises jusqu'au 30 juin 1960 ». — XXXVIII^e année, vol. I, n° 4, avril 1963 : « L'inventaire et le classement des fonds publics ».*

XVII. — VALEURS MOBILIERES DU SECTEUR PRIVE

1. — EVOLUTION DE L'ACTIVITE, DU NIVEAU DES COURS ET DU TAUX DE RENDEMENT DES VALEURS BOURSIERES



Périodes	Capitaux traités moyenne par séances - (millions de francs) 1 5	Indice global du cours des actions						Taux de rendement % 3					
		Au comptant				A terme	Valeurs belges et congolaises 4 6		Valeurs belges 5				
		Valeurs belges et congolaises		Valeurs belges									
(Base 1953 = 100) 2 4													
1953 Moyenne mensuelle .	67	100	100	100	100	100	100	100	4,2		n.d.		
1954 Moyenne mensuelle .	110	118	116	108	108	108	108	108	3,3		n.d.		
1955 Moyenne mensuelle .	152	157	146	141	141	141	141	141	3,0		n.d.		
1956 Moyenne mensuelle .	113	164	158	139	139	139	139	139	3,3		n.d.		
1957 Moyenne mensuelle .	106	155	158	133	133	133	133	133	3,6		n.d.		
1958 Moyenne mensuelle .	70	135	145	117	117	117	117	117	3,9		n.d.		
1959 Moyenne mensuelle .	105	137	166	129	129	129	129	129	3,4		2,9		
1960 Moyenne mensuelle .	93	121	162	116	116	116	116	116	4,5		2,8		
1961 Moyenne mensuelle .	103	120	169	115	115	115	115	115	4,5		3,1		
1962 Moyenne mensuelle .	82	119	171	113	113	113	113	113	3,2		3,2		
		1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963
Janvier	97	93	123	117	176	167	116	113	3,3	2,9	3,1	3,2	
Février	96	89	123	119	175	169	117	117	3,3	2,9	3,1	3,1	
Mars	118	79	127	120	181	170	119	116	3,2	2,9	3,1	3,2	
Avril	104	89	125	117	179	168	117	114	3,2	2,9	3,1	3,2	
Mai	109	83	124	117	177	168	117	114	3,3	2,8	3,2	3,1	
Juin	85	83	117	118	167	170	112	114	3,3	2,7	3,3	3,0	
Juillet	62	89	116	122	167	176	110	116	3,1	2,5	3,2	2,9	
Août	58		118	123	169	178	110	118	3,1	2,5	3,2	2,8	
Septembre	63		119		170		113		3,1		3,1		
Octobre	65		115		165		107		3,1		3,2		
Novembre	67		113		162		108		3,0		3,2		
Décembre	70		116		166		111		3,1		3,2		

1 Source : Commission de la Bourse de Bruxelles : ces chiffres portent sur les transactions en obligations de sociétés et en actions (terme et comptant).

2 Source : Institut National de Statistique : Indices au 10 de chaque mois.

3 Source : Kredietbank : Rapport du dernier dividende net annoncé ou payé, au cours à la fin du mois.

4 Bourses de Bruxelles et d'Anvers.

5 Bourse de Bruxelles.

6 Jusqu'en 1958, moyenne des fins de trimestres.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligatoire en vis au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

A. Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques ⁴

1953	52	2.776	2.466	646	—	282	36	1.841	50
1954	51	2.878	2.649	661	—	299	37	2.759	75
1955	50	3.265	2.704	644	1	306	33	3.653	119
1956	49	3.404	2.967	695	—	321	36	3.972	157
1957	48	3.406	3.261	817	—	330	43	4.710	163
1958	48	3.628	3.414	829	0,3	355	46	6.410	212
1959	51	4.029	3.514	835	38	377	45	6.626	307
1960	52	4.572	3.624	814	0,1	423	48	7.264	305
1961	53	4.742	3.967	1.043	5,5	492	57	p 8.293	363

Sociétés financières et immobilières ⁵

1953	1.178	10.261	8.214	1.610	44	1.108	76	3.305	159
1954	1.286	11.004	9.118	1.793	50	1.239	90	4.044	149
1955	1.327	11.694	9.721	2.095	39	1.357	99	4.811	214
1956	1.359	12.366	10.112	2.181	94	1.484	104	4.793	249
1957	1.430	14.690	11.430	2.660	169	1.878	129	5.800	233
1958	1.413	22.664	10.330	2.726	59	1.907	124	8.173	298
1959	1.464	24.053	12.126	2.598	93	1.903	114	9.151	414
1960	1.456	26.589	12.968	2.913	189	2.006	132	10.170	467
1961	1.483	28.302	16.075	3.611	190	2.138	140	p 11.122	531

Industrie des fabrications métalliques

1953	1.143	10.480	6.668	2.215	206	989	110	1.452	74
1954	1.213	10.926	7.587	2.032	234	923	101	1.426	86
1955	1.218	11.324	8.101	2.063	299	1.247	88	2.007	89
1956	1.233	11.416	8.520	2.194	429	1.065	111	2.005	101
1957	1.250	12.204	8.954	2.480	448	1.255	113	1.778	100
1958	1.245	13.211	9.489	2.402	409	1.110	106	1.733	99
1959	1.275	14.681	10.334	2.370	499	1.267	100	2.030	101
1960	1.271	15.432	10.785	2.619	499	1.533	107	1.917	120
1961	1.281	15.989	11.024	3.066	470	1.670	121	p 1.932	114

Métallurgie du fer

1953	109	10.269	7.121	1.323	20	798	52	2.069	121
1954	108	10.332	7.522	660	53	410	33	2.303	114
1955	106	9.313	6.732	1.135	46	653	51	2.226	123
1956	106	10.026	10.072	2.369	23	1.324	85	2.158	120
1957	100	10.862	10.774	2.734	17	1.445	94	2.269	116
1958	100	12.364	12.409	1.621	37	1.057	72	3.133	119
1959	103	12.952	12.560	858	139	623	39	4.729	172
1960	100	13.918	12.628	1.928	25	992	58	4.886	282
1961	97	15.826	13.880	2.242	44	1.277	75	p 4.763	294

Industrie textile

1953	1.070	9.882	9.842	551	544	247	48	486	27
1954	1.105	10.285	9.324	660	371	252	48	503	27
1955	1.081	10.299	9.119	793	298	291	55	522	28
1956	1.087	10.753	9.365	804	363	286	52	510	27
1957	1.094	10.894	9.160	1.156	242	348	67	529	27
1958	1.041	11.560	9.300	894	268	321	59	500	27
1959	1.047	11.954	10.077	721	614	272	45	482	27
1960	1.009	12.138	9.853	1.098	255	452	64	453	26
1961	982	12.358	10.249	1.260	265	492	76	p 421	25

Notes : Voir fin du tableau XVII - 2.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS .¹ (suite)

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Industrie alimentaire									
1953	725	6.911	3.748	661	73	352	49	696	34
1954	750	7.200	3.900	799	65	394	55	765	41
1955	742	7.359	4.069	881	82	425	59	792	45
1956	731	7.837	4.115	954	98	446	66	789	48
1957	730	7.907	4.577	1.014	91	516	59	906	48
1958	701	8.881	4.833	1.077	200	466	57	925	58
1959	725	9.479	5.058	1.211	155	638	54	992	58
1960	725	9.591	5.505	1.381	179	720	63	892	62
1961	713	9.926	5.983	1.335	165	695	70	<i>p</i> 831	55
Industrie chimique									
1953	518	8.553	5.646	1.168	140	582	48	1.097	58
1954	546	9.270	4.907	1.036	200	502	59	1.091	59
1955	560	9.501	5.395	1.258	52	932	63	1.006	58
1956	561	10.015	5.582	1.468	52	750	68	1.038	56
1957	552	11.285	6.087	1.729	200	810	57	1.305	55
1958	538	11.690	5.405	1.354	124	543	61	1.384	71
1959	545	12.650	6.121	1.212	179	577	65	1.313	82
1960	534	13.309	6.442	1.639	245	711	76	1.290	76
1961	540	14.239	6.883	1.749	360	927	88	<i>p</i> 1.284	75
Electricité									
1953	53	12.395	2.779	1.304	...	1.115	84	4.589	246
1954	54	12.754	2.909	1.456	—	1.165	88	4.764	257
1955	52	13.525	2.968	1.503	0,3	1.164	85	4.494	265
1956	51	15.382	2.207	1.558	...	1.251	82	4.434	253
1957	47	16.784	2.454	1.581	—	1.365	79	5.543	248
1958	44	17.016	2.722	1.637	0,7	1.458	83	5.871	330
1959	41	17.422	3.609	1.748	—	1.511	86	5.525	345
1960	40	17.132	3.628	1.808	0,1	1.539	85	5.441	330
1961	36	18.581	4.260	1.800	2,6	1.608	86	<i>p</i> 5.524	326
Industrie du charbon									
1953	61	8.223	5.043	1.140	149	889	87	906	42
1954	61	8.268	4.927	900	196	723	72	1.073	49
1955	55	8.131	4.747	870	122	716	70	1.015	59
1956	54	8.592	4.263	1.212	153	937	92	972	56
1957	54	8.616	4.335	1.356	186	1.007	97	985	54
1958	53	8.739	4.339	1.192	96	876	85	940	55
1959	55	8.840	4.663	260	702	93	11	860	51
1960	49	8.530	4.367	107	1.023	63	7	477	50
1961	44	8.109	3.018	124	1.450	93	10	<i>p</i> 477	30
Total des sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique ^{6 7}									
1953	12.353	108.387	72.712	15.375	1.819	8.615	909	18.952	944
1954	13.171	112.207	76.018	15.095	1.800	8.231	941	21.443	1.003
1955	13.268	114.978	77.313	17.092	1.518	9.674	990	23.506	1.144
1956	13.397	123.605	81.666	20.764	1.748	10.869	1.136	24.980	1.238
1957	13.487	131.010	86.852	22.389	1.810	11.970	1.203	28.457	1.285
1958	13.408	146.913	90.013	20.202	1.936	10.981	1.153	33.241	1.535
1959	13.891	156.056	98.462	18.207	3.512	10.292	1.015	36.138	1.802
1960	13.816	162.844	102.221	21.788	3.243	11.778	1.128	37.521	1.989
1961	13.926	171.069	108.305	24.169	3.936	12.954	1.258	<i>p</i> 39.563	2.096

Notes Voir fin du tableau XVII - 2, page suivante.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹ (suite)

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligatoire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

B. — Total des sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ⁷

(y compris les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo)

1953	449	26.804	12.598	7.854	259	4.296	319	1.334	61
1954	487	29.262	16.173	8.246	156	4.917	429	1.659	73
1955	527	32.018	20.039	9.356	289	5.567	393	1.883	91
1956	552	34.880	21.254	10.897	423	6.801	433	2.241	95
1957	579	42.986	19.520	12.222	287	7.575	428	2.799	107
1958	563	45.670	20.620	9.733	320	6.492	415	3.177	125
1959	560	49.530	22.740	8.296	452	6.318	380	3.351	151
1960	442	48.024	21.895	9.900	348	7.284	346	1.628	78
1961	336	40.721	18.636	7.192	958	4.397	212	p 1.352	56

C. — Total général des sociétés par actions ^{6 7}

1953	12.802	135.191	85.310	23.229	2.078	12.911	1.228	20.286	1.005
1954	13.658	141.469	92.191	23.341	1.957	13.148	1.370	23.103	1.076
1955	13.795	146.996	97.352	26.448	1.806	15.241	1.383	25.389	1.235
1956	13.949	158.485	102.920	31.661	2.171	17.670	1.569	27.171	1.333
1957	14.066	173.996	106.372	34.611	2.097	19.545	1.631	31.256	1.392
1958	13.971	192.583	110.633	29.935	2.256	17.473	1.568	36.418	1.660
1959	14.451	205.586	121.202	26.503	3.964	16.610	1.395	39.489	1.953
1960	14.258	210.868	124.116	31.688	3.591	19.062	1.474	39.123	2.067
1961	14.262	211.790	126.941	31.361	4.894	17.351	1.470	p40.915	2.152

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes et en commandite par actions de droit belge. Sociétés congolaises : sociétés par actions à responsabilité limitée de droit congolais. A partir de 1961 sont reprises graduellement dans la statistique les sociétés de droit congolais qui sont converties en sociétés de droit belge exploitant au Congo; les sociétés de droit congolais ne sont plus comprises dans la statistique.

² Il s'agit de l'année de paiement du dividende pour les colonnes (1) à (7).

³ Il s'agit du montant des intérêts échus pendant l'année sous rubrique, ce montant est en relation avec la dette obligatoire en vie au 31/12 de l'année précédente.

⁴ Non compris la B.N.B.

⁵ Non compris la S.N.C.I.

⁶ Non compris la B.N.B., la S.N.C.I. et la Sabena.

⁷ Total général net, après déduction des doubles emplois.

XVII - 3. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ^{1 5}

Chiffres mensuels cumulés

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividendes bruts mis en paiement	Coupons d'obligations bruts ³
				Bénéfices	Pertes		
				(milliards de francs)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique ⁴

1959 12 mois	13.927	156,2	98,6	18,2	3,5	10,3	1,6
1960 12 mois	13.858	163,5	102,5	21,9	3,3	11,8	1,9
1961 Janvier	131	3,1	1,4	0,3	...	0,2	0,3
2 premiers mois	363	4,0	3,1	0,8	0,1	0,7	0,4
3 premiers mois	2.237	23,1	14,8	3,6	0,4	2,2	0,6
4 premiers mois	5.777	71,7	44,1	10,1	1,8	5,6	0,8
5 premiers mois	9.500	116,5	71,2	15,7	3,1	8,5	1,0
6 premiers mois	11.429	131,2	82,7	18,2	3,4	9,6	1,3
7 premiers mois	12.018	137,3	87,5	19,2	3,5	10,1	1,5
8 premiers mois	12.226	138,7	88,2	19,4	3,5	10,2	1,6
9 premiers mois	12.601	140,1	89,6	19,6	3,5	10,3	1,7
10 premiers mois	13.183	150,0	94,2	20,9	3,7	11,2	1,9
11 premiers mois	13.550	163,5	102,7	23,1	3,8	12,3	2,1
12 mois	13.957	172,8	109,1	24,3	3,9	13,1	2,4
1962 Janvier	p 116	3,9	0,9	0,4	...	0,2	0,2
2 premiers mois	p 293	4,5	2,4	0,9	...	0,8	0,4
3 premiers mois	p 1.647	18,6	10,8	3,3	0,3	1,9	0,5
4 premiers mois	p 4.209	52,2	29,3	8,1	0,8	4,4	0,7
5 premiers mois	p 7.157	113,9	64,5	16,3	2,3	8,8	0,9
6 premiers mois	p 8.734	130,2	76,7	19,1	2,5	10,1	1,1
7 premiers mois	p 9.285	137,1	82,3	20,2	2,6	10,7	1,3
8 premiers mois	p 9.473	137,8	82,8	20,3	2,6	10,7	1,4
9 premiers mois	p 9.757	139,5	83,9	20,6	2,7	10,8	1,5
10 premiers mois	p 10.250	146,3	87,6	21,7	2,8	11,2	1,7
11 premiers mois	p 10.582	159,8	98,2	23,1	3,4	12,2	1,9
12 mois	p 10.942	173,8	105,2	24,8	3,5	13,5	2,1

Notes : Voir page suivante.

XVII - 3. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ^{1 5} (suite)

Chiffres mensuels cumulés

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividendes bruts mis en paiement	Coupons d'obligations bruts ³
				Bénéfices	Pertes		
				(milliards de francs)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

(y compris les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo)

1959 12 mois	560	49,5	22,7	8,3	0,5	6,3	0,2
1960 12 mois	446	48,1	22,1	9,9	0,3	7,3	0,2
1961 Janvier	3	0,7	0,4
2 premiers mois	7	0,8	0,4
3 premiers mois	17	1,0	0,4	0,1
4 premiers mois	39	1,7	0,6	0,1	...	0,1	...
5 premiers mois	96	20,9	11,3	5,5	0,2	3,5	...
6 premiers mois	201	31,4	14,0	6,4	0,5	4,0	...
7 premiers mois	246	35,0	15,7	6,7	0,6	4,2	...
8 premiers mois	256	35,3	15,8	6,7	0,7	4,2	...
9 premiers mois	267	36,4	16,3	6,8	0,7	4,2	0,1
10 premiers mois	298	37,5	16,5	7,0	0,7	4,3	0,1
11 premiers mois	316	39,7	17,4	7,1	0,8	4,4	0,1
12 mois	340	41,7	19,2	7,2	1,0	4,4	0,1
1962 Janvier	1
2 premiers mois	6	0,1
3 premiers mois	13	0,3	0,1
4 premiers mois	36	1,3	0,5	0,1
5 premiers mois	74	19,7	11,8	4,4	0,1	2,4	...
6 premiers mois	170	29,4	14,3	5,4	0,2	2,8	...
7 premiers mois	212	32,9	16,0	5,6	0,3	2,8	...
8 premiers mois	214	33,1	16,1	5,6	0,3	2,9	...
9 premiers mois	223	33,7	16,9	5,6	0,4	2,9	...
10 premiers mois	240	34,1	17,0	5,6	0,4	2,9	...
11 premiers mois	258	36,5	18,1	5,8	0,5	3,0	...
12 mois	276	38,3	19,2	5,9	0,6	3,1	0,1

C. — Total général ⁴

1959 12 mois	14.487	205,7	121,3	26,5	4,0	16,6	1,8
1960 12 mois	14.304	211,6	124,6	31,8	3,6	19,1	2,1
1961 Janvier	134	3,8	1,8	0,3	...	0,2	0,3
2 premiers mois	370	4,8	3,5	0,8	0,1	0,7	0,4
3 premiers mois	2.254	24,1	15,2	3,7	0,4	2,2	0,6
4 premiers mois	5.816	73,4	44,7	10,2	1,8	5,7	0,8
5 premiers mois	9.596	137,4	82,5	21,2	3,3	12,0	1,0
6 premiers mois	11.630	162,6	96,7	24,6	3,9	13,6	1,3
7 premiers mois	12.264	172,3	103,2	25,9	4,1	14,3	1,5
8 premiers mois	12.482	174,0	104,0	26,1	4,2	14,4	1,6
9 premiers mois	12.868	176,5	105,9	26,4	4,2	14,5	1,8
10 premiers mois	13.481	187,5	110,7	27,9	4,4	15,5	2,0
11 premiers mois	13.866	203,2	120,1	30,2	4,6	16,7	2,2
12 mois	14.297	214,5	128,3	31,5	4,9	17,5	2,5
1962 Janvier	117	3,9	0,9	0,4	...	0,2	0,2
2 premiers mois	299	4,6	2,4	0,9	...	0,8	0,4
3 premiers mois	1.660	18,9	10,9	3,3	0,3	1,9	0,5
4 premiers mois	4.245	53,5	29,8	8,2	0,9	4,4	0,7
5 premiers mois	7.231	133,6	76,3	20,7	2,4	11,2	0,9
6 premiers mois	8.904	159,6	91,0	24,5	2,7	12,9	1,1
7 premiers mois	9.497	170,0	98,3	25,8	2,9	13,5	1,3
8 premiers mois	9.687	170,9	98,9	25,9	2,9	13,6	1,4
9 premiers mois	9.980	173,2	100,8	26,2	3,1	13,7	1,5
10 premiers mois	10.490	180,4	104,6	27,3	3,2	14,1	1,7
11 premiers mois	10.840	196,3	116,3	28,9	3,9	15,2	1,9
12 mois	11.218	212,1	124,4	30,7	4,1	16,6	2,2

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes et en commandite par actions de droit belge.

² Il s'agit du mois de paiement du dividende pour les colonnes (1) à (6).

³ Les coupons d'obligations sont, comme les dividendes, recensés pendant le mois où ils sont payés. Le paiement des coupons d'obligations peut être effectué avant celui des dividendes. De ce fait, les obligations dont les coupons sont recensés à la colonne (7) ne représentent pas nécessairement toutes des emprunts des sociétés faisant l'objet des colonnes précédentes.

⁴ Non compris la B.N.B., la S.N.C.I. et la Sabena.

⁵ A partir de 1961 sont reprises graduellement dans la statistique les sociétés de droit congolais qui se convertissent en sociétés de droit belge exploitant au Congo; les sociétés de droit congolais ne sont plus comprises dans la statistique.

XVII - 4. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS ¹

Chiffres annuels
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B. 2).

Années	Actions		Obligations (montant nominal)					Actions et obligations	Actions et obligations
	émissions nominales	émissions nettes	émissions non continues			émissions continues nettes	Total des émissions nettes	Total des émissions nettes	Total des émissions nettes (I.N.S.)
			émissions	amortisse- ments	émissions nettes				
(1)	(2)	(3)	(4)	= (3) - (4)	(5)	= (5) + (6)	= (2) + (7)	(9)	

Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

1954	7.858	3.489	1.777	879	898	529	1.427	4.916	8.331
1955	14.192	4.273	1.560	1.257	303	532	835	5.108	8.597
1956	16.557	3.503	1.701	1.404	297	389	686	4.189	6.562
1957	27.682	5.573	3.220	1.449	1.771	833	2.604	8.177	10.687
1958	8.801	4.908	3.144	1.507	1.637	1.288	2.925	7.833	12.920
1959	10.227	3.760	3.196	1.568	1.628	814	2.442	6.202	11.317
1960	16.065	6.212	1.367	1.682	— 315	965	650	6.862	11.241
1961	19.013	6.015	1.667	1.645	22	844	866	6.881	12.660
1962	19.172	7.519	3.138	1.845	1.293	1.747	3.040	10.559	15.477

Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ³

1954	2.760	1.764	392	66	326	...	326	2.090	1.445
1955	4.711	2.995	316	91	225	— 7	218	3.213	2.625
1956	8.630	3.146	341	110	231	5	236	3.382	2.637
1957	6.994	1.759	724	171	553	...	553	2.312	1.905
1958	2.282	1.162	450	124	326	51	377	1.539	1.119
1959	2.442	613	215	87	128	— 21	107	720	606
1960	6.443	1.685	80	177	— 97	— 21	— 118	1.567	1.510
1961	209	81	...	85	— 85	— 24	— 109	— 28	— 64
1962	399	195	...	36	— 36	...	— 36	159	159

Total général

1954	10.118	5.253	2.168	944	1.224	529	1.753	7.006	9.776
1955	18.903	7.268	1.876	1.348	528	525	1.053	8.321	11.222
1956	25.187	6.649	2.042	1.514	528	394	922	7.571	9.199
1957	34.676	7.332	3.944	1.620	2.324	833	3.157	10.489	12.592
1958	11.083	6.070	3.594	1.631	1.963	1.339	3.302	9.372	14.039
1959	12.669	4.373	3.411	1.655	1.756	793	2.549	6.922	11.923
1960	22.508	7.897	1.447	1.859	— 412	944	532	8.429	12.751
1961	19.222	6.096	1.667	1.730	— 63	820	757	6.853	12.596
1962	19.571	7.714	3.138	1.881	1.257	1.747	3.004	10.718	15.636

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge. Sociétés congolaises (jusqu'au 30 juin 1960) : sociétés par actions à responsabilité limitée et de personnes à responsabilité limitée de droit congolais (voir note 3).

² Ces modifications consistent d'une part à inclure les appels de fonds, d'autre part à éliminer les émissions continues et non continues du secteur public (S.N.C.I., Sabena) et les émissions nettes d'obligations et de bons de caisse des banques belges.

³ Jusqu'au 30 juin 1960, y compris les sociétés belges ayant leur principale exploitation au Congo et les sociétés de droit congolais. A partir de juillet 1960, cette statistique ne comprend plus les sociétés de droit congolais.

N.B. — Col. (1) et (9) montants repris sans modification des statistiques de l'I.N.S. — col. (2) à (8) montants modifiés par la B.N.B. comme indiqué à la note 2 ci-dessus.

Col. (1) : constitutions de sociétés et augmentations de capital — col. (2) : montants libérés sur souscriptions d'actions (déduction faite des libérations autres qu'en espèces), primes d'émission et appels de fonds — col. (3) : nouvelles émissions (partie effectivement émise au cours de l'année) plus reliquats d'émissions antérieures, moins emprunts de conversion.

Références bibliographiques : *Annuaire Statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Statistiques Economiques belges 1941-1960* (B.N.B.). — *Bulletin Mensuel des Statistiques* (Commission de la Bourse de Bruxelles). — *Bulletin Hebdomadaire de la Kredietbank*.

XVII - 5. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS ¹

Chiffres mensuels ²

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.) ³.

Périodes	A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique				B. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ⁴			
	Actions		Obligations (Montant nominal)	Actions et obligations	Actions		Obligations (Montant nominal)	Actions et obligations
	émissions nominales (1)	émissions nettes (2)	émissions non continues brutes (3)	Total (4) = (2) + (3)	émissions nominales (5)	émissions nettes (6)	émissions non continues brutes (7)	Total (8) = (6) + (7)
1960 6 premiers mois ...	5.282	2.409	302	2.711	5.055	258	...	258
9 premiers mois ...	10.044	3.987	805	4.792	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
12 mois	16.065	5.216	1.213	6.429	6.443	1.628	20	1.648
1961 3 premiers mois ...	2.929	645	176	821	28
6 premiers mois ...	6.873	1.847	357	2.204	145	6	...	6
9 premiers mois ...	8.945	2.648	472	3.120	145	6	...	6
12 mois	19.013	3.681	777	4.458	209	45	...	45
1962 3 premiers mois ...	3.181	1.267	220	1.487	219	30	...	30
6 premiers mois ...	6.691	2.877	1.564	4.441	256	31	...	31
9 premiers mois ...	13.945	5.084	1.590	6.674	395	196	...	196
12 mois	19.172	6.519	1.840	8.359	399	196	...	196
1961 Décembre	5.877	510	107	617	22
1962 Janvier	1.067	308	100	408
Février	945	192	8	200	200	30	...	30
Mars	1.169	767	112	879	19
Avril	1.083	687	1.132	1.819
Mai	1.314	707	160	867	37	1	...	1
Juin	1.113	216	52	268
Juillet	5.111	1.027	23	1.050
Août	570	457	3	460
Septembre	1.573	723	...	723	139	165	...	165
Octobre	1.202	790	...	790
Novembre	958	155	50	205	4
Décembre	3.067	490	200	690
1963 Janvier p	420	121	...	121
Février p	512	189	...	189
Mars p	688	365	...	365
Avril p	1.545	1.046	1.000	2.046
Mai p	1.955	619	...	619
Juin p	1.338	272	...	272
Juillet p	755	203	...	203

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge. — Sociétés congolaises : (jusqu'au 30 juin 1960) : sociétés par actions à responsabilité limitée et de personnes à responsabilité limitée de droit congolais.

² Les chiffres de ce tableau diffèrent des données reprises au tableau XVII - 4 sur les points suivants : a) les émissions nettes d'actions ne comprennent pas les appels de fonds; b) les émissions d'obligations sont brutes (amortissements non déduits) et ne comprennent pas les émissions continues.

³ Les modifications consistent à éliminer les émissions d'obligations et d'actions du secteur public (celles de la Sabena pour la période couverte par le tableau).

⁴ Jusqu'au 30 juin 1960, y compris les sociétés belges ayant leur principale exploitation au Congo et les sociétés de droit congolais. A partir de juillet 1960, cette statistique ne comprend plus les sociétés de droit congolais.

XVIII. — MARCHÉ MONÉTAIRE

1. — MARCHÉ DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME *

(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés par				Capitaux empruntés par				Total (9) = (1) + (2) + (3) + (4) ou (5) + (6) + (7) + (8)	Retraites de capitaux (10)
	Banques de dépôts 1	Fonds des Rentes	I.R.G.	Autres organismes 2	Banques de dépôts 1	Fonds des Rentes	I.R.G.	Autres organismes 3		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
1953	2.378	...	76	2.937	9	2.153	2.842	387	5.391	...
1954	2.330	...	21	2.985	19	2.295	2.733	289	5.336	...
1955	2.325	3.314	23	2.807	2.556	253	5.639	43
1956	2.428	...	15	2.780	22	2.313	2.602	286	5.223	185
1957	2.288	3.305	17	2.786	2.514	276	5.593	5
1958	2.078	...	8	1.821	15	968	2.504	420	3.907	577
1959	2.191	159	...	1.165	73	29	2.981	432	3.515	188
1960	2.415	1.107	...	1.561	1.025	10	3.001	1.047	5.083	37
1961	2.487	1.811	...	1.523	1.817	1	3.014	989	5.821	23
1962	1.518	943	10	1.593	1.517	1	1.275	1.271	4.064	307
1961 4 ^e trimestre	2.714	1.297	...	1.468	1.772	3	2.688	1.016	5.479	90
1962 1 ^{er} trimestre	1.858	439	12	1.338	1.346	5	1.241	1.055	3.647	886
2 ^e trimestre	1.507	939	...	1.979	1.489	...	1.660	1.276	4.425	243
3 ^e trimestre	1.198	1.573	3	1.640	1.953	...	1.083	1.378	4.414	...
4 ^e trimestre	1.509	820	26	1.431	1.279	...	1.134	1.373	3.786	92
1963 1 ^{er} trimestre	1.780	221	46	1.651	1.430	163	1.198	907	3.698	174
2 ^e trimestre	1.608	373	1.634	1.822	56	1.737			3.615	20
1962 Août	1.123	1.272	...	1.676	1.911	...	1.041	1.119	4.071	...
Septembre	1.401	1.205	...	1.450	1.964	...	891	1.201	4.056	...
Octobre	1.294	1.108	28	1.113	1.300	...	875	1.368	3.543	...
Novembre	1.508	238	7	1.845	1.068	...	1.285	1.245	3.598	281
Décembre	1.758	1.100	43	1.364	1.479	...	1.272	1.514	4.265	...
1963 Janvier	1.996	463	5	1.667	1.505	...	1.668	958	4.131	...
Février	1.438	139	40	1.746	1.397	11	1.138	817	3.363	186
Mars	1.880	45	95	1.544	1.382	478	765	939	3.564	345
Avril	1.913	222	15	1.260	1.536	163	1.078	633	3.410	14
Mai	1.630	515	29	1.913	1.994	...	1.119	974	4.087	44
Juin	1.246	382	1.693	1.948	1.373		3.321	...
Juillet	944	343	1.511	1.713	1.085		2.798	9
Août	1.058	52	1.856	1.926	5	...	1.035		2.966	...

* Du 27 février 1956 au 16 novembre 1959, on a traité outre de l'argent au jour le jour, de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours. Ces montants sont par conséquent compris dans les chiffres ci-dessus. Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus eu d'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours.

1 Jusqu'au 16 novembre 1959, les banques de dépôts comprennent uniquement celles de Bruxelles et d'Anvers. Celles d'autres places y ont ensuite été ajoutées.

2 Jusqu'au 16 novembre 1959, cette colonne comprenait notamment la C.G.E.R., la B.C.C.B.R.U., l'O.N.S.S., le Crédit Communal. Depuis le 17 novembre 1959 elle comprend notamment la C.G.E.R., le Crédit Communal, la S.N.C.B.

3 Jusqu'au 16 novembre 1959, cette colonne comprenait notamment la S.N.C.I., la B.C.C.B.R.U., l'O.N.D. Depuis le 17 novembre 1959 elle comprend notamment l'O.N.D., la C.N.C.F., la S.N.C.I.

XVIII - 3. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

Mouvement du débit

Moyennes mensuelles ou mois	Nombre de chambres	Bruxelles						Province		Total général	
		Argent à très court terme 1		Autres opérations 2		Total		Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs
		Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs				
1954	38	2	138	174	92	176	230	200	55	376	285
1955	38	2	133	188	96	190	229	210	56	400	285
1956	38	2	127	212	110	214	237	222	63	436	300
1957	38	2	119	232	128	234	247	239	66	473	313
1958	38	2	113	245	131	247	244	235	63	482	307
1959	39	2	124	248	142	250	266	237	64	487	330
1960	39	3	208	289	158	292	366	243	57	535	423
1961	39	3	235	409	167	412	402	261	62	673	464
1962	39	3	158	475	196	478	354	285	68	763	422
1961 4 ^e trimestre	39	3	220	450	181	453	401	274	65	727	466
1962 1 ^{er} trimestre	39	3	146	488	175	491	321	276	64	767	385
2 ^e trimestre	39	3	169	474	182	477	351	282	65	759	416
3 ^e trimestre	39	3	172	436	198	439	370	276	68	715	438
4 ^e trimestre	39	3	148	504	231	507	374	304	73	811	447
1963 1 ^{er} trimestre	39	3	140	451	206	454	346	285	72	739	418
2 ^e trimestre	39	3	133	505	206	508	339	308	71	816	410
1962 Juillet	39	3	205	465	231	468	436	299	70	767	506
Août	39	3	164	438	185	441	349	273	66	714	415
Septembre	39	3	147	405	178	408	325	255	68	683	393
Octobre	39	3	139	529	236	532	375	321	74	853	449
Novembre	39	3	137	473	225	476	362	291	70	767	432
Décembre	39	2	152	510	232	512	384	300	75	812	459
1963 Janvier	39	3	167	513	222	516	389	297	78	813	467
Février	39	3	121	360	191	363	312	274	69	637	381
Mars	39	2	132	480	206	482	338	284	68	766	406
Avril	39	3	126	519	221	522	347	318	75	840	422
Mai	39	3	158	526	209	529	367	322	74	851	441
Juin	39	2	116	471	188	473	304	284	65	757	369
Juillet	39	3	118	546	272	549	390	340	76	889	466

¹ Il s'agit de l'argent au jour le jour et, du 27 février 1956 au 16 novembre 1959, de l'argent prêté ou emprunté à 1, 5 et 10 jours. Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus eu d'argent à 5 et 10 jours.

² Titres, effets publics, coupons, virements, chèques, traites, promesses, quittances, opérations sur l'étranger, etc.

Références bibliographiques : *Statistiques Economiques belges 1941-1950* (B.N.B.) — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXVIII^e année, vol. I, n^o 5, mai 1953 : « Une nouvelle statistique : le marché de l'argent au jour le jour (call money) » — XXXV^e année, vol. I, n^o 4, avril 1960 : « Le marché monétaire en Belgique ».

XIX. — TAUX D'ESCOMPTE, D'INTERET ET DE RENDEMENT

(Pour cent par an)

1. — TAUX D'ESCOMPTE ET D'INTERET DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Date des changements	Escompte						Avances en compte courant et prêts sur *			
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants	Acceptations préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées		Promesses	certificats de trésorerie		Certificats du Fonds des Rentes, émis à maximum 366 jours	autres effets publics
				domiciliées en banque	non domiciliées en banque		émis à maximum 366 jours 1			
1957 25 juillet	4,50	4,50	5,25	6,—	6,25	6,25	Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %		—	6,25
12 novembre .	4,50	4,50	5,25	6,—	6,25	6,25			Taux du Certificat + 5/16 % minimum 2,25 %	6,25
1958 27 mars	4,25	4,25	5,—	5,75	6,—	6,—				6,—
5 juin	4,—	4,—	4,75	5,50	5,75	5,75				5,75
3 juillet	3,75	3,75	4,50	5,25	5,50	5,50				5,50
28 août	3,50	3,50	4,25	5,—	5,25	5,25				5,25
30 octobre ...	3,50	3,50	4,—	4,50	5,—	5,—				5,—
1959 8 janvier ...	3,25	3,25	3,75	4,25	4,75	4,75				4,75
24 décembre .	4,—	4,—	4,50	4,75	5,25	5,25				5,—
1960 4 août	5,—	5,—	5,50	5,75	6,25	6,25				6,25
		représentatives d'importations d'exportations								
10 novembre .	5,—	5,—	4,—	5,50	5,75	6,25				6,25
1961 24 août	4,75	4,75	3,75	5,25	5,50	6,—				6,—
							Certificats de trésorerie émis au taux de 1 15/16 %	Certificats de trésorerie et certificats du Fonds des Rentes émis à maximum 130 jours	Certificats de trésorerie émis à plus de 130 jours et à maximum 366 jours	
28 décembre .	4,50	4,50	3,50	5,—	5,25	5,75	2,25	4,50	5,25	5,75
1962 18 janvier ...	4,25	4,25	3,25	4,75	5,—	5,50	2,25	4,25	5,—	5,50
22 mars	4,—	4,—	3,—	4,50	4,75	5,25	2,25	4,—	4,50	5,25
9 août	3,75	3,75	3,—	4,25	4,50	5,—	2,25	3,75	4,25	5,—
6 décembre .	3,50	3,50	2,75	4,—	4,50	5,—	—	3,50	4,—	5,—
1963 18 juillet	4,—	4,—	3,25	4,50	5,—	5,50	—	4,—	4,50	5,50

¹ Intitulé avant le 21 mars 1957 : Certificats de trésorerie ayant maximum 12 mois à courir.

² Y compris les certificats de trésorerie à plus de 12 mois. — Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

* Quotité de l'avance au 31 août 1963

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 366 jours ... max. 95 % | Autres effets publics (voir note 2) max. 80 %

XIX - 2. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR

Moyenne 1	
1957 Du 1-1 au 11-11 ²	1,70
Du 12-11 au 31-12 ³	2,25
1958	1,41
1959 Du 1-1 au 16-11 ...	1,01
Du 17-11 au 31-12 ...	2,11
1960	2,80
1961	2,57
1962	2,13
1962 Septembre	2,44
Octobre	2,50
Novembre	1,77
Décembre	2,73
1963 Janvier	2,32
Février	1,76
Mars	1,77
Avril	1,78
Mai	2,07
Juin	2,19
Juillet	2,87
Août	2,49

XIX - 3. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE ET DES CERTIFICATS DU FONDS DES RENTES

A fin de période	Certificats de trésorerie à très court terme ⁴				Certificats de trésorerie B et certificats du Fonds des Rentes ⁵	Dates	Certificats de trésorerie émis par adjudication ⁶			
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois			6 mois	9 mois	12 mois	
	1957	3,—	3,25	3,75			4,25	3,75	1959 6 janv.	3,398
1958	1,50	1,75	2,—	2,50	2,75	1960 5 janv.	4,171	*	4,354	
1959	2,75	3,—	3,25	3,50	3,25	1961 6 janv.	4,862	4,925	4,956	
1960	4,—	4,25	4,50	4,75	4,75	1962 4 janv.	4,283	4,364	*	
1961	3,50	3,75	4,—	4,25	4,25	1963 3 janv.	3,860	3,416	3,450	
					6 8 7 8					
1962 Sept. ...	2,50	2,70	2,90	—	3,20	3,16	1962 2 oct. .	3,329	3,351	3,400
Oct. ...	2,50	2,75	3,—	—	3,25	3,22	6 nov. .	3,350	*	3,490
Nov. ...	2,50	2,75	3,—	—	3,25	3,24	4 déc. .	3,350	3,400	3,450
Déc. ...	2,50	2,75	3,—	—	3,30	3,27	1963 3 janv.	3,360	3,416	3,450
1963 Janv. .	2,50	2,75	3,—	—	3,30	3,30	5 févr. .	3,390	3,400	3,450
Févr. .	2,50	2,75	3,—	—	3,35	3,35	5 mars	3,400	3,449	3,500
Mars ...	2,50	2,75	3,—	—	3,35	3,35	2 avril .	3,451	3,505	3,550
Avril ...	2,50	2,75	3,—	—	3,40	3,40	7 mai .	3,500	3,542	3,588
Mai ...	2,50	2,75	3,—	—	3,40	3,40	4 juin .	3,541	3,600	3,650
Juin ...	2,50	2,75	3,—	—	3,40	3,40	2 juillet	3,566	3,600	3,675
Juillet .	2,80	3,10	3,40	—	3,75	3,65	6 août .	3,875	3,900	4,000
Août ...	2,80	3,10	3,40	—	3,80	3,80	3 sept. .	3,900	3,950	4,037

¹ Les moyennes publiées ci-dessous sont calculées sur la base du nombre de jours ouvrables de la période. Jusqu'au 16 novembre 1959, moyenne arithmétique simple des taux uniques journaliers. Depuis le 17 novembre 1959 : moyenne pondérée par les montants des capitaux empruntés, des taux journaliers moyens.

Nous signalons que l'I.R.G. établit ses moyennes en comptant le nombre total de jours du mois.

² Depuis le 19 novembre 1949 jusqu'au 3 août 1955 inclus, le taux a été de 1,25 %; du 4 août à fin décembre 1955, il a été de 1,50 %. Moyenne 1956 : 1,58.

³ La réforme du marché monétaire de novembre 1957 a comporté notamment le relèvement du taux des certificats de trésorerie bancaires à 4 mois, devenus les certificats B, ce qui a permis des fluctuations plus larges des taux de l'argent au jour le jour.

⁴ Cfr. Arrêté ministériel du 9 novembre 1957 (*Moniteur belge* du 10 novembre 1957, p. 8028).

⁵ Les certificats de trésorerie B sont détenus soit par les banques, soit par le Fonds des Rentes; les certificats du Fonds des Rentes sont détenus par les banques. Ces deux types de certificats ont été créés lors de la réforme du marché monétaire de novembre 1957; les certificats de trésorerie B ont été créés par la conversion, à concurrence de 8,9 milliards de la dette à court terme logée à l'époque dans les banques, le solde de cette dette, soit 20 milliards étant converti en certificats de trésorerie A à 12 mois et à 1 15/16 p.c. (Arrêté ministériel du 9 novembre 1957, *Moniteur belge* du 10 novembre 1957, p. 8030). Par l'A.R. du 20-12-1962, les certificats A ont été convertis en un « Emprunt Spécial de Conversion de 1962 » remboursable en 20 ans et divisé en trois tranches (10.000, 5.000 et 4.826 millions) portant intérêt au taux de 3,50 % l'an à partir du 1-1-1962, 31-12-1966 et 31-12-1971 respectivement. Avant ces dates le taux reste fixé à 1 15/16 % l'an. L'encours des certificats de trésorerie B ne varie pas; le 8 avril 1960 il a cependant été porté à 0,1 milliards par conversion de certificats de trésorerie A. A partir de la réforme du marché monétaire de novembre 1957, les certificats de trésorerie A et B et les certificats du Fonds des Rentes ont été les seuls effets publics éligibles pour constituer la couverture dite « partielle » des dépôts à un mois au plus des banques de grande et de moyenne circulation jusqu'à la suppression de cette couverture le 1er janvier 1962. Jusqu'à la fin de 1961, le taux des certificats de trésorerie B et des certificats du Fonds des Rentes a été lié au taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique pour les traites acceptées domiciliées en banque; depuis le 1er janvier 1962, le taux des certificats du Fonds des Rentes est fixé par des adjudications hebdomadaires qui déterminent également les taux des certificats de trésorerie B.

⁶ Taux de la dernière adjudication hebdomadaire du mois.

⁷ Moyenne pondérée des taux fixés par les adjudications hebdomadaires du mois.

⁸ Les taux donnés pour les adjudications des certificats de trésorerie à 6, 9 et 12 mois sont des taux moyens pondérés par les montants des certificats adjugés, tandis que le taux donné pour les certificats de trésorerie B et les certificats du Fonds des Rentes est un taux unique valable pour tous les certificats adjugés (taux le plus élevé retenu par le Fonds des Rentes).

* Pas d'adjudication.

**XIX - 4. — TAUX DES DEPOTS EN FRANCS BELGES DANS LES BANQUES
ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE**

A fin de période	Tarif 1 1 Comptes de dépôts à					Caisse Générale d'Épargne (Dépôts d'épargne des particuliers)		
	vue	15 jours de préavis 2	Terme 2			jusqu'à 75.000 F	de 75.001 à 150.000 F	au-delà de 150.000 F
			1 mois	3 mois	6 mois			
1953	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1956	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1957	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	2,—	
1958	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,— ³	2,—	
1959	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—	
1960	0,50	1,75	2,85	3,45	3,60	3,— ³	2,— ³	
1961	0,50	1,30	2,40	3,15	3,30	3,— ³	2,— ³	
1962	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
1962 Août	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Septembre	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Octobre	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Novembre	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Décembre	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
1963 Janvier	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	2,75 ³	2,— ³	
Février	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	2,75 ³	2,— ³	
Mars	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	2,75 ³	2,— ³	
Avril	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	2,75 ³	2,— ³	
Mai	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Juin	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Juillet	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	
Août	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,— ³	2,— ³	

¹ Tarif appliqué par environ 25 banques, dont les principales. D'autres banques, surtout régionales appliquent en général un tarif supérieur. — ² De novembre 1957 à la fin de 1961 les taux des dépôts à préavis et à terme ont fluctué en fonction du taux d'escompte de la B.N.B. pour les traites acceptées domiciliées en banque. Depuis le début de 1962, leurs variations, décidées en fonction des conditions du marché, de l'état de la balance des paiements et de l'évolution de la conjoncture, font l'objet d'un accord précédé de consultations entre la Banque Nationale de Belgique et l'Association Belge des Banques. — ³ Prime de fidélité égale à 10 % des intérêts acquis sur toutes sommes restées en dépôt pendant l'année civile entière. Pour les sommes jusqu'à 250.000 F, pas de majoration en 1959. Pour les dépôts excédant 250.000 F, la prime de fidélité est appliquée depuis le 1-1-1960.

**XIX - 5. — TAUX DE RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE,
COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES ***

Début de période	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Taux moyen pondéré (non compris la Dette unifiée)
		Etat	Parastatiques et villes	Etat	Parastatiques et villes	
1954	4,33	—	4,15 ¹	4,79 ²	—	4,70
1955	4,20	—	3,89 ¹	4,59 ²	—	4,46
1956	4,18	—	3,99 ¹	4,63	4,71	4,67
1957	4,47	—	5,17 ¹	5,54	5,59	5,45
1958	4,93	—	5,53 ¹	6,47	6,51	6,41
1959	4,29	—	4,44	4,85	4,93	4,85
1960	4,21	4,72	4,79	5,21	5,10	5,11
1961	4,39	5,55	5,69	6,07	5,80	5,89
1962	4,40	5,21	5,34	5,74	5,70	5,64
1962 Septembre	4,18	4,33	4,54	4,96	5,09	4,93
Octobre	4,13	4,32	4,48	4,95	5,07	4,92
Novembre	4,08	4,30	4,46	5,01	5,04	4,95
Décembre	4,07	4,52	4,60	5,08	5,08	5,03
1963 Janvier	4,05	4,54	4,50	4,96	5,02	4,94
Février	4,03	4,32	4,28	4,71	4,82	4,70
Mars	4,02	4,38	4,27	4,64	4,70	4,62
Avril	4,01	4,67	4,42	4,90	4,83	4,83
Mai	4,00	4,59	4,41	4,91	4,85	4,84
Juin	4,00	4,60	4,51	4,94	4,88	4,88
Juillet	4,03	4,71	4,54	5,03	4,92	4,94
Août	4,02	4,71	4,50	5,03	4,95	4,95
Septembre	4,02	4,74	4,47	5,01 ³	4,95 ³	4,95 ³

* Sauf indication contraire, le taux du rendement moyen est celui qui, appliqué au calcul de la valeur actuelle de l'ensemble des termes d'annuités (remboursement, intérêts, lots et primes éventuels) encore à recevoir, égalise cette valeur actuelle au prix d'achat du capital en vie, évalué au cours du jour, majoré des courtages et éventuellement des intérêts courus.
¹ Emprunts aux taux de 4 et 4,5 %. — ² Emprunts aux taux de 4,25 et 4,5 %. — ³ Après déduction du précompte mobilier applicable sur les coupons et les primes de remboursement des emprunts émis après le 1^{er} décembre 1962.
N.B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.), XXXI^e année, vol. I, n° 2, février 1956.
Références bibliographiques : *Moniteur belge* : situations hebdomadaires de la B.N.B. — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXVI^e année, vol. I, n° 6, juin 1951 : « Le Marché de l'argent au jour le jour depuis septembre 1950 » ; XXVIII^e année, vol. I, n° 5, mai 1953 : « Une nouvelle statistique : le marché de l'argent au jour le jour (call money) » ; XXXII^e année, vol. II, n° 5, novembre 1957 : « La réforme du marché monétaire » ; XXXV^e année, vol. I, n° 4, avril 1960 : « Le marché monétaire en Belgique ».

XX. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

1. — TAUX D'ESCOMPTE

Mois des changements	Allemagne		Etats-Unis 1		France		Grande- Bretagne		Italie		Pays-Bas		Suède		Suisse	
	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux
Taux en vigueur au 1-1-1956 ...		3,50		2,50		3,—		4,50		4,—		2,50		3,75		1,50
1956 Février ...							16	5,50			7	3,—				
Mars	8	4,50														
Avril			13	2,75												
Mai	19	5,50														
Août			24	3,—							25	3,25				
Septembre .	6	5,—														
Octobre ...											22	3,75				
Novembre .													22	4,—		
1957 Janvier ...	11	4,50														
Février ...							7	5,—								
Avril					11	4,—									15	2,50
Mai											17	4,25	11	5,—		
Juillet ...											16	5,—				
Août			23	3,50	12	5,—										
Septembre .	19	4,—					19	7,—								
Novembre .			15	3,—												
1958 Janvier ...	17	3,50	24	2,75							24	4,50				
Mars			7	2,25			20	6,—			25	4,—				
Avril			18	1,75												
Mai							22	5,50					3	4,50		
Juin	27	3,—					19	5,—	7	3,50	14	3,50				
Août							14	4,50								
Septembre .			12	2,—												
Octobre ...					16	4,50										
Novembre .			7	2,50			20	4,—			15	3,—				
1959 Janvier ...	10	2,75									21	2,75				
Février ...					5	4,25									26	2,—
Mars			6	3,—												
Avril					23	4,—										
Mai			29	3,50												
Septembre .	4	3,—	11	4,—												
Octobre ...	23	4,—														
Novembre .											16	3,50				
1960 Janvier ...							21	5,—					15	5,—		
Juin	3	5,—	10	3,50			23	6,—								
Août			12	3,—												
Octobre ...					6	3,50	27	5,50								
Novembre .	11	4,—														
Décembre .							8	5,—								
1961 Janvier ...	20	3,50														
Mai	5	3,—														
Juillet ...							25	7,—								
Octobre ...							5	6,50								
Novembre .							2	6,—								
1962 Mars							8	5,50								
Mars							22	5,—								
Avril							26	4,50			25	4,—	6	4,50		
Juin													8	4,—		
1963 Janvier ...							3	4,—			8	3,50	18	3,50		
Juin													14	4,—		
Juillet			17	3,50												

1 Federal Reserve Bank of New York.
Définitions des taux d'escompte officiels : voir « International Financial Statistics » (F.M.I.).

XX - 2. — BANQUE DE FRANCE

(millions de francs français)

	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1962 5 juillet	1963 4 juillet	1962 9 août	1963 8 août
ACTIF								
Encaisse or	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322
Disponibilités à vue à l'étranger	3.969	5.744	9.985	13.355	12.726	16.554	11.855	16.368
Avances au Fonds de Stabilisation des changes ¹	656	1.314	2.546	2.793	2.531	2.546	2.531
<i>Concours au Fonds Monétaire Interna- tional</i>				2.204	2.451	2.189	2.204	2.189
<i>Autres opérations</i>				342	342	342	342	342
Annuités de Prêt de la B.I.R.D.	—	—	—	—	—	340	—	630
Monnaies divisionnaires	101	23	18	8	9	18	28	11
Comptes courants postaux	669	561	553	481	669	738	600	737
Prêts à l'Etat ²	6.500	6.500	6.500	5.450	5.450	5.450	5.450	5.450
Avances à l'Etat ³	2.640	901	2.358	3.221	3.772	4.070	4.413	4.370
Portefeuille d'escompte	16.392	18.851	18.675	20.608	16.028	16.413	16.812	17.733
<i>Effets escomptés sur la France</i>	4.232	5.118	5.846	6.310	6.004	7.025	6.697	8.654
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	1	1	1	1	1	...	1	...
<i>Effets garantis par l'Office des céré- ales</i> ⁴	699	878	797	1.223	164	148	66	129
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	11.460	12.854	12.031	13.074	9.859	9.240	10.048	8.950
Effets négociables achetés en France ⁵	2.827	3.554	2.878	2.412	2.437	3.866	3.043	3.312
Avances à 30 jours sur effets publics ...	169	205	187	166	187	165	146	62
Avances sur titres	83	70	74	67	73	78	59	63
Avances sur or
Effets en cours de recouvrement	863	529	553	870	440	628	340	469
Divers	627	764	834	885	1.224	1.032	816	1.110
Total ...	39.162	42.680	48.251	54.391	50.130	56.205	50.430	57.168

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	34.947	39.320	44.348	50.082	46.579	52.506	47.077	53.414
Comptes créditeurs :	2.943	2.066	2.590	2.718	2.009	2.151	1.961	2.138
<i>Compte courant du Trésor public</i>	1	...	1	1	...	1	...
<i>Comptes des banques, institutions et personnes étrangères</i>				200	154	181	133	212
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises</i>)	1.965	967	1.561	1.291	770	870	787	799
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	978	1.098	1.029	1.226	1.034	1.100	1.040	1.127
Capital de la Banque	150	150	150	150	150	150	150	250
Divers	1.122	1.144	1.163	1.441	1.392	1.398	1.242	1.366
Total ...	39.162	42.680	48.251	54.391	50.130	56.205	50.430	57.168

¹ Convention du 27 juin 1949.

² Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959 et convention du 8 mai 1962 approuvée par la loi du 7 juin 1962.

³ Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959.

⁴ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939 et loi du 19 mai 1941.

⁵ Décret du 17 juin 1938.

XX - 3. — BANK OF ENGLAND

(millions of £)

	1960 29 February	1961 28 February	1962 28 February	1963 28 February	1962 4 July	1963 8 July	1962 8 August	1963 7 August
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------	----------------	------------------	------------------

Issue Department

Government Debt	11	11	11	11	11	11	11	11
Other Government Securities	2.136	2.237	2.313	2.338	2.363	2.438	2.413	2.538
Other Securities	1	1	1	1	1	1	1	1
Coin other than Gold Coin	2	1
Amount of Fiduciary Issue	2.150	2.250	2.325	2.350	2.375	2.450	2.425	2.550
Gold Coin and Bullion
Total ...	2.150	2.250	2.325	2.350	2.375	2.450	2.425	2.550

Notes Issued :								
In Circulation	2.116	2.212	2.302	2.309	2.325	2.408	2.388	2.504
In Banking Department	34	38	23	41	50	42	37	46
Total ...	2.150	2.250	2.325	2.350	2.375	2.450	2.425	2.550

Banking Department

Government Securities	274	425	507	266	354	142	373	188
Other Securities :								
Discounts and Advances	33	28	44	54	66	139	55	69
Securities	20	19	20	22	18	21	19	21
Notes	34	38	23	41	50	43	37	46
Coin	1	1	1	1	1	1	1	1
Total ...	362	511	595	384	489	346	485	325

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Rest	4	4	4	4	4	3	4	4
Public Deposits :	12	18	13	11	11	16	9	11
(including Exchequer, Savings Banks, Commissioners of National Debt, and Dividend Accounts)								
Special Deposits	—	155	241	—	157	—	159	—
Other Deposits :								
Bankers	264	251	249	280	231	238	228	223
Others Accounts	67	68	73	74	71	74	70	72
Total ...	362	511	595	384	489	346	485	325

XX - 4. — FEDERAL RESERVE BANKS ¹

(millions of \$)

	1959 31 December	1960 31 December	1961 31 December	1962 31 December	1962 8 August	1963 7 August	1962 5 September	1963 4 September
ASSETS								
Gold certificate account	18.186	16.413	15.445	14.430	14.673	14.031	14.609	14.971
Redemption fund for F.R. notes	978	1.066	1.170	1.266	1.201	1.305	1.208	1.320
Total gold certificates reserves ...	19.164	17.479	16.615	15.696	15.874	15.336	15.817	15.291
F.R. notes of other Banks	524	525	—	—	—	—	—	—
Cash	359	363	320	288	387	349	367	342
Discounts and advances	453	33	130	38	647	1.059	119	212
Industrial loans	—	—	—	—	—	—	—
Acceptances :								
Bought outright	44	54	48	52	42	39	34	37
Held under repurchase agreement	31	20	3	58	—	—	—	—
U.S. Government securities :								
Bought outright :								
Bills	2.606	2.900	3.193	2.442	3.177	3.359	3.065	3.179
Certificates	10.507	9.060	1.699	13.182	5.771	14.464	9.538	10.732
Notes	11.010	12.481	19.984	10.717	17.356	9.870	13.772	14.010
Bonds	2.484	2.543	3.846	4.137	3.869	4.623	3.952	4.438
Total bought outright ...	26.607	26.984	28.722	30.478	30.173	32.316	30.327	32.359
Held under repurchase agreement	41	400	159	342	...	53	233	335
Total U.S. Government securities ...	26.648	27.384	28.881	30.820	30.173	32.369	30.560	32.694
Total loans and securities	27.181	27.491	29.062	30.968	30.862	33.467	30.713	32.943
Due from foreign banks	—	—	—	—	—	—
Cash items in process of collection	6.438	6.809	6.125	6.518	4.496	4.922	4.451	4.991
Bank premises	100	108	111	104	106	102	107	102
Other assets	262	209	237	357	728	454	576	307
Total assets ...	54.028	52.984	52.470³	53.931³	52.453³	54.630³	52.031³	53.976³
LIABILITIES								
Federal Reserve notes	28.262	28.449	28.802	30.151	28.962	30.716	29.084	30.925
Deposits :								
Member bank reserves	18.174	17.080	17.387	17.454	17.267	17.176	17.157	16.684
U.S. Treasurer - general account	504	485	465	597	592	941	454	844
Foreign	345	217	279	247	197	198	177	154
Other	693	554	320	424	340	187	310	199
Total deposits ...	19.716	18.336	18.451	18.722	18.396	18.502	18.098	17.881
Deferred availability cash items	4.847	4.941	3.825	3.584	3.562	3.791	3.315	3.542
Other liabilities and accrued dividends ...	29	32	59	73	69	76	71	85
Total liabilities ...	52.854	51.758	51.137	52.530	50.989	53.085	50.568	52.433
CAPITAL ACCOUNTS								
Capital paid in	388	409	445	467	460	484	460	486
Surplus	775	817	888	934	888	934	888	934
Other capital accounts	11	116	127	115	123
Total liabilities and capital accounts ...	54.028	52.984	52.470³	53.931³	52.453³	54.630³	52.031³	53.976³
Contingent liability on acceptances purchased for foreign correspondents	82	230	126	86	80	85	70	93
Industrial loan commitments	—	—	—	—	—	—	—
Ratio of gold certificate reserves to deposit and F.R. note liabilities combined ...	39,9 %	37,4 %	34,8 %	31,8 %	33,3 %	30,9 %	33,2 %	31,1 %

¹ Consolidated statement of condition of the twelve Federal Reserve Banks.

² « F.R. note liabilities combined » includes \$ 374 million of Federal Reserve notes of other Federal Reserve Banks netted out of consolidated statement shown above.

³ Since 1-2-1961, this figure is not comparable with those of the preceding statements. The assets include no more the item « F.R. notes of other Banks ». Besides, the figure of the item « Cash items in process of collection » has been modified. In the liabilities, the figures relating to the « Federal Reserve notes » and the « Deferred availability cash items » have been modified too.

XX - 5. — DE NEDERLANDSCHE BANK

(miljoenen guldens)

	1959 31 december	1960 31 december	1961 31 december	1962 31 december	1962 9 juli	1963 8 juli	1962 6 augustus	1963 5 augustus
ACTIVA								
Goud	4.281	5.487	5.698	5.698	5.698	5.698	5.698	5.698
Vorderingen en geldswaardige papieren luidende in goud of in buitenlandse geldsoorten	786	1.107	484	586	812	902	1.003	737
Buitenlandse betaalmiddelen	1
Vorderingen op het buitenland luidende in guldens	71	40	14	7	10	3	10	3
Wissels, promessen, schatkistpapier en schuldbrieven in disconto	6	...	48	...	8	17
Wissels, schatkistpapier en schuldbrieven door de Bank gekocht (art. 15, onder 4 ^o van de Bankwet 1948)	547	249	523	597	347	407	252	523
Voorschotten in rekening-courant (incl. beleningen)	62	12	52	72	10	5	5	4
Voorschotten aan de Staat (art. 20 van de Bankwet 1948)
Nederlandse munten	35	51	21	13	20	16	19	15
Belegging van kapitaal en reserves	165	174	183	183	188	187	188	187
Gebouwen en inventaris	1	1	1	1	1	1	1	1
Diverse rekeningen	12	12	8	10	9	8	10	10
Totaal ...	5.967	7.133	7.032	7.167	7.103	7.227	7.186	7.195
PASSIVA								
Bankbiljetten in omloop	4.513	4.900	5.279	5.758	5.323	5.919	5.390	6.000
Bankassignaties
Rekening-courantsaldo's in guldens van ingezetenen	1.139	1.603	1.421	1.036	1.426	920	1.451	754
<i>'s Rijks schatkist</i>	528	934	995	620	459	634	242	383
<i>Banken in Nederland</i>	484	519	283	283	779	189	1.008	273
<i>Andere ingezetenen</i>	127	150	143	133	188	97	201	98
Rekening-courantsaldo's in guldens van niet-ingezetenen	65	59	77	112	109	121	94	130
<i>Buitenlandse circulatiebanken en daar- mede gelijk te stellen instellingen</i> ...	56	48	71	106	101	118	87	127
<i>Andere niet-ingezetenen</i>	9	11	6	6	8	3	7	3
Saldo's luidende in buitenlandse geld- soorten	6	320	14	18	14	33	18	73
Kapitaal	20	20	20	20	20	20	20	20
Reserves	152	164	168	168	168	168	168	168
Diverse rekeningen	72	67	53	55	43	46	45	50
Totaal ...	5.967	7.133	7.032	7.167	7.103	7.227	7.186	7.195
N. B. — Circulatie der door de Bank namens de Staat in het verkeer gebrachte munt- biljetten	105	110	69	63	65	62	65	62

XX - 6. — BANCA D'ITALIA

(miliardi di lire)

	1959 dicembre	1960 dicembre	1961 dicembre	1962 dicembre p	1962 giugno	1963 giugno	1963 luglio	1963 luglio
Oro in cassa	5	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Oro all'estero dovuto dallo Stato	2	—	—	—	—	—	—	—
Cassa ¹	11	10	13	12	17	29	13	22
Portafoglio ²	430	443	500	616	510	674	507	650
Effetti ricevuti per l'incasso
Anticipazioni ³	46	64	107	260	151	364	131	251
Prorogati pagamenti	—	7	6	12	2	29	...	11
Ufficio italiano dei cambi	—	1.257	1.810	2.146	1.745	2.063	1.769	2.102
Disponibilita in divisa all'estero	62	63	63	63	64	64	64	64
Titoli emessi o garantiti dallo Stato	70	75	83	244	95	222	98	185
Immobili
Debitori diversi	2.191	119	123	133	170	136	153	127
Partite varie	3	2	—	—	—	—	—	—
Anticipazioni temporanee al Tesoro	77	64	—	—	—	—	—	—
Anticipazioni straordinarie al Tesoro	343	485	485	485	485	440	485	440
Emissioni per forze alleate	145	—	—	—	—	—	—	—
Impieghi in titoli per conto del Tesoro ...	128	20	—	—	2	—	—	—
C/c servizio tesoreria	—	—	—	—	—	—	—	71
Servizi diversi per conto dello Stato	—	—	1	...	—	—	—	—
Spese	44	43	45	49	26	35	28	38
Totale attivo ...	3.557	3.652	4.236	5.020	4.267	5.056	4.248	4.961
Circolazione dei biglietti ⁴	2.237	2.424	2.779	3.235	2.648	3.204	2.735	3.281
Vaglia assegni e debiti a vista ⁵	28	23	39	43	18	21	23	29
Conti in correnti liberi	130	117	118	122	94	73	78	46
Conti correnti vincolati	772	694	797	988	685	1.297	769	1.287
Creditori diversi	173	170	189	238	250	254	230	242
C/c servizio tesoreria	146	159	263	320	540	135	359	—
C/c servizio tesoreria — Fondo speciale .	17	—	—	—	—	—	—	—
Servizi diversi per conto dello Stato	5	16	—	18	...	29	20	30
Capitale
Fondo di riserva ordinario	2	3	4	4	4	5	4	5
Fondo di riserva straordinario	2	2	2	2	2	3	2	3
Rendite	45	44	45	50	26	35	28	38
Totale passivo e patrimonio ...	3.557	3.652	4.236	5.020	4.267	5.056	4.248	4.961
Depositanti di titoli e valori	3.604	4.407	4.775	4.845	5.859	4.560	5.637	4.537
¹ Compreso monete di Stato	8	5	6	8	8	8	8	8
² Compreso finanziamento ammessi	—	437	482	588	505	576	498	568
³ Compreso operazioni con privati	—	3	3	4	4	2	4	2
⁴ Compresi biglietti presso il Tesoro	2	2	2	3	2	1	1	—
⁵ Compresi vaglia e assegni	16	14	21	18	13	15	15	19

XX · 7. — DEUTSCHE BUNDESBANK

(Millionen DM)

	1960 31 Dezember	1961 31 Dezember	1962 31 Dezember	1962 6 Juli	1963 5 Juli	1962 7 August	1963 7 August
AKTIVA							
Gold	12.286	14.426	14.490	14.439	14.815	14.441	14.816
Guthaben bei ausländischen Banken und Geldmarktanlagen im Ausland	15.905	11.387	10.929	10.168	11.719	10.136	11.926
Sorten, Auslandswechsel und -schecks ...	157	292	329	296	362	295	329
Kurz- und mittelfristige Kredite an inter- nationale Einrichtungen und Konsoli- dierungskredite	3.657	2.442	2.289	2.412	2.253	2.323	2.164
<i>davon : a) aus der Abwicklung der</i> <i>E.Z.U.</i>	1.993	1.038	897	1.013	872	924	783
<i>b) an Weltbank</i>	1.560	1.342	1.342	1.342	1.342	1.342	1.342
Deutsche Scheidemünzen	91	57	45	84	83	76	85
Postcheckguthaben	193	281	546	147	148	152	187
Inlandswechsel	1.283	1.146	1.967	1.525	3.266	1.343	1.825
Schatzwechsel und unverzinsliche Schatz- anweisungen	137	6
Lombardforderungen	419	220	158	29	73	18	21
Kassenkredite	79	167	739	540	361
Wertpapiere	324	1.484	1.369	1.428	1.334	1.428	1.334
Ausgleichsforderungen und unverzinsliche Schuldverschreibung	3.561	3.432	4.958	4.396	5.153	4.433	4.690
Kredite an Bund für Beteiligung an inter- nationale Einrichtungen	1.387	2.636	2.156	2.475	2.164	2.215	2.164
Forderungen an Bund wegen Forderungs- erwerb aus Nachkriegswirtschaftshilfe und Änderung der Wechselkurse	—	3.778	3.703	3.703	3.595	3.703	3.595
Sonstige Aktiva	370	307	253	261	289	236	271
	39.849	42.055	43.931	41.369	45.254	41.339	43.768

PASSIVA

Banknotenulauflauf	20.470	22.992	24.147	22.710	24.526	22.266	23.999
Einlagen von	16.696	16.600	16.795	16.147	17.984	16.539	17.006
<i>Kreditinstituten (einschliesslich Post-</i> <i>scheck und Postsparkassenämter) ...</i>	13.036	11.615	12.232	9.790	11.018	10.762	11.570
<i>Öffentlicher Einlegern</i>	3.440	4.733	4.284	6.124	6.711	5.528	5.155
<i>Andere inländischen Einlegern</i>	220	252	279	233	255	249	281
Verbindlichkeiten aus dem Auslandsge- schäft	447	368	374	380	382	281	307
<i>Einlagen ausländischer Einleger</i>	282	274	353	348	348	261	277
<i>Sonstige</i>	165	94	21	32	34	20	30
Rückstellungen	806	867	950	950	1.076	950	1.076
Grundkapital	290	290	290	290	290	290	290
Rücklagen	562	588	638	638	701	638	701
Sonstige Passiva	578	350	737	254	295	375	389
	39.849	42.055	43.931	41.369	45.254	41.339	43.768

XX . 8. — BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1962 7 juillet	1963 6 juillet	1963 7 août	1963 7 août
ACTIF								
Encaisse or	8.369	9.455	11.078	11.543	10.533	10.767	10.641	10.607
Devises	535	583	842	867	1.403	751	924	804
Portefeuille effets sur la Suisse	58	53	70	124	55	60	54	57
<i>Effets de change</i>	58	53	70	79	55	59	54	57
<i>Rescriptions de la Confédération suisse</i>	45	...	1
Avances sur nantissement	40	38	66	72	18	17	12	15
Bons du Trésor de l'étranger en FS	—	—	—	207	—	207	—	207
Titres	44	43	43	43	43	43	43	43
<i>pouvant servir de couverture</i>	1	17	16	16	16	16	16
<i>autres</i>	44	42	26	27	27	27	27	27
Correspondants :	52	52	65	88	29	12	27	27
<i>en Suisse</i>	45	45	58	78	14	4	12	15
<i>à l'étranger</i>	7	7	7	10	15	8	15	12
Autres postes de l'actif	28	30	30	41	35	39	36	41
Total ...	9.126	10.254	12.194	12.985	12.116	11.896	11.737	11.801

PASSIF								
Fonds propres	51	52	53	54	54	55	54	55
Billets en circulation	6.344	6.854	7.656	8.506	7.362	8.021	7.347	7.975
Engagements à vue	2.535	2.756	2.947	2.800	3.058	2.168	2.696	2.116
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	2.330	2.288	1.996	2.294	2.435	1.855	2.092	1.759
<i>Autres engagements à vue</i>	205	468	951	506	633	313	604	357
Comptes de virements de banques temporairement liés	—	—	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035
Engagements à terme	—	390	293	373	400	400	400	400
Autres postes du passif	196	202	210	217	207	217	205	220
Total ...	9.126	10.254	12.194	12.985	12.116	11.896	11.737	11.801

Références bibliographiques : *International Financial Statistics (F.M.I.)*. — *Banque de France* : « Compte rendu des opérations ». — *Report of the Bank of England*. — *Federal Reserve Bulletin*. — *De Nederlandsche Bank* : Verslag over het boekjaar. — *Banca d'Italia* : *Bolletino*. — *Geschäftsbericht der Deutschen Bundesbank*. — *Banque Nationale Suisse* (rapports).

Situations en millions de francs or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31 décembre 1961	31 décembre 1962	30 juin 1962	30 juin 1963	31 juillet 1962	31 juillet 1963	Passif	31 décembre 1961	31 décembre 1962	30 juin 1962	30 juin 1963	31 juillet 1962	31 juillet 1963
I. Or en lingots et monnayé	2.340	1.883	2.695	2.259	2.720	2.520	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	79	49	59	77	49	37	Actions libérées de 25 %	125	125	125	125	125	125
III. Portefeuille réescomptable : ...	193	667	134	292	223	199	II. Réserves	24	25	25	25	25	25
1. Effets de commerce et acceptations de banque	16						1. Fonds de Réserve légale	11	12	12	12	12	12
2. Bons de Trésor	177						2. Fonds de réserve générale ..	13	13	13	13	13	13
IV. Effets div. remobilis. sur dem.	59	9	31	9	31	6	III. Dépôts (or) :	2.089	2.214	2.178	2.267	2.184	2.286
V. Dépôts à terme et avances : ...	1.217	1.344	1.158	1.476	1.140	1.308	1. Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum ...	1.019	1.184	979	1.356	977	1.133	a) de 9 à 12 mois	28	38	—	—	—	—
b) à 3 mois au maximum (or)	4	3	3	4	3	3	b) de 6 à 9 mois	—	—	50	—	16	—
c) de 3 à 6 mois	154	121	133	58	119	117	c) de 3 à 6 mois	10	10	38	49	62	10
d) de 6 à 9 mois	—	29	3	25	29	45	d) à 3 mois au maximum ...	182	559	147	278	158	254
e) de 9 à 12 mois	7	4	31	33	5	10	e) à vue	1.802	1.479	1.862	1.894	1.869	1.967
f) à plus d'un an	33	3	9	—	7	—	2. Autres déposants :						
VI. Autres effets et titres :	665	740	561	784	498	803	a) de 9 à 12 mois	10	—	—	—	—	—
1. Or :							b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum ...	10	3	—	141	31	182	c) de 3 à 6 mois	—	—	10	—	—	—
b) de 3 à 6 mois	10	10	72	94	41	47	d) à 3 mois au maximum ...	28	—	—	—	10	—
c) de 6 à 9 mois	—	75	3	—	3	—	e) à vue	29	128	71	46	69	55
d) de 9 à 12 mois	78	87	10	10	15	10	IV. Dépôts (monnaies) :	2.159	2.160	2.147	2.199	2.174	2.168
e) à plus d'un an	—	—	16	—	11	—	1. Banques centrales :						
2. Monnaies :							a) à plus d'un an	71	84	68	49	74	49
a) à 3 mois au maximum ...	375	65	208	105	185	131	b) de 9 à 12 mois	—	—	71	106	71	107
b) de 3 à 6 mois	113	367	108	276	60	270	c) de 6 à 9 mois	—	69	—	—	—	—
c) de 6 à 9 mois	2	34	3	27	33	64	d) de 3 à 6 mois	338	272	255	336	374	476
d) de 9 à 12 mois	10	28	47	50	19	29	e) à 3 mois au maximum ...	1.465	1.343	1.469	1.285	1.278	1.230
e) à plus d'un an	67	71	94	81	100	70	f) à vue	40	19	15	18	14	18
VII. Actifs divers	1	1	4	1	4	1	2. Autres déposants :						
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68	68	68	68	68	68	a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
<i>Total actif</i> ...	4.622	4.761	4.710	4.966	4.733	4.942	b) de 6 à 9 mois	—	—	—	4	—	—
							c) de 3 à 6 mois	3	—	3	25	—	29
							d) à 3 mois au maximum ...	220	359	247	359	343	239
							e) à vue	22	14	19	17	20	20
							V. Effets :						
							à 3 mois au maximum	—	—	—	104	—	104
							VI. Divers	36	40	26	28	28	29
							VII. Dividende payable le 1^{er} juillet	—	—	12	13	—	—
							VIII. Comptes de profits et pertes ...	8	8	8	8	8	8
							IX. Prov. pour charges éventuelles	181	189	189	197	189	197
<i>Total passif</i> ...	4.622	4.761	4.710	4.966	4.733	4.942		4.622	4.761	4.710	4.966	4.733	4.942

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)	31 décembre 1961	31 décembre 1962	30 juin 1962	30 juin 1963	31 juillet 1962	31 juillet 1963	Dépôts à long terme :	31 décembre 1961	31 décembre 1962	30 juin 1962	30 juin 1963	31 juillet 1962	31 juillet 1963
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221	221	221	221	221	221	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	153	153	153	153	153	153
2. Effets de bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76	76	76	76	76	76	2. Dépôt du Governem. allem.	76	76	76	76	76	76
<i>Total</i> ...	297	297	297	297	297	297	Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68	68	68	68	68	68
							<i>Total</i> ...	297	297	297	297	297	297

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (Accord Monétaire Européen), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1^{er} avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élevaient à l'équivalent de francs or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transféré par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES.

A.M.E.	Accord Monétaire Européen.
B.I.R.D.	Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.
B.I.T.	Bureau International du Travail.
B.N.B.	Banque Nationale de Belgique.
B.R.I.	Banque des Règlements Internationaux.
C.A.D.G.	Caisse Autonome des Dommages de Guerre.
C.E.C.A.	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.
C.E.E.	Communauté Economique Européenne.
C.G.E.R.	Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.
C.N.C.P.	Caisse Nationale de Crédit Professionnel.
D.U.L.B.E.A.	Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles.
FABRIMETAL	Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications Métalliques.
F.A.O.	Food and Agricultural Organization.
FEBELTEX	Fédération de l'Industrie Textile Belge.
F.I.B.	Fédération des Industries Belges.
F.M.I.	Fonds Monétaire International.
I.N.S.	Institut National de Statistique.
I.R.E.S.P.	Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques (Centre de Recherches Economiques).
I.E.G.	Institut de Réescompte et de Garantie.
M.A.E.	Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie.
O.C.P.	Office des Chèques Postaux.
O.C.D.E.	Organisation de Coopération et de Développement économiques.
O.N.E.	Office National de l'Emploi.
O.N.J.	Office National pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi.
O.N.S.S.	Office National de Sécurité Sociale.
O.N.U.	Organisation des Nations Unies.
R.T.B.	Radiotélévision Belge.
R.T.T.	Régie des Télégraphes et des Téléphones.
R.V.A.	Régie des Voies Aériennes.
SABENA	Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne.
S.N.C.B.	Société Nationale des Chemins de fer Belges.
S.N.C.I.	Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
S.N.C.V.	Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux.
S.N.D.E.	Société Nationale des distributions d'Eau.
U.E.B.L.	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
U.E.P.	Union Européenne de Paiements.

SIGNES CONVENTIONNELS.

—	la donnée n'existe pas.
n.d.	donnée non disponible.
p.c.	pour cent.
p	provisoire.
r	chiffre rectifié.
est	estimation.
...	zéro ou quantité négligeable.

STATISTIQUES

TABLE DES MATIERES

	Numérotation des tableaux		Numérotation des tableaux
I. — Population et comptes nationaux.		VII. — Prix et indices de prix.	
1. Population	I - 1	1. Prix de gros mondiaux	VII - 1
2. Répartition du produit national entre les facteurs de production	I - 2	2. Indices des prix de gros mondiaux	VII - 2
3. Produit national brut calculé par l'analyse de la production aux prix du marché	I - 3	3. Indices des prix de gros en Belgique	VII - 3
4. Affectation du produit national :		4. Indices des prix de détail en Belgique	VII - 4
a) Estimations à prix courants	I - 4a	VIII. — Commerce extérieur de l'U.E.B.L.	
b) Indices des estimations aux prix de 1953	I - 4b	1. Tableau général	VIII - 1
II. — Emploi et chômage.		2. Exportations par groupes de produits	VIII - 2
1. Indices de l'emploi dans l'industrie (ouvriers)	II - 1	3. Importations par groupes de produits	VIII - 3
2. Chômage — Renseignements généraux	II - 2	4. a) Indices des valeurs unitaires moyennes	VIII - 4a
3. Chômage — Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés	II - 3	b) Indices du volume	VIII - 4b
III. — Agriculture et pêche.		5. Orientation géographique	VIII - 5
1. Production agricole	III - 1	IX. — Balance des paiements de l'U.E.B.L.	
2. Pêche maritime — Principales espèces de poissons débarqués dans les ports belges	III - 2	1. Chiffres annuels	IX - 1
IV. — Industrie.		2. Chiffres semestriels et annuels (nouvelle série)	IX - 2
1. a) Indices généraux de la production industrielle ...	IV - 1	3. Chiffres trimestriels	IX - 3
2. Indices de la production industrielle (principaux secteurs)	IV - 2	X. — Marché des changes.	
3. Energie	IV - 3	1. Cours officiels arrêtés par les Banquiers réunis en Chambre de compensation à Bruxelles	X - 1
4. Métallurgie	IV - 4	2. Monnaies des pays membres de l'A.M.E.	X - 2
5. Construction : données annuelles	IV - 5	XI. — Finances Publiques.	
6. Construction : données mensuelles	IV - 6	1. Situation de Trésorerie	XI - 1
7. Evolution comparée de la production industrielle des pays de la C.E.E.	IV - 7	2. Recettes fiscales (par exercice)	XI - 2
V. — Services.		3. Détail des recettes fiscales	XI - 3
1. Transports :		4. Recettes fiscales sans distinction d'exercice	XI - 4
a) Activité de la S.N.C.B., de la S.N.C.V. et de la Sabena	V - 1a	XII. — Créances et dettes dans l'économie belge.	
b) Navigation maritime	V - 1b	1. Encours des créances et des dettes au 31 décembre 1960	XII - 1
c) Navigation intérieure	V - 1c	2. Mouvement des créances et des dettes en 1960	XII - 2
2. Tourisme	V - 2	XIII. — Organismes monétaires.	
3. Commerce intérieur :		1. Bilans intégrés des organismes monétaires	XIII - 1
a) Indices des ventes	V - 3a	2. Bilans de la Banque Nationale de Belgique, des organismes publics monétaires et des banques de dépôts	XIII - 2
b) Ventes à tempérament	V - 3b	3. Origines des variations du stock monétaire	XIII - 3
VI. — Revenus.		4. Stock monétaire	XIII - 4
1. Rémunérations des ouvriers	VI - 1	5. Avoirs extérieurs nets des organismes monétaires ...	XIII - 5
2. Gains horaires bruts moyens dans l'industrie	VI - 2	6. Bilans de la Banque Nationale de Belgique (1951-1958)	XIII - 6
		Bilans et situations hebdomadaires de la B.N.B. (depuis le 31 déc. 1959)	XIII - 6
		7. Situation globale des banques	XIII - 7
		8. Comptes de chèques postaux	XIII - 8
		9. Montants globaux des paiements effectués au moyen des dépôts bancaires à vue en francs belges et des avoirs en C.C.P.	XIII - 9

	Numérotation des tableaux		Numérotation des tableaux
XIV. — Intermédiaires financiers non monétaires.			
4. Principaux actifs et passifs du Fonds des Rentes ...	XIV - 4	4. Taux des dépôts en francs belges dans les banques et à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	XIX - 4
5. Caisse Générale d'Épargne et de Retraite :		5. Taux de rendement de titres à revenu fixe, cotés à la Bourse de Bruxelles	XIX - 5
a) Mouvements des dépôts	XIV - 5a	XX. — Banques d'Émission étrangères.	
b) Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Épargne	XIV - 5b	1. Taux d'escompte	XX - 1
c) Principales rubriques des bilans des Caisses de Retraite	XIV - 5c	2. Banque de France	XX - 2
d) Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Assurances sur la vie	XIV - 5d	3. Bank of England	XX - 3
6. Caisses d'épargne privées	XIV - 6	4. Federal Reserve Banks	XX - 4
7. Société Nationale de Crédit à l'Industrie	XIV - 7	5. De Nederlandsche Bank	XX - 5
8. Crédit Communal de Belgique	XIV - 8	6. Banca d'Italia	XX - 6
9. Compagnies d'assurances sur la vie	XIV - 9	7. Deutsche Bundesbank	XX - 7
10. Inscriptions hypothécaires	XIV - 10	8. Banque Nationale Suisse	XX - 8
		9. Banque des Règlements internationaux, à Bâle	XX - 9
XV. — Principales modalités de l'épargne disponible à l'intérieur du pays			
	XV	Principales abréviations utilisées.	
XVI. — Émissions et dettes du secteur public.			
1. Émissions en francs belges à long et moyen terme	XVI - 1	Liste des graphiques :	
2. Principales émissions à long et moyen terme du secteur public	XVI - 2	I - 4. — P.N.B. calculé par l'analyse des dépenses	I - 4a et b
3. Dette de l'Etat	XVI - 3	II - 3. — Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés	II - 3
4. Recensement des dettes en francs belges à long et moyen terme du secteur public	XVI - 4	IV - 1. — Résultats des enquêtes sur la conjoncture	IV - 1
		IV - 2. — Indices de la production industrielle	IV - 2
XVII. — Valeurs mobilières du secteur privé.			
1. Évolution de l'activité, du niveau des cours et du taux de rendement des valeurs boursières	XVII - 1	IV - 7. — Évolution comparée de la production industrielle des pays de la C.E.E. .	IV - 7
2. Rendement des sociétés par actions — chiffres annuels	XVII - 2	VI - 1. — Rémunérations des ouvriers — Indice du gain moyen brut par heure prestée	VI - 1
3. Rendement des sociétés par actions — chiffres mensuels cumulés	XVII - 3	VII - 3. — Indices des prix de gros en Belgique	VII - 3
4. Émissions des sociétés — chiffres annuels	XVII - 4	VII - 4. — Indices des prix de détail en Belgique	VII - 4
5. Émissions des sociétés — chiffres mensuels	XVII - 5	VIII - — Commerce extérieur de l'U.E.B.L. ...	VIII
		IX - — Balance des paiements de l'U.E.B.L.	IX
XVIII. — Marché monétaire.			
1. Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	XVIII - 1	XI - 4. — Recettes fiscales sans distinction d'exercice	XI - 4
3. Activité des chambres de compensation	XVIII - 3	XIII - 3. — Stock monétaire et liquidités quasi monétaires	XIII - 3
XIX. — Taux d'escompte, d'intérêt et de rendement.			
1. Taux d'escompte et d'intérêt de la Banque Nationale de Belgique	XIX - 1	XIII - 9. — Montants globaux des paiements effectués au moyen des dépôts bancaires à vue en francs belges et des avoirs en comptes de chèques postaux. Rapport des flux aux stocks	XIII - 9
2. Taux de l'argent au jour le jour	XIX - 2	XIV - 5a — C.G.E.R. — Mouvements des dépôts .	XIV - 5a
3. Taux des certificats de Trésorerie et des certificats du Fonds des Rentes	XIX - 3	XVII - 1. — Indices des cours des actions au comptant	XVII - 1

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
